

RAYMOND

LE PENSIONNAIRE ■ NOUVELLE

PAR URBAIN OLIVIER



SAMIZDAT

Raymond, le pensionnaire: nouvelle par Urbain Olivier (1810-1888) fut publié initialement en 1867. Les italiques, la ponctuation, proviennent de l'édition originale et, à moins d'avis contraire, il en est de même des notes. Si des accents ont été ajoutés aux majuscules, l'orthographe du texte original est intacte (ce qui inclut quelques inversions d'accents sur la lettre e, c'est-à-dire un é, là où aujourd'hui on met un è).

[NdE = Note de l'Éditeur]

Issu d'une famille protestante de La Sarraz et d'Eysins, **Urbain Olivier** est né le 3 juin 1810 à Eysins. Il épouse en 1832 Louise Prélaz, fille de médecin, sa cousine germaine. Mobilisé, il écrit un *Journal de la campagne de Bâle* (1831). Il fut également clerc de notaire (1832) et syndic d'Eysins (1838). Régisseur du domaine des Saint-Georges, à Changins et Duillier (1839-1861), il s'installe à Givrins en 1842, où sa femme a hérité d'un petit domaine. Il prend part à la guerre du Sonderbund (1847) et rédige un nouveau *Journal*. De 1854 à 1887, il publie trente-cinq romans et nouvelles, édités dès 1857 par Georges-Victor Bridel. Il décrit son pays natal et ses habitants. Le vif succès populaire de ses œuvres lui permet de vivre de sa plume après 1861, modestement toutefois. Urbain Olivier est décédé le 25 février 1888 à Givrins.

Source : GoogleBooks (domaine public), avec révisions.

La licence GoogleBooks précise : *Make non-commercial use of the files : We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.*

Avertissement : ce document est interdit de revente.

Ebook Samizdat 2015

*«Supposons que cette personne commence par observer les activités chrétiennes qui sont, en un sens, orientées vers le monde actuel. Il trouverait que, sur le plan historique, cette religion a été l'agent par lequel a été conservée une bonne part de la civilisation séculière ayant survécu à la chute de l'Empire romain, que l'Europe y doit la sauvegarde, dans ces âges périlleuses, de l'agriculture civilisée, de l'architecture, les lois et de la culture écrite elle-même. Il trouverait que cette même religion a toujours guéri les malades et pris soin des pauvres, qu'elle a, plus que tout autre, béni le mariage, et que les arts et la philosophie tendent à se développer sous sa protection.»**
(CS Lewis — *Some Thoughts* — 1948)

*«Il serait possible d'affirmer que dans un sens les âges à qui nous devons notre civilisation chrétienne estimaient moins que nous la civilisation. Sans doute ils ne la sous-estimaient pas, mais lui donnaient simplement une place secondaire. On pourrait dire que cette civilisation a été engendrée comme le sous-produit d'une chose bien plus estimée encore.»**
(John Baillie — *What is Christian Civilisation?* — 1945)

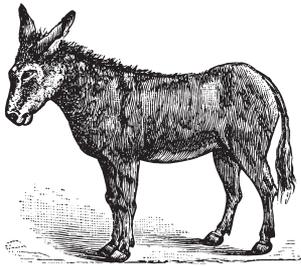


TABLE DES MATIÈRES

Avertissement	ii
PREMIÈRE PARTIE	
Chapitre I Le pasteur de Nattavaux	2
CHAPITRE II Raymond et la belette	8
CHAPITRE III L'école de M. Thibaut Ragnat	14
CHAPITRE IV État moral et religieux du village	20
CHAPITRE V La cerise royale	26
CHAPITRE VI La révolte	32
CHAPITRE VII Changement de direction	39
CHAPITRE VIII Rapport d'un garde	45
CHAPITRE IX Combats et souffrances	53
CHAPITRE X Qu'en sera-t-il ?	61

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XI	
Une halte de bohémiens	70
CHAPITRE XII	
Première nuit a la rue	76
CHAPITRE XIII	
Topographie locale	83
CHAPITRE XIV	
Une laveuse de pommes de terre	90
CHAPITRE XV	
Un soir de novembre	96
CHAPITRE XVI	
Les propos de Samuel	102
CHAPITRE XVII	
La double croissance	110
CHAPITRE XVIII	
Une correction paternelle	114
CHAPITRE XIX	
Le sous-maitre	121
CHAPITRE XX	
L'installation	128

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE XXI	
Écrasement	136
CHAPITRE XXII	
Le commencement de la fin	143

CHAPITRE XXIII	
L'étranger	150
CHAPITRE XXIV	
Un fait vrai, mais rare	156
CHAPITRE XXV	
L'Hercule et l'Ivrogne	163
CHAPITRE XXVI	
Cinq hommes très différents	170
CHAPITRE XXVII	
La mouche noire	177
CHAPITRE XXVIII	
Nouveau printemps	184
CHAPITRE XXIX	
L'avenir	191

Ajoutez la vertu à votre foi. 2PIERRE I, 5

AVERTISSEMENT

Une nouvelle populaire dont la scène se passe au village, des tableaux champêtres pris dans la vie réelle, pourraient donner au lecteur l'idée fausse qu'il a sous les yeux des portraits d'après nature. Or l'auteur déclare ici, de la manière la plus expresse, qu'il n'a jamais eu l'intention d'en faire de pareils. Si le récit touchait, en passant, à des situations vraies, la faute en serait au mal qui existe dans le monde, et aussi, grâce à Dieu, au bien qu'on rencontre çà et là. L'auteur a créé les personnages de son livre, tracé les caractères et raconté les événements, tels qu'ils se sont présentés à son esprit. Après cette explication, il ne lui reste qu'à demander au souverain Maître des cœurs de bénir ce faible travail.

U. O.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I

LE PASTEUR DE NATTAVAUX



M. Vennes était assis devant une vieille cheminée, dans laquelle on voyait une bûche de chêne, dont deux branches de sapin activaient la lente combustion. Celles-ci donnaient une flamme légère, pétillante, tandis que le tronc dur et noueux produisait une fumée noire, avant de se transformer en brasier tenace d'un rouge ardent. La chambre, du reste, était bonne. Quoique ancienne et passablement négligée, la cure de Nattavaux est peut-être l'une des plus agréables et des plus saines de toute la contrée environnante. Située non loin du temple, dans un endroit sec, elle est entourée d'un petit verger et d'un bon jardin. Dans la cour, une fontaine abondante verse de l'eau fraîche en toute saison.

La fin de l'année n'avait rien de gai pour le pasteur. Vieux garçon de cinquante ans, il habitait la cure avec une sœur plus âgée que lui, et une ancienne domestique. Ce jour-là, le temps disposait à la tristesse. On sentait l'hiver et le froid partout. Un gros vent de montagne descendait sur la plaine en rafales intermittentes, chassant la neige en fine poussière et remplissant la cheminée de ses mugissements. Parfois il ébranlait le toit de la maison et menaçait de casser les plus grosses branches des arbres. Puis, tout à coup, il se taisait. Mais au bout de peu d'instant il recommençait à hurler de plus belle. Pour le cultivateur, c'est alors qu'il fait bon dans les chaudes étables, près de quelque fenêtre où l'on s'occupe à tresser les cordons d'une hotte ; alors aussi qu'on passe la veillée à causer autour du poêle.

M. Vennes lisait une lettre. Quand il eut fini, il la mit dans sa poche, se leva et prit dans une armoire une paire de gros souliers qu'il plaça devant le feu, de manière à ce qu'ils se chauffassent sans se brûler. Il vint ensuite à la fenêtre, regarda voltiger la neige dans les airs, et sourit aux oiseaux qui se régalaient de pain émietté sur la tablette

extérieure. En ce moment, M^{lle} Vennes entra dans la chambre.

— Quel temps, Georges, quel affreux temps pour le dernier jour de l'année! On n'oserait pas mettre un chien à la rue. Je crains que le boucher ne puisse venir; il faudra se passer de viande fraîche demain, car on ne peut envoyer quelqu'un à la ville. — Que veux-tu faire de ces souliers? dit-elle en s'approchant du foyer.

— Il faut que j'aille à Cossy pour le jeune garçon au sujet duquel on m'écrit. Je ne veux pas laisser finir l'année sans avoir essayé de trouver une pension pour cet enfant. À Nattavaux, c'est impossible. J'irai donc à Cossy chez les Perrot: peut-être consentiront-ils à recevoir chez eux le protégé de M^{lle} Ameth.

— Mais tu risques de prendre un gros rhume en t'exposant à une pareille tempête. Cette affaire ne peut-elle se renvoyer de quelques jours?

— À toute rigueur, oui: mais demain je ne puis aller à Cossy; et lundi il y aura peut-être un pied de neige. Non, les renvois ne valent rien quand on peut rendre service: il vaut mieux aller tout de suite.

Ayant dit cela, M. Vennes enfila ses gros souliers, mit des guêtres en drap brun sur le pantalon noir, et, muni d'un bâton solide, il ne tarda pas à quitter la cure.

Cossy, village populeux de la plaine vaudoise, n'était qu'à vingt minutes de Nattavaux et faisait partie de la paroisse de M. Vennes. Le pasteur y prêchait tous les quinze jours. Traversé par une bonne route, Nattavaux possède plusieurs cabarets. C'est un lieu assez fréquenté par les montagnards, à l'époque où ils descendent leurs bois sur les ports des villes riveraines du lac. Le chemin qui de Nattavaux conduit à Cossy, est une charmante promenade entre les haies dans lesquelles s'élèvent, de loin en loin, quelques grands arbres: ici, un chêne branchu, à la puissante envergure; là, un mince peuplier dont le sommet flexible se balance au moindre souffle des vents: ailleurs, des saules; des noyers, jeunes encore, à écorce blanche; ou des érables à petite feuille, dont la tige brune est garnie de cannelures sur toute sa longueur. À droite et à gauche sont des prairies. D'une petite colline, la vue s'étend sur une grande partie du Léman. Les villages brillent au loin dans la plaine, et ceux des hauteurs du Jura dessinent les grandes silhouettes grises de leurs clochers. On laisse errer la pensée avec délices, quand on se promène ici le soir d'un beau jour d'été, ou en septembre au clair de la lune. Mais aujourd'hui, M. Georges Vennes doit faire de vigoureux efforts pour y marcher. Le vent de montagne y entasse la neige par les ouvertures de la haie supérieure; en maint endroit elle forme une barricade de quelques pieds d'élévation et de plusieurs mètres de largeur. Le pasteur y

enfonce jusqu'au genou ; après quoi il se secoue et avance de plus belle. De temps en temps il fait lever des merles noirs cachés au plus épais des buissons encore garnis de leurs feuilles d'hiver. Ces pauvres oiseaux ne peuvent sans beaucoup de peine retrouver un nouvel abri, car la tourmente rebrousse leurs plumes, chaque fois qu'ils essayent de couper le vent. Malheur à eux si quelque épervier s'apercevait de leur embarras et de leur détresse.

En arrivant à Cossy, M. Vennes rencontra le syndic Bénédict Fornaz, qui regagnait sa maison et venait d'une séance municipale.

— Eh ! fit-il, je crois vraiment que c'est monsieur le pasteur. Monsieur le pasteur n'a point de conscience : se mettre en route par un temps semblable ! Comment se porte monsieur ?

— Bien, je vous remercie, monsieur le syndic. Pensez-vous que je trouverai Samuel Perrot chez lui ?

— Oui, nous sommes sortis de l'auberge ensemble il y a un instant. Nous avons fait quelques ventes et confirmé Samuel comme garde-champêtre. Monsieur va chez lui ?

— Oui.

— Si vous veniez d'abord prendre un verre d'eau chaude à la maison ? cela vous aiderait à brasser la neige encore une fois.

— Merci, j'ai dîné il y peu de temps.

— Eh bien, une tasse de café à l'eau ?

— Non ; j'accepterai un autre jour : je suis un peu pressé. Ma sœur serait inquiète si je restais longtemps absent. Au revoir, monsieur le syndic.

En cet instant, une rafale impétueuse enleva le chapeau du pasteur et le fit tourbillonner plusieurs fois dans la neige, avant que son maître l'eût ressaisi. Au lieu de venir en aide au ministre, le syndic ne put s'empêcher de rire en le voyant courir après son couvre-chef, soit que le paysan ne fût pas doué de grande bonté naturelle, soit que l'esprit moqueur habitât volontiers sa tête carrée, couverte de cheveux roux, longs et bien fournis.

Samuel Perrot balayait la neige devant sa porte. C'était un homme d'environ quarante-cinq ans, trapu, brun de visage, les épaules larges, l'air vif et hardi.

— Diantre soit fait de la neige ! disait-il tout seul, en voyant que les tourbillons la rejetaient incessamment contre sa maison. Plus on en ôte, plus il en revient ! Ah ! votre serviteur, monsieur. Comme va-t-il ? Vous avez bon courage pour tracer le chemin par ce temps-là. Je suis sûr que personne n'a passé avant vous ?

— Non, personne.

— Il faudra pourtant bien que la route soit ouverte demain matin.

Entrez vite vous chauffer. Voulez-vous que je frotte un peu vos guêtres avec mon balai ?

— Oui, s'il est propre.

— Il est tout neuf ; je viens seulement de l'emmancher. Ce diastre de vent est de bien mauvaise humeur aujourd'hui.

En disant cela, Samuel Perrot se mit à brosser les guêtres neigeuses du pasteur ; après quoi, frappant des talons sur le seuil, M. Vennes entra dans la cuisine. Cette pièce de l'appartement était chaude, claire et propre. Un poêle placé au milieu répandait une agréable chaleur. Par une fenêtre au midi, la lumière entrait sans obstacle, et l'on voyait partout les traces d'une main soigneuse et habile. Assise près de la fenêtre, Louise Perrot travaillait à l'aiguille. Elle avait quelques années de moins que son mari ; c'était une personne d'une piété ferme, éclairée, sans phraséologie religieuse, d'autres diraient sans le *jargon* de cette première époque du réveil. Brune, d'un extérieur gracieux et digne en même temps, la voix sympathique et un peu vibrante quand elle s'animait, Louise Perrot avait su gagner l'estime générale dans la commune. Son mari, très brave homme d'ailleurs, passait plutôt pour un rustaud. Comme garde-champêtre, il était la terreur des vagabonds et des maraudeurs. Leur position était des plus modestes, mais non voisine de la pauvreté. Grâce à un travail régulier, actif, à des habitudes d'ordre et d'économie, le ménage Perrot avait largement le nécessaire. La maison qu'ils habitaient leur appartenait, ainsi que trois petits morceaux de terrain, sur lesquels ils devaient une somme équivalente au quart de la valeur de ces immeubles. Louise fit asseoir M. Vennes devant le poêle et s'informa de la santé de sa sœur. Comme le syndic, elle lui offrit aussi de l'eau chaude avec du sucre et de l'eau de cerise.

— Merci, merci, mes amis. Je veux vite vous parler d'une chose pour laquelle je désire que vous puissiez m'aider.

— Parbleu, monsieur le pasteur, dit Samuel, si ça ne tient qu'à nous, ce sera bien facile.

Sa femme ne répondit pas, mais se disposa d'autant mieux à écouter M. Vennes.

— Voici donc de quoi il s'agit, reprit ce dernier. Une amie de ma sœur voudrait placer chez de braves gens comme vous, un garçon de douze ans, pour lequel on payerait une pension raisonnable. Il devra fréquenter régulièrement l'école, et travailler à la campagne en été. C'est un enfant très pauvre : en lisant la lettre de cette dame, il m'est venu à la pensée que peut-être il vous conviendrait de le recevoir chez vous et que vous feriez en même temps une bonne action. Dites-moi ce qu'il vous semble de cette proposition, du moins à

première vue : vous pourrez y réfléchir ensuite à loisir. Louise Perrot attendit que son mari prît la parole :

— Oui, monsieur le pasteur, dit Samuel, après un moment de silence ; mais il faut d'abord savoir si ma femme peut s'occuper du gamin, comme on l'entend : je me chargerai bien de le faire travailler avec moi en été, c'est clair : voyons, Louise, que t'en semble-t-il ?

— Comme toi, je suis disposée à m'en occuper. Ce sera pour nous une tâche difficile. Avec le secours de Dieu, nous pouvons essayer. — Le garçon a-t-il été bien élevé ? a-t-il encore ses parents ? lui a-t-on enseigné l'amour de la vérité, la crainte de Dieu ?

— Non, madame Louise : il s'agit, au contraire, de sortir le jeune Raymond Cauche de sa famille, pour le placer dans un milieu complètement différent. S'il vient chez vous, son père et sa mère ignoreront aussi longtemps que possible la demeure de leur fils. M^{lle} Ameth se chargera de leur en donner des nouvelles dans les premiers temps.

— C'est donc un mauvais sujet ? de la mauvaise race ? demanda Perrot.

— Mauvais sujet, non, pas encore : mais il le deviendrait en continuant à vivre où il est. S'il vient ici, vous aurez à l'élever, à le diriger, jusqu'à ce qu'il soit en état de gagner sa vie. Il va sans dire que je vous aiderai de tout mon pouvoir dans cette œuvre chrétienne et de dévouement.

— Sans votre appui, monsieur, dit Louise, nous n'oserions pas même essayer. Avec votre aide, nous recevrons ce jeune garçon pour trois mois, si mon mari est de cet avis.

— Oui, reprit Samuel, je veux bien ; mais il faudrait pourtant connaître les conditions.

— Les voici : On payera quinze francs de France par mois, et on fournira les habits ; c'est-à-dire que nous conviendrons ensemble de ce qui sera nécessaire : vous l'achèterez, madame Louise, et je vous rembourserai l'argent dépensé.

— Trois écus de cinq francs par mois, dit Samuel, c'est peu de chose : un gaillard de cet âge doit manger beaucoup : est-il grand ?

— Je ne le connais pas : il est clair qu'il aura bon appétit, s'il se porte bien ; mais vous ne vous engagez point à lui donner de la viande tous les jours, ni du vin, excepté de temps en temps un demi-verre. Vous faites un peu plus de soupe et de légume : ce qui vous coûtera, c'est le pain.

— Eh bien, monsieur, va comme il est dit : trois écus par mois. Es-tu d'accord, Louise ?

— Oui, et pour trois mois d'essai. On peut l'envoyer dès la semaine prochaine. Monsieur aura la bonté d'avertir le régent.

— Et puis, ajouta Perrot, qu'on ait soin d'envoyer les papiers de sa commune. Notre syndic n'entend pas badinage sur ce chapitre, bien qu'il soit assez coulant sur d'autres points.

— Oui, soyez sans crainte à cet égard. À présent, chers amis, je vous remercie cordialement de vos bonnes intentions pour cet enfant. Comme vous, madame Louise, je demande au Père céleste de mettre sa bénédiction sur notre décision. Sans lui, nous ne pouvons rien ; avec lui, nous pouvons beaucoup quand nous recherchons sa volonté dans le sincère désir de lui plaire. Recevez tous mes vœux de fin d'année. J'espère que demain sera un bon jour pour vous, et que la bénédiction de Dieu reposera sur tout ce que vous entreprendrez.

Le pasteur se leva, serra la main à ses deux paroissiens et reprit le chemin de Nattavaux. Pendant sa visite chez les Perrot, le vent s'était calmé en bonne partie. Le ciel aussi montrait de grands espaces bleus. En s'abaissant à l'horizon vers les montagnes chargées de neige, le soleil envoyait sur notre pays des rayons blanchâtres, qui donnaient aux campagnes une physionomie sereine, quelque chose de silencieux et de calme, comme le dernier sourire d'un jour d'hiver.

CHAPITRE II

RAYMOND ET LA BELETTE



Les premiers jours d'une nouvelle année sont, en général, peu agréables. Pour beaucoup de personnes, ils se présentent avec tout un cortège de soucis, d'embarras, de difficultés. L'avenir est sombre ; un voile pesant le noircit à nos yeux défiants ou découragés. La vie, c'est-à-dire le devoir d'exister, ressemble à un enfantement douloureux. Les fardeaux s'amoncellent, grossis par l'imagination triste et active. Le pauvre pense au pain de sa famille : il aura bien de la peine à se le procurer, car l'hiver règne partout. Le malade se retourne sur sa couche avec angoisse, agité encore par le bruit des fêtes passées. D'innombrables saisies pour dettes ont été lancées entre les mains des juges de paix : tristes étrennes, elles vont dès lors produire leur effet. — Dans les maisons des paysans, comme au reste un peu partout, voici les notes dues pour l'année précédente : compte du médecin, compte de l'apothicaire, compte du maréchal, du charron, du cordonnier, du tailleur, du marchand d'étoffes, de l'épicier, etc. Il faudra payer tout cela : oui, quand on pourra ! Plusieurs de ces notes font le tourment des ménagères. — Au moins si les campagnards avaient aussi des réclamations à faire, des lettres à envoyer, mais point : à qui ? le vin est vendu, le blé aussi, et l'argent parti. Telle est la situation réelle d'un grand nombre. Et pour celui dont la foi sincère en un Dieu Sauveur le pousse à lever les yeux en haut, il semble aussi que l'effort est plus grand, plus difficile. Il faut donc redoubler de vigilance sur soi-même et se fortifier pour les prochains combats avec le monde et le mal.

C'est ce que fit M. Georges Vennes : son âme fut dans un état de prière soutenue durant cette première semaine de l'année. Ses paroissiens étaient nombreux, indifférents, froids. Attachés à la terre, ils n'éprouvaient pas de besoins religieux : l'intérêt personnel dirigeait

presque toutes leurs actions. Quelques-uns se moquaient ouvertement de l'Évangile, et ceux-ci passaient pour les plus instruits, pour les plus intelligents. Ils avaient la grande part d'influence dans les affaires de la commune, bien que leurs propos railleurs ou impies scandalisassent les honnêtes gens. Des personnes pieuses, comme Louise Perrot, étaient de rares exceptions.

Le samedi suivant, c'est-à-dire le 7 janvier 182., M. Vennes reçut à la cure le jardinier de M^{lle} Ameth avec Raymond. Les chemins étaient devenus meilleurs, et le temps clair. Vêtu de misérables guenilles, sans bas et sans cravate, une chemise noire, toute frangée autour du col, le pauvre enfant se présentait sous l'aspect le plus piteux. Son conducteur, heureusement, apportait un paquet contenant une espèce de trousseau préparé à la hâte ; mais on n'avait pas eu le temps de l'en vêtir au moment du départ. L'enfant arrivait donc tel qu'on l'avait reçu de ses parents. Petit, maigre, la figure allongée avec les traits fins, les lèvres minces, les yeux profonds et espiègles, les cheveux épais, brun foncé, qui s'en allaient de tous les côtés à l'aventure, le pied habitué à se passer de chaussure, et des dents à fendre en quatre la poire la plus dure, — voilà un portrait assez fidèle de cet étrange garçon.

M. Vennes l'accueillit avec bonté et lui témoigna tout de suite de l'affection. Il renvoya le jardinier, disant qu'il conduirait lui-même Raymond chez les Perrot. — Chemin faisant, il lui parla des gens chez lesquels il allait demeurer, de M^{me} Perrot en particulier, qui était si bonne et serait pour lui comme une mère. Il lui recommanda d'être obéissant, respectueux, attentif et docile à l'école de M. le régent. Dans la maison, il devait rendre tous les services possibles, afin d'épargner de la peine et de la fatigue ; à table, être discret, reconnaissant de ce qu'on lui donnerait, car M. et M^{me} Perrot faisaient un sacrifice en consentant à le recevoir chez eux, etc. Au milieu d'une des paroles les plus insistantes du pasteur, Raymond fit un grand saut de côté et s'écria :

— Eh ! voilà une belette ! regardez, là, derrière ce buisson de *cherpine* (charmille). Ah ! elle est jolie ! c'est une rouge. Attendez ! ne bougez pas : je vais l'appeler.

Raymond se mit alors à imiter, avec ses lèvres, la voix d'une souris des champs. La belette parut bientôt dans le chemin, sautillant le long de la haie, sur la neige, et s'avançant dans la direction de celui qui l'appelait. Elle s'arrêtait pour écouter, se levait sur ses jambes de derrière et tournait la tête du côté d'où venait le bruit. Elle arriva ainsi à quelques pas des deux hommes ; mais M. Vennes ayant fait un mouvement, l'animal gracieux et

léger fut d'un bond dans la haie où il disparut.

— Je vous avais dit de ne pas bouger, dit Raymond assez désappointé de l'aventure : il fallait la laisser venir jusqu'à nous, et vous l'auriez tuée d'un coup de bâton.

— Et pourquoi tuer cette jolie bête, qui ne nous fait pas de mal ?

— Oh ! comme ça, pour la prendre et s'en amuser.

— Qui t'a appris à appeler ainsi les belettes ?

— C'est mon père.

— Sais-tu qui a créé les animaux ?

— Non.

M. Vennes réfléchit un moment avant d'adresser une nouvelle question à l'enfant.

— Dis-moi, Raymond, le soleil qui nous éclaire, penses-tu qu'il se soit fait tout seul ?

— Je n'ai jamais pensé à ça.

— Eh bien, il faut y penser, mon garçon. Crois-tu que quelqu'un ait pu faire le soleil et le placer là-haut, vers les nuages ?

— Ah ! ouah ! pas plus ! un homme peut bien faire une roue de char, mais le soleil, *je t'en siffle !*

— Écoute, Raymond : on t'a appris à mal parler ; il faudra, mon enfant, renoncer à dire le vilain mot que tu viens de prononcer. M^{me} Perrot ne te permettra pas de lui répondre de cette manière, et moi je te demande de ne le faire avec personne : entends-tu ?

— Oui.

— Eh bien, écoute : il y a quelqu'un qui est assez puissant pour avoir fait le soleil, les montagnes, tous les animaux et tous les arbres. C'est lui qui a créé les hommes. Il sait tout et voit tout, et personne ne peut le voir. Il est bon, parfaitement bon et juste. Sais-tu son nom ?

— On dit que c'est le bon Dieu.

— Oui, c'est l'Éternel, qui a fait les cieux et la terre. C'est lui que nous prions quand nous disons : « Notre Père, qui es aux cieux. » Est-ce qu'on ne t'a pas enseigné à prier ?

— Non ; je ne vais pas à l'école ?

— Sais-tu lire couramment ?

— Non ; ma mère m'a appris à ajouter les mots.

— Tu ne sais pas non plus écrire ?

— Je sais faire les lettres, celles de mon nom, *Raymond Cauche*.

— Il faudra donc t'appliquer beaucoup cet hiver, si tu veux pouvoir faire des progrès ; car tu seras le dernier de l'école, mon pauvre ami.

Ils arrivaient au village, Raymond portant son paquet de vêtements suspendu à un échelas sur le dos, et M. Vennes saluant les paroissiens qu'il rencontrait. Louise Perrot était seule à la maison. Elle fut d'abord

effrayée à la vue de l'être à demi-sauvage qu'on lui amenait ; mais, revenant tout de suite au sentiment du devoir qu'elle avait accepté, elle fit un accueil très amical à son pensionnaire : lui demanda s'il avait froid, lui offrit à manger, lui prit la main et l'aurait embrassé, s'il avait eu le visage moins barbouillé.

— Voyons ce qu'il y a dans ton paquet, lui dit-elle. On pourrait commencer par t'arranger un peu mieux, car tu dois avoir froid, dans cette chemise toute débraillée. Comme nous sommes en hiver, ne pensez-vous pas, monsieur le pasteur, que Raymond sera mieux la nuit dans l'écurie que dans le cabinet près du grenier ? En été il aura son lit là-haut, mais pour le moment il n'y serait pas bien.

— Oui, je crois aussi qu'il aura beaucoup plus chaud dans l'écurie : qu'en dis-tu, mon ami ?

— Ah ! ça ne me fait rien : mettez-moi où vous voudrez.

— Il me semble que tu pourrais au moins dire merci à M^{me} Perrot.

— Merci.

— Adieu, mon garçon : tu te souviendras de ce que je t'ai dit, n'est-ce pas ? je reviendrai savoir de tes nouvelles dans quelques jours. — Au revoir, madame Louise. Dieu soit avec vous et avec cet enfant ! Saluez votre mari de ma part.

— Merci, monsieur.

Le pasteur étant parti, la bonne femme conduisit Raymond dans une chambre où elle arrangea les vêtements du petit pensionnaire. Raymond apportait deux habillements d'étoffe grossière, mais propre, et exactement pareils. L'un servirait pour aller à l'école, et l'autre pour les dimanches. Quatre chemises, quatre paires de chaussons et six mouchoirs complétaient le trousseau. Ses souliers étaient bons, et on achèterait une paire de sabots. Raymond dut se décrasser à fond avant de s'habiller plus convenablement. Pendant que sa maîtresse plaçait en ordre les effets dans une armoire, il vint regarder à la fenêtre. Le logis avait pour vue le jardin des Perrot, la boutique d'un cordonnier, quelques autres maisons du village, et un grand rocher qui se dressait au loin dans la montagne. Ils allèrent ensuite à l'écurie : celle-ci touchait à la grange, et la grange communiquait à la cuisine, par une petite porte basse. Il n'était donc pas besoin de passer par la rue pour se rendre dans son lit, ou pour faire une visite à la vache, à la chèvre et au mouton, qui vivaient en bonne amitié dans cet asile de la chaleur. Un cadre en sapin, assez élevé pour que le mouton ne pût y grimper, reçut la paille fraîche, sur laquelle on étendit un drap blanc plié en deux, et une couverture.

— Seras-tu bien comme cela ? demanda Louise.

— Pardine, pourquoi pas ? — La vache est-elle à vous ?

— Oui.

— La chèvre et le mouton aussi ?

— Oui ; ton père a-t-il aussi une chèvre ?

— Ah ! ouah ! on n'a rien, chez nous.

— Et, dis-moi ; as-tu des frères et des sœurs ?

— J'ai ma sœur Jeannette, qui a dix ans.

— Va-t-elle à l'école ?

— Ahouah !

— Et que fait-elle ?

— Rien. Au printemps, elle cueille de la dent-de-lion pour la vendre au marché.

— Tu sauras bien faire ton lit tous les matins, n'est-ce pas ?

— Pardine, ce n'est pas difficile.

— Viens goûter maintenant.

Raymond alla chercher un arrosoir d'eau à la fontaine, pendant que Louise préparait le lait et le café ; après quoi elle lui en donna une bonne tasse avec un morceau de pain frais. Comme il le mangeait de grand appétit, Samuel arriva.

— C'est mon mari, dit Louise : Raymond, va le saluer.

— Bonjour, dit le garçon, continuant à se remplir la bouche.

Samuel le regarda un instant sans répondre, sourit en le voyant manger, et finit par lui adresser quelques mots affectueux, bien que d'une voix rude, à laquelle notre petit homme n'eut pas l'air de faire attention.

Quand le maître eut achevé sa tasse de café, il demanda à l'enfant de venir avec lui à la grange, pour voir comment on donnait le fourrage au bétail. Plus tard, il lui fit conduire la vache à la fontaine et rendre divers petits services autour de la maison.

Ce fut de cette manière que Raymond Cauche entra chez les Perrot.

Le lendemain, dans la matinée, il accompagna sa maîtresse à l'église, et dans l'après-midi, il regarda jouer les garçons du village sur la place publique, n'osant pas encore, ou ne voulant pas se mêler à eux dès le premier jour. Quelques-uns lui demandèrent son nom et lui les leurs, mais la connaissance ne fut pas poussée plus loin entre eux. De temps en temps, Raymond partait d'un éclat de rire, lorsque deux gamins en venaient aux coups et se roulaient sur la terre ; mais bientôt il reprenait son air taciturne, réfléchi et concentré. Le soir, il voulut se coucher de bonne heure. Louise Perrot l'accompagna à l'écurie et lui recommanda de faire sa prière avant de se mettre au lit.

— Quelle prière dis-tu ? lui demanda-t-elle.

— Je n'en dis point.

— Mais tu fais bien mal, Raymond.

— Je n'en sais point.

Pauvre enfant ! pensa la pieuse femme : que sont donc son père et sa mère, et comment l'ont-ils élevé jusqu'à présent ?

— Écoute, Raymond : est-ce qu'on ne t'a pas appris « Notre Père ? »

— Non.

— Eh bien, ôte ton bonnet et récite après moi : « Notre Père, qui es aux Cieux. »

L'enfant répéta, demande après demande, la prière du Seigneur.

— Il faudra l'apprendre par cœur demain, n'est-ce pas ? tu pourras bien le faire, afin de prier tout seul.

Au lieu de répondre, Raymond s'assit devant son lit et se mit à sangloter en se cachant la tête dans les mains.

— Qu'as-tu, mon cher enfant ? lui demanda Louise avec une vraie tendresse de mère. Dis-moi tout ce que tu as sur le cœur. Je veux bien t'aimer et avoir soin de toi. Pourquoi pleures-tu ?

— Je veux m'en aller ; je ne veux pas rester ici ; je ne veux pas aller à l'école.

— Écoute-moi, Raymond. Quand tu seras grand, voudrais-tu, comme la vache, ne savoir que manger et boire ? Puisque tes parents et M^{lle} Ameth ont pensé que tu serais mieux placé ici pour t'instruire, il te faut croire, mon cher ami, qu'ils ont de bonnes raisons pour t'envoyer chez nous. Au bout de quelques jours, tu seras tout heureux d'aller à l'école, et si tu veux t'appliquer, tu feras bientôt des progrès. Voyons, embrasse-moi et calme-toi. Dieu te donne une bonne nuit ! Demain, je t'accompagnerai chez monsieur le régent.

CHAPITRE III

L'ÉCOLE DE M. THIBAUT RAGNAT



Le lendemain, comme la cloche du village se faisait entendre à huit heures du matin, Louise Perrot et Raymond sortirent de la maison. Il faisait froid, un de ces temps d'hiver qui vous saisissent dès qu'on met le nez à la rue. Le vent fait du bruit à grande distance sur le lac, et dans

les hauteurs du ciel ; il semble que tout se contracte et prend un air sombre dans la nature. Les corbeaux descendent de leurs hautes roches, attirés à la plaine par quelques débris d'animaux restés dans la campagne. Leur vue est, dit-on, perçante, et leur odorat si subtil, qu'ils reconnaissent à un éloignement prodigieux les émanations de leur pâture.

Raymond suivait tristement sa maîtresse, portant une ardoise sous le bras gauche, et dans la main droite un abécédaire à grandes majuscules sur le premier feuillet. Comme ils franchissaient le seuil de la maison communale, ils furent rejoints par le régent, qui, ayant sonné la cloche, allait faire son entrée en classe. C'était un homme d'environ cinquante ans, le ventre gros, les bras démesurément longs, le visage rouge avec des traits exprimant tantôt une contraction générale, tantôt une sorte de gaieté cynique, accentuée par une forêt de cheveux roux tirant sur le fauve, à demi cachés sous une grosse casquette de peluche noire. Sa mâchoire très avancée et la bouche fendue en remontant, le faisaient ressembler de profil à un gros mouton stupide et têtu. Ce rustique pédagogue était capable de beaucoup de choses. À l'église, il chantait les psaumes d'une voix si forte que chacun tremblait. On eût dit qu'il s'agissait, non d'exprimer un cantique de louange, mais de bramer le plus haut possible, dans un accent dur et criard. Aussi n'entendait-on guère que la voix du régent dans le temple, tellement elle dominait toutes les autres. Si Thibaut

Ragnat avait la poitrine solide, son gosier ne l'était pas moins : deux, trois bouteilles de vin pouvaient y passer du même jour, soit entre les deux écoles, soit dans la soirée. Enfin, même pour cette époque reculée, l'instituteur en question était d'une grande ignorance.

— Bonjour, monsieur le régent, dit Louise, de sa voix affectueuse, je vous amène mon petit pensionnaire. J'espère que Raymond ne vous donnera pas trop de peine et qu'il sera docile. Il est bien retardé ; le pauvre enfant a été négligé : vous aurez de la patience avec lui dans les commencements.

— On fera du moins du mieux qu'on pourra, Louise. Et Samuel va bien ?

— Oui, merci ; il fend du bois.

— Allons, entre, garçon ; on verra où il faudra te placer.

Raymond, sans ôter son bonnet, entra dans la salle.

— Quelle espèce d'individu m'amenez-vous là, Louise ? Il a l'air d'être encore au b-a-ba ; ça vient du côté de Fribourg ou de la Savoie ?

— Non, l'enfant est Vaudois, il vient de M. et n'a point été élevé convenablement, mais je le crois bien disposé à vous obéir. Traitez-le avec douceur et amitié, vous verrez que tout ira bien. Sans doute, il est très ignorant, puisque c'est la première fois qu'il vient à l'école. Je vous le recommande.

— Oui, cela suffit. Bonjour, Louise.

Au moment où le régent fit son entrée dans la salle, cinquante voix d'enfants répétaient sur tous les tons des réponses du catéchisme, des versets de psaumes, des épellations de mots ou de simples lettres de l'alphabet, au milieu d'un bruit considérable de sabots, d'éternuements et de toux. La flamme du poêle de fer montait dans le tuyau en tôle et s'y laissait voir dans les endroits dessoudés ou disjoints ; à sa manière aussi, elle menait grand bruit. Il faisait déjà une chaleur considérable dans ce local ; l'haleine de tous ces enfants ternissait les vitres des fenêtres et de là descendait en gouttelettes sur les chassis qui en étaient mouillés. Immobile et silencieux, Raymond se tenait à l'écart, attendant qu'on lui indiquât sa place.

— Tu t'appelles, comment ? lui demanda le maître.

— Raymond Cauche.

— Eh bien, Raymond Cauche, viens te mettre ici, tiens, là, au bout de ce banc. Quel âge as-tu ?

— Douze ans et demi.

— On répond : douze ans et demi, *monsieur*.

— Oui, monsieur.

— Attention à la prière ! continua le régent. Charles Fornaz, dis Notre Père.

Tous se levèrent, le garçon interpellé récita précipitamment l'oraison dominicale, après quoi les écoliers se rassirent.

M. Thibaut Ragnat employa une heure à la récitation des devoirs de ses élèves ; une autre heure fut destinée à écrire et à corriger un thème qu'il dictait en se promenant d'un bout de la salle à l'autre. De temps en temps, il regardait ce qui se passait à la rue, essuyant une vitre avec la manche de son habit, et criant ses phrases d'une voix retentissante. — Pendant que les *grands* et les *grandes* écrivaient, les *petits* et les *petites* barbouillaient leurs ardoises. Raymond regardait, écoutait, mais ne faisait rien. Cependant il ne perdait pas un mot de la dictée, car il s'agissait d'un oiseau qu'il connaissait parfaitement. M. Ragnat s'interrompit au milieu d'une phrase, pour faire la question suivante à son auditoire général :

— Lequel de vous sait de quoi les geais se nourrissent ?

Pas de réponse.

— Vous ne savez pas ça ? on voit bien que vous n'êtes tous que des ignorants, qui ne faites attention à rien dans la campagne. Vous êtes bons pour aller en maraude, voilà tout.

— Moi, je sais bien ce que les geais mangent, dit Raymond.

— Tu le sais ? eh bien, voyons.

— En été, ils mangent des cerises ; en automne, ils avalent des glands tout entiers, en hiver, ils déterrent ceux qu'ils ont cachés dans des trous, et ils cherchent aussi des graines, des vers, tout ce qu'ils peuvent trouver sur les chemins et dans la campagne.

— Parfaitement, mon garçon ; c'est comme il est dit dans mon livre.

— Eh bien, vous voyez, vous autres, comme vous êtes bornés et bêtes ; voilà un enfant qui vient on ne sait d'où, et qui est plus instruit qu'aucun de vous.

— Raymond, sais-tu comment les geais crient ?

— Oui, ils ont deux cris, comme ça : *couaih ! couaih !* quand ils sont effrayés ou en colère ; et puis, quand ils s'amuse au printemps, il font comme ça : *fou-hi ! fou-hi ! glou ! glou !*

Toute l'assistance partit d'un éclat de rire, et le régent, lui aussi, ouvrit sa grande bouche en biais jusqu'aux oreilles. Mais reprenant bientôt son air sérieux, il continua la dictée. Quand il eut fini, pendant que les garçons corrigeaient les thèmes des filles et celles-ci les thèmes des garçons, il s'occupa des petits écoliers, parmi lesquels Raymond était placé, bien qu'il eût presque le double de leur âge et de leur taille.

Lorsque son tour vint et qu'il dut ajouter lettre après lettre à haute voix, les autres enfants se moquèrent de lui, soit en chuchotant de voisin à voisin, soit en souriant sans rien dire. À la fin, n'en pouvant

plus de fatigue, Raymond se mit à bâiller plusieurs fois de suite, comme quelqu'un qui est complètement énérvé. On passa ensuite à l'arithmétique. Le problème à résoudre par les élèves supérieurs était une multiplication de nombres entiers, dont les deux facteurs contenaient chacun six chiffres. Un seul écolier, Charles Fornaz, fils du syndic, en vint à bout. Les autres apportèrent au régent des résultats dont les nombreuses variantes accusaient peu de dispositions naturelles pour le calcul écrit. Cela viendrait assez plus tard, quand il s'agirait de leurs intérêts positifs. — Le maître d'école lui-même, s'il n'avait pas eu un livre où l'opération se trouvait expliquée et imprimée avec tous ses chiffres, n'aurait pu, sans un grand travail et beaucoup de temps, arriver à une solution juste. Pendant la dernière heure, les petits firent ce qu'ils voulurent. Enfin, l'école fut levée et chacun alla dîner.

Raymond revint chez lui comme les autres, moitié marchant au pas, moitié courant. Quelques garçons lui criaient aux oreilles : *couaih ! couaih !* mais cela ne l'empêcha pas de manger de bon appétit, tout en racontant ce qui s'était passé en classe.

Avant de reprendre place au pupitre comme à l'ordinaire, pour l'école de l'après-midi, Thibaut Ragnat vint passer trois quarts d'heure au cabaret. Un compagnon qu'il rencontra dans la rue l'avait engagé à partager une bouteille. Il était rare que le vieux régent refusât une telle invitation. La bouteille bue, il voulut à son tour payer la sienne. C'était naturel, et il est probable que le premier des deux y avait compté en faisant son ouverture. Là, nos buveurs passèrent d'agréables moments : le vin nouveau était bon, le local chauffé ; on y respirait cette pénétrante atmosphère des chambres à boire, que les habitués préfèrent aux plus suaves parfums des fleurs. La pipe, le cigare, la tabatière, les spiritueux, la fumée de l'huile et du suif en constituent les éléments. Ragnat se donna le plaisir de raconter ce qui s'était passé à l'école du matin à propos des geais ; il contrefit lui-même l'oiseau railleur, ce qui amusa royalement son compère. Enfin, l'heure étant là, même dépassée de quelques bonnes minutes, il fallut quitter la table pour sonner la cloche et reprendre ses leçons. Belle manière de se préparer, pour celui auquel était confiée l'éducation de la jeunesse de Cossy ! — En ce temps-là, de pareils faits n'étaient pas excessivement rares, aussi bien à la ville qu'à la campagne. Aujourd'hui, sans doute, le maître d'école qui donnerait un pareil exemple, ne serait pas confirmé dans ses fonctions au bout du temps fixé. — Mais il n'y avait alors aucune disposition de ce genre dans la loi scolaire, et nul autre que le pasteur, dont l'autorité était toute morale, ne s'occupait un peu sérieusement de la conduite du régent.

Il s'agissait, dans l'après-midi de ce jour, de leçons de chant, d'écriture et de lecture. On comprend ce qu'elles devaient être, sous la direction d'un homme à moitié pris de vin. Ragnat s'échauffa beaucoup durant la première : il cria, dit des grossièretés à plusieurs écoliers, et prononça même un jurement impie dans l'excitation où il se trouvait. Cela lui arrivait quelquefois. — Pour l'écriture, il distribua des modèles crasseux dont il se servait depuis vingt ans, et fit des lettres sur les ardoises des petits, sans s'inquiéter de la manière dont elles seraient copiées. Enfin, pendant la leçon de lecture, il s'endormit tranquillement, la tête penchée et la bouche à moitié ouverte d'un côté. À trois heures il se réveilla, fit réciter le symbole des apôtres à la plus grande fille et congédia l'école. Excepté quelques lettres sur son ardoise, Raymond ne fit rien ; mais il écouta avec attention la lecture d'un chapitre de l'histoire des Suisses. Au retour à la maison, il aurait pu en raconter fidèlement les principaux traits.

Louise Perrot lui donna du café tout préparé avec le pain, puis, comme Samuel était en course et qu'elle voulait faire une visite à une personne malade, elle dit à Raymond de rester dans la cuisine jusqu'à son retour.

Tout en mangeant son café, le jeune garçon se laissa entraîner dans une rêverie bien naturelle. Il était seul. Personne à qui parler ; personne avec qui s'amuser. Quoique ses souvenirs de la vie de famille ne fussent pas de nature à le réjouir, ils devinrent tout à coup si vifs, il s'y abandonna avec une telle puissance que, sans réfléchir davantage à ce qu'il faisait, il ouvrit la porte et se mit à courir. Où allait-il ? il ne savait ; mais supposant que le grand chemin le ramènerait chez son père, il le descendait aussi vite que possible, oubliant tout le reste : ses promesses à M. Vennes, la bonté de sa maîtresse, le reste de ses habits, sa place dans la maison, tout enfin. Personne au village n'eut l'idée de lui demander où il allait. On le vit passer rapidement, on le regarda, mais nul ne lui dit : — où vas-tu ? qu'est-il arrivé chez Samuel Perrot ? — Et lorsque, vingt minutes après son départ. Louise entra chez elle, la maison était ouverte, le feu éteint.

Elle se rendit à l'étable ; dans le cabinet du grenier : personne ! Alors seulement la pensée lui vint que Raymond s'était évadé. Elle alla aux informations vers la fontaine :

— Oh ! oui, lui dit une femme, je l'ai vu passer ; mais il y a déjà bien longtemps.

— Et vous ne l'avez pas retenu ? vous ne lui avez rien dit ?

— Non. Je savais *fort* où il allait ! L'idée qu'il se sauvait ne m'est venue qu'après ; j'ai regardé, mais on ne le voyait plus. C'était bien facile à penser qu'il se sauverait : les enfants élevés à l'aventure ne se

plaisent qu'à rôder. — J'en suis bien fâchée pour vous, Louise ; j'aurais dû l'arrêter et le ramener chez vous. Peut-être qu'il reviendra ; voici bientôt la nuit : où irait-il ?

La pauvre Louise était dans une grande angoisse. Que faire ? envoyer vite un homme à la poursuite du fugitif, mais où le trouver ? à ce moment du jour, les gens sont occupés à soigner le bétail, ou pas de retour des bois. En revenant à la maison, elle priait Dieu d'avoir l'œil sur cet enfant et de le protéger. Quand elle eut rallumé le feu, et qu'elle se disposait à sortir de nouveau, Samuel ouvrit la porte, amenant Raymond qu'il tenait à l'attache par une corde passée à la taille et dont le bout était dans sa main.

— Allons, entre, petit vaurien ! dit-il. Ah ! je t'apprendrai à me faire courir dans la neige ! Voyons ! explique-toi maintenant. Qu'as-tu fait ? Que t'a-t-on dit pour que tu aies voulu t'en aller ? Peux-tu croire, Louise, que j'ai rencontré ce compagnon-là, courant comme un forcené, et ne voulant rien me dire ? — Coquin que tu es ! si ça t'arrive encore une fois, tu peux compter de recevoir une giffle comme jamais ton père ne t'en a donné de pareille. Voyons, que je détache cette corde : et ne bouge pas, entends-tu !

— Ne le gronde pas trop, Samuel, dit Louise, il se sera trouvé bien éloigné de ses parents. Nous ne voulons pas le garder par force : s'il n'est pas heureux chez nous, s'il nous fait des chagrins, on le renverra et il en sera le premier puni. — Mais j'ai été dans une grande inquiétude. — Raymond, tu ne te conduiras plus ainsi : tu m'as fait bien du mal, et tu as désobéi à Dieu, mon pauvre enfant.

Samuel faisait sa tournée de garde champêtre. À l'angle d'un chemin, il se trouva nez à nez avec Raymond. Celui-ci sauta dans le champ voisin et se mit à courir en rase campagne. Samuel dut aller assez loin avant de le rejoindre, car le garçon était leste et dégagé. Mais l'homme avait de plus grandes jambes : il le saisit vers une haie épaisse et haute qui barrait le passage à Raymond ; et comme Samuel avait toujours une corde mince dans sa poche, il n'hésita pas à lier son prisonnier pour le ramener au village. Bien que le garde champêtre fût d'un caractère très prompt et très vif, il ne battit pas l'enfant, quelque envie qu'il en eût d'ailleurs. L'habitude qu'il avait de poursuivre les maraudeurs le préserva d'un mouvement de colère que Raymond eût pu payer cher. Maintenant celui-ci était averti, et sans doute qu'à une récidive, les choses ne se passeraient pas en douceur comme aujourd'hui.

CHAPITRE IV

ÉTAT MORAL ET RELIGIEUX DU VILLAGE



Ces quelques semaines s'étaient à peine écoulées depuis son installation chez les Perrot, que Raymond était habitué à sa nouvelle vie. La bonté et l'affection de Louise l'avaient gagné à elle ; et malgré le ton sévère et les airs tranchemontagne de Samuel, le garçon sentait que ce dernier lui voulait du bien. Rempli de défauts tenant à une mauvaise direction dans sa famille et à son propre fonds naturel, Raymond n'était pourtant pas un de ces enfants qui choisissent par goût la perversité. Il commettait beaucoup de fautes ; il mentait. Si la clef était restée au buffet des provisions et que, revenant de l'école, il se trouvât seul dans la maison, il ne craignait pas de voler un morceau de sucre, deux morceaux. Mais le sucre avalé, il se sentait malheureux et devenait d'une tristesse profonde. Louise savait alors ce que cela voulait dire. Elle le questionnait, il répondait d'abord par un mensonge, après quoi, la conscience parlant toujours plus haut dans son âme, il venait tout avouer de lui-même et demander pardon. C'est que les prières de Louise luttaient en secret contre le principe du mal chez l'enfant : le Seigneur exauçait la femme chrétienne. Elle était ainsi l'ange gardien de Raymond, qui déjà commençait à comprendre ce qu'il lui devait et à l'aimer. L'idée de s'évader ne le reprit pas ; au contraire, si son père était venu le chercher pour l'emmener avec lui, le premier mouvement du garçon eût été de se cacher pour se soustraire à un ordre auquel il n'eût obéi qu'en pleurant. Il voyait qu'on vivait d'une vie meilleure chez les Perrot que dans la maison paternelle. Les enfants de cet âge saisissent très vite les différences morales de l'éducation et de leur entourage, si d'ailleurs ils sont heureusement doués, comme c'était le cas pour Raymond.

À l'école, au bout d'un mois il avait fait de remarquables progrès. Il

pouvait lire sans épeler, et son écriture, grosse et difforme encore, montrait cependant déjà des traits vigoureux, accusant du goût naturel, une main qui deviendrait ferme et habile. Mais ce résultat était dû en bonne partie aux Perrot. Le soir, ils le faisaient lire et écrire ; le dimanche, ils lui fournissaient du papier, et Samuel lui traçait un modèle que Raymond cherchait à copier exactement. Les Perrot avaient compris leur devoir à l'égard de cet enfant, ils le remplissaient, chacun des deux dans la mesure de son développement intellectuel, moral et religieux.

Mais si l'écolier étranger se sentait attiré vers ces bons maîtres, il n'éprouvait que répulsion à l'endroit du régent. L'instinct naturel lui disait qu'un tel homme était indigne de la place qu'il occupait. Deux fois déjà, dans un état voisin de l'ivresse, Ragnat s'était laissé aller à des actes de brutale colère envers ses élèves, ou bien, dormant la tête appuyée sur son pupitre, il ronflait comme un ivrogne de cabaret. Livrée alors à elle-même, la classe ne faisait rien ou seulement ce qu'elle voulait. Les garçons se permettaient des niches aux filles, et les plus grandes de celles-ci s'écrivaient des lettres qui passaient de banc en banc. Peut-être même y avait-il déjà une correspondance secrète entre des écoliers des deux sexes. Avec un instituteur tel que Thibaut Ragnat, toute espèce de désordre pouvait se produire autour de lui, sans qu'il le vît. — Raymond l'avait donc jugé promptement et prenait déjà fait et cause contre le maître chaque fois que celui-ci se fâchait ou grondait quelque élève. Raymond le regardait alors avec des yeux terribles, et lui aurait volontiers donné de son sabot dans les jambes, s'il l'avait osé.

Par un contraste singulier (l'enfance en est remplie), notre garçon s'était lié avec les fils de deux familles bien différentes l'une de l'autre pour la position. Les Pascand, voisins des Perrot, avaient huit enfants : six fils et deux filles. C'étaient de pauvres gens, sales, grossiers en paroles, mais très affectueux quand le père et la mère ne se disputaient pas, ou que les garçons ne se battaient pas entre eux. Hors de la maison, ils se soutenaient à outrance du premier au dernier et contre n'importe qui. Les six garçons couchaient dans le même taudis, sur deux vastes lits, parmi des oripeaux de toutes sortes. L'un se couvrait, pour dormir, de l'habit d'uniforme de son grand-père, l'autre attrapait un lambeau de couverture, un troisième, plus petit, était censé avoir droit à une peau de brebis chamoisée, ayant sa laine, et dont on se servait aussi pour tenir la pâte du pain au chaud quand elle levait. Enfin, si le froid devenait intense en décembre et en janvier, on apportait sur les deux lits quelques brasées de regain, sous lequel les petits Pascand, comme de vrais

renards, se cachaient jusqu'au bout du nez. On peut se faire une idée de l'ordre qui régnait dans cette chambre, et de la propreté du plancher sur lequel traînaient à l'ordinaire six paires de sabots crottés. Les deux filles avaient un logement pour elles seules, et c'était dans la chambre du père et de la mère que se tenait en hiver la famille tout entière pour y passer la soirée. On y cuisait les aliments sur un poêle de fer; le père y faisait des corbillons pendant que la mère recousait à grands points les déchirures des habits de ses fils. Ceux-ci mémorisaient à haute voix leur catéchisme ou s'amusaient autour du fourneau. Raymond s'échappait de temps en temps et venait passer une heure chez les Pascand; mais quoique ceux-ci causassent beaucoup et lui fissent bien des questions relatives à ses parents, il leur répondait d'une manière évasive, ou par des monosyllabes dont il n'était pas possible de tirer des inférences bien claires.

— À quoi s'occupe ton père? lui demanda un jour Pascand.

— Hauh! il travaille comme vous, peut-être qu'il fait une corbeille.

— Et ta mère?

— Peut-être qu'elle est bien fatiguée. Si elle a été laver la lessive chez M^{lle} Ameth, elle se sera couchée de bonne heure. Elle est presque toujours enrhumée.

— Qui est cette demoiselle Ameth?

— Comment voulez-vous que je le sache?

— Elle possède une campagne dans votre village?

— C'est comme vous dites.

— A-t-elle un grand train¹?

— Voilà.

— Combien êtes-vous d'enfants?

— Seulement deux.

— Et alors, puisque vous n'êtes que deux, pourquoi ne restes-tu pas chez ton père?

— Parce que.

— Parce que: ça ne veut rien dire.

— Peut-être bien.

— Crois-tu de rester longtemps chez les Perrot?

— Oui.

— Sais-tu combien on leur paie pour ta pension?

— Non.

— Ah! mais, dit la mère Pascand, il faudra faire attention à toi dans le temps des cerises, et ne pas venir chercher Benjamin ou Léon pour les mener en maraude, car Samuel Perrot ne badine pas avec ceux

1 - Ensemble de tâches à faire. Par exemple, au Québec, un fermier qui va traire ses vaches dirait: «Je vais faire le train.»

qu'il trouve sur les cerisiers, pendant le sermon.

— Que leur fait-il ?

— Il les attache avec sa corde et les emmène chez le syndic. Là, il fait son rapport. Les garçons doivent payer l'amende ou aller en prison.

— Hauh ! fit Benjamin, il ne nous prend pas toujours.

— En attendant, mon beau monsieur, reprit la mère, il t'a bien fallu aller siffler trois fois l'été passé dans la chambre à barreaux.

— Eh bien ! on s'y amuse ; je préfère siffler là-bas que de recevoir une *schlaguée*, comme Chariot.

— Faites seulement attention à votre conduite cette année, dit le père ; si Samuel ne vous prend pas, je vous attraperai assez, moi.

Telles étaient quelques-unes des *bonnes paroles* que Raymond entendait chez ses amis Pascand. L'idée de l'œil de Dieu qui voit tout, l'idée de la conscience qui juge du bien et du mal, n'était jamais rappelée à ces pauvres enfants, dans la maison paternelle. Et à l'école, la conduite du régent, comme ses explications de morale, n'étaient guère propres à développer dans un bon sens le caractère des fils Pascand. Il faut que la nature humaine contienne encore des germes bien précieux, pour que les enfants élevés de cette manière ne deviennent pas tous plus tard de véritables coquins. Mais, d'un autre côté, quelle plaie pour la société que celle d'une éducation pareille, lorsque l'ivrognerie du chef de famille, le désordre de la mère, les passions grossières de la jeunesse chez les garçons, la vanité et la coquetterie chez les filles, se donnent carrière et marchent la tête haute dans ces maisons ! Louise Perrot redoutait pour son petit pensionnaire le voisinage des Pascand ; quand on demeure à quelques pas les uns des autres dans un village et qu'on désire conserver la paix autour de soi, il n'est guère possible de s'enfermer dans sa maison. Louise avait soin, du reste, de ne permettre à Raymond que très rarement une visite chez les Pascand.

L'autre famille dans laquelle il se rendait volontiers le dimanche après midi, était celle du syndic. Là, outre le père et la mère, il y avait deux enfants, Charles et sa sœur Suzanne. Le garçon avait quinze ans, la fille onze. Chez les Fornaz, Raymond se sentait plus à l'aise que chez les Pascand ; avec eux, il était gai, amusant, racontait des histoires d'oiseaux et de bêtes sauvages. Cela les divertissait. La mère travaillait entre les heures des sermons, et le soir, pendant que son mari lisait les lois nouvelles ou les arrêtés reçus depuis peu du Petit-Conseil. Le syndic allait aussi volontiers causer dans le village et boire bouteille au cabaret. Cette famille, plutôt dans l'aisance, paraissait avoir une vie meilleure que celle des pauvres Pascand ; mais le fond naturel était le même, savoir l'incrédulité voilée d'indifférence, ou une

religion qui n'était que de la forme, uniquement pour ne pas paraître en désaccord avec le pasteur. Bénédic Fornaz disait amen à tout, lorsque M. Vennes lui parlait des besoins religieux de la commune ; et puis, l'homme de Dieu parti, le syndic ajoutait mentalement, même à haute voix devant ses collègues : — Le pasteur a de bien bonnes intentions ; mais il y a longtemps que le monde est monde : il faut prendre les gens comme ils sont. D'ailleurs, où en serait-on, s'il fallait refuser les permissions de travailler le dimanche ? et la jeunesse me maudirait si je faisais fermer l'auberge et cesser la danse à dix heures du soir. Le règlement est tel, nous le savons, mais, les règlements ! qui donc les observe et qui les fait exécuter ? Ah bah ! pas un syndic n'y tiendrait s'il fallait prendre les choses à la lettre ! Et puis, il faut pourtant que le cabaretier vende son vin, si nous voulons qu'il puisse acheter le nôtre. Il semble au pasteur qu'il n'y a qu'à : s'il était à notre place, il ferait comme nous.

— Peut-être moins bien, s'empressait de dire un municipal. Nous devons comprendre qu'un pasteur ne peut faire autrement que de prêcher : c'est son métier et son devoir, après tout. S'il ne disait rien, s'il approuvait tout, autant vaudrait qu'il n'y en eût point.

— C'est juste, reprenait un troisième : avouez cependant que si ses recommandations étaient mieux suivies, on ne verrait pas tant de scandales parmi nous. La jeunesse se corrompt. Les preuves n'en sont que trop visibles. Pour n'en citer qu'une, voyez comme l'ivrognerie fait des progrès parmi les jeunes gens. Pour moi, j'en suis effrayé, et je me dis que nous devrions prendre des mesures énergiques contre un si grand mal. Monsieur le pasteur a parfaitement raison, syndic, sois-en sûr.

— Je ne te dis pas qu'il ait tort ; mais veux-tu qu'on te nomme inspecteur de police ? Alors, tu iras donner l'ordre de fermer le cabaret à dix heures, et tu renverras aussi les musiciens. Il vous semble que c'est tant facile ! — Voyons, avons-nous fini, qu'on s'en aille : personne ne dit plus rien ? — partons.

Ces légers aperçus peuvent donner une idée de ce qu'était la commune de Cossy en 182.., et de l'esprit général qui y dominait. Avec des variantes en bien, souvent en mal, les familles se ressemblaient plus ou moins, de la première à la dernière. Amour du plaisir chez les jeunes gens, intérêt sordide chez la plupart des hommes dans l'aisance, calcul et tromperie à l'égard du prochain chez plusieurs ; ivrognerie, indifférence générale en matière religieuse : voilà ce qu'un examen attentif et impartial aurait découvert au bout de peu de temps. Disons cependant, pour être juste, que bien des personnes étaient disposées à rendre un service dans l'occasion ; car enfin c'est

un devoir, et l'on ne sait pas ce qui peut arriver: si l'on ne sera pas soi-même bien aise de pouvoir compter sur le prochain dans telle ou telle circonstance difficile.

On le comprend donc sans peine, une femme comme Louise Perrot était une perle rare. À l'époque de notre histoire, elle l'eût été dans beaucoup de villages, mais à Cossy plus que partout ailleurs.

M. Vennes arrivait de temps en temps chez Louise après ses tournées de visites aux malades et aux vieillards: c'était pour lui un instant de rafraîchissement. — Que de misères j'ai vues aujourd'hui! dit-il un jour; voilà ce pauvre vieux Lassaut qui s'en va, sans aucune espérance future. «Quand on est mort, tout est mort, dit-il; il n'y a ni ciel ni enfer.» Et il ajoute: «À la garde de Dieu!» Comprend-on qu'il se fasse des idées aussi fausses! Dieu existant et l'âme d'un homme cessant d'exister!... Et puis, voilà ce malheureux Firte qui s'enivre plus que jamais. Un père de famille! donner à de jeunes enfants un tel exemple, et tourmenter sa femme à ce point-là! Ah! je vous assure, madame Louise, que je suis parfois bien découragé.

— Ne vous laissez pas, monsieur; il faut semer. Le Seigneur n'oubliera ni votre travail ni vos prières. Le grain de l'Évangile lèvera plus tard. — Quand on a rempli son devoir, Dieu ne demande pas de nous davantage. Il fera son œuvre lorsqu'il le jugera à propos.

— Oui, vous avez raison. — Êtes-vous contents de votre petit pensionnaire?

— Mais oui, monsieur. Je crois que Raymond s'est attaché à nous; il nous obéit mieux depuis quelque temps. Je voudrais seulement qu'il ne prît pas en haine le régent, ainsi qu'il le fait maintenant. Veuillez lui en parler dans l'occasion.

— Hélas! voilà encore une autre misère, et une grande! Comment voulez-vous qu'un enfant puisse respecter cet homme? Ce n'est pas possible. Enfin, je lui parlerai. Bonjour, madame Louise. Mes salutations à votre mari.

Ceci se passait peu avant Pâques. On allait faire la *visite* de l'école, après quoi les enfants seraient libres une grande partie de l'été.

CHAPITRE V

LA CERISE ROYALE



Parmi ses camarades à l'école, Raymond n'avait pas tardé à remarquer un garçon plus âgé que lui, dont l'expression lui déplaisait. Il se nommait Jacques Pénuel et demeurait avec sa mère, qui était veuve. Elle n'avait que cet enfant. Leur maison, bâtie à cent pas du village, était bien placée, mais mal soignée ainsi que les terrains environnants. Adonné à l'ivrognerie, le mari de la veuve Pénuel mourut jeune, dans une espèce d'imbécillité, brûlé par le vin et les liqueurs. Au lieu d'élever son fils d'une manière judicieuse, la veuve lui accordait la plupart de ses fantaisies et craignait toujours qu'il ne fût pas assez bien nourri. À l'école, il était rare que Jacques n'eût pas quelque friandise dans sa poche, un morceau de gâteau, du pain au beurre, etc. Il mangeait cela tout seul, sans en rien offrir à ses camarades. Avec son ton parfaitement sûr de lui-même, il se considérait volontiers comme supérieur aux autres, tandis qu'il n'était qu'un garçon ordinaire pour les moyens intellectuels. On le disait *bon enfant*, c'est-à-dire point méchant. Et cependant, il taquinait volontiers ses condisciples. Un cousin riche, son oncle à la mode de Bretagne, le protégeait. Autant Raymond se plaisait avec Charles Fornaz, autant il se sentait peu de goût pour la société de Jacques Pénuel. Celui-ci ne se gênait pas non plus avec Raymond, qu'il traitait assez cavalièrement, comme un intrus, un vagabond ramassé dans la rue. — À moins que les cœurs ne soient changés profondément par une foi véritable au Sauveur, il est rare que ces antipathies naturelles ne se continuent pas dans la vie. Que d'existences elles ont empoisonnées ! que de mauvaises pensées, de jalousies secrètes, de faits déplorables dont elles ont été la première cause ! Ah ! oui, le cœur de l'homme est loin d'être bon naturellement, de cette bonté qui supporte tout, qui excuse tout, qui pardonne tout.

Le printemps vint. Raymond n'avait plus qu'une école d'une heure chaque jour, en sorte qu'il pouvait accompagner Samuel Perrot dans la campagne. Il grandissait et se développait. Son air heureux, son teint frais et uni, ses membres souples, ses mouvements agiles, tout montrait que M. Vennes avait eu une bonne idée en le plaçant chez les Perrot. Au fond, cependant, Raymond n'était pas beaucoup meilleur aujourd'hui que lors de son arrivée, six mois auparavant. Sur un seul point moral il avait fait des progrès : il mentait moins. Quand il tombait encore dans ce péché, il ne pouvait rester longtemps sans l'avouer à sa bonne maîtresse. Louise priait Dieu de lui pardonner ; elle reprenait Raymond et l'engageait à ne lui rien cacher des avertissements de sa conscience. Il lisait couramment, n'écrivait pas trop mal, faisait la multiplication des nombres entiers. Ces petites connaissances acquises étaient dues beaucoup plus au travail particulier de l'enfant dans la maison qu'aux soins du régent.

Son père avait écrit à M. Vennes une lettre impérieuse, presque insolente : il lui disait :

« Monsieur le pasteur,

» Puisque vous vous êtes chargé de placer mon fils Raymond en pension, je tiens à savoir s'il est bien soigné, si on lui donne une bonne nourriture, enfin si l'argent qu'on paie pour lui est bien employé. Je n'entends pas que cet enfant soit négligé. L'année prochaine, il pourra sans doute gagner sa vie, même quelque chose de plus, dont j'aurais assez besoin. Un garçon de 13 à 14 ans, qu'on fait travailler pendant huit mois à la campagne, doit recevoir un salaire. Ayez la complaisance de me répondre à ce sujet, comme sur le reste de ma lettre.

» Votre serviteur,

» JEAN CAUCHE. »

« Vous pouvez dire à Raymond que sa mère est assez malade. »

Le père Cauche ne perdait pas son temps en remerciements inutiles, pour la peine que M. Vennes et les Perrot prenaient de son fils ; on voyait bien, dans cette lettre, qu'il regrettait d'avoir consenti à l'arrangement proposé par la bienfaitrice de Raymond. Dans une telle classe d'hommes, on ne comprend guère la charité du prochain : on voit son propre intérêt, sans s'inquiéter d'autre chose. Au reste, il est possible que la lettre eût été écrite dans un moment de dépit ou de mauvaise humeur.

M. Vennes fit répondre à Cauche que Raymond se portait bien, qu'il profitait des leçons qu'on lui donnait, qu'il était soigné beaucoup mieux que chez ses parents, et que ce serait un grand malheur pour

l'enfant si son père le retirait de chez les Perrot l'année suivante. Que, dans tous les cas, ceux-ci ne consentiraient pas à payer quoi que ce soit pour le garder chez eux. Enfin, si Raymond devait aller voir sa mère, on n'avait qu'à le faire demander.

Cauche ne répondit pas. — On était alors à la saison des premières cerises mûres. Dans les villages, les jeunes garçons connaissent tous les arbres dont les fruits précoces tentent leurs instincts maraudeurs. Moins leurs parents en possèdent, plus les enfants ont envie de s'en rassasier. Les moineaux, les loriots, les merles ne s'en font pas faute. On a beau mettre des épouvantails au sommet des cerisiers, la gent emplumée, au bout d'un quart d'heure d'examen fait à une distance raisonnable, fond de nouveau, l'aile basse, sur le fruit tant convoité. Les fagots d'épines placés la pointe en bas autour du tronc, n'empêchent pas non plus les petits voleurs de grimper à l'assaut de la forteresse. Redans et palis, tout est inutile. Et s'il n'est absolument pas possible de les franchir ou de les détourner, eh bien ! avec un long crochet, on fait descendre les branches, au risque de les écuïsser, d'en rompre les plus beaux rameaux, et, dans tous les cas, de se comporter comme des sauvages.

Un dimanche du mois de juin, Thibaut Ragnat venait de faire le service liturgique appelé *la prière*. C'était l'après-midi. Les enfants sortaient de la salle d'école. Benjamin et Léon Pascand appelèrent Raymond à l'écart.

— Où vas-tu ? lui demanda Benjamin.

— Chez nous.

— Allons faire un tour jusqu'à notre plantage ; nous reviendrons dans un moment. Viens, nous ne resterons qu'un quart d'heure : on va voir si le chanvre est levé.

Raymond suivit ses deux compagnons. Le plantage du père Pascand était situé dans un pré humide, fermé en bonne partie par une bordure d'aunes qui croissaient le long d'un fossé d'écoulement. Dans les années chaudes, les choux et le chanvre y venaient magnifiques. — De l'autre côté des aunes, un terrain plus élevé, naturellement plus sain, nourrissait quelques beaux arbres fruitiers. Il y avait, entre autres, un cerisier hâtif, chargé de fruits cette année-là. C'était la cerise royale, qui mûrit inégalement, par grappes nombreuses et serrées. Bien mûre, elle est d'un rouge brun ; excellente et juteuse, elle tient légèrement de la griotte.

— Tu ne sais pas, dit Benjamin à Raymond, ce qu'il y a de l'autre côté de ces *vernes* ?

— Non.

— Viens voir.

Sans plus s'inquiéter du chanvre levé ou non, les trois garçons traversèrent le taillis des aunes et se trouvèrent ainsi dans le pré du cerisier, appartenant à David Pénuel, l'oncle-cousin de Jacques. Pareilles à des grappes de corail, les cerises brillaient au soleil, entre les feuilles vertes, qui les conservaient dans toute leur fraîcheur virgine. Aucune main hardie ne s'était encore permis de les toucher, pas même celle de Jacques Pénuel. Celui-ci, du reste, en avait à foison dans le verger de sa mère. Un semblant de fagot d'épines essayait de préserver la tige de l'arbre, à la naissance des premières branches.

Benjamin Pascand n'était pas fils de son père pour rien. En quelques sauts il fut au pied de l'arbre. Léon le suivit, et lorsque Raymond y arriva le dernier, Benjamin escaladait déjà la première enfourchure. Les deux restés en bas levaient les yeux vers le ciel souriant des cerises qui commencèrent bientôt à pleuvoir sur le gazon, par gros mouchets à moitié mûrs.

Mais, ô terreur et désastre! à peine les garçons avaient-ils eu le temps d'avalier quelques noyaux, que Samuel Perrot se trouva derrière eux, une forte gaule à la main. Il commença par en appliquer cinq ou six coups sur le dos des deux maraudeurs à sa portée, puis il ordonna au grimpeur de descendre à l'instant. On peut penser que la verge de noisetier fit son office sur les épaules de Benjamin, dès qu'il fut possible à Samuel de les atteindre, pendant que le garçon se laissait glisser en bas de la tige longue et unie. Après cela : — Marchez ! dit Samuel d'une voix de tonnerre ; et si vous faites mine de vous échapper, j'ai là quelque chose avec quoi je saurai vous retenir, ajouta-t-il en montrant sa grande corde. Comment ! vous êtes à peine sortis de la prière que je vous trouve déjà occupés à abîmer un cerisier ! Ah ! je vous apprendrai à vivre !

Les trois garçons revinrent au village, escortés par le terrible garde-champêtre. On peut se représenter leur mine piteuse, et surtout l'air triste et malheureux de Raymond. Rentrer à la maison de cette manière ! un dimanche, jour de bonheur et de repos pour quiconque l'emploie bien ! — Ils rencontrèrent Jacques Pénuel, qui se moqua d'eux et leur fit la nique. Raymond vit aussi son ami Charles Fornaz, qui, en passant, ne put s'empêcher de lui dire : — Oh ! comment ! toi aussi, tu as été avec ces deux vauriens !

Où Samuel conduisait-il ses prisonniers ? Fallait-il les montrer au syndic ? Non, pensa-t-il : pour le moment, c'est assez comme cela.

— Rentre à la maison tout de suite, dit-il à Raymond : je te défends de ressortir pour t'amuser. Quant à vous deux, je vais vous accompagner chez votre père.

Benjamin et Léon eurent les oreilles tirées et entendirent de gros

mots pour toute consolation.

— Pour cette première faute, dit Samuel, je prends sur moi de ne pas faire de rapport au syndic. Je les ai d'ailleurs punis sur la place.

— Vous avez bien fait, répondit Pascand. Il fallait leur en donner *l'allée et la venue*; ces mâtins-là ne nous laisseront point de repos lorsque les raisins seront mûrs.

Cette réponse du père fut suivie d'une nouvelle tirée d'oreilles. Mais à peine Samuel Perrot fut-il parti, que la mère Pascand dit devant ses enfants, que le garde-champêtre était bien hardi de les avoir battus pour quelques poignées de cerises; que, si cela lui arrivait une autre fois, Samuel aurait affaire à elle. — Qu'il batte son polisson de Raymond, si cela lui plaît, mais qu'il essaye seulement de vous retoucher! Vous étiez aussi bien bêtes de ne pas jouer des jambes, dès que vous l'avez aperçu. On dirait que vous ne savez pas courir.

— On n'a pas eu le temps, répliqua le petit Léon. Il s'est trouvé derrière nous avant qu'on l'ait vu.

— Eh bien! il fallait rester un derrière les vernes, pour voir si quelqu'un venait de ce côté-là.

Ô mères! ô vous que Dieu a chargées de l'inestimable honneur de mettre des enfants au monde et de les former à la vertu, au devoir, à l'amour de la vérité! est-il bien possible que l'une de vous ait pu tenir à ses fils coupables un pareil langage! Femme, quand tu seras vieille et infirme, pauvre et malade, tes propres enfants te délaisseront, t'abandonneront. Et, dans l'amertume de ton âme, tu diras: Je l'ai mérité, car je les ai poussés moi-même dans le chemin du vice et du mensonge!

En entrant à la maison, Raymond trouva sa mère adoptive qui lisait auprès de la fenêtre. Il vint à elle bien humilié. Samuel, qui arrivait aussi, donna l'explication nécessaire, après quoi Louise resta seule avec le pauvre garçon. Elle lui demanda de lui tout raconter, ce qu'il fit sans réticences et sans accuser Benjamin plus qu'il ne fallait.

— Tu vois, mon enfant, lui dit-elle, combien tu aurais été plus heureux en écoutant la voix de ta conscience. Ne donne plus jamais la main à ceux qui voudraient t'entraîner au péché. Fuis-les tout de suite. Souviens-toi que ton âme est disposée par elle-même à faire le mal. N'oublie jamais que Dieu te voit. Quand tu seras de nouveau tenté de suivre les mauvais exemples de tes camarades, viens sur-le-champ à la maison. Tu vois si j'ai tort de m'inquiéter quand je te sens avec des enfants mal élevés! me croiras-tu une autre fois?

— Oui, je vous le promets.

— Que Dieu t'entende.

— Veux-tu venir avec moi chez M. David Pénuel? Nous irons lui

faire des excuses.

— Si vous voulez.

Louise Perrot se rendit à l'instant avec Raymond chez le propriétaire. Celui-ci se fâcha d'abord assez vivement, mais quand il sut que Raymond n'avait été ni l'instigateur ni l'auteur du dégât commis, il lui pardonna.

— J'espère, lui dit-il, que cela te servira de leçon et que jamais tu ne te laisseras entraîner à voler des fruits par ce bandit de Benjamin.

— Vous avez bien fait, Louise, de m'avoir amené ce garçon. Dites à Samuel que je le remercie. Pour cette fois, l'affaire n'ira pas plus loin, et dès demain matin je mettrai de nouvelles épines à mon arbre. Ces coquins d'enfants! casser les branches! et encore que les cerises ne sont pas à moitié mûres! Mais ces Pascand ont des estomacs qui digéreraient du fer. — En avez-vous mangé beaucoup?

— Oh! non, répondit Raymond, si j'en ai mangé une vingtaine, c'est tout.

— Eh bien, c'est bon; retourne avec ta maîtresse et suis toujours ses conseils; tu t'en trouveras bien.

— Merci, monsieur.

Samuel ne savait pas que les trois gamins étaient au cerisier. Mais il connaissait parfaitement l'arbre. Cheminant le long des aunes, il eut l'idée de regarder de l'autre côté et s'approcha à grands pas dans l'herbe, sans faire de bruit. Au reste, les gardes-champêtres qui font leur devoir se trompent rarement dans leurs prévisions. Il faudrait que tous fussent aussi actifs et aussi fermes que Samuel Perrot. Malheureusement, beaucoup ne font que suivre les chemins, au lieu d'aller et de venir dans la campagne. Ou bien, ils s'arrêtent à causer avec les passants. Dieu veuille encore qu'au lieu de surveiller les propriétés confiées sous serment à leur garde, ils ne passent pas une bonne partie du dimanche au cabaret!

La leçon fut bonne pour Raymond. De toute l'année il ne retourna en maraude, et ne vint plus passer la soirée chez les Pascand. Le sentiment de sa responsabilité morale, grâce à la bonne influence de Louise Perrot, commençait à se développer en lui et à s'établir fortement dans son âme. Il y restait cependant encore bien des mauvaises racines à extirper.

CHAPITRE VI

LA RÉVOLTE



Depuis l'affaire des cerises, Raymond s'attacha sincèrement à sa maîtresse de pension. Il comprit qu'il avait en elle un appui moral, et, mieux que cela, presque une tendresse de mère. En effet, Louise Perrot aimait cet enfant ; elle était heureuse de le voir se développer et grandir dans la maison, sous sa direction acceptée par le jeune homme. Samuel aussi, tout bourru qu'il était souvent, aimait à le voir sous son toit : il lui demandait maint petit service que le jeune homme s'empressait de rendre. Aux champs Raymond était utile pour beaucoup de choses, même pour causer avec Samuel. Plusieurs fois, ce dernier regretta de n'avoir pu faire autrement que de lui donner sa part des coups de gaule dont Benjamin Pascand aurait dû être seul gratifié. Mais partant du proverbe que « celui qui tient le sac ne vaut pas mieux que celui qui le remplit, » Samuel, au premier moment, avait fait jouer la grosse verge sur le dos de Raymond, comme sur les deux autres.

Pendant le second hiver, M. Vennes apporta une bien triste nouvelle au pauvre enfant. Sa mère était morte. La toux, dont elle souffrait depuis longtemps, dégénéra en une maladie de poitrine qui l'emmena promptement. M^{lle} Ameth la visita souvent, lui apporta elle-même les aliments qui pouvaient lui faire plaisir ou adoucir ses souffrances, et lui parla de l'amour de Jésus pour tous les pécheurs qui viennent à lui. La femme Cauche recommanda ses enfants à M^{lle} Ameth, car elle savait bien que son mari était incapable de les élever convenablement. Elle demandait à Raymond de suivre les conseils de leur bienfaitrice et d'être reconnaissant de ce qu'on faisait pour lui. La petite Jeannette, qui avait onze ans, fut placée dans un asile de jeunes filles. M^{lle} Ameth et une de ses amies s'arrangèrent ensemble pour payer la pension de l'orpheline. Cauche se trouva ainsi débarrassé de sa

famille. Il savait bien que Raymond était en pension dans la paroisse de M. Vennes, mais il avait été convenu qu'il ne chercherait pas à s'enquérir du nom des personnes et qu'il ne viendrait voir son fils qu'au bout de deux ans. Avec un homme de ce caractère, il fallait être prudent. Pour sa fille, maintenant qu'il était veuf, il la donna de grand cœur, sans conditions.

Au premier moment Raymond fut très affligé. Mais l'éloignement, la longueur de l'absence et la légèreté naturelle du jeune âge amortirent bientôt l'expression de sa douleur. Dans le fond du cœur il regrettait vivement sa mère, et cependant il eût plus souffert peut-être encore de voir mourir celle qui lui en tenait lieu depuis plus d'un an.

De tous les écoliers de Thibaut Ragnat, nul n'avait fait en si peu de temps d'aussi notables progrès. Nous en avons déjà indiqué la cause et la source véritable. Et du reste, ce n'est pas ce qu'un enfant apprend de sept à dix ans dans une école de village, qui signifie grand'chose pour son instruction subséquente. Au contraire, pour plusieurs, toutes ces répétitions et mémorisations n'ont fait que les fatiguer et aplatir leurs jeunes facultés. Raymond ne savait rien en arrivant à Cossy; mais il voulut travailler: l'étude lui plut; on l'y encouragea dans la maison, et le vieux Ragnat, voyant qu'il avançait rapidement, lui donna plus de temps qu'à maint autre écolier moins bien doué ou d'un naturel paresseux. Il ne lui épargna pas non plus les gros mots, les soufflets, les *trivougnées*, lorsqu'il était en colère ou se trouvait entre deux vins. Aussi Raymond le haïssait-il cordialement. Charles Fornaz ne l'aimait pas davantage, et Jacques Pénuel le traitait de vieux soulon, chaque fois que Ragnat lui arrachait une poignée de cheveux. — On a peine à comprendre aujourd'hui qu'on laissât subsister un tel état de choses à Cossy. Maintenant, un régent pareil ne resterait pas quinze jours à son poste. Avant 1830, il y demeurait bel et bien, et, à moins de cas excessivement graves, il ne le quittait qu'après quarante années de service. Ragnat était bourgeois de Cossy; son traitement le faisait vivre: le renvoyer de ses fonctions pour cause d'ivrognerie, ce n'eût guère été possible en ce temps-là; et d'ailleurs, sans retraite payée par l'État, il fût tombé à la charge de la commune. La municipalité fermait les yeux, patientait; de temps en temps le boursier faisait une semonce au régent et le menaçait de porter plainte contre lui; mais Thibaut, se sentant fort de la position, promettait tout et ne tenait rien. M. Vennes, seul, faisait ce qu'il pouvait; il visitait l'école, sans avoir jamais pu trouver le régent hors de raison ou endormi. On aurait dit que celui-ci était averti secrètement du jour où le pasteur viendrait faire ses recommandations mensuelles aux écoliers, et qu'il se préparait à le recevoir

dignement. Lorsque M. Vennes avait terminé son allocution, Ragnat prenait la parole :

— Vous avez entendu, mes enfants, disait-il, tout ce que monsieur le pasteur a pris la peine de vous expliquer. Suivez les conseils qu'il vous donne. Chacun de vous, grands et petits, s'en trouvera bien. Levez-vous pour saluer monsieur le pasteur. Votre serviteur, monsieur : que Dieu vous accompagne !

Puis, tête nue et la plume à la main, il faisait quel pas à la rue avec lui :

— Monsieur le régent, comment va Raymond Cauche maintenant ? êtes-vous satisfait de sa conduite, de son attention ?

— Parfaitement satisfait, monsieur le pasteur. C'est un charmant garçon, peut-être mon meilleur écolier après Charles Fornaz. C'est une chose étonnante de voir tout ce qu'il a appris depuis dix-huit mois. Monsieur le pasteur, si on poussait cet enfant aux études, il irait loin. Par hasard, ce que je lui reproche, c'est d'être trop fier. Il se rebifferait bien vite, quand on doit lui administrer une correction. Avec l'âge ça lui passera, comme à tant d'autres. L'important est de corriger la jeunesse, pendant qu'on le peut.

— Oui, monsieur le régent : toutefois, je vous engage à user de beaucoup de douceur avec vos élèves. Tachez de gagner leur affection, et montrez-leur toujours le bon exemple.

— Certainement, monsieur le pasteur a bien raison. Merci de votre bonne visite.

Thibaut Ragnat secouait sa crinière rousse, ouvrait sa grande bouche en biais, pour bâiller ou pour rire, puis venait reprendre sa place au pupitre de la salle d'école. Le bon M. Vennes en était pour ses recommandations, et toutes choses restaient dans le même état.

Avec des éléments pareils, une crise, une forte réaction devait quelque jour se produire. Elle eut lieu dans l'automne de cette année-là, peu après la rentrée des grandes écoles.

Fatigué sans doute par la reprise de ses fonctions, Ragnat éprouvait le besoin de se donner des forces nouvelles. On sait où il allait les chercher. Le vin nouveau étant fort, il ne lui en fallait pas beaucoup pour l'exciter ou le mettre de travers. Un simple demi-pot, disait-il lui-même, était plus chaud à l'estomac que deux bouteilles du vin de l'année précédente.

Donc, une après-midi, comme il avait passé une demi-heure au cabaret avant de sonner la cloche, il était passablement échauffé et criait ses phrases plus haut qu'à l'ordinaire. Par moment il toussait et se plaignait de la chaleur étouffante de la salle. Cela fit sourire Jacques Pénuel, qui même se permit de *toussoter* un peu comme lui,

quoiqu'il ne fût point enrhumé. Ragnat le regarda de travers et continua sa dictée. Assis à côté de Charles Fornaz, Pénuel le poussa du coude, à une nouvelle quinte du régent. Celui-ci vit dès lors que l'écolier se moquait de lui, ce qui fit qu'en passant vers Pénuel, il le souffleta en se servant pour cela du livre relié qu'il tenait à la main. Jacques toussa de nouveau plus fortement, et Charles se mit à rire. Furieux, le régent empoigna leurs têtes et les frappa rudement l'une contre l'autre. Les deux écoliers poussèrent des cris perçants. Ne pouvant plus contenir son indignation, Raymond se leva et d'un air courroucé, il dit à haute voix :

— Est-ce bientôt fini, oui ou non ?

— Qu'est-ce que tu dis, polisson d'étranger ? Vaurien que tu es ! veux-tu que je t'apprenne à vivre ?

— Apprenez-le d'abord vous-même, entendez-vous ? La colère bouillonnait dans le cœur de Raymond, elle l'étouffait. Ragnat lui envoya son livre au visage, mais Raymond baissa la tête, et le volume, passant au travers d'une vitre qu'il brisa, alla tomber à la rue dans la boue.

— Eh ! canaille, rôdeur et vagabond ! s'écria le régent hors de lui-même, attends seulement !

Fondre sur le malheureux écolier, l'arracher de son banc et le frapper à grands coups sur le dos, ce fut l'affaire d'un instant. Mais Raymond se défendait. Lui aussi frappait le maître comme il pouvait. Ainsi, il lui donna dans les jambes deux ou trois coups de pointe de sabot qui causèrent une vive douleur à son oppresseur. Ne se possédant plus, Ragnat coucha par terre l'infortuné, et, posant un pied sur le cou de sa victime, il lui fit sentir le poids de son corps, au risque de le tuer, puis il s'écria :

— Voilà ce qu'on fait aux canailles, aux orgueilleux ! hein !

Toute la classe était dans un tumulte extraordinaire. Les grands garçons criaient au régent les invectives les plus grossières. Les filles pleuraient et voulaient partir. Enfin Ragnat lâcha Raymond, qui se leva péniblement, fit quelques pas avant de retrouver sa respiration, puis, arrachant subitement un de ses sabots, il le lança de toute sa force à la tête du régent. Le talon de bois dur, bien ferré de gros clous, vint frapper l'homme en plein visage et lui mit la bouche tout en sang.

— C'est bien fait ! s'écrièrent Fornaz, Pénuel et tous les Pascand.

En ce moment, la porte de la salle s'ouvrit lentement. M. le pasteur Vennes entra.

Il n'est pas possible de peindre son étonnement, sa douleur à la vue d'un tel spectacle.

Une poussière affreuse dans la salle, la plupart des enfants hors de

leurs places, Raymond, seul, en arrière, avec une joue noire, et le régent, en face, le visage ensanglanté.

— Au nom du ciel ! fit le pasteur, que se passe-t-il donc ici ?

— Le diable emporte seulement votre pensionnaire ! répondit ou balbutia le régent. C'est lui qui est la cause de tout ce malheur.

— Ce n'est pas vrai ! ripostèrent à l'instant une douzaine de garçons, parmi lesquels se distinguait la voix de l'aîné des Pascand, c'est vous qui avez commencé par *croquer* les têtes de Charles et de Jacques. Raymond a bien fait de vous jeter son sabot au visage.

— Monsieur, ajouta Benjamin en son particulier, il est *soûl comme un cochon*.

Les bras en tombaient à M. Vennes. En passant devant la maison d'école, il avait ramassé le livre et le rapportait.

— Mes enfants, dit-il, nous éclaircirons tout ceci un autre moment. Levez-vous. L'école est terminée pour aujourd'hui. Allez-vous-en sans faire de bruit. Toi, Raymond, reste le dernier.

Les écoliers s'empressèrent de quitter la salle. M. Ragnat essayait toujours le sang qui s'échappait de ses lèvres contusionnées, et comme, à dessein ou non, il l'étendait sur son visage, il était vraiment horrible à voir.

— Expliquez-vous, monsieur le régent, dit M. Vennes d'un ton sévère.

Mais cet homme ignoble était incapable de le faire en ce moment. La douleur qu'il éprouvait, sa rage concentrée, d'autre part l'action toujours plus forte du vin sur son cerveau, la honte aussi, il faut l'espérer, lui étaient les idées ou la faculté de les exprimer nettement. Voyant cela, M. Vennes demanda à Raymond ce qui venait d'avoir lieu.

Il le fit avec clarté, sans altérer en rien la vérité, sur les torts des uns et des autres.

— Et vous avez pu, monsieur le régent, vous oublier à ce point-là ! vous avez pu, vous, instituteur de la jeunesse, d'abord boire du vin de façon à vous échauffer comme je vois que vous l'êtes encore ! frapper les têtes de deux écoliers l'une contre l'autre, au risque de les rendre imbéciles pour toujours ! vous avez pu risquer d'étouffer, de tuer, misérable que vous êtes ! un enfant confié à vos soins ! Tout ceci est d'une gravité extrême, et il faut que cela finisse ! N'avez-vous donc pas d'autres moyens de punir ? Je vais de ce pas instruire le syndic de ces déplorables faits. La chose sera portée en municipalité. Toi, Raymond, tu as eu tort de provoquer M. Ragnat, et tu ne devais jamais te permettre de le frapper. Tu as été puni sévèrement par où tu as péché. J'espère que tu t'en souviendras toute ta vie. Va à la maison et

prie M^{me} Perrot de te mettre une compresse d'eau froide avec un peu d'eau-de-vie ou d'arnica, si elle en a, sur tes meurtrissures. Je ne tarderai pas à revenir.

M. Vennes fit sortir l'enfant devant lui, puis, sans saluer le magister, il alla chez le syndic.

Charles et sa sœur avaient déjà tout raconté à leurs parents. Bénédit Fornaz, d'abord très fâché contre les auteurs de ce grand scandale, dit qu'après tout cela serait peut-être bien utile.

— Voyez-vous, monsieur le pasteur (Marie, dit-il à sa femme, prépare *voir* un verre d'eau chaude), voyez-vous, ça ne fera point de mal à Thibaut. De quelque temps il ne pourra ou n'osera retourner au cabaret, et quant à vous autres, ajouta-t-il en regardant son fils, ça vous apprendra à retenir votre langue et à cesser vos mauvaises manières. Vous êtes à l'école pour étudier, non pour contrefaire le régent ou vous moquer de lui. Mon Dieu, monsieur le pasteur, de mon temps j'en ai bien vu d'autres! Une fois nous avons attaché M. Collandry avec des ficelles aux jambes du pupitre, pendant qu'il dormait. En se réveillant, il renversa toute la boutique. Il vous faut prendre un verre d'eau chaude.

— Je vous remercie, je ne prends rien. Faites assembler la municipalité au plus vite, afin que tout cela soit examiné sérieusement; un pareil état de choses doit cesser.

— Sans doute, monsieur le pasteur. Mais que voulez-vous que la municipalité fasse! dans six ans, Thibaut aura sa retraite, et alors il sera remplacé par un jeune régent, qui, je l'espère, vaudra mieux que lui. Jusque-là, il faut prendre patience.

— Mais c'est impossible! ne voyez-vous pas que les enfants ont perdu toute considération pour le maître d'école? et ne désirez-vous pas, vous-même, que votre fils et votre fille reçoivent une meilleure direction?

— Sans doute, monsieur; oui, sans aucun doute. Mais la commune est loin d'être riche. Il faudrait faire de grands sacrifices, ou bien accuser le régent de choses dont, pour ma part,... — prenez donc un verre d'eau chaude, monsieur le pasteur. — Si vous tenez absolument à ce qu'on en parle en municipalité, c'est bien facile. Elle s'assemble de lundi en huit, à une heure du jour.

— J'y viendrai, monsieur le syndic.

— Parfaitement. Cependant, je vous le répète, je ne crois pas que le conseil puisse faire grand'chose, surtout puisqu'il s'agit d'un enfant étranger à la commune. D'ailleurs, d'après ce que vous me dites, et ce que Charles m'a raconté, Thibaut a eu son affaire. Le petit homme est adroit, à ce qu'il paraît. Thibaut doit avoir une drôle de mine!

Tournant ses pouces et riant à moitié, le syndic pressait de nouveau le pasteur de prendre un verre d'eau chaude.

Celui-ci refusa comme les deux précédentes fois ; puis, soupirant en lui-même et tout triste, il quitta le village de Cossy pour revenir à Nattavaux.

CHAPITRE VII

CHANGEMENT DE DIRECTION



Avant le retour de Raymond, Louise Perrot savait déjà, par le babil des enfants à la rue et par les récits des fils Pascand, une bonne partie de ce qui avait eu lieu à l'école. Heureusement Samuel n'était pas à la maison. La bonne Louise attendait avec angoisse et préparait déjà les compresses. Elle pensait que M. Vennes accompagnerait l'enfant. On se souvient que le pasteur était précisément alors chez le syndic. La vue de Raymond, qui marchait la tête de côté et les bras pendants, lui donna une vive émotion. Elle se retint pourtant et ne dit rien de blessant à l'adresse du régent, ni ne fit de reproches au pauvre garçon. Le bas de la joue et une partie du cou étaient noirs par places et écorchés en plus d'un endroit.

— Est-ce que cela te fait bien mal ? lui demandat-elle en attachant un mouchoir sur les linges mouillés.

— Non ; mais j'ai cru un instant que j'allais étouffer : j'ai vu tout bleu dans la chambre d'école.

— Et, dis-moi, as-tu réellement lancé ton sabot à la tête du régent ?

— Oui, sans doute.

— On dit qu'il a le visage tout en sang.

— Ça lui passera : il n'a qu'à se laver.

— Tu as eu bien tort de céder ainsi à la colère. Si tu l'avais frappé à la tempe et que tu l'eusses tué ?

— Eh bien ! il serait mort. — Moi aussi, j'ai risqué de ne pas me relever.

— Oui, mon enfant ; mais tu as été l'agresseur, toi, un écolier vis-à-vis de ton maître.

— Il ne le sera plus.

— Que dis-tu, Raymond ? Il faut savoir pardonner. Souviens-toi que

tu es un élève de M. Ragnat.

— Je ne le suis plus. Il ne me reverra jamais à son école.

— Malheureux enfant, où iras-tu donc ?

— Où vous voudrez, excepté à la sienne.

En ce moment, Samuel arriva d'une de ses tournées.

— Alors, dit-il, d'après ce que j'ai entendu par le village, il paraît qu'il s'est passé de jolies choses à l'école !

— Ne le gronde pas, Samuel ; il est déjà assez puni.

Louise voyait que, pour un rien, son mari se mettrait en colère. Raymond ne disait mot, tenant toujours la tête penchée de côté.

— Raconte-moi la chose telle qu'elle s'est passée, reprit Samuel : les uns disent d'une façon, les autres d'une autre : je veux savoir au juste ce qui en est.

Raymond répéta son récit, mais très lentement et avec assez de peine, dans les mêmes termes qu'en présence de M. Vennes.

— Alors, ton sabot lui a mis le muffle en capilotade ! ma foi, tant mieux !

— Samuel, reprit sa femme, comment peux-tu dire cela !

— Oui, oui, je le dis : à la place de Raymond, je lui aurais lancé l'autre soque au creux de l'estomac, pour lui faire descendre plus vite son vin, à ce monstre-là ! Si je le rencontrais aujourd'hui, j'aurais bien de la peine à ne pas lui donner une étrillée.

Ce propos étrange du garde-champêtre fit rire le garçon, qui ne s'attendait pas à être appuyé de cette manière.

— Ma foi, continua Samuel en donnant essor à son indignation, si j'étais à la place de Raymond, je ne remettrais pas les pieds à l'école de ce brutal.

— Je ne compte pas y retourner, ajouta immédiatement l'enfant.

— Et où veux-tu donc qu'il aille ?

— Je n'en sais rien ; mais, à sa place, du diantre si l'on m'y revoyait !

— Si vous voulez me le permettre, dit Raymond avec assurance, je demanderai à M. Vennes de me faire recevoir à l'école de Nattavaux. Je puis très bien y aller tous les matins et même, dans les grands jours, revenir ici pour le dîner. À l'école de M. Cottard, j'apprendrai au moins quelque chose.

— C'est une idée, fit Samuel. A-t-on jamais vu un régent pareil à ce Thibaut ! Depuis longtemps on aurait dû le renvoyer. Moi, je sais très bien que si j'avais des enfants, je ne les confierais pas à cette bête sauvage.

Raymond regarda de nouveau Louise et lui prit la main.

— Je n'ai pas encore eu le temps de vous remercier de m'avoir arrangé le cou, dit-il, cette eau fraîche me fait du bien. — C'est vous

qui êtes ma mère, à présent. Voulez-vous venir avec moi à la cure ? je puis très bien marcher jusque-là. Nous demanderons à M. Vennes de parler au régent de Nattavaux.

— Pas aujourd'hui, Raymond : demain matin, quand la réflexion sera venue.

— Moi, j'irais tout de suite, dit Samuel. Pas tant de renvois ! je serais décidé tout de suite, comme Raymond.

— Merci de vouloir m'accompagner demain matin, dit ce dernier à Louise. J'ai bien du regret de vous causer tant de soucis et d'embarras.

— La colère, mon cher enfant, est toujours un mauvais conseiller. Tâche de ne plus l'oublier. Elle aveugle, même les plus justes et les meilleurs.

Le lendemain matin, comme Thibaut Ragnat sortait de chez lui pour sonner la cloche, la figure à demi cachée sous un gros mouchoir blanc attaché sur la nuque, il put voir passer Louise Perrot et son pensionnaire, qui prenaient le chemin de Nattavaux. À l'école, il eut soin de noter Raymond absent. Il parla très peu, soit que ses contusions à la lèvre supérieure l'en empêchassent, soit qu'il préférât demeurer le plus possible silencieux.

M. Vennes fut bien étonné en voyant de si bonne heure les deux visiteurs. Il se disposait, au contraire, à venir chercher des nouvelles à Cossy. Louise Perrot exposa le désir de Raymond, et dit que son mari était du même avis que lui ; — qu'après ce qui s'était passé la veille, Raymond refusait positivement de rentrer à l'école de Ragnat, etc.

Avec sa bonté ordinaire, M. Vennes consentit à ce qu'on demandait ; il offrit même à Raymond de venir manger son dîner à la cure, et de se chauffer à la cuisine entre les écoles. Mais il fallait d'abord entendre le régent, M. Cottard. Ce dernier, instituteur de mérite et aussi sobre que son collègue de Cossy l'était peu, consentit à recevoir Raymond à l'essai, pour que le jeune homme ne fût pas privé de moyens d'instruction. Au bout d'un mois d'écoles régulières, M. Cottard verrait s'il devait ou non continuer. Si Raymond était assez bien portant, il pouvait se présenter dès le lendemain. Cette réponse du nouveau maître rendit le jeune homme tout heureux.

Le jour suivant, Raymond fit donc son entrée en classe à Nattavaux, à l'heure où M. Ragnat notait une nouvelle absence en regard du nom de son ancien écolier.

Cette affaire fit assez de bruit à Cossy. Pendant une semaine entière, on ne parla guère d'autre chose au village. En général, Ragnat fut blâmé, et, d'un autre côté, il se trouvait des gens encore assez bornés

ou assez abrutis pour lui donner raison dans le cas actuel. Après tout, disaient ces hommes-là (car on pense bien que toutes les femmes étaient d'un avis contraire), après tout, ce Raymond Cauche est sorti on ne sait d'où. Il a peut-être un père qui vaut moins que Thibaut ; et il aurait dû se souvenir que si les Perrot le gardent chez eux en pension, c'est grâce à l'argent d'une dame qui paie pour lui. Ce n'est qu'un petit orgueilleux, comme tous les enfants des familles assistées.

Au jour fixé pour la séance municipale, le syndic Fornaz fit convoquer ses collègues une heure plus tôt qu'à l'ordinaire, afin de s'entendre entre eux avant l'arrivée du pasteur. Le sujet étant introduit par le président, chacun des membres fut invité à émettre son opinion. Tous convinrent que le régent méritait d'être blâmé pour son ivrognerie et sa brutalité, mais aucun n'osa proposer son renvoi formel et définitif. L'un dit qu'on ne pouvait mettre à la mendicité un homme de cet âge, qui avait encore sa femme. Un autre, que la commune avait déjà bien assez de dépenses urgentes, par exemple, celle de pavés autour des fontaines où le fumier du bétail se perd, pour qu'on allât prendre sur les bras une affaire pareille : qu'avec un nouveau régent, payé plus cher que Thibaut Ragnat, il faudrait des réparations à l'appartement et à la salle d'école ; — que si celui-ci buvait un coup de trop de temps en temps, il avait au moins une bonne écriture et connaissait bien *la chiffre* ; qu'on ne savait pas si son remplaçant vaudrait mieux que lui et n'aurait peut-être pas des défauts encore plus criants. Enfin, qu'une destitution pure et simple était impossible. Il votait donc pour que le boursier fût chargé d'administrer une bonne semonce à Thibaut, ou qu'on priât le pasteur de la faire.

Le syndic interrompt l'orateur pour dire que M. Vennes avait déjà fait la leçon au maître d'école.

— Alors, que voulez-vous de plus ? reprit le municipal. De tout temps les régents ont eu des accès de mauvaise humeur : il faut penser que ce sont des hommes comme nous.

— Sans doute, dit un nouveau membre qui n'avait pas encore pris la parole ; sans doute les régents sont sujets à se mettre en colère : mais ça n'empêche pas que si le nôtre se permettait de *croquer* la tête de mon Jules contre celle d'un autre garçon, et que j'en fusse averti, Thibaut passerait mal son temps avec moi. On peut rendre un enfant idiot, de cette manière, pour le reste de ses jours. Syndic, réfléchis à cela pour ce qui te concerne. Moi, je suis d'avis que, sans faire un éclat, Thibaut soit averti officiellement que s'il ne veut pas se corriger de sa boisson et être plus convenable avec ses écoliers, dans un an nous demanderons sa destitution à l'autorité compétente.

— On peut lui dire cela, fit le syndic : qu'en pensez-vous ?

Comme cette proposition était un ajournement, et que chacun y trouvait plus ou moins son compte, elle fut adoptée à l'unanimité, un peu avant l'arrivée de M. Vennes. Ce dernier trouva donc une situation toute faite : il en fut pour sa peine d'être venu. On le remercia beaucoup de l'intérêt qu'il prenait à l'éducation de la jeunesse ; on le pria de sermonner tant et plus le régent, et on lui dit que celui-ci recevrait une lettre de la municipalité, pour lui donner connaissance de la décision prise à son sujet.

— Monsieur le pasteur, dit le syndic, a eu froid en chemin ; il acceptera bien un verre d'eau chaude.

— Merci, monsieur ; je n'ai besoin de rien.

— Et les Perrot se sont décidés à envoyer leur pensionnaire à l'école de Nattavaux : savez-vous si M. Cottard est content de lui ?

— M. Cottard dit que si cela continue à aller aussi bien que pendant ces dix premiers jours, Raymond Cauche deviendra un excellent écolier.

— Ce garçon a bien du bonheur d'être protégé par des étrangers riches, qui paient pour lui.

— Oui, je crois qu'il le sent.

— On dit, reprit l'orateur municipal, que son père est un terrible homme ?

— Je ne le connais pas.

— Il y en a qui pensent qu'on n'ose pas trop s'y fier ; mais son fils n'en peut pas davantage.

— C'est évident.

— Depuis qu'il ne va plus à l'école ici, les autres enfants sont dociles, à ce que prétend M. Ragnat. Voyez-vous, monsieur le pasteur, l'affaire en question a produit un bon effet. Le régent se corrigera peut-être, et les écoliers seront plus respectueux. Tout de même, ça devait être curieux à voir : on dit que Thibaut était horrible, après avoir reçu le sabot sur le nez.

— En effet, monsieur, c'était bien le plus triste spectacle auquel j'aie jamais assisté dans une salle d'école. Voyez les fruits amers de l'ivrognerie. Ah ! si l'on était convaincu que l'ivrognerie est un grand péché (chacun convient qu'elle est un vice odieux), oui, un grand péché, on ne verrait pas tant de malheureux s'abrutir, se tuer par l'excès du vin, et rendre leurs familles misérables.

— Monsieur le pasteur a bien raison, répondit le syndic : mais pourtant, si vous acceptiez un verre d'eau chaude ?

— Non, encore une fois, bien obligé. Je désire, messieurs, que, plus tard, vous n'ayez pas de regrets de n'avoir pas pris une décision plus énergique. J'ai l'honneur de vous saluer.

Avant que la séance fût levée, le secrétaire rédigea la lettre pour M. Ragnat, dans les termes suivants :

« La municipalité de Cossy, à M. Thibaut Ragnat, régent.

» Monsieur,

» Nous avons appris *avec une vive douleur* les faits déplorables qui se sont produits à l'école, le jeudi 18 novembre courant, entre une et deux heures de l'après-midi.

» Sans vous accuser de tous les torts, la municipalité est cependant convaincue que vous en avez eu de réels. Nous vous prions donc d'être mieux sur vos gardes à l'avenir, vous prévenant que, si de pareilles scènes scandaleuses se renouvelaient d'ici au terme d'une année, nous porterions la question de votre remplacement devant l'autorité compétente.

» Recevez, monsieur le régent, l'assurance de notre considération.

» Pour la municipalité :

» LE SYNDIC.

» LE SECRÉTAIRE. »

Le conseil trouva la lettre bien *motivée*; elle fut signée, puis copiée dans le registre municipal. Après quoi le syndic leva la séance en disant :

— Nous avons fini : *y'est bal et bon d'intié*².

M. Ragnat répondit qu'il remerciait ces messieurs et convenait d'avoir cédé à un mouvement de promptitude regrettable. Il promettait d'avoir égard aux bons avis de la municipalité; du reste, il était charmé que l'auteur principal du trouble à lui reproché, ne fût plus placé sous sa direction, l'école allant au mieux depuis le départ du jeune incorrigible Raymond Cauche.

En attendant, ce dernier se rendait chaque matin à Nattavaux, où il travaillait quatre fois plus qu'à Cossy. M. Cottard en était content et donnait de lui un excellent témoignage. À l'examen qui eut lieu après Pâques, Raymond obtint deux des meilleurs prix. Ainsi tout allait bien de ce côté-là. Louise Perrot s'attachait à lui toujours davantage, et le garde-champêtre disait de sa plus forte voix à qui voulait l'entendre :

— Hein! je ne m'étais pas trompé! Si Raymond le veut, dans quatre ans, il pourra être professeur à Morges ou à Lausanne.

Les paysans — et bien d'autres personnes — se font parfois de si drôles d'idées sur ce que doit être une instruction quelque peu complète!

2 - C'est bel et bon comme cela.

CHAPITRE VIII

RAPPORT D'UN GARDE



Pendant le second hiver passé à l'école de Nattavaux, Raymond prouva un véritable désir d'augmenter ses connaissances et montra de remarquables dispositions pour l'étude. À la cure, où il venait manger le dîner qu'il y déposait chaque matin, il prit des manières convenables, un meilleur ton, un accent plus français. M^{lle} Vennes, qui d'abord avait redouté pour ses nattes de paille, pour son corridor et le foyer de la cuisine, la présence du garçon étranger, avait fini par le prendre en affection. Elle restait souvent à causer avec lui, après avoir donné ses ordres à Marguerite; on voyait qu'elle prenait plaisir aux réponses intelligentes et à l'air franc, mais respectueux toujours, de Raymond. Celui-ci avait bien près de quinze ans et demi; il se fortifiait, grâce à une nourriture simple, abondante, et à la vie saine qu'il avait maintenant. Ces deux bonnes promenades à pied, chaque jour entre les deux villages, lui faisaient un bien merveilleux. Il prenait l'habitude de penser en marchant, lorsqu'il n'observait pas les êtres vivants ou les végétaux dans la campagne. Son teint, frais et uni, avait la pureté de l'adolescence; et sa démarche aisée, rapide, accusait un sang généreux et actif. M^{lle} Vennes remarquait souvent la chevelure, maintenant en ordre et soignée, du grand écolier. Volontiers elle passait ses longs doigts maigres dans ces touffes abondantes et si bien plantées autour du front. Plus d'une fois, elle se donna ce plaisir innocent, soit en causant avec Raymond, soit lorsqu'il se levait et ôtait son bonnet dès qu'elle entrait à la cuisine.

Mais le meilleur progrès de Raymond, durant cette dernière année, ce fut de comprendre quelque chose de ce qu'il devait à Dieu. Les instructions religieuses publiques et particulières qu'il reçut ne germèrent pas parmi les épines, ou ne tombèrent pas toutes au bord

du chemin. Elles trouvèrent un sol bien préparé par une direction sage, affectueuse, et surtout par les prières de Louise Perrot. Celle-ci aimait Raymond comme son propre fils, et lui aussi la considérait comme sa mère. Avec elle, il n'avait pas de secret. Au fond de ce jeune cœur, le désir d'obéir à Dieu s'était établi, indistinctement sans doute, mais d'une manière vraie, solide, on pouvait l'espérer. Abandonné par son père, qui n'était jamais venu le voir, bien qu'on l'eût maintenant reçu de bon cœur, Raymond avait fini par adopter pour ses parents le mari et la femme chez lesquels il demeurait depuis bientôt trois ans. Samuel était toujours aussi rude avec lui, comme au reste avec tous les jeunes gens et presque tout le monde ; cependant, il eût éprouvé un vif chagrin si leur pensionnaire avait dû les quitter. Sous sa grosse écorce, il cachait un cœur beaucoup plus affectueux qu'on n'aurait pu le supposer. Lui, aussi, qu'il le voulût ou non, subissait l'influence chrétienne de sa femme. Malgré son air tranchemontagne et parfois ses gros mots, sa longue corde pour attacher les maraudeurs, Samuel Perrot ne pouvait accepter une injustice envers qui que ce fût, ni même voir brutaliser un animal. Dans ce dernier cas, c'était fort comique de l'entendre invectiver à pleine bouche le manant qui se permettait de bourrer son cheval ou d'appliquer un grand coup de fouet sur le dos d'un bœuf. De temps en temps, Raymond entrait encore chez les Pascand. Benjamin n'était plus là. Sorti de l'école à seize ans, le fils aîné gagnait déjà sa vie et un salaire de quatre louis comme petit valet dans un village de la contrée. Les frères cadets comme les deux filles prendraient aussi, à leur tour, le chemin de la domesticité. Les Pascand avaient du plaisir à voir Raymond, dont ils ne pouvaient plus contester la supériorité d'éducation, d'intelligence et d'instruction sur celle de leurs enfants ; mais ce qui leur plaisait en lui, c'est qu'il était resté simple et affectueux comme autrefois. Les grands airs, en effet, refroidissent vite le cœur et prédisposent aux mauvais jugements sur les personnes qui les prennent avec leurs anciennes connaissances. Le vrai mérite fut toujours allié à une aimable simplicité d'expression et de manières.

Chez le syndic Bénédict Fornaz, Raymond continuait à être bien accueilli. Il y allait plus volontiers le dimanche. Charles avait aussi quitté l'école à Pâques de l'année précédente, comme Benjamin Pascand ; il restait à la maison avec son père. Suzanne avait grandi. C'était une aimable jeune fille, d'un caractère doux et un peu passif, mais susceptible d'un heureux développement. On voyait qu'elle deviendrait très jolie ; elle se mettait peu en avant, tandis que son frère Charles, aussi impétueux qu'elle était tranquille, se plaçait toujours le premier et disait *moi* dix fois en cinq minutes. Un jour, le syndic

demanda à Raymond ce qu'il comptait faire l'année suivante, lorsqu'il aurait terminé son instruction religieuse.

— Je ne le sais pas, répondit-il; mes protecteurs décideront eux-mêmes. Si je pouvais acquérir plus tard assez d'instruction pour devenir instituteur, c'est ce que je préférerais.

— Tu voudrais donc être régent?

— Oui.

— Mais un régent non pas comme M. Ragnat, ajouta Charles; moi, j'aimerais mieux balayer les rues dans une ville, que d'être régent à la façon du nôtre.

— Haulah! après tout, dit le syndic, le nôtre est bel et bon. Les écoliers qui veulent profiter de ses leçons font tout de même des progrès.

— Pas bien grands, objecta Suzanne.

— Oui, les beaux progrès! reprit Charles avec dédain; moi, si j'avais été comme Raymond à Nattavaux, pendant mes deux dernières années d'école, je ne serais pas resté un ignorant. Moi, je dis qu'il fallait renvoyer Thibaut lorsque Raymond lui *écaraffla* la mâchoire avec sa soque. C'était le bon moment. La municipalité n'a pas voulu, le régent ne s'est pas corrigé de son ivrognerie, et la commune l'aura bel et bien encore cinq ans. Moi, je l'aurais cassé tout net.

— *Toi*, lui dit son père, tu feras non pas comme tu voudras, mais comme tu pourras quand tu seras municipal.

Jacques Pénuel, qui n'avait plus à craindre d'être pris par les cheveux sur son ancien banc d'école, était presque devenu un homme, tant il avait grandi et grossi depuis une année. Il est vrai qu'il y prenait peine, mangeant beaucoup, buvant déjà trop de vin et ne travaillant pas assez.

Pendant l'été, Raymond continuait à se rendre à Nattavaux trois jours par semaine, pour une école particulière; les autres jours il travaillait aux champs avec Samuel. Heureuse vie, bon emploi du temps pour un garçon qui, resté dans sa famille, fût devenu peut-être un vagabond, un mauvais sujet. Mais il ne faudrait pas se le représenter sans défaut, malgré l'heureux changement qui s'était opéré en lui. Ce serait bien mal connaître le cœur humain, toujours mauvais au fond et prêt à pousser des racines d'amertume. Tant que le péché habite notre âme, le chrétien le plus affermi, le plus en garde contre le mal, n'est qu'un faible roseau agité par le vent des tentations. Et si celui qui, depuis longtemps, marche dans le chemin étroit de la sanctification doit prendre garde de tomber, qu'en sera-t-il du jeune homme qui vient à peine d'y entrer? Raymond était sujet à de certains emportements de caractère, à des brusqueries subites, à des

manques de patience, pour lesquels Louise Perrot le reprenait assez souvent. Il se défendait d'abord à outrance, mais la réflexion venant ensuite, et le sentiment de ses torts se faisant mieux comprendre, il les avouait sincèrement.

Tel était donc l'état des choses à Cossy, lorsque l'été vint dorer les campagnes. On avait fait l'août, comme dit Lafontaine. D'un côté de la grange, tout était plein de foin nouveau ; de l'autre côté, les gerbes de froment et de seigle montraient leurs épis et le gros de la paille. Les avoines, plus tardives, trouveraient place sur le *bêtandier*, c'est-à-dire sur le plancher supérieur à celui de la grange même. Dans les jardins et les vergers, les prunes sont mûres. Quel plaisir, pour les enfants, d'en cueillir des paniers sur les arbres, et plus encore peut-être de les ramasser sur le gazon, couvertes de cette *fleur* rosée qui tente si fortement l'appétit le plus émoussé ! En août, il y a aussi des poires, et certaines espèces de pommes dont la récolte est bien compromise si les garçons du village viennent à se promener un dimanche après-midi, dans les environs. Les oiseaux ne chantent plus guère : il fait trop chaud pour eux ou trop sec. Ils se tiennent dans le feuillage plus frais des noyers, où cependant on peut entendre quelque matin les notes pures et vibrantes de la fauvette à tête noire. Mais le pinson n'a plus qu'un vieux semblant de ritournelle ; il est énervé ou ne sait plus bien sa leçon. Quand viendra la pluie, il se fera comme un renouvellement de sève et de vie, jusqu'à ce que l'automne jaunisse les feuilles et dise aux oiseaux voyageurs qu'il est temps de partir.

Samuel Perrot avait bien à faire pour surveiller la nouvelle génération de maraudeurs qui n'avait pas manqué de se trouver toute prête au village. On le rencontrait continuellement en course, un peu de tous les côtés. Il y avait les trois derniers numéros des Pascand, et sept ou huit autres, parmi lesquels de grands garçons éhanchés, sur lesquels il fallait avoir l'œil. Plus d'une fois il en attacha quelques-uns avec sa corde. Mais hélas ! corde ou non, garde-champêtre à leurs trousses ou libre carrière devant eux, les mauvais drôles n'en recommençaient pas moins leurs déprédations. Tant il est vrai que le cœur est la source de la vie, en bien comme en mal ! La grande erreur des gens du monde fut toujours de croire à la vertu absolue des institutions humaines et des moyens extérieurs pour changer le mal en bien, tandis qu'on obtient fort peu de chose si les dispositions intérieures demeurent les mêmes.

Quoi qu'il en soit, Samuel Perrot faisait son devoir de garde-champêtre avec une conscience remarquable et une grande activité.

Un dimanche après midi, le troisième dimanche d'août, il se promenait dans le voisinage des bois du Jura. Cossy n'est qu'à une faible

distance de la montagne, je crois l'avoir donné à entendre au commencement de cette histoire. Les gazons, bien trempés par la pluie au commencement du mois, avaient reverdi promptement. Les jeunes esparcettes se hâtaient de pousser une herbe drue et savoureuse que, sur plusieurs points déjà, on coupait depuis quelques jours. Ces regains embaumaient l'air des champs, là où ils attendaient le lendemain pour être ouverts et séchés d'une manière définitive. — Dans un de ces prés artificiels non fauchés et touchant à un chemin public, Samuel se trouva tout à coup en présence d'un âne, qui faisait ici beaucoup plus que celui dont parle le grand fabuliste. Non-seulement le nôtre tondait le pré de la largeur de sa langue, mais il se donnait les airs de choisir les plus belles touffes, avançant ses quatre pieds les uns après les autres dans l'herbe fraîche et ne se faisant nul souci de la fouler. À quelque distance de l'animal, au bord du chemin, se trouvait une charette abandonnée à elle-même, semblait-il. Les brancards reposaient sur la terre. Le dessus du léger charriot était surmonté d'arceaux en bois, recouverts d'une toile clouée derrière et de chaque côté. Le devant seul était libre.

Fort étonné de cette trouvaille, Samuel examina le véhicule, dans lequel on voyait des paquets d'osier blanc, des baguettes de coudrier, de bourdaine, de faux cormier; — des cannes de parapluie, des bâtons neufs, à corbin, ou à poignée grossièrement sculptée; un panier à moitié fait, et, au fond, un gros sac qui lui parut contenir des chiffons à papier. Mais de propriétaire nulle trace. Que faire? Samuel eut un moment l'idée d'atteler l'âne à la charrette et d'amener le tout au village, chez le syndic. Réflexion faite, il se dit qu'il n'avait peut-être pas un tel droit, et que le plus simple était d'attendre l'arrivée du maître du singulier équipage. Il se borna donc à couper court au repas substantiel de l'âne, et à ramener celui-ci vers la charrette, où il l'attacha par la bride. Si le baudet avait su le patois allemand, ou seulement le nôtre, on peut croire que Samuel eût entendu de jolis propos en l'un ou l'autre de ces deux idiomes. Mais ne sachant que braire, il se borna à lancer au loin, du côté de la montagne, des cris étranges que les échos des rochers répétèrent à demi-lieue de l'endroit où ils se produisaient.

— Diantre! fit Samuel, assourdi par tant de bruit, comme tu y vas de tout ton cœur!

En ce moment, un homme sortit du taillis le plus rapproché et cria d'une forte voix:

— Eh bien! Cosako! qu'as-tu donc?

À ces paroles de son maître, l'âne se tut subitement, baissa une de ses longues oreilles et frappa d'un pied de derrière quelques coups

secs sur le bord du chemin.

— Et, reprit l'homme, il paraît que ça ne va pas ? De nouveau, l'âne se remit à braire, mais d'une manière beaucoup plus douce, et comme en signe d'amitié.

— Votre serviteur, dit Samuel au personnage, qui se trouvait maintenant à dix pas de lui. Cet âne est-il à vous ?

— Oui ; pourquoi cette question ?

L'individu qui se permettait d'en adresser une pareille au garde-champêtre, était un homme de quarante-cinq ans environ, de taille ordinaire, large d'épaules, le cou épais, la tête forte, mais peu élevée. Un front carré accusait la force physique, en même temps que l'absence de sentiments très délicats. Des yeux noirs, au regard concentré, brillaient sur cette face des moins gracieuses. Une barbe épaisse, demi longue, cachait le bas du visage et faisait presque le tour du cou. Sous le bras gauche, le maître de Cosako portait un fagot d'osiers verts en séve, cueillis dans quelque endroit humide de la forêt. À l'autre main, il tenait de jeunes frênes, et un assez gros paquet d'une plante herbacée qu'on trouve dans les pentes froides du Jura, parmi les hautes broussailles. C'est une prêles, ou asprêles, dont les tourneurs sur bois et les menuisiers se servaient autrefois pour polir leurs ouvrages, avant que le papier de verre fût inventé. La tige de cette prêles est d'un beau vert, longue de quelques pieds, sans feuilles ni rameaux et de la grosseur d'un tuyau de plume d'oie. La surface est cannelée entre les anneaux : elle sert très bien de lime fine, même sur des corps assez durs.

— Oui, reprit l'homme, pourquoi cette question ?

— Oh ! dit Samuel, qui savait son métier : pour peu de chose. J'ai pensé que votre âne prenait trop de liberté dans ce pré, et je l'ai ramené vers la charrette.

— Mêlez-vous de vos affaires.

— Je m'en mêle bien aussi un peu. Où allez-vous comme ça, si on peut le savoir ?

— Je voyage pour mon plaisir.

— Fort bien : tout le monde ne peut en dire autant. Pour moi, il faut que je travaille.

— Moi aussi, je travaille. Comment se nomme le premier de ces deux villages ?

— Cossy.

— Et l'autre, plus loin ?

— Nattavaux.

— Merci. Je dois aller à Nattavaux encore ce soir.

— Oh ! vous avez le temps : on passe par Cossy. Voulez-vous que je

vous aide à atteler votre bête ?

— Non ; laissez-moi faire seulement.

Ayant dit cela, l'inconnu détacha Cosako, prononça un mot quelconque, et l'âne vint de lui-même se placer dans le brancard.

— Voilà un âne qui comprend son maître, dit Samuel ; on voit qu'il vous connaît bien.

L'homme ne répondit pas. Il mit les osiers, les frênes et les prêles dans la carriole, puis, sortant de sa poche de gilet une courte pipe de terre :

— En route ! dit-il.

L'âne ne se fit pas répéter l'ordre : il partit à l'instant, d'une allure assez rapide, car il était grand, fort, bien nourri. Le propriétaire alluma sa pipe et en tirait d'énormes bouffées de blanche fumée, pendant que Samuel suivait la charrette, un peu en flâneur, mais au fond assez inquiet et livré à toutes sortes de réflexions. Marchant tête baissée, il ne perdait pas de vue son compagnon et ne lui adressait plus la parole. Ce dernier, les mains dans ses poches, assez mal vêtu, cheminait d'un pas ferme et dégagé.

Lorsqu'ils arrivèrent à Cossy, vers les cinq heures du soir, il y avait des groupes assez nombreux d'hommes sur la place publique. Plusieurs se mirent à plaisanter Samuel, en le voyant marcher à côté de l'âne ; mais, avisant le syndic, qui se trouvait là, le garde l'appela :

— Halte, l'ami, dit-il à l'inconnu, en prenant Cosako par la bride. Voilà monsieur le syndic de Cossy, à qui vous allez expliquer pourquoi votre âne mangeait son regain d'esparcette, et en vertu de quel droit vous coupez les osiers et les jeunes frênes dans nos forêts. Ne vous en déplaît, je suis le garde-champêtre de la commune. Avant d'aller coucher à Nattavaux, il faut dire votre nom à ces messieurs, et payer l'amende.

À l'ouïe de ce discours, auquel il ne s'attendait point, l'inconnu lança un regard terrible à Samuel : mais se voyant entouré de cinq ou six hommes, il n'essaya pas de résister.

— C'est bon, dit-il ; oui, c'est bon pour une fois. Un homme averti en vaut deux. Monsieur le syndic, combien dois-je payer pour votre herbe et le reste ?

— Vingt batz, soit trois francs de France, répondit Bénédict Fornaz : c'est pour les pauvres : sans cela on ne vous ferait pas payer l'amende. Mais donnez seulement deux francs : pour cette fois, ce sera bel et bon.

— Pauvres ou riches, ça m'est égal. Voilà quatorze batz, ou une pièce de deux francs, dit-il en prenant l'argent dans une vessie roulée au fond de sa poche. Celui qui m'a joué ce tour le payera. Depuis que

je travaille pour le public, c'est la première fois que je suis accueilli de cette manière dans un village.

— Quel est votre nom ? demanda le syndic en ouvrant un carnet ; nous devons l'inscrire.

— Je m'appelle Jean Cauche, répondit à voix basse l'étranger. Puis, appliquant à l'âne un coup de poing sur les côtes : Allons ! bête brute, marcheras-tu ? dit-il.

— Comment se nomme-t-il ? demanda Samuel, qui n'avait pas entendu.

— Jean Cauche.

CHAPITRE IX

COMBATS ET SOUFFRANCES



Pendant la vie de sa femme, Jean Cauche travaillait à M. comme ouvrier, tantôt de ceci, tantôt de cela. Il savait un peu tout faire ; mais adonné à une passion terrible, celle du cabaret, il y perdait un temps considérable et y dépensait une bonne partie de l'argent qu'il gagnait. Non qu'il s'enivrât à la manière des brutes qui tombent par les chemins : jamais on ne l'avait vu devenir la risée des enfants à la rue, ou faire des folies devant les gens, comme les ivrognes par la bouche desquels le vin parle et qu'il mène où bon lui semble. Cauche pouvait passer trois jours de suite dans une gargote, à fumer et à boire, mais avec une sorte de modération dans l'excès même. Là, il causait très peu, songeait seul, ou jouait aux cartes avec le premier venu. Le soir, il regagnait son logis, ferme sur ses jambes et sachant très bien ce qu'il disait ; se maudissant intérieurement, et cependant prêt à recommencer la même vie le lendemain. — Une femme pieuse, une vraie mère de famille aidée de Dieu, eût ramené un tel homme au sentiment du devoir ; mais ce ne fut pas le cas dans le ménage Cauche. Souvent malade, très souvent abandonnée, n'ayant pas toujours du pain, la mère de Raymond perdit bientôt courage, et n'eut plus aucune influence morale sur son mari. La mort mit fin à cet état de choses déplorable.

Excellent journalier, Cauche eût pu devenir un bon vigneron, un travailleur recherché par les propriétaires de la localité qu'il habitait. Mais il aimait le changement dans la nature de ses occupations ; et ses divers petits talents étaient peut-être aussi une cause de l'absence de suite qu'il mettait dans tout ce qu'il faisait. Quand il avait gagné trois bonnes journées chez un paysan, l'idée lui venait de faire des paniers en osier, et d'envoyer sa femme les vendre. Ou bien, des

cages pour les oiseaux ; — ou bien encore, des cannes en jeunes plants de frênes, de chênes, de genévriers et d'ifs, qu'il coupait dans les bois et façonnait longuement chez lui. Connaissant son adresse, les habitants de M. lui apportaient volontiers toutes sortes d'objets à raccommo-der, en bois ou en métal. De cette manière, Jean Cauche avait pris peu à peu le métier des gens dont on dit qu'ils sont « propres à tout et bons à rien. »

Et cependant, cet homme avait parfois de bonnes et justes pensées. Il se jugeait lui-même sévèrement, lorsqu'il ne se laissait pas emporter à la dérive par le flot sombre des passions ou de la tristesse. Bien dirigé, bien appuyé, entouré d'une affection sympathique et intelligente, Cauche ne serait pas descendu si bas. Au contraire, quand on le connaissait bien, on avait le sentiment qu'il eût suffi d'une heureuse impulsion pour le faire entrer résolument dans un bon et honorable chemin. Outre ses talents pour le travail des mains, il avait beaucoup de moyens naturels et parlait avec une certaine distinction. Il se débattait dans un milieu mauvais, victime d'une nature orgueilleuse et de toute absence de principes en fait d'éducation. Son grand-père avait été dans l'aisance ; son père se conduisit mal : il ne lui laissa que la pauvreté pour tout héritage, après une enfance passée à faire toutes ses volontés.

De tels hommes ne sont pas rares parmi le peuple ; ils y sont incompris ou mal jugés ; les égoïstes en abusent, la plupart du temps ; et ils finissent presque toujours par tomber dans la misère et la dégradation. On se demande avec une redoutable inquiétude, si l'on fait pour eux tout ce qu'on peut, tout ce qu'on doit. Un seul de ces êtres malheureux, ramené au bien, serait pourtant une grande et belle victoire.

Dans le moment dont nous parlons, personne, hélas ! ne vint au secours du père de Raymond. Peu après la mort de sa femme, il passa une semaine entière au cabaret, laissant sa petite Jeannette se tirer d'affaire seule à la maison. M^{lle} Ameth l'ayant placée dans un asile, Cauche, à son tour, se trouva dans le plus complet isolement. N'ayant plus de chez lui, il travaillait chez le premier venu qui le demandait, ne sachant jamais où il se trouverait la semaine suivante. Une année se passa ainsi, pendant laquelle il se fit quelque argent. Mais cela lui donna toujours plus le goût d'une vie nomade. Un jour, il vendit le meilleur de son ménage, même le linge de sa femme, rendit son logement au propriétaire et quitta M. sans dire où il allait. Ce fut alors qu'il acheta l'âne Cosako et la charrette, puis il se mit en voyage avec l'intention d'exercer de lieu en lieu ses petites industries. Depuis six mois il faisait ce nouveau métier, parcourant de nombreux villages où personne ne le connaissait, couchant sous les cerceaux de sa carriole

et se procurant sur le domaine public ce qu'il lui fallait pour exercer sa profession. Il achetait les chiffons à papier, sur la revente desquels il gagnait joliment, d'autant plus qu'il en obtenait souvent en échange de son travail ou de ses produits. Il cacha si bien son projet aux gens du village de M., que ceux-ci n'auraient pu dire ce qu'il était devenu ; car il eut soin de ne point reparaitre dans la contrée. Il se laissa croître la barbe, à une époque où ce n'était pas l'usage dans le pays, se coiffa d'un chapeau baroque, et cela lui donna bien vite, avec tout le reste, la physionomie d'un étranger, d'un bohémien, d'un heimathlose³. Le besoin de revoir son fils se faisant vivement sentir, soit curiosité ou instinct paternel, il fit un assez grand détour par la France et arriva le dimanche en question dans le voisinage de Cossy, où Samuel le prit en contravention, lui et son âne.

Cauche allait s'adresser à M. Vennes, ignorant encore que Raymond avait été placé à Cossy.

Après avoir payé sa légère amende, et donné quelques poussées à Cosako pour le punir d'avoir été la cause indirecte de l'aventure et de l'affront qu'il venait d'endurer, Jean Cauche se dirigea donc du côté de Nattavaux. C'était le soir. Le soleil mourait sur la montagne, d'où il lançait encore à tout le pays un dernier adieu. Les bois et la plaine s'illuminaient de ses rayons ; le lac scintillait, et les Alpes dans toute leur gloire portaient jusqu'au ciel leurs fronts éclatants.

Raymond avait passé l'après-midi à Nattavaux, chez le régent Cottard. Il revenait à Cossy, de ce pas agile que nous connaissons, ne ressemblant guère au petit sauvage qui, trois ans plus tôt, brassait ici la neige avec M. Vennes et simulait le cri des souris pour allécher une belette. En place des haillons dont il était alors vêtu, Raymond portait aujourd'hui un bon habillement de drap, fait avec un ancien manteau de M^{lle} Vennes : un de ces longs manteaux à grand col descendant jusqu'aux genoux, que la bonne demoiselle ne mettait plus et avait offert à Louise Perrot pour son protégé. Le tailleur en tira un habillement complet, qui allait fort bien à Raymond. Un chapeau gris, de feutre grossier, couvrait l'épaisse chevelure du jeune homme ; et de bons souliers propres chaussaient des pieds que plus d'un noble comte ou baron eût enviés pour son propre fils.

À mi-chemin des deux villages, le père et le fils se rencontrèrent sans se reconnaître. Raymond salua le passant, et ôta son chapeau. Cauche, continuant à marcher à côté de l'âne, ne lui accorda pas même un regard. Mais lorsque la charrette fut à quelque distance de

3 - [NdÉ] Mot allemand ? - vagabond suisse ou étranger, probablement des familles sans droit de bourgeoisie ou propriété en Suisse. Possiblement équivalent au concept moderne de « sans-abris ».

Raymond, celui-ci se retourna pour voir encore l'homme et l'équipage ; puis se sentant ému et troublé sans savoir pourquoi, une larme mouilla ses paupières. En ce moment, tout était si doux autour de lui dans la nature, et la vie si pleine, si belle au fond de son cœur ! Dans un élan de son âme vers l'auteur de tous les biens, il pria mentalement pour ce père dont il n'avait aucune nouvelle depuis longtemps et qu'il ne soupçonnait point si près de lui. Il pria aussi pour sa sœur, et se remit joyeusement en marche, sifflant, chantonnant comme un oiseau en liberté.

Lorsqu'il arriva à la maison, il trouva Samuel assis dans la cuisine, la tête appuyée dans les mains et ayant l'air très sérieux. Louise, vers la fenêtre, paraissait avoir pleuré. Raymond vint l'embrasser. Louise passa un bras autour de la taille de son fils adoptif, et le garda contre elle, sans lui parler.

— Qu'est-il arrivé ? demanda-t-il ; vous êtes si tristes !

— Oui, nous sommes tristes, mon cher enfant, dit Louise. Et pourtant, il faut croire que tout ce qui nous arrive est bon et vient de Dieu, quand nous sommes certains qu'il n'y a pas de notre faute.

— Mais sans doute : dites-moi donc ce que vous avez eu.

— Raymond, écoute : tu veux obéir à Dieu avant tout, n'est-ce pas ?

— Oui, ma mère, dit-il en l'embrassant de nouveau.

— Eh bien, prends courage, toi aussi ; ton père est arrivé.

— Mon père ! mon père ! où est-il ? est-il malade, peut-être ?

— Ah ! non, il n'est pas malade, répondit Samuel, sortant de son apathie apparente. Non, il se porte seulement trop bien. Tu as dû le rencontrer en venant ; il est allé à Nattavaux avec...

— Mon Dieu ! s'écria Raymond, serait-ce donc lui !

— Oui, c'est lui, mon pauvre ami, et sa gueuse de charrette, et son gueux d'âne, et son infernale boutique. Ah ! j'ai eu du malheur aujourd'hui.

Louise tenait toujours Raymond serré contre elle ; le pauvre garçon était pâle comme la mort.

— Je te raconterai tout, mon enfant : le mal est peu de chose, puisque ce n'est qu'une petite amende : mais ce qui nous inquiète, c'est de savoir ce que ton père vient faire ici. Comprends-tu ?

Puis, elle raconta tout ce qu'elle savait par son mari, ce dernier complétant les détails de l'aventure que lui seul connaissait à fond. Arrivé à la menace de Cauche contre Samuel, Louise hésita un moment, et finit cependant par la prononcer. Raymond écouta tout dans un profond silence, après quoi il dit :

— Ne vous faites pas trop de peine pour ces paroles de mon père : il sait bien que, comme garde, vous avez fait votre devoir. Après tout,

on lui rendra les deux francs ; j'en ai cinq dans ma bourse ; j'irai les lui porter demain matin. Tranquillisez-vous donc.

— Si seulement, reprit Samuel, j'avais eu l'idée de lui demander son nom avant d'arriver au village ! Alors, je l'aurais amené ici, lui et son âne, et on les aurait reçus. Pardine ! j'aurais remis l'amende au syndic, sans explication. Mais qui pouvait penser que ce fût ton père ? J'avais plutôt la crainte d'avoir amené un malfaiteur ! T'empoisonne seulement pour un âne ! Quel malheur j'ai eu de le trouver dans ce regain ! Je ne sais pas ce qui me poussait à aller de ce côté-là aujourd'hui. Au lieu de prendre le chemin des Vernes, ne faut-il pas que je me trouve là, face à face avec le grison ! Jamais je n'ai pu souffrir les ânes ! car, pour les osiers coupés, ce n'est pas une affaire de conséquence : on peut passer là-dessus. Mais il y a les frênes ! ça, c'est fatal. Pour des *plantons* de n'importe quel arbre, il faut un rapport. Pas de rémission ! Sans l'âne, je ne voyais rien de tout ça. À présent, c'est comme tu dis : on se tordrait le cou qu'on n'y changerait rien. — Voyons, ce n'est pas le tout que de rester là à *jombrer* : il faut aller traire la vache.

Ayant dit cela, Samuel se rendit à l'écurie.

Si Raymond n'avait pas été fortement ému, les singuliers regrets de Samuel lui auraient fait faire de bons rires. Mais il souffrait moralement, et sa mère adoptive aussi. Il laissa tomber le flot de paroles de l'honnête garde-champêtre, sans en suivre même de très près le sens.

— Que ferons-nous ? demanda-t-il à Louise.

— Nous prions Dieu et nous attendrons sa volonté.

— Me conseillez-vous de retourner ce soir à Nattavaux ?

— Non, demain matin : ce sera assez tôt. En ce moment, ton père est encore fâché contre mon mari : il vaut mieux attendre.

Ainsi donc, il y a des pères dont le retour est une sorte de terreur pour les enfants. Mais il en est aussi, grâce à Dieu, qui réjouissent leur famille et sont reçus de tous avec une respectueuse tendresse, avec bonheur, avec amour.

Pendant que les Perrot s'entretenaient avec Raymond, Cauche se dirigeait du côté de la cure. Il avait trouvé une écurie pour son âne ; la charrette restait dehors, sous l'avant-toit d'une maison. À l'ouïe du marteau qui résonnait dans le corridor de l'appartement, et sachant que la domestique était sortie, M^{lle} Vennes ouvrit une fenêtre de l'étage, et, de là, regarda qui heurtait ainsi à la tombée de la nuit. Avant même de questionner le solliciteur intempestif, elle lui dit d'une voix assez haute :

— On ne vient pas chez le pasteur le dimanche, à une heure aussi tardive.

— On vient quand on peut, répondit Cauche.

— Vous devez savoir qu'un pasteur est fatigué, le dimanche au soir, quand il a terminé ses fonctions publiques. Qui êtes-vous et que voulez-vous ?

— Je suis Jean Cauche, le père de Raymond, et je viens parler à M. Vennes.

— Comment ! vous êtes le père de notre cher Raymond ! Je suis bien fâchée de ne l'avoir pas su plus tôt : Je descends, *monsieur* Cauche, pour vous ouvrir.

Cauche sourit d'un air dédaigneux à ce mot de *monsieur* ; et, la porte s'ouvrant, il se disposait à entrer.

— Si vous aviez la complaisance de frotter vos souliers sur le racle-pied, vous m'obligeriez : on a lavé le corridor hier seulement, et les nattes sont neuves.

Le vannier fit grincer la lame de fer cinq ou six fois sous les grosses semelles garnies de clous à pointe de diamant, puis il entra. Il fut introduit dans le cabinet où M. Vennes se reposait. Le pasteur se leva pour saluer l'étranger, dont la barbe inculte et le costume insolite frappaient d'un juste effroi la maîtresse de la maison.

— Je pense, Georges, dit-elle, que le père de Raymond est peut-être bien fatigué, et qu'il a besoin de prendre quelque nourriture. Ne le retiens pas longtemps : je vais lui préparer un verre de vin à la cuisine et une tranche de bœuf. — Vous arrivez sans doute à pied ? dit-elle à Jean.

— Tantôt à pied, mademoiselle, tantôt en voiture : j'ai mon équipage partout avec moi.

M^{lle} Vennes crut qu'il plaisantait :

— Vous aimez à rire, paraît-il : quel équipage avez-vous donc ?

— Mais, j'ai un âne de grande race, et une charrette. Si vous avez des chiffons à vendre, je les achète ; et je raccommode la porcelaine, la terre de pipe, les paniers, etc. Je viens de faire un assez grand tour en France, dans les départements de l'Ain et du Doubs. — Ne vous donnez pas la peine de me préparer à manger, mademoiselle : je vous remercie. Je n'ai pas faim et je mange très peu. Parlons plutôt de Raymond, va-t-il bien ? en êtes-vous content, monsieur le pasteur ?

— Oui, nous pouvons rendre le meilleur témoignage à votre fils. Vous avez su par M^{lle} Ameth qu'il a été difficile à conduire dans les commencements ; mais plus tard la raison est venue, et aujourd'hui, grâce aux soins éclairés et affectueux de la femme qui lui sert de mère, Raymond est peut-être celui de tous mes catéchumènes qui me donne le plus de satisfaction. En outre, c'est un garçon intelligent, dont l'instruction fait honneur au régent de ce village.

— Et puis, ajouta M^{lle} Vennes, c'est un aimable garçon, un bel enfant

de quinze ans et demi.

— Ma foi, monsieur et mademoiselle, ça me fait plaisir d'apprendre ces détails. Je me suis trouvé dans des circonstances difficiles; la mort de ma femme est venue m'écraser, quand j'étais déjà assez à bas; mais les affaires vont mieux maintenant. J'espère que Raymond ne sera pas longtemps encore à la charge de M^{lle} Ameth. Avec moi, il gagnerait déjà bien plus que sa vie.

— Raymond, dit le pasteur, a pris décidément le goût de l'instruction depuis un an; il faudrait l'encourager de ce côté-là, au moins jusqu'à Pâques de l'année prochaine. Alors, nous prendrions une décision au sujet de la carrière pour laquelle il sera propre et qu'il désirera suivre lui-même. M. et M^{me} Perrot exigent peu de lui en fait de travaux corporels, excepté pourtant dans la saison des récoltes.

— Ah! il est chez des Perrot, on ne m'a jamais dit le nom de ces personnes.

— Oui, c'est un ménage sans enfants: M^{me} Perrot est d'une grande bonté pour votre fils. Vraiment une mère ne ferait pas plus pour son propre enfant. Samuel Perrot l'aime aussi beaucoup; il aurait bien de la peine à s'en séparer maintenant. Jamais Raymond n'eût pu être mieux placé que là; le mari et la femme lui sont très attachés, et il les aime comme s'ils étaient ses parents.

— Allons! tant mieux: je m'en vais aller chez ces gens en sortant d'ici. Où demeurent-ils?

— Ils n'habitent pas dans cette commune: ce sont des bourgeois de Cossy, un village à vingt-cinq minutes, du côté de l'occident.

— Ah! ils demeurent à Cossy: c'est un peu tard pour y retourner ce soir, car je suis fatigué, et la nuit tombe. J'irai demain matin.

— Vous n'avez qu'à demander où demeure Samuel Perrot, le garde-champêtre. Le premier enfant venu vous indiquera la maison.

— Ce Perrot est garde-champêtre? Est-ce par hasard un homme de ma taille à peu près, qui a la voix rêche et porte une blouse blanche?

— Précisément. L'avez-vous rencontré?

— Oui. Oui, nous avons cheminé ensemble un certain moment, et même, dit Cauche d'une voix sombre et mordante, nous avons un petit compte à régler. Ah! Raymond est chez cet homme-là! En ce cas, monsieur, si réellement mon fils est en pension chez ce garde-champêtre, je vous donne ma parole d'honneur qu'il n'y restera pas depuis demain matin.

— Mais, mais, Cauche! pourquoi donc? et à quoi pensez-vous en disant cela?

— Je pense à ce qui me regarde, monsieur le pasteur. Quand le moment sera venu, je vous donnerai l'explication nécessaire. Ah!

Raymond est donc placé chez ce Perrot! fort bien. Qui cherche trouve, dit le proverbe. Nous lui rendrons la monnaie de sa pièce, à ce monsieur-là. — J'ai bien l'honneur de vous saluer, monsieur et mademoiselle. Si mademoiselle a des chiffons blancs, je les paie un batz la livre. Il n'y a qu'à les tenir prêts pour demain à neuf heures du matin ; car je n'ai pas l'intention de faire un long séjour dans ce village. Votre serviteur.

CHAPITRE X

QU'EN SERA-T-IL ?



peine Cauche eut-il quitté la cure, que M^{lle} Vennes entra dans une vive inquiétude au sujet de ce qu'elle avait entendu.

— Cet homme est un misérable, Georges, dit-elle : il a eu probablement quelque démêlé avec Perrot et veut s'en

venger.

— Je le crains aussi. Espérons que Dieu déjouera ses desseins. Pour le moment, nous n'avons rien à faire.

— Et si, dès ce soir, on prévenait Louise par une lettre ? Rien de plus facile que d'envoyer un garçon la porter à Cossy.

M. Vennes réfléchit un instant, après quoi il dit :

— Non, il ne faut pas écrire ; mais je vais aller chez les Perrot : l'air est frais, il me fera plutôt du bien. Oui, j'y vais tout de suite.

— Fais au moins bien attention que ce Cauche ne te voie pas. Est-il possible qu'un père pareil ait un fils comme Raymond ! ah, oui ! je lui vendrai mes chiffons ! qu'il y compte seulement !

— Et pourquoi pas, ma chère ? Je t'engage, au contraire, à ne rien faire qui puisse, de notre part, lui être désagréable. — La charité chrétienne exige de nous...

— Oui, oui, tu as raison, Georges : je les lui vendrai, je les lui donnerai : j'ai eu tort de dire cela.

Une demi-heure après, et par une nuit sombre, M. Vennes entra chez les Perrot.

— Monsieur, dit Louise, vous savez que le père de Raymond est arrivé ?

— Oui, je l'ai vu à la cure, et il m'a parlé de vous, Samuel, avec une certaine amertume. Que s'est-il passé de fâcheux ?

— Une chose de rien, monsieur ; un simple rapport pour avoir coupé

quelques petits frênes dans le bois. Il a payé deux francs de France, que Raymond lui rendra demain matin.

M. Vennes se fit expliquer en détail toute l'affaire, d'où il conclut, d'après les paroles de Cauche, que ce dernier ne laisserait pas son fils chez Samuel.

— Il faut vous attendre, mes amis, leur dit-il; il faut tous nous attendre à ce que le père de Raymond veuille l'emmener d'ici et le prendre avec lui.

Raymond vint s'asseoir à côté de sa mère adoptive et passa son bras sous le sien.

— Oh! fit Samuel, aurait-il bien ce front-là?

— Oui, mes amis; et comme il est dans ses droits de père, s'il veut absolument que Raymond le suive, nul de nous ne pourra, ne devra s'y opposer.

— Pourtant, monsieur le pasteur, j'espère qu'il comprendra que cet enfant est aussi à nous.

— Je ne sais pas, madame Louise: légalement, nous n'avons aucun droit; et Raymond étant sous puissance paternelle, son père étant libre de ses actions, il faudra obéir. Qu'en penses-tu, Raymond?

— Je suivrai vos conseils, monsieur, et ceux de ma mère. Mais si mon père a dit que je ne resterais pas un jour de plus ici, je dois m'attendre à partir déjà demain matin.

— Et où iras-tu, pauvre enfant? dit Louise.

— Où il plaira à Dieu. — Quand on m'a amené chez vous il y a trois ans, je me trouvais bien malheureux. Maintenant, s'il faut vous quitter, je serai bien plus malheureux encore. Peut-être Dieu me ramènera-t-il un jour chez vous, quand vous aurez besoin de moi.

— Raymond, dit le pasteur, très ému par cette noble et ferme réponse du jeune homme, Dieu te bénira si tu conserves dans ton âme de tels sentiments. Toutefois, rien n'est décidé encore. Nous prions tous pour que le Seigneur touche le cœur de ton père. Place-toi sous la garde du Très-Haut. Si tu te laisses diriger par lui, tout ira bien.

Il fut convenu que Raymond viendrait à Nattavaux le lendemain de bon matin, afin que son père n'arrivât pas chez Samuel avant d'avoir pu causer avec son fils. Samuel sortit avec M. Vennes et l'accompagna jusqu'à ce qu'ils aperçussent la lumière aux fenêtres de la cure. En revenant seul chez lui par cette nuit noire, le garde-champêtre gesticulait à tout instant de la main droite et se laissait emporter à des paroles incohérentes, comme celles-ci:

— Ah! poison d'âne! va seulement! si jamais je te rattrape! — Qu'est-ce que les gens diront? Samuel Perrot s'est cassé le nez... Un garçon qui était presque à nous... Oh! vilain... que tu es, avec ta barbe

d'épinasseur, tu ne l'as pas encore ! Non, tu ne l'as pas encore ! qu'en feras-tu, bête ? Ah ! oui, tu as bonne façon avec ta charrette et ton chapeau de brigand ! Jamais je n'y tiens ! ça m'étouffe ! je donnerai ma démission. Voilà pourtant vingt-un ans que je suis garde-champêtre assermenté.... assermenté, mon ami ! ce n'est pas un badinage que d'être assermenté ! On jure, là, devant le magistrat, qu'on fera son devoir, comme on veut que Dieu nous assiste à notre dernier jour ! C'est sérieux, ça. Ainsi, mon ami, pour les frênes, pas de rémission !

Il s'arrêtait un moment dans son monologue nocturne, puis il reprenait :

Je devais aller aux Vernes et non à la Melette. Enfin, ce Cauche est un brigand s'il nous reprend Raymond. Ma foi oui, un brigand de père. Et Thibaut ! c'est lui qui va ouvrir sa grande bouche de vieux mouton ! Oui, ris seulement, bête ! oui, va gueuler tes psaumes et après te griser comme un... Ah ! que c'est pourtant triste et pénible, tout ça ! Âne du diable ! un coquin qui se met tout à coup à chanter comme Thibaut pour appeler son maître !...

Samuel, en entendant marcher devant lui, cessa de parler.

— Bonsoir ! dit-il.

— Bonsoir ! lui répondit-on d'une voix avinée. C'était Jacques Pénuel qui regagnait, en trébuchant, la maison de sa mère, située à quelque distance du village.

— Eh bien, pensa notre ami Samuel un peu plus loin, en voilà un qui, à dix-sept ans, commence à suivre le bon chemin. C'est lui qu'on devrait donner à Cauche pour lui apprendre à vivre.

Pendant l'absence de son mari, Louise Perrot s'entretenait avec Raymond de ce départ auquel tous deux croyaient fermement. Comme un condamné sans appel, le jeune homme acceptait la sentence. Et dire qu'il s'agissait, pour un enfant, de retrouver son père, d'aller vivre avec lui ! Mais ce père aussi, qu'était-il et que voulait-il faire de son fils ? La pieuse femme fit à Raymond toutes les recommandations qui lui vinrent à l'esprit, soit pour sa conduite particulière, soit pour ses devoirs envers son père. On décida qu'il n'emporterait que son habillement de milaine et quelques chemises. Ce qu'il y avait de meilleur resterait chez les Perrot, ne fût-ce que pour forcer Cauche à y revenir de temps en temps. D'ailleurs, ces vêtements pouvaient plus ou moins être considérés comme appartenant à Louise. Enfin, Raymond demanda de pouvoir partir au point du jour, sans voir personne au village. Son père viendrait seul à Cossy prendre le paquet de hardes. Raymond l'attendrait à la cure. La journée, si triste, hélas ! se termina par la lecture d'un beau chapitre de la Bible, et bientôt le silence régna dans la maison.

Le matin, aux premières lueurs de l'aube, Louise faisait déjà le café. Elle força le jeune homme à en boire une tasse, après quoi, le serrant sur son cœur, elle lui donna sa bénédiction. Raymond traversa le village sans rencontrer personne. Samuel, qui s'était endormi tard, n'avait pas encore paru. Comme la vie peut être pour nous différente d'un jour à l'autre ! Hier, tout souriait à nos yeux, le cœur se dilatait, l'âme chantait au plus profond de notre être. Aujourd'hui, tout est deuil et misère. Le cœur frappé pleure au dedans ! l'herbe est séchée et la fleur tombée. Le vent de l'épreuve a soufflé dessus. Le creuset s'est entouré de charbons ardents. Heureux encore si, le regard tourné vers Jésus, nous retenons en nous la foi, cette ancre ferme et sûre de l'âme.

Lorsque le soleil, d'un rouge de feu, parut au-dessus des Alpes vaudoises, il n'y avait pas une goutte de rosée sur la terre. Un vent chaud, folâtre, courant une grande partie de la nuit dans la plaine, allait entretenir une sécheresse désolante, renouvelée chaque matin par l'astre du jour. Les chemins se remplissaient déjà d'une poussière pesante qui, s'attachant aux feuilles des arbres, leur donnent un aspect terne et sans vie. Des volées de pigeons venus de la fraîche montagne se hâtaient de prendre leur repas matinal dans les champs de froment, avant que le soleil les forçât à retourner sous leurs ombrages.

Comme Raymond arrivait à Nattavaux, il vit de loin son père qui se dirigeait du côté de l'auberge. Il courut à lui, le cœur palpitant, et lui sauta au cou.

— Est-ce toi ? lui dit Jean Cauche en le regardant, sans lui rendre ses caresses : oui, c'est bien toi que j'ai rencontré hier. Mais tu avais l'air d'un monsieur. Tu as joliment grandi depuis trois ans qu'on ne t'a vu.

— Et vous, père, comment allez-vous ?

— Moi, oh ! très bien.

— Et ma sœur ?

— Je pense qu'elle va bien aussi. Nous irons lui faire une visite dans quelque temps. Écoute, je veux prendre un petit verre avec une bouchée de pain, en veux-tu aussi un ?

— Non, je n'en bois jamais.

— Eh bien ! pendant que j'entre à la pinte un moment, va mener l'âne à la fontaine. Il est dans cette remise dont tu vois la porte ouverte. Quand il aura bu, tu lui donneras quatre poignées d'avoine, que tu prendras dans le caisson de la charrette. Après ça, nous irons parler à ce brave homme qui a fait un rapport contre moi.

— Voici les deux francs que M. Perrot m'a chargé de vous rendre de

sa part, en vous disant tous ses regrets. S'il avait su que vous étiez mon père, il vous aurait amené chez nous pour vous y bien recevoir.

— Oui dà! oh bien! mon garçon, je ne prends pas les choses de cette manière. M. Perrot peut garder ses deux francs; je ne tiens pas plus à une pièce de deux francs qu'à deux sous. Je gagne aussi de l'argent, à présent. Mais va faire boire l'âne, et nous irons ensuite à Cossy.

— Si vous avez l'intention d'aller à la maison, je garderai la charrette pendant votre absence.

— Comme tu voudras. Mais fais ton compte de partir avec moi. Je suis venu te chercher, car je ne puis plus guère aller seul. Il faut être deux, l'un va demander l'ouvrage et l'autre l'exécute. Ah! il me renvoie la pièce de deux francs, il peut aller se promener au bas des bois, le digne homme. Moi je ne l'entends pas ainsi, et, je te le répète, je viens te chercher. Il y a trop longtemps que tu es ici, et tu feras tout aussi bien de ne pas retourner chez ce trompeur.

— Mon père, répondit Raymond avec une assurance respectueuse qui aurait dû toucher tout homme au cœur moins vindicatif, mon père, je vous en supplie, laissez-moi où je suis. Laissez-moi continuer mon instruction religieuse, mes études chez M. Cottard; laissez-moi sous la direction de ma mère adoptive.

— Ta mère, mon garçon, est morte; ta sœur ne peut venir avec moi. J'ai besoin d'un aide, et personne ne peut l'être que toi. D'ailleurs, je ne te laisserai certainement pas chez le garde-champêtre de Cossy, je l'ai juré, ainsi tout est dit. Puisqu'il t'aime tant, cela lui apprendra à se moquer de moi, ainsi qu'il l'a fait hier, au milieu du village. À nous deux, tu verras que nous gagnerons bien de l'argent.

— Mais je vous supplie, au nom de Dieu, de ne pas m'emmener; vous me ferez mourir de chagrin.

— Oh! que non: on ne meurt pas pour si peu de chose.

Ce fut en disant ces derniers mots que Cauche entra à la pinte. Il se fit donner un petit verre d'eau-de-vie et un croûton de pain, causa un peu avec l'hôte, lui demanda s'il y avait eu dernièrement des vanniers au village et si l'on y trouvait des chiffons à acheter. Il lui offrit des molettes de faucheur, excellentes, dit-il, qu'il apportait de Sallenches, et pouvait céder à bas prix. Le pintier en prit une, pour quatre batz et un second petit verre qu'il versa à Cauche; après quoi ce dernier retourna auprès de l'âne.

Raymond, tout en pleurs, s'était mis à broser Cosako, qui se laissait faire avec une satisfaction non dissimulée. Jamais son maître barbu ne lui causait un tel plaisir. L'âne se tenait allongé et fixe, comme s'il eût été de pierre ou de bois: de temps en temps il

s'ébrouait avec une grande liberté.

— Ah! parbleu! dit Cauche à son fils, tu es bien bon de reste. Cosakose roulera dans la poussière aussitôt que nous le détellerons au bord du chemin. — Voyons, es-tu bien décidé à ne pas venir avec moi chercher tes *affaires*?

— Oui. Mais vous, père, êtes-vous donc résolu à m'emmener? Si vous l'exigez, c'est clair que je devrai vous obéir. Réfléchissez pourtant que je suis au milieu de mon instruction religieuse et que, si je m'en vais avec vous, je ne pourrai peut-être plus la terminer.

— Eh bien! le grand mal! Dans notre métier, on ne s'occupe pas de religion.

— J'aurais pu aussi acquérir une bonne instruction primaire, en continuant à suivre les écoles de M. Cottard. Cela me serait bien utile dans la suite.

— Et pourquoi faire? Je pense que tu sais chiffrer, écrire, compter l'argent? Maintenant, il s'agira de travailler de tes mains à des choses qui amènent les batz dans la bourse. Nous ferons aussi en hiver un petit commerce de graines de jardin; tu verras que ça vaut mieux que d'aller à l'école. Va chercher mon paquet de tabac à la pinte. Je l'ai laissé au bout de la table, vers la fenêtre.

Raymond revint bientôt, et son père, ayant allumé sa pipe, se dirigea du côté de Cossy, pendant que le jeune homme allait à la cure.

Cauche trouva Louise Perrot seule à la maison. Voyant que Raymond était parti, et craignant d'avoir une scène avec le vannier, Samuel sortit de bonne heure pour la campagne.

— C'est ici, demanda Cauche en entrant, chez M. Samuel Perrot?

— Oui, reprit Louise, de sa voix douce et regardant en face la figure de cet homme étrange. Vous êtes le père de Raymond?

— Oui.

— Voilà une chaise. Voulez-vous déjeuner ou prendre un verre de vin?

— Merci: j'ai déjeuné. — Et votre mari, où est-il?

— Mon mari est absent ce matin.

— C'est dommage: je suis venu pour lui dire que je retire mon fils de chez vous dès aujourd'hui. Je suis content de voir qu'il a été bien nourri à votre table; il a grandi: c'est un joli garçon. — Mais vous avez été payés pour les soins qu'il a reçus.

— Je ne sais pas, M. Cauche, si vous me comprendrez dans ce que je vais vous dire, car il me paraît que vous avez des pensées bien différentes des miennes. Si vous ne reprenez Raymond que parce que vous estimez avoir à vous plaindre de mon mari, vous cédez à un sentiment d'une mauvaise nature, et Dieu vous en demandera compte

un jour. — Si vous le reprenez uniquement pour user de vos droits de père, avez-vous réfléchi à quoi vous exposez votre enfant en lui faisant subir la vie ambulante que vous menez ? En vous-même, vous devez comprendre que Raymond est mieux placé chez nous qu'avec vous, et si vous ne le sentez pas, c'est que vous avez perdu l'idée de ce qui est bien et de ce qui est mal. — Vous dites que nous sommes payés : oui, mais la pension suffit à peine pour la nourriture d'un garçon de quinze ans. Du reste, si c'est l'argent qui vous tient, gardez-le pour vous et laissez-nous achever de mettre Raymond en état de gagner sa vie. Laissez-lui au moins terminer son instruction religieuse d'ici à Pâques : me comprenez-vous ?

— Je comprends, M^{me} Perrot, que vous feriez un bigot de mon fils, un cafard, comme j'en ai vu je ne sais combien dans les contrées voisines. Ainsi, rien qu'à cause de ça, ma brave femme, je serais déjà décidé à l'emmener. Ajoutez-y que votre mari m'a trompé hier ; qu'il s'est moqué de moi sur la place publique de votre village, et tout sera dit par-là. Voyons : je n'ai pas du temps à employer en pleurnicheries : donnez-moi les effets de Raymond, et que Dieu vous bénisse.

— Voilà le paquet, sur cette chaise.

— Tout y est-il bien ?

— Non ; je garde un habillement neuf et différents objets qui m'ont été donnés ou que j'ai payés de mon argent. Quand Raymond en aura besoin, il les retrouvera toujours ici.

— Alors, vous pensez que je me contenterai comme ça ?

— Il faudra bien que vous vous contentiez ; je sais que la loi est en ma faveur, et, pour aujourd'hui, vous n'obtiendrez rien de plus. — Vous voyez, Cauche, que je parle ici en personne qui se considère comme la mère adoptive de Raymond.

— Mon fils n'a pas besoin de votre adoption.

— Vous vous trompez : il a perdu sa mère, et son père n'est pas capable de le conduire au bon chemin.

Il y avait dans ces dernières paroles de Louise quelque chose de si puissant, de si éloquent et, en même temps, de si vrai, que le sauvage Cauche ne sut que répondre. Sans même lui dire un remerciement pour tout ce qu'elle avait fait depuis trois ans, il prit le paquet de hardes et revint à Nattavaux, où il trouva Raymond à la cure.

M. Vennes eut beau reprendre le sujet avec Cauche, essayer de le ramener à la raison : tout fut inutile. M^{lle} Vennes avait préparé un sac de chiffons, espérant adoucir par là le terrible père : il refusa de les recevoir en présent, disant qu'il préférerait qu'elle les gardât. Sans la présence de Raymond, la vieille Marguerite, qui était là, se fût peut-être laissée aller à de grosses paroles : mais elle se retint.

M. Vennes donna quelques traités religieux à Raymond ; sa sœur lui mit du chocolat dans la poche, et l'embrassa sur les deux joues. Marguerite en fit autant. M. Vennes lui serra la main. Les adieux étaient finis.

La charrette est partie. Où vont-ils ? Dieu le sait. Dieu, qui veille sur le sentier des justes, et dont les oreilles sont attentives à leur cri.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE XI

UNE HALTE DE BOHÉMIENS



Personne à Cossy ne sut que Raymond venait de quitter le village. Il était parti avant que les gens fussent levés ; puis le syndic, avec sa nonchalance ordinaire et son contentement de tout, n'avait pas même remarqué, en inscrivant l'amende, que le nom de Cauche était le même que celui du pensionnaire des Perrot. Du reste, le jeune homme n'était guère connu que sous son nom de baptême, le seul de son espèce au village.

En proie à une profonde tristesse, Louise ne sortit presque pas de chez elle ; Samuel se tint aux champs et n'adressa la parole à personne, si ce n'est pour répondre par un bonjour sévère à quiconque le salua en passant. En revanche, il se parla tant et plus à lui-même, soit à voix basse, soit même de temps en temps, au moyen de fortes interjections et de gros soupirs. La pensée de donner sa démission de garde le travaillait ; mais en résignant ses fonctions, il s'accusait d'un tort dans l'affaire dont il subissait maintenant la conséquence. Et cependant s'il n'eût pas rencontré ce maudit âne en délit ; si cette charrette n'avait pas été là, précisément pour attirer son attention, il est probable que Raymond serait encore chez lui.

— « Ah ! se disait-il, voir partir ainsi un garçon auquel on s'était attaché plus qu'à un neveu ! le laisser aller quand il aurait pu nous fermer les yeux ! La Louise en tombera malade ! alors ce sera bien une autre affaire, quand il me faudra la soigner ! Ce sera commode ! Mais ce sacrifiant de père n'a point de cœur ! Emmener cet enfant avec lui par le monde ! Qu'en veut-il faire ? Un rôdeur comme lui ; un voleur de plantons. Pauvre Raymond ! quel malheur d'avoir choqué *cet hibou* de père !

Louise ne parlait pas seule comme son honnête et simple mari ; ou

si elle le faisait, c'était en priant pour Raymond, tout en vaquant à son ménage ou travaillant vers la fenêtre de la cuisine. Elle suivait par le cœur celui qu'elle se représentait demandant de l'ouvrage de maison en maison, ou couché peut-être sur la terre dure, à l'ombre de quelque tilleul communal. «Mon Dieu, disait-elle au fond de son âme, veille sur lui. Touche le cœur de son père. Fais-lui comprendre son devoir envers toi et envers son enfant.» Mais le lendemain déjà, on sut, par le pintier de Nattavaux, que le vannier avait emmené avec lui le pensionnaire des Perrot, lequel était son fils. — M. Vennes vint visiter des malades à Cossy ; on lui adressa des questions au sujet de Raymond : il fallut bien y répondre et expliquer pourquoi le départ avait eu lieu. — D'ailleurs, ce n'était pas une chose qu'il fût possible de tenir secrète plus d'un jour. M. Cottard avait dû être averti. — Donc, dès le mardi au soir, à Cossy comme à Nattavaux, on ne parlait guère que de l'homme à la charrette. En général, on plaignait Raymond, car il s'était acquis l'estime des honnêtes gens dans les deux villages. Le père n'ayant fait que passer une première fois avec sa charrette et son âne, on faisait mille suppositions sur son compte, et peu étaient à son avantage.

— C'est un homme de rien, disait Charles Fornaz dans son indignation. Ce n'est pas le père de Raymond ; il l'aura volé à quelqu'un. Te représentes-tu, Suzanne, Raymond criant par les rues : «À rac... commodier les vans ! les vans !» Non, si je savais comment m'y prendre, je retournerais le chercher. Je suis sûr que Louise Perrot l'aurait gardé pour rien.

— J'ai toujours pensé que ça finirait de cette manière, répondait le syndic ; ou tout au moins que ça ne continuerait pas avec les Perrot. Pourquoi ne pas occuper ce jeune homme à la campagne en été, au lieu de l'envoyer à l'école de Nattavaux ? À quoi lui servira maintenant son instruction ? À rien. Mais enfin, il sera peut-être aussi heureux d'aller par le monde avec son père et de faire des paniers, que d'être resté ici. Pourvu qu'on se porte bien, qu'on travaille bien, on est partout bien.

— Je crois pourtant, dit Suzanne, que Raymond est bien malheureux ces premiers jours.

Tout pauvres qu'ils étaient, les Pascand donnèrent au sort de Raymond plus d'affectueuse sympathie que Bénédict Fornaz. Ils le plaignirent beaucoup d'avoir dû renoncer à ce qu'il avait chez leurs voisins.

— Raymond n'était pas devenu orgueilleux, disait la mère : il me saluait toujours d'un air gracieux. Ça fera bien de la peine à Benjamin quand il saura ce qui est arrivé ; mais peut-être qu'ils se verront

lorsque le père Cauche travaillera à Chosay. — Eh bien ! ce n'est pas pour approuver le régent, tant s'en faut, mais je vous assure, voisine Louise, que l'école va beaucoup mieux depuis que Thibaut avait tant maltraité ce pauvre garçon. Je veux bien que Raymond lui eût donné un mauvais coup avec sa soque, mais pas moins un régent devrait être puni quand il se permet une pareille action. À votre place, je n'aurais pas laissé la chose ainsi, non, certainement pas. Si Thibaut se permettait de mettre le pied sur le cou d'un de mes garçons, je le ferais danser d'une belle manière. Mais, comme je vous le disais, *chécun* a remarqué que Thibaut n'est plus aussi brutal avec les écoliers. Je suis sûre que Samuel est tout triste de ce départ. Quand même il est comme ça rude avec les enfants, Samuel a bon cœur. Je ne voudrais pourtant pas qu'il tirât les oreilles trop fortement à nos deux derniers, si par hasard il les trouvait en maraude. Chariot a la tête délicate. Recommandez à Samuel de le ménager, s'il vous plaît. Mon Dieu, je sais bien que ces enfants sont sujets à leur bouche et qu'ils donnent de la peine ! On leur dit assez de ne pas ravager les fruits, mais on ne peut pourtant pas être toujours sur leurs talons. Ces fruits mal mûrs ne leur conviennent guère : je le vois bien avec notre cadet. Depuis qu'on a des prunes, il n'a pas fait un seul bon repas à la maison ; et si vous l'avez remarqué, Louise, il a le teint jaune et vert.

— Quelle heure est-il ?

— Dix heures et demie.

— Il faut que j'aïlle fricasser des pommes de terre avec des oignons pour le dîner. Au revoir !

Ce verbiage de la femme Pascand, et tout ce qu'elle entendait de divers côtés, ne consolait pas la pauvre Louise. Elle eut au moins une bonne visite de M. Vennes, dans l'après-midi de ce jour. Le pasteur lui raconta les derniers détails du départ de Raymond et la fermeté de caractère que le jeune homme avait montrée jusqu'au bout.

— J'ai le bon espoir, poursuivit-il, que notre protégé a vraiment compris ce que Dieu demande de lui dans la conjoncture actuelle. Eh ! qui nous dira que Dieu ne veuille pas se servir de Raymond pour adoucir le cœur de ce malheureux père et l'amener à faire de sérieuses réflexions ! Attendons et prions, madame Louise. Vous me disiez, il y a quelque temps, qu'il ne fallait pas se décourager, mais continuer à semer l'Évangile autour de nous. Vous l'avez fait envers cet enfant, et Dieu vous a déjà bien exaucée. Maintenant, Raymond est peut-être appelé à donner à son père ce qu'il a reçu de vous depuis trois ans.

Vers le soir, revenant au village, Samuel rencontra le régent, qui prenait l'air pour se rafraîchir les poumons.

— Eh bien, dit Ragnat, te voilà débarrassé de ton pensionnaire ! Je

pensais bien que cela ne pourrait durer toujours. Ce garçon a besoin d'être maté : l'école où il va se trouver maintenant, lui sera plus profitable que la mienne.

— Ça se pourrait encore, Thibaut. Tâche de profiter toi aussi de la bonne leçon qu'il t'a donnée avec sa soque. Tu en as pour le moins autant besoin que lui.

— Tu penses donc que je devais me laisser faire la loi par un vaurien, par un orgueilleux ramassé sur un fumier ! À ces sortes de garçons-là, on met le pied sur la gorge, dès qu'ils se rebiffent.

— Oui ! eh bien, sais-tu ce que mérite un régent qui, comme toi, se grise au cabaret et s'endort sur son pupitre ? Il mérite la honte, et il devrait se cacher. Bonsoir !

À une lieue environ de Nattavaux, du côté de l'est, Cauche fit arrêter la charrette. Déjà le soleil était fort, et l'endroit où ils se trouvaient convenable pour une halte. Il y avait là un pont, sous la voûte duquel murmurait un ruisseau dont les bords étaient boisés. Près du chemin, une moraine gazonnée montrait une herbe sèche, en grosses touffes, dont l'âne s'accommoderait faute de mieux. On n'a pas du Champagne tous les jours au dessert, même quand on est riche ; à plus forte raison, le baudet de Jean Cauche ne pouvait-il songer à mettre le pied sept fois par semaine dans un regain d'esparcette. Puis, ce grand talus naturel avait toute la mine d'un pâturage communal. Il fallait s'y tenir de côté, presque toujours sur trois jambes ; mais cela valait mieux, à tout prendre, que de ne s'y pas tenir du tout et de marcher dans la poussière avec une charrette au flanc. Cosako pensa peut-être que, montant au sommet du talus, on pourrait découvrir de là quelque chose de meilleur dans le voisinage et s'en prévaloir. Donc, il se dépêcha d'y grimper, dès qu'il fut en liberté. Mais son attente fut déçue, le fonds supérieur était un taillis de chênes, dans lequel il n'eût trouvé qu'une herbe encore plus grossière que celle à demi desséchée de la pente. Force donc lui fut de paître au soleil, le corps incliné.

Cauche prit le paquet d'osier cueilli la veille au bois de la Melette et le jeta dans l'eau du ruisseau, cherchant pour cela un endroit où il n'y eût presque pas de courant. Son but était de réveiller la sève endormie, et d'enlever ensuite l'écorce pour obtenir de l'osier blanc. Au bout de dix minutes employées à poursuivre une truite de pierre en pierre et de cachette en cachette, il revint auprès de son fils, rapportant les osiers et sa capture.

— Tiens, dit-il à Raymond, nous aurons du poisson pour notre dîner. Enveloppe cette truite dans une poignée de feuilles fraîches, et mets-la au fond d'un panier, à l'ombre, dans la charrette.

— Mais, répondit Raymond, j'ai ouï dire qu'il n'était pas permis de

pêcher à la main. À Nattavaux, où il y a une rivière, on ne permet à personne d'y prendre le poisson autrement qu'à la ligne.

— Allons ! tu m'endors avec ta permission : les permissions ne sont pas faites pour nous, mais oui bien les truites, quand on peut les attraper. — Je vais descendre ici le long de l'eau pour voir si j'en trouverai encore une et s'il y a des osiers. Pendant que je serai absent, tu écorceras ceux-ci : je pense que tu n'as pas oublié comment on le fait. Dépêche-toi. Dans une bonne demi-heure, je serai de retour. Si tu avais besoin de moi, tu n'aurais qu'à siffler. Sais-tu encore siffler avec les doigts ?

— Oui.

Cauche, en vraie bête fauve qui exploite les courants d'eau, descendit une seconde fois le petit ravin et disparut bientôt dans les broussailles et le feuillage de la rive.

Raymond se tenait tristement à côté des osiers déposés à l'ombre d'un pin solitaire qui s'était planté là tout seul. Mais il ne tarda pas à enfoncer dans la terre un fort bâton de bois vert dont la partie restée en dehors était longue d'un pied. Il en fendit le bout supérieur avec un couteau, s'assit une jambe de chaque côté et se mit en devoir d'écorcer les brins d'osier. Pour cela, il suffit de les faire passer un à un dans la fente du pieu et de le serrer légèrement avec la main gauche, pendant que la droite tire la branche, dont les feuilles et l'écorce restent en arrière ou sont dans tous les cas séparées du bois.

Chez Samuel Perrot, il faisait cela chaque année, pendant la séve d'août, pour l'osier qui servait ensuite à faire des corbeilles.

Au bout d'un moment, il fut pris d'un si grand accès de tristesse, qu'il lui fut impossible de continuer à travailler. Il s'étendit à la renverse sur le gazon, se couvrit le visage de son chapeau et pleura beaucoup. Tout ce qu'il venait de quitter à Cossy se présentait à son esprit avec une si grande vivacité d'impression que, pour un rien, il eût abandonné l'âne, la charrette et surtout son père. C'était le contrepied, exactement, de ce qu'il avait éprouvé le surlendemain de son arrivée chez les Perrot. Mais craignant le pouvoir de son père, et plus encore peut-être les scènes qu'il ne manquerait pas de faire à Cossy s'il venait l'y rechercher, Raymond se décida à attendre avec patience le moment où il pourrait librement y retourner. Il se dit, d'ailleurs, qu'en le laissant ainsi seul à une faible distance de l'endroit qu'il avait quitté le matin et où il se trouvait si heureux, son père voulait voir s'il pouvait compter sur lui. « Ô mon Dieu ! dit-il dans l'élan d'un cœur angoissé mais soumis, ramène-moi chez ma mère : toutefois, que ta volonté soit faite ! »

Ayant retrouvé du courage, il reprit son travail interrompu.

Lorsque Jean Cauche revint, une grande heure s'était écoulée. Les brins d'osier écorcés séchaient à l'ombre. Debout sur le pont, Raymond regardait couler l'eau en s'appuyant au parapet. Il s'était rafraîchi le visage dans le courant, en sorte que son père ne connut pas qu'il avait pleuré.

Cauche rapportait une seconde truite, de nouvel osier, et quelques grosses branches de saule coupées au bord de l'eau. Voyant tout ce butin, Raymond lui dit :

— Mais vous avez coupé ces saules, père, sans en avoir le droit. Si le propriétaire vous avait vu, il l'aurait trouvé fort mauvais. Un jour, M. Perrot a fait payer l'amende à un raccommodeur de *seilles*, qui coupait des saules comme vous.

— Ton Perrot n'a rien à commander ici : qu'il se mêle de garder sa commune. Le propriétaire de ces branches n'en sera ni plus riche ni plus pauvre si je les ai, et nous en aurons besoin pour établir les fonds des grandes corbeilles. Il faudra bien t'habituer aussi à faire la provision. Dans notre métier, on prend son bien où on le trouve.

— Je n'irai jamais couper de grosses branches comme celles-ci, et je suis bien fâché de voir que vous le faites. Ne vaudrait-il pas mieux les acheter et avoir la conscience nette ?

— Tu te mêles de ce qui ne te regarde pas, entends-tu ? Je veux que tu m'obéisses ; et quand je t'enverrai chercher du bois pour nos ouvrages, tu l'iras couper ou tu auras à faire à moi.

— J'espère bien que non : c'est une chose que je considère comme un vol.

— Écoute, Raymond : quand même tu as plus de quinze ans, je pourrais bien encore te faire sentir le bois vert sur les épaules. Sois docile et ne réplique pas. Pour le moment, nous allons faire du feu sous le pin et griller les deux truites. Veux-tu allumer le feu ou nettoyer le poisson dans le ruisseau ?

— Je ne sais pas le vider.

— Eh bien, allume un joli feu. Il y a par là autour des branches sèches. Prends la serpe dans la charrette.

Un quart d'heure après, les truites, embrochées dans une baguette de fer, *grillotaient* devant le feu Cauche avait un pot de beurre, du sel, du poivre, du pain et même une bouteille de vin dont Raymond ne voulut pas goûter. Il alla boire au ruisseau. Le repas terminé, Cosako fut appelé et l'équipage se remit en route.

CHAPITRE XII

PREMIÈRE NUIT A LA RUE



Il est facile de comprendre ce que Raymond éprouva, lorsqu'il fut sur le chemin, marchant à côté de l'âne qui traînait la charrette. Son père fumait en silence derrière l'équipage; le vent, soufflant du côté de Raymond, lui envoyait des bouffées de tabac. Mais cette fumée l'inquiétait peu. Il marchait comme un condamné. Qu'allait-il devenir? Après trois années de bonheur passées chez les Perrot, il se voyait commençant une vie de rôdeur, presque de bohémien, vie semblable aux récits qu'il avait lus peu de temps auparavant. Personne pour le guider, pour lui donner un bon conseil. Un père usant de toute son autorité pour le conduire, où?... Une charrette pour domicile; un âne pour compagnon: pas un ami, pas une connaissance! des étrangers, uniquement des étrangers, quand il venait de quitter sa mère adoptive et tout ce qu'il laissait à Cossy! ah! oui, on comprend qu'il dut passer de terribles moments pour les premiers.

Ce jour-là, ils n'allèrent pas bien loin: au plus à deux lieues. Cauche s'arrêtait un peu partout, lorsqu'il pensait trouver quelque objet bon pour ses paniers, ou pour sa nourriture. Voyait-il, par exemple, une belle tige d'épine noire dans une haie; il la sciait et se mettait tout de suite à la plier au gros bout pour lui former un corbin. Cela fait, on recommençait à marcher. Parfois il grimpeait sur un saule, y coupait des jets de la grosseur du bras et les mettait dans la charrette. Ou bien il allait chercher des champignons dans les bois voisins de la route. Les cours d'eau, les taillis situés le long des fossés humides, étaient les endroits qu'il visitait de préférence. Peut-être lui semblait-il que, travaillant pour le public, il pouvait sans scrupule s'approprier ainsi les objets nécessaires à son métier et à sa vie. Ou bien ne faisait-il pas même une telle réflexion.

Après avoir écorcé les osiers vers le pont, Raymond ne fit pas grand'chose le premier jour. Cependant, il vendit une grande corbeille à une femme, dans une maison de paysan ; et, comme on marchandait sur le prix demandé, il se réserva deux pots de soupe chaude avant de consentir à un rabais. C'était pour leur repas du soir. La femme lui donna aussi deux poires avec la soupe, et le regardant avec intérêt, elle lui dit :

— Quel âge as-tu ?

— Quinze ans et demi.

— C'est comme notre Albert qui est en Allemagne pour apprendre l'allemand. Es-tu aussi Allemand ?

— Non.

— Mais tu sais parler allemand ?

— Non.

— Et ton père a pourtant l'air de venir des Petits-Cantons ?

Comme Raymond ne répondait pas, elle ajouta :

— Êtes-vous heimathloses ?

— Non.

— C'est curieux que vous alliez ainsi avec un âne et une charrette !

— Hélas ! madame, on va comme on peut et où Dieu nous mène. Je voudrais bien qu'on m'envoyât en Allemagne comme votre fils, au lieu d'être ici à vous demander deux pots de soupe en sus du prix de cette corbeille.

— Je pense bien ! répondit la paysanne. Mais c'est curieux comme il ressemble à notre Albert ! — Viens voir, Adeline !

Une fille d'environ douze ans sortit de la maison.

— À qui trouves-tu que ce garçon ressemble ? lui demanda sa mère.

— Je ne sais pas, fit-elle en riant : un peu à mon frère.

— N'est-ce pas ? Il faudra écrire ça à Albert, quand on lui écrira. — Comment vous appelez-vous ?

Ne voulant pas dire le nom de famille si près de Cossy, le jeune homme répondit simplement : Raymond.

— Raymond ! reprit la femme avec étonnement : nous sommes aussi des Reymond. Êtes-vous de la Vallée ?

— Non.

— Votre nom s'écrit-il avec un *e* ou avec un *a* ?

— Avec un *a*.

— Alors nous ne sommes pas des mêmes Reymond : le nôtre a un *e*. Adieu, mon garçon. Il faut toujours te bien conduire, au moins ! fais-y attention. Tiens, voilà seize batz pour la corbeille.

— Merci, madame.

— Quand vous repasserez par ici, tu reviendras : apporte-moi

deux jolis paniers plats, pour le marché, comme ça dans les prix de cinq batz chacun. Et si on a des *pattes*⁴, on vous les gardera. — Oh ! mais c'est étonnant comme ce *tape-seillon*⁵ ressemble à notre Albert ! Dis-moi, garçon, fit-elle en rappelant Raymond, et ta mère, où est-elle ?

— Ma mère est morte, il y a deux ans.

— Et ton père ne s'est pas remarié ?

— Non.

— Il a bien fait. Adieu.

Comme Raymond marchait lentement, il l'entendit encore qui disait à sa fille :

— Il paraît que son père est un homme d'*ôdre* : ce garçon est propre et beaucoup mieux habillé que les *tape-seillon* qui passent par-là de temps en temps. C'est la première fois qu'on voit ceux-ci : rappelle-toi que ce sont des Raymond.

Toute singulière que fût cette conversation, elle détendit un peu les nerfs de Raymond et lui fit réellement du bien. Il revint à la charrette avec ses deux pots de soupe et raconta à son père une partie des questions de la femme. Cauche trouva que son fils n'avait pas trop mal répondu, mais qu'il aurait pu laisser croire qu'ils étaient des heimathlosen.

Quand ils eurent mangé, il reporta les pots chez M^{me} Reymond. La charrette se trouvait à l'autre bout du village, à l'ombre d'un grand noyer dont les branches avançaient sur le chemin. Cauche avait acheté des chiffons pendant que Raymond vendait la corbeille ; il se fit donner une brassée de foin pour l'âne, et la nuit ne tarda pas à venir. Cosako couchait à côté du véhicule, attaché à une roue de derrière. Lorsqu'on ne vit plus clair, Cauche dit à son fils :

— Allons boire une bouteille ; nous n'avons jamais été ensemble au cabaret.

— Allez sans moi, lui répondit le jeune homme : je n'ai pas soif.

— Et quand même tu n'as pas soif ?

— Non, je ne veux pas boire, ni aller au cabaret.

— Et que veux-tu faire ? te coucher déjà ?

— Ah ! je sais bien ce que je voudrais ! Si vous vouliez me permettre de retourner à Cossy ! je vois que je vous serai plutôt un embarras qu'un aide véritable, car je ne sais pas votre métier.

— Tu l'apprendras. Je t'aurai bientôt mis au fait. Mais garde-toi d'avoir l'idée de me quitter : je t'aurais rattrapé plus vite que tu ne

4 - Chiffons

5 - Sobriquet populaire, donné aux gens du métier.

penses. Je suis ton père et je sais ce qui te convient. Voyons, veux-tu venir avec moi ? nous ne resterons pas longtemps.

— Non.

— Aimes-tu mieux coucher dans une écurie que dans une charrette ?

— Ça m'est égal. Si seulement, ajouta Raymond, en se laissant aller à un accès de pleurs, je pouvais ne pas me réveiller demain ! La vie que vous menez m'est odieuse ; jamais je ne m'y accoutumerai. Du jour où je serai libre d'agir par moi-même, je vous quitterai, si vous continuez à rôder de cette manière.

— Oh ! comme tu y vas, mon garçon, reprit Cauche en se moquant de son fils. Il se passera encore bien des années avant que tu sois ton maître. Je ne t'ai laissé que trop longtemps chez le garde-champêtre de Cossy. Je vois que lui et sa femme ne t'ont pas enseigné ce qu'un enfant doit à son père.

— Pardonnez-moi : M. et M^{me} Perrot m'ont toujours recommandé de vous aimer, de vous respecter... Mais vous avez choisi un genre de vie que j'abhorre : moi, j'aime les livres et l'étude. Que voulez-vous me faire trouver d'agréable à écorcer des *villons*⁶ au bord des chemins, et à aller mendier de l'ouvrage, presque du pain, de porte en porte ! D'ailleurs, vous faites des choses que la loi et la conscience condamnent.

— Va te coucher avec ta loi et ta conscience, babillard. Il y a une couverture dans le caisson ; tu peux la prendre, si tu crains le *serein*. Et que je te trouve au poste quand je reviendrai ! entends-tu ?

Cauche alla à l'auberge. Raymond se promena seul encore un moment dans le chemin, sans trop savoir s'il devait s'échapper ou se soumettre à la volonté de son père. Il y avait là, devant la charrette, de vieilles pièces de bois gisant sur le sol. Il s'assit sur l'une d'elles et se mit à pleurer abondamment. Impossible de prier. Il se sentait abandonné de Dieu, perdu dans le monde. Il lui semblait que sa mère adoptive aurait pu le garder, si absolument elle l'avait voulu. Une tentation lui monta au cœur : Hélas ! se dit-il, je n'étais pour eux qu'un pensionnaire : c'est clair. Ils ne devaient pas tenir à moi plus qu'ils ne l'ont fait : j'appartiens à Jean Cauche. M. Vennes est un pasteur qui n'a plus à s'occuper de moi. Tous m'ont abandonné. Je ne puis invoquer le secours de personne.

Ici, Raymond redressa la tête avec une sorte d'orgueil : ce devait être l'orgueil du misérable. En levant les yeux, il rencontra le ciel étoilé. Il chercha à lire entre les mondes qui peuplent l'univers, et

partout il y trouva le mot DIEU. Où que ses regards se portassent, il voyait ce grand nom écrit, jusque dans l'infini de l'éternité. La pensée, la certitude qu'il était vu de son père céleste, le ramena à la soumission, à l'obéissance. Comme le matin, il sentit bientôt qu'il pouvait dire : « Ta volonté soit faite ! » Il retrouva du calme et se dit qu'après tout il y avait des enfants plus malheureux que lui. Il lui semblait respirer le souffle des prières de sa mère adoptive. Après ce moment de rude combat, il accepta la vie comme Dieu la lui envoyait. Cherchant la couverture dans le caisson, il la prit et se coucha tout habillé au fond de la charrette. Mais il fut longtemps sans dormir. Il entendait Cosako croquant son fourrage, contre lequel il soufflait pour en chasser la poussière. Sa compagnie taciturne lui était agréable. Seul, peut-être n'eût-il pas voulu passer la nuit sous la toile, avec le ciel pour plafond supérieur. Il entendait les chouettes pousser leur cri plaintif dans la campagne, et les crapauds-sonnants s'appeler autour de lui dans toutes les directions.

Onze heures venaient de sonner, et son père n'était pas encore de retour. Malgré les étoiles, la nuit était sombre à la place qu'occupait la charrette sous le noyer. À quelque distance du village, on parlait dans le chemin. Bientôt les voix se rapprochèrent, et le bruit des pas parvint jusqu'à Raymond. C'étaient deux jeunes hommes. Ils paraissaient avoir bu assez de vin, bien qu'ils ne fussent pas ivres. En passant près de la charrette, l'un des deux frappa contre la toile avec son bâton :

— Eh ! par là ! cria le passant, tout le monde dort ! il n'y a que le baudet pour garder les écuelles !

— Fais attention, dit son compagnon, les heimathloses ne sont pas toujours de bonne humeur. Laisse ces gens tranquilles. On a plus vite reçu d'eux un coup de couteau qu'une bouteille de vin bouché.

— Si on détachait l'âne ? reprit le premier. Il pourrait au moins se promener dans le pré voisin et se coucher sur l'herbe.

— Non, laisse cette bête.

— Oui, vous ferez beaucoup mieux de suivre votre chemin, dit Raymond à haute voix, du fond de sa cachette. Les deux jeunes gens n'en demandèrent pas davantage et s'éloignèrent sans plus tarder. Enfin, Cauche arriva. Minuit sonnait à l'horloge du village.

— Tu dors, Brutus ? demanda-t-il en regardant si Raymond était bien là.

— Non, répondit l'enfant, je veille en vous attendant. Je n'ai pas encore l'habitude de coucher à la rue.

— Tu t'y feras, dit le père en prenant un grand sac de toile grossière. Puis l'étendant à deux pas de l'âne, au bord du chemin, il se coucha

dessus et dormit sur la dure jusqu'au jour.

Lorsque Raymond s'éveilla, les rayons du soleil entraient déjà par le devant de la charrette et lui réchauffaient les pieds. S'il avait été à Cossy, chez Louise, il aurait trouvé sa tasse de café prête ; ensuite, il serait allé à Nattavaux, chez M. Cottard. Sa position actuelle était bien différente. Cauche ne mangeait presque pas le matin ; son déjeuner habituel se composait d'un petit verre d'eau-de-vie avec une bouchée de pain sec. Il dit à Raymond d'aller chercher de l'ouvrage dans la partie du village qu'ils n'avaient pas parcourue la veille ; sans doute on lui offrirait de la soupe dans quelque maison et, du reste, il n'avait qu'à en demander. Raymond prit donc un panier d'une main, une corbeille de l'autre, et se dirigea vers une campagne située à cinq minutes du lieu où ils avaient passé la nuit. Il y fut reçu d'abord par deux gros chiens et force aboiements ; mais ces animaux ne lui firent pas de mal, et il les laissa s'approcher de lui et flairer ses habits. Tout autre garçon de son âge leur eût probablement jeté des pierres, au risque de se faire mordre ou déchirer. Un monsieur qui se promenait lentement devant la maison et fumait un cigare, les appela d'une voix peu agréable. Il paraissait contrarié.

— Allons, Turc, et toi, Babeline, laissez ce garçon. — D'où venez-vous, demanda-t-il à Raymond, et que voulez-vous ?

— Je vends ces paniers. Nous raccommo-
dons ceux qui sont gâtés.

— Jeannette ! voilà un garçon qui raccommode les paniers.

Une domestique arriva, puis un jardinier. On acheta le panier neuf, on remit à Raymond différents objets pour les réparer, après quoi le monsieur, d'un air de plus en plus impatienté :

— Voyons ! dit-il, avez-vous bientôt fini ? toutes ces conversations prennent un temps considérable. D'où êtes-vous ?

— Nous sommes du pays.

— Je pensais que vous étiez Fribourgeois.

— Non, monsieur.

— Il me semble que vous devez perdre bien du temps en allant et venant comme vous le faites.

— Nous tâchons de gagner notre vie en travaillant.

— Oui, mais vous ne travaillez pas toujours. Hier au soir, par exemple, votre père est resté assez tard au cabaret. Je n'aime pas ces rôdeurs qui dépensent leur argent dans les auberges.

— Vous avez bien raison, monsieur. Pour moi, je n'ai pas déjeuné et j'ai assez faim. Je ferai volontiers quelque ouvrage de plus que ceux-ci, pour une assiette de soupe ou une tasse de café.

— Jeannette, avez-vous encore de la soupe chaude ou du café ?

— Oui, monsieur, il y a du café.

— Donnez-en une tasse et un morceau de pain à ce garçon. — Va à la cuisine, dit-il à Raymond, mais dépêche-toi, car vraiment tu nous fais perdre beaucoup de temps.

Raymond remercia et entra à la maison. Il se dépêcha d'avaler ce qui lui fut servi, puis il revint avec son ouvrage vers son père. Le monsieur continuait à fumer son cigare en se promenant d'un air nonchalant.

CHAPITRE XIII

TOPOGRAPHIE LOCALE



Jean Cauche n'alla pas loin dans la même direction. Après deux semaines passées dans la partie supérieure des districts voisins de Cossy et Nattavaux, il descendit sur les bords du lac et revint en arrière du côté de Genève. Raymond était déjà bien au fait du métier, qui, pour lui, consistait à vendre l'ouvrage neuf et à fixer les prix des raccommodages. Son père lui acheta un tablier de cuir léger ; on put le voir dès lors se présenter avec assurance dans toutes les maisons et discuter la valeur de tel ou tel objet relatif à l'état de vannier. Pour mieux se donner l'air de ce qu'au fond il n'était pas, il retroussait les manches de sa chemise jusqu'au milieu du bras, et portait son chapeau en arrière, bien chiffonné. Le père était content des diverses tractations du fils ; et comme Raymond apportait beaucoup d'ouvrage, Jean Cauche n'avait plus le temps de s'arrêter aussi souvent en chemin pour couper ses provisions de bois ou chercher du poisson dans les rivières. Chez les paysans, il trouvait de l'osier écorcé, sec, prêt à employer : il l'échangeait contre des paniers neufs ou l'achetait à bas prix. Dans la charrette, même sur la toile tendue, il y en avait de gros paquets. Peu à peu Raymond apprenait à s'en servir, lorsqu'il n'allait pas chercher du travail, ou le rendre.

Mais voici ce qui ne tarda pas à arriver. Allant d'une maison à l'autre une bonne partie du jour, causant avec toutes sortes de personnes de la campagne, grandissant beaucoup et ayant bon appétit, il s'habitua sans y prendre garde à boire le verre de vin qu'on lui offrait de temps en temps, d'une manière fort peu judicieuse, en sus du prix convenu. S'il faisait chaud et qu'il eût soif, Raymond le buvait d'un seul trait. Plus d'une fois il revint à la charrette avec un vif sentiment de honte. Au lieu de le gronder, son père se bornait à dire que, malgré son refus

de couper les saules, Raymond n'en valait pas mieux pour tout cela. Sur plus d'un point, c'était vrai sans doute ; mais la tentation de boire est terrible pour un jeune homme de seize ans, quand il a soif et qu'une maîtresse de maison lui offre du vin. Alors, plus on boit, plus on est altéré.

Avec le genre de vie qu'il avait, dormant la plupart du temps tout habillé, on peut se représenter ce que devinrent ses vêtements au bout de quelques semaines. Personne n'aurait pu reconnaître en lui l'ancien enfant adoptif de Louise Perrot, toujours si propre et si soigné lorsqu'on le voyait chaque jour aller à Nattavaux ou en revenir. Chacun l'aurait bien pris pour le fils de Jean Cauche le vannier, vivant comme son père et faisant le même métier.

En se dirigeant du côté de Genève, ils passèrent un matin à une faible distance de Cossy. À toute rigueur, Raymond pouvait quitter la charrette et venir chez les Perrot pour une demi-journée. Mais la honte de se montrer en l'état où il se trouvait le retint : il avoua même plus tard qu'il craignait de rencontrer en chemin Samuel, qui avait été si bon pour lui pendant trois ans. Il ne vint donc pas à Cossy. Son père lui dit qu'on trouvait à Genève des habits tout faits et qu'il lui en achèterait pour l'hiver. À leur retour dans le canton de Vaud, Raymond serait alors mieux en état de se présenter chez Louise.

Ils vendirent leurs chiffons en route. Le marchand qui les acheta était un homme de petite taille, maigre, se tenant très droit. Il avait une pipe à la bouche et se faisait suivre d'un beau chien de chasse qui paraissait l'aimer beaucoup. Les Cauche le rencontrèrent au bout d'un champ ; ce fut là que le marché eut lieu. — À Genève, le vannier fit emplette pour son fils d'un mauvais habillement de futaine grossière. Au bout de huit jours, les coutures sautaient déjà en plus d'un endroit, et la couleur déteignait de toutes parts.

De Genève, ils allèrent jusqu'au village de Cartigny, s'arrêtant pour travailler à Plainpalais, Lancy, Onex, Bernex. Revenant sur leurs pas jusqu'à la ville, ils montèrent ensuite au Grand-Sacconnex et de là à Ferney, d'où ils se dirigèrent, par divers chemins de traverse, jusqu'à Chavannes-des-Bois. Dans ces parages voisins de taillis et d'oseraies le long des eaux limpides de la Versoix, Cauche ne se gêna guère pour ses approvisionnements de bois. Arrivés à Crassier sur Suisse, ils prirent de là par Borrex. Entre ces deux derniers villages, ils s'arrêtèrent un moment près d'un bosquet qui longe la route et dans lequel on remarque encore aujourd'hui un groupe de magnifiques peupliers. Ils sont de l'espèce nommée *peupliers de la Caroline*. Au nombre de cinq, leurs hautes tiges, légèrement inclinées à mesure qu'elles s'élèvent, se réunissent près de terre en un faisceau très rapproché.

Un banc demi-circulaire embrasse et relie les principales. L'écorce est d'un vert blanchâtre; cannelée dans le bas, elle devient lisse à partir d'une trentaine de pieds. Ils ont peu de branches le long de la tige, et leur feuillage n'est pas chargé au sommet. C'est un arbre de couleur claire, qui contraste vigoureusement avec la teinte sombre des sapins du voisinage. — Pendant que le père de Raymond admirait les peupliers et calculait peut-être ce qu'ils rendraient en planches, il aperçut un lièvre dans le bosquet même. Le timide animal avait son gîte au pied d'un hêtre. Il vivait heureux dans cet asile, à l'abri des chasseurs, qui n'ont pas le droit de pénétrer dans les propriétés fermées. La nuit, il gambadait dans la prairie voisine; le jour, il dormait sur des feuilles sèches, de la même couleur que lui. Cauche avait dans la charrette un vieux fusil toujours chargé à grenaille; il ajusta le lièvre qui resta mort après avoir fait un grand saut désespéré.

— Va le chercher, dit-il à Raymond.

— Il n'y a pas de trou dans la haie, répondit ce dernier.

— Eh! *baban*⁷ que tu es, reprit le père, tu ne sais pas en faire un?

Donnant un grand coup de pied contre une aubépine déjà penchée de l'autre côté, Cauche fit ainsi un passage. Raymond alla prendre le lièvre, et ils partirent à l'instant. Lorsque la charrette fut à cent pas du théâtre de leur exploit, un homme et quelques jeunes gens arrivèrent près des peupliers.

— Je vous assure qu'on a tiré d'ici, disait un des garçons.

— Mais, répondit un autre, on ne voit pas de chasseur.

— Il sera vite parti, ajouta un troisième: tenez, voilà du poil de lièvre et un gîte encore chaud.

— Et un trou dans la haie, dit le père ou le grand-père de ces enfants. C'est sans doute le fait d'un braconnier des environs. Si je puis le découvrir, il sera puni.

Pendant que cette conversation avait lieu sous les peupliers, Cauche allumait sa pipe et dirigeait le regard de ses yeux noirs à travers les campagnes; Raymond soupirait à la pensée d'avoir donné les mains à la honteuse action de son père, et le lièvre tout saignant, recouvert de paille, était caché dans le caisson de la charrette.

Une autre fois, dans un endroit différent, ils virent à quelque distance du chemin une grande troupe de pigeons sauvages, qui prenaient leur repas sur un terrain nouvellement semé. Ces oiseaux montrent de la confiance aux passants inoffensifs, mais ils se tiennent toujours en garde contre les chasseurs et les gens qui leur paraissent suspects. Prenant sans doute les vanniers pour d'honnêtes voyageurs inca-

7 - Gros nigaud.

pables de leur vouloir du mal, les pigeons ne se dérangèrent pas à leur approche. Mais Cauche avait déjà sous son bras le vieux fusil. S'arrêtant tout à coup, il lâcha les deux détentes l'une après l'autre sur le groupe le plus nombreux. Huit ramiers, la plupart blessés seulement, restèrent sur le champ de blé. À son métier ambulante, l'homme terrible joignait donc celui fort peu honorable de braconnier.

Le jour où il tua le lièvre, à quelque distance du bosquet, il fit entrer l'âne et la charrette dans un chemin herbeux où les attelages ne pénètrent guère que pour les besoins des récoltes voisines. Cette espèce de défilé champêtre, bordé de haies qui croissent librement de chaque côté en largeur et en hauteur, les amena au village de Grens. Là, on ne trouve ni auberge ni pinte. C'est une remarquable exception dans le pays. Signy, petite commune située à dix minutes plus bas, peut revendiquer aussi le même honneur. Les habitants de Grens furent affables avec les *paneiris*⁸, comme ils les désignèrent en patois. Ils leur vendirent des chiffons, leur donnèrent des pommes et des poires. Un d'entre eux (il est mort depuis longtemps) échangea vingt-cinq livres d'osier blanc contre le lièvre de Cauche. Ces braves gens adressèrent force questions au maître de la charrette, sur son lieu d'origine et sur les endroits qu'il avait parcourus. Les campagnards qui sortent peu de chez eux, sont naturellement curieux de savoir un peu ce qu'on dit par le monde.

De Grens, bon gré mal gré, Cosako dut monter la charrette jusqu'à Chéserex. On trouve ici de belles prairies, des champs excellents. À l'ouest du village, on remarque un vieux chemin large, planté de noyers sur le fonds communal, de chaque côté. On dirait que ce passage ombragé fut ainsi arrangé autrefois pour les jeux publics.

Gingins n'est qu'à dix minutes de Chéserex, au nord-est. C'est un grand village, plat et ramassé. Les terrains y sont médiocres. L'ancienne auberge de la commune avait du caractère : elle se ressentait du voisinage de Bonmont et rappelait l'époque bernoise. Sa voûte sombre, qui servait d'entrée, n'existe plus. On a démoli, pour rebâtir sur place. Mais le tilleul planté devant la maison est toujours debout. Il abrita la charrette de Jean Cauche, pendant que celui-ci raccommodait les paniers et recousait les assiettes des ménagères de Gingins.

Au lieu de descendre de là à Trêlex, Cauche prit un chemin étroit, pierreux d'abord, mais ensuite très joli, par lequel on arrive à Givrins au bout d'une bonne demi-heure de marche. Avec un âne, il faut plus que cela : car bien que Cosako fût de grande taille, il n'était pas naturellement pour se presser. À mesure qu'on s'approche de Givrins, le

8 - Faiseurs de paniers.

sol se garnit de châtaigniers le long de la route et dans la campagne. Il y en avait en ce temps-là beaucoup plus qu'aujourd'hui. Ceux de ces beaux arbres indigènes qui croissaient dans les terrains communaux ont en partie disparu. Les fruits ne faisaient au bout du compte le profit de personne. Par ses vergers en pente, Givrins rappelle un peu les expositions des environs de Clarens, sauf le voisinage très rapproché du Jura. La bise passe par-dessus sans secouer les branches des arbres fruitiers, mais le joran qui descend le soir des gorges de la montagne fait son possible pour les tourmenter. Cauche s'arrêta au milieu du village et laissa l'âne à côté de la charrette. Pendant que son fils allait, de porte en porte, demander les vieux paniers et en offrir de neufs, le père s'établit pour travailler sur un encadrement de pierre taillée qui sert de banc public et entoure le tronc d'un jeune tilleul. À cette époque, on n'avait pas encore bâti la tour carrée qui sert de clocher et où est placée l'horloge. La nouvelle maison d'école n'existait pas non plus. À Givrins, Raymond eut l'occasion de s'entretenir un moment avec un régent fort distingué en ce temps-là, comme il le serait encore aujourd'hui, bien qu'il n'y eût pas alors d'école normale dans le pays et qu'il ne fût pas question de brevet de capacité. M. Cottard avait souvent parlé à Raymond de son collègue M. Gudet, mais le jeune homme ne l'avait jamais vu et il n'osa pas lui dire son nom. M. Gudet était grand, très brun de visage ; son abord gracieux et sa voix très douce. Alors, il pouvait avoir quarante ans. Ami véritable de la jeunesse, il possédait le don rare de la discipliner et de s'en faire aimer. On sentait qu'il régnait dans son école. Chaque élève se soumettait de bon cœur à l'ordre établi, et d'ailleurs il le fallait bien. Hors de la classe, le régent avait su imposer aussi une sorte de prestige qui le suivait dans tout le village. Les enfants étaient polis, respectueux. Plus d'une fois l'école de M. Gudet fut citée comme une des mieux dirigées dans cette partie du pays. La révolution de 1845 et les indignités qui suivirent le trouvèrent à son poste ; mais il ne tarda pas à le quitter volontairement. Depuis bien des années, Dieu l'a rappelé dans son repos.

À Genollier, la charrette ne fit qu'une courte station dans la rue, à l'ombre matinale des grands arbres qui protégeaient alors le temple, bâti dans une position magnifique. Le vannier descendit ensuite à Coinsins, petit village pauvre et triste, bien qu'assez haut perché sur une colline. La route de l'Etraz passe derrière, à quelque distance des habitations. On récolte à Coinsins de bon vin rouge, et la vue y est remarquable du côté du lac.

Plus à l'est encore, on trouve, dans un endroit bas et plat, le village de Vich. Son vignoble est le commencement de la Côte, de ce côté-ci.

Au-dessus est Begnins, avec ses châteaux et ses nombreuses maisons. La position a quelque chose de bien établi, même d'un peu dominateur. La vue y est large, étendue, embrassant la vaste plaine liquide et les Alpes en face. Begnins compte plusieurs cabarets. Ces sortes de lieux publics font-ils jamais le bonheur des localités ? La jeunesse y trouve-t-elle de bons exemples ? Contribuent-ils au progrès de la moralité publique et particulière ? L'ivrognerie y va-t-elle en décroissant ? Dans l'habitude du cabaret, le peuple acquiert-il cette réserve sage, cette dignité austère, ces mâles vertus qu'on s'attend à rencontrer chez le vrai républicain ? N'y trouve-t-il pas, au contraire, la lâcheté, la paresse, l'abrutissement et toutes les ruines ?

Les Cauche ne montèrent pas à Begnins. Maître Cosako se fût roulé dans la poussière, plutôt que de grimper la charrette jusque derrière le vieux château. Il amena sa charge à Gland, d'où son maître le dirigea sur Dullit, Bursinel et Rolle. De cette ville, que chacun connaît, ils prirent la route de Perroy, laissant de côté, encore une fois, les chers villages de Cossy et de Nattavaux. Leur but était de parcourir les districts de Morges, de Cossonay et d'Echallens, avant de se lancer plus loin.

Si Raymond avait eu le cœur au large ; s'il avait pu croire à l'affection de son père, comme il sentait celle de Louise Perrot le suivre partout ; si Jean Cauche avait été un autre homme, ils auraient pu être heureux. Travaillant bien, vivant d'une vie réglée, se conduisant comme des chrétiens, ils eussent eu des journées délicieuses. Il doit y avoir un grand charme à aller ainsi d'un endroit à l'autre, portant tout avec soi et gagnant son pain au jour le jour. On prend son repas sous le couvert du ciel, comme les oiseaux. Tout parle de Dieu dans ce qui nous entoure. L'homme est alors placé dans la véritable condition d'un étranger et d'un voyageur ici-bas. Mais combien de fois Raymond se dit-il que si le Seigneur Jésus allait de lieu en lieu faisant du bien, eux, au contraire, traînaient souvent le mal à leur suite, et enfouissaient dans leur charrette comme dans leurs cœurs, tout un trésor de rapines et de mauvaises pensées !

Pourtant il ne manquait jamais de prier, chaque jour, même à la fin des plus mauvais. Il sentait que sa mère adoptive priait aussi pour lui, et cela lui redonnait du courage. Mais dans un tel chemin, on pouvait craindre qu'il ne tombât peu à peu bien bas, avant de se retrouver sous la protection de ceux qu'il considérait toujours comme ses véritables parents.

Il n'allait pas à l'église et ne lisait presque plus son Nouveau Testament. Mais la parole du Seigneur et de ses apôtres n'en devenait parfois que plus insistante au fond de son cœur. Lorsqu'il ne

dormait pas, et même lorsqu'il tressait l'osier ou travaillait à d'autres objets, il lui venait en pensée une suite de passages de la Bible, choisis parmi ceux dont il avait le plus besoin dans ces moments-là. C'est ainsi que son Père céleste avait l'œil sur lui, dans le désert moral où se poursuivait sa route.

CHAPITRE XIV

UNE LAVEUSE DE POMMES DE TERRE



Depuis qu'il avait son fils avec lui, Cauche ne s'était pas dévarié à fond comme il l'avait fait maintes fois du vivant de sa femme et pendant qu'il travaillait seul. Peut-être l'exemple et, de temps en temps, quelques mots de Raymond, l'avaient-ils retenu. Une ou deux fois par semaine, il passait la soirée au cabaret, d'où il revenait à moitié vin, mais cela n'allait pas plus loin en fait de débauche. Son caractère sombre s'adoucissant peu à peu, il semblait que ses longues taciturnités ne reparaitraient pas. C'était une illusion. La suite dans le travail, même avec les petits profits qui en résultaient pour Cauche, ne pouvait durer indéfiniment, tant qu'il n'aurait pas fait de plus sérieuses et plus profondes réflexions. Cependant il faut reconnaître que, depuis bientôt trois mois que cela durait, sauf ses maraudages de bois pour la fabrication des paniers et autres ouvrages, le vannier ne vivait pas d'une manière plus répréhensible qu'un grand nombre d'hommes tenus pour honorables et jouissant de la considération publique. En attendant de savoir ce qu'il deviendra plus tard, racontons quelques particularités relatives à la contrée où nous l'avons vu se diriger avec son fils.

Ils étaient arrivés dans un de ces villages dont les maisons n'ont pas une apparence de richesse, mais où règne une grande abondance des biens de la terre. Le sol est d'une remarquable fertilité; la nature féconde pousse des jets vigoureux. Le froment dore les campagnes, sans presque jamais s'abattre sous l'effort des tempêtes; l'avoine s'épanouit en longues grappes, et les ceps de vigne peuvent porter le poids d'un homme sans plier. À peu de distance, il y a des bois magnifiques où le chêne à l'état libre élève sa puissante tige et projette à une grande hauteur le couronnement de ses branches. À la culture de la terre, le paysan ajoute le commerce du bétail. Dans plusieurs de ces

étroites écuries, sombres et d'un abord difficile, vous trouveriez six, huit chevaux, tous en bon état. Le propriétaire de l'une d'elles est peut-être cet homme habillé de milaine rousse, auquel vous ne prêteriez pas cent francs sur sa mine au premier abord : mais parlez-lui de ce qui intéresse la prospérité matérielle du pays, parlez-lui de ses chevaux, de ses terres, et vous verrez bientôt que vous avez devant les yeux un type de finesse rare, d'intelligence éveillée sous cette apparente rusticité. Son langage est rapide ; il estropie le français, mais cela lui est égal : il arrivera néanmoins à son but et saura vous *mettre dedans* avec une bonhomie parfaite. Le soir, il racontera votre histoire à quelque voisin, dans un patois original, dont les désinences graves se mêlent aux syllabes terminées par des *é* très fermés, avec des doubles *ll* mouillés jusqu'au fond de la bouche. Tel que vous le voyez, ce cultivateur est peut-être syndic de sa commune ; au besoin, il deviendra juge de paix, membre d'un tribunal, grand conseiller, bon militaire. Monté sur un de ses chevaux et placé à la tête d'un bataillon, il commandera très bien toutes les manœuvres. De tels hommes ne doutent de rien et sont appelés parfois à parcourir une carrière difficile. Ils ressemblent au pays qui les a vus naître, car ils ont du nerf et de la vie propre. La démocratie les développe : elle est leur véritable élément. Mais si elle en fait des citoyens actifs, ardents pour la chose publique, influents dans leur entourage, elle ne leur donne pas toujours des goûts d'une nature élevée, des principes religieux éclairés, le besoin de cette vie de l'âme, de cette culture morale sans laquelle un homme, quelque distingué qu'il soit d'ailleurs, ne sera jamais complet.

Jean Cauche détela Cosako devant l'auberge d'un de ces villages-là. Il lui donna un semblant de foin serré dans une corde, et se mit à commencer le fond d'une grande corbeille pour porter le pain au four. De beaux échalas de sapin, refendus en quatre, étaient employés pour la base de ce travail. Cauche en arrachait de temps en temps quelques-uns dans les jeunes vignes. — L'avant-toit de la maison étant large, il s'y abrita de son mieux, car le temps devenait brumeux. C'était un plaisir de voir ses doigts agiles travailler autour des croisées de sapin et y corder avec solidité de longs brins d'osier blanc. Tantôt il n'en maniait que deux à la fois, ayant soin de les tordre à chaque passage d'une traverse ; tantôt il formait un cordon à trois, en relief. Et cela allait si vite, qu'au bout d'une heure le fond était garni. D'un coup de ses fortes dents, il tranchait l'osier à l'endroit qui ne lui paraissait plus bon pour son ouvrage. — Raymond parcourait le village, proposant des échanges, offrant des ventes, demandant les vieux paniers à réparer. En ce moment, il s'approchait d'une maisonnette basse, devant laquelle une jeune fille de treize à quatorze ans

lavait des pommes de terre dans un baquet. Elle les frottait d'abord avec un balai, pour en détacher la croûte terreuse, puis elle les prenait une à une dans ses mains, les tournait, les plongeait dans un second baquet d'eau propre et les mettait ensuite dans un panier.

— Bonjour, dit Raymond en ôtant son pochard défiguré : avez-vous quelque ouvrage à me donner ? Voilà aussi une jolie corbeille pour du légume, si vous en avez besoin.

La jeune laveuse s'arrêta dans son occupation et dit qu'elle allait demander à la maîtresse de la maison. Raymond attendit devant la porte. Au bout d'un moment, l'enfant revint avec la propriétaire, qui se nommait M^{me} Jovet. Elles apportaient deux corbeilles, dont les bords inférieurs étaient usés. M^{me} Jovet était une petite paysanne, vive et alerte.

— Combien me demanderez-vous, dit-elle, pour remettre ici des bords, et là une poignée ?

Raymond examina les places endommagées, et répondit que ce serait cinq batz pour le tout.

— Ne pouvez-vous pas les refaire pour quatre batz ?

— Non, je ne le pense pas. Mon père trouvera peut-être que ce n'est pas même assez à cinq.

— Eh bien ! emportez les corbeilles. — Vous travaillez avec votre père ?

— Oui, madame.

— Ce doit être bien agréable de travailler avec son père.

— Oui : et cependant je n'aurais jamais choisi le métier que je dois faire maintenant.

— Pourquoi, mon garçon ?

— Ce serait trop long à vous raconter, répondit Raymond, qui se sentait attiré vers cette femme. La voix de M^{me} Jovet avait l'accent sympathique de Louise Perrot.

— Avez-vous votre mère avec vous ?

— Non ; ma mère est morte, il y a deux ans.

— Madame Jovet, dit tout à coup la jeune fille avec une grande émotion, demandez-lui son nom.

— Je m'appelle Raymond : qu'est-ce que mon nom peut avoir d'intéressant pour vous ?

— Ah ! mon Dieu, s'écria l'enfant : je crois que vous êtes mon frère. Est-ce vrai ? dites, dites.

— Est-ce que vous seriez ma sœur Jeannette ?

— Jeannette Cauche, oui, mon garçon, se hâta d'ajouter la bonne femme.

Mais le frère et la sœur étaient déjà dans les bras l'un de l'autre et

pleuraient de joie. M^{me} Jovet les fit entrer dans la maison, et demanda une explication immédiate à Raymond.

Il raconta ce qui les concernait, lui et son père. Ensuite, il apprit qu'une épidémie grave ayant envahi l'établissement où était sa sœur, la Direction avait envoyé ça et là dans la campagne, les jeunes filles non atteintes par la maladie, afin de les mettre à l'abri de la contagion. M^{me} Jovet, qui était veuve et sans enfants avec elle, reçut Jeannette dans la maison pour le temps nécessaire. La jeune fille ne savait rien de ce frère, qu'elle n'avait pas revu depuis si longtemps et n'aurait pu reconnaître dans son costume actuel. La joie des deux enfants fut vive et bien touchante. À cent pas de là, leur père ne se doutait guère de la scène qui venait d'avoir lieu. Il fut convenu qu'on ne lui dirait pas que sa fille était dans le village. Pour mettre sa responsabilité à couvert, M^{me} Jovet exigea de Raymond un secret absolu. Ce dernier n'avait pas besoin d'être exhorté sur ce point ; il savait par sa propre expérience qu'il fallait éviter toute rencontre entre le père et la fille. Jolie et gracieuse comme était Jeannette, c'eût été la conduire dans un abîme que de la remettre aux mains d'un tel aventurier, bien qu'il fût son père.

Mais Raymond ne pouvait rester plus longtemps sans retourner à la charrette. Il emporta donc les corbeilles, passa encore dans quelques maisons pour se remettre de son émotion, et revint enfin près de l'auberge. Son père buvait quartette. Raymond posa les objets apportés et repartit à l'instant dans une nouvelle direction. À son retour, il trouva les corbeilles raccommodées. Il attendit que l'autre ouvrage fût aussi terminé et s'y employa lui-même avec activité. Quant le tout fut prêt, il alla le rendre aux divers propriétaires et fit encore une bonne station chez sa sœur.

— Nous passerons bientôt ici devant, dit-il ; si tu veux nous voir, tu n'auras qu'à regarder par la fenêtre, quand tu entendas claquer du fouet. Mais ne sors pas : que le père ne te voie pas. C'est déjà bien assez que je doive le suivre partout.

— Il vous faut, mon ami, demander à Dieu de vous garder du mal. Agissez toujours dans la pensée qu'il vous voit. Soyez-lui fidèle : il ne vous abandonnera pas.

Ce fut par ces paroles chrétiennes que M^{me} Jovet prit congé de lui.

Une demi-heure après, deux ou trois claquements de fouet se firent entendre au chemin : Cosako se mit à trotter.

— Le diable te claque ! fit Cauche en se retournant du côté de Raymond qui venait derrière. Oui, qu'as-tu besoin de claquer ici, où la route est tout unie ?

Pendant qu'il s'arrêtait pour dire cela, Jeannette et sa maîtresse, les

yeux collés aux vitres, regardaient l'homme dur et sauvage, le père si mal inspiré, qui forçait ses enfants à fuir son autorité et son exemple. Raymond ôta son chapeau comme pour s'essuyer le front : un instant après, l'âne, la charrette, les deux hommes, tout avait disparu.

Huit jours plus tard, ils se trouvaient dans les environs d'Orbe. Le temps était vilain, plein de brouillard épais. Un soir, Cauche étant au cabaret y fit la connaissance d'un de ces hommes sans principes et sans conscience, qu'on peut considérer comme les fléaux de la société dans les campagnes. Ils plaisaient sur tout, particulièrement sur les doctrines chrétiennes ; il leur faut de bons mots, provoquant de gros éclats de rire, même à propos de faits qui constatent la ruine de la morale publique, la honte de personnes pour le sort desquelles de tels êtres sont sans pitié. Si, dans la conversation, ils peuvent lancer un gros mensonge et lui voir prendre racine autour d'eux, les voilà contents. S'ils parviennent à exciter un homme vaniteux, de façon à ce qu'il tienne des propos absurdes, ils seront aux anges. Ne voyant pas qu'eux-mêmes sont dégoûtants au suprême degré, ils se considèrent comme appelés à régler le goût des autres. Ah ! les tristes personnages ! Buveurs, joueurs, menteurs, paresseux, ils ont du temps pour tout, excepté pour un travail honnête, sain et régulier.

Cauche fit donc la rencontre d'un de ces bons estafiers. Ils causèrent ensemble, burent ensemble, et finirent par demander un jeu de cartes. Le hâbleur avait de l'argent plein sa poche : il le montra au vannier. Ne voulant pas passer pour canaille, celui-ci tira sa bourse et la vida sur la table. Elle contenait plus de cent francs en grosses pièces et passablement de monnaie. Cauche remit le tout dans la vessie de mouton qui lui servait d'enveloppe et la replaça au fond de son gousset, puis nos deux hommes jouèrent jusqu'à minuit. Cauche perdit un écu de cinq francs, mais son compagnon payant le souper, cela compensa un peu les affaires. Le lendemain, comme il pleuvait, ils se retrouvèrent au cabaret déjà dans la matinée ; et le soir, Raymond se coucha sans avoir revu son père. Le jour suivant, ce dernier se tint tout seul à l'auberge, sans s'inquiéter de ce que devenait le pauvre garçon. Chaque fois que Raymond allait l'appeler et lui dire qu'il y avait de l'ouvrage pressant à faire, il répondait en tendant son verre : — J'irai assez ; tiens, bois.

Pour lui faire plaisir et tâcher de le ramener, Raymond but ainsi quelques verres de vin.

— Mais venez donc, lui disait-il de nouveau.

— Va toujours : si les gens sont pressés, qu'ils attendent.

Le quatrième jour, même vie de la part du père. Raymond se mit à travailler à sa place, sous le toit de l'auberge, et n'alla plus le chercher.

On voyait le jeune homme à la rue, tournant et retournant l'osier, perçant les assiettes et en rajustant les pièces cassées, pendant que le père, accoudé sur la table et n'ouvrant la bouche que pour boire de loin en loin le verre de vin qui lui servait de nourriture, tombait de plus en plus bas. C'était lui, au contraire, qui venait appeler son fils pour le presser d'entrer au cabaret. Mais Raymond ne lui répondait pas même, malgré les injures dont il était par moments abreuvé. Dans un accès de colère, à la suite d'un nouveau refus de venir vers lui, Cauche lança par la fenêtre une bouteille à la tête de son fils. Elle était à moitié pleine et alla se briser en éclats contre le mur de la maison. Si elle eût atteint Raymond au visage, elle aurait pu le défigurer complètement, peut-être le tuer. Voyant cela, l'aubergiste, poussé à bout et craignant un malheur dont il serait responsable, mit Cauche à la porte et lui défendit d'en franchir de nouveau le seuil. Le vilain personnage qui s'était amusé les deux premiers jours avec le vannier, pouvait maintenant rire de bon cœur en voyant le fruit de ses œuvres.

Raymond rendit son ouvrage, et Cauche ordonna d'atteler le baudet. Vers le soir, ils arrivèrent à Yverdon, où se tenait une foire. Il n'était pas question de travailler. L'équipage fut remisé dans une auberge quelconque; vu la saison avancée et les nuits froides, il n'y avait plus moyen de coucher dehors. Cauche rôda le reste du jour et ne fit rien non plus le lendemain. Raymond se promena triste et seul dans les rues de cette ville toute plate. Il alla voir le lac, la rivière, les anciens bâtiments publics, sans savoir ce que devenait son père. Enfin, après la seconde nuit passée à Yverdon, lorsqu'il se leva au point du jour, la charrette et son propriétaire étaient partis depuis longtemps.

CHAPITRE XV

UN SOIR DE NOVEMBRE



Trois mois s'étaient écoulés depuis le départ de Raymond. Septembre avec son doux soleil, ses fraîches matinées, octobre avec ses grappes dorées et ses bois aux mille couleurs ; le bel automne était passé. À la suite de quelques gelées blanches, les pluies froides, venant de l'ouest, tombaient sur la plaine, accompagnées d'un vent triste qui chassait dans les airs le reste des feuilles arrachées aux rameaux dépouillés. C'est le moment où finissent les vacances. L'étudiant regagne sa chambre solitaire. Sac sur le dos et la larme à l'œil, le collégien embrasse des parents chéris qu'il ne reverra pas avant la fin de l'année. Dans les villages, écoliers et régents font les préparatifs d'une prochaine rentrée en classe, ils n'en sont pas plus gais pour tout cela ; mais pour le jeune homme qui aime l'étude et comprend l'importance capitale de l'instruction, ce moment n'a rien de pénible ni d'effrayant. Il ne fait pas comme les paresseux et les lâches : ceux-ci voudraient que les vacances durassent toute l'année, avec la possibilité d'en user à discrétion.

Pendant ces deux mois de septembre et d'octobre, le souvenir de Raymond s'était déjà bien effacé à Cossy. La jeunesse est légère, oublieuse de ce qui ne l'atteint pas elle-même directement. Les personnes d'âge mûr, occupées de leurs affaires, ne pensaient guère non plus à ce père Cauche qui, semblable à un loup-garou, vint tout à coup enlever son fils à la vie heureuse qu'il avait chez les Perrot. Seule peut-être dans tout le village, la bonne Louise priait chaque jour pour l'enfant de son adoption et souffrait vivement de son absence. Plus cruellement encore elle souffrait de son silence. Raymond n'avait écrit qu'une fois, quinze jours après son départ. Timbrée d'un bureau de poste au bord du lac, la lettre ne contenait que ces mots :

«Ma chère mère, je suis comme un enfant perdu dans le monde, aujourd'hui ici, demain ailleurs, sans jamais savoir où nous allons ni ce que nous deviendrons. Si vous rencontriez votre pauvre enfant, vous ne le reconnaîtriez déjà plus. Priez Dieu pour moi, afin que je puisse un jour me retrouver auprès de vous.

» Votre malheureux RAYMOND. »

Dès lors plus un mot. Où le père Cauche l'avait-il mené ? Personne, à Cossy, ne le savait ; la charrette du vannier ne reparut pas dans le voisinage. Un jour, passant près de Louise, le régent Ragnat lui demanda des nouvelles de Raymond. Elle répondit qu'ils n'en avaient pas.

— C'est bien étonnant, reprit le magister : Raymond paraissait avoir de l'attachement pour vous. Mais voyez, ma pauvre Louise, je crois que vous avez été trop bonne, trop confiante avec ce garçon. Les enfants nés de parents vicieux gardent toujours quelque chose de leur première éducation et de leur mauvaise nature : ils trompent leur monde. Vous avez bien vu ce qu'il a été pour moi : un serpent venimeux. Ah ! ce n'est pas pour rien qu'il est dit dans les quatrains moraux :

Jeunesse, ne suis point ton caprice volage.

— Votre citation, monsieur le régent, n'est pas tirée des quatrains moraux, mais du beau sonnet de Drelincourt. Du reste, il est écrit de bien plus grandes vérités dans la Bible ; dites-moi un peu comment elles sont mises en pratique ?

— Ah ! oui, c'est terrible, la religion s'en va ; elle est bien malade, ma pauvre Louise.

— Ce n'est pas la religion qui est malade, reprit Louise avec sérieux, c'est l'homme, qui préfère la mort à la vie, le péché à la sainteté.

Samuel ne donna pas sa démission. Il continua ses tournées de jour et de nuit, causant et gesticulant tout seul, quand son esprit travaillait ou que ses sentiments étaient excités par quelque affaire imprévue.

Un soir, vers la fin de novembre, il *pillotait*⁹ des châtaignes vers le fourneau. Assise près d'une table et la lumière devant elle, Louise cousait. Il pleuvait, non par grandes averses, mais la pluie tombait incessante, fine et serrée, entremêlée d'un épais brouillard qui, à lui seul, était capable de transpercer les meilleurs habits. La nuit, par conséquent, était des plus noires. Si l'on regagne sa maison dans une soirée pareille, on cherche, en tâtonnant, la porte d'entrée, comme le

9 - Enlevait la seconde écorce.

ferait presque un étranger.

Le mari et la femme parlaient peu ; de temps en temps un mot de part et d'autre, et plus souvent un soupir s'échappant du cœur de Louise, ou une malédiction de Samuel à l'adresse de l'âne Cosako. À la rue, on n'entendait d'autre bruit que celui de l'eau des gouttières, tombant avec fracas sur le pavé. Tout à coup, un pas d'homme résonna sourdement dans le chemin ; le loquet se leva.

— Eh ! dit Samuel, qui vient par un temps pareil et à ces heures ?

En disant cela, il alla ouvrir, tira la porte toute grande et dit de sa voix rude :

— Bonsoir, que voulez-vous ?

Louise poussa un cri : elle avait reconnu Raymond. Mais en quel état se trouvait le pauvre garçon ! ses vêtements couverts de boue jusqu'aux épaules, déchirés en maint endroit, ruisselaient. Il avait grandi de quelques pouces ; ses traits allongés, maigres et souffrants, le changeaient beaucoup. Il se jeta dans les bras de Louise sans prononcer une parole, puis alla embrasser Samuel, qui n'en croyait pas ses yeux.

— Alors, fit celui-ci, dis-nous un peu d'où dianstre tu viens ? on te croyait perdu.

Mais déjà Louise essayait de lui tirer les manches de sa veste.

— Allume une chandelle, dit-elle à son mari, il faut aller chercher d'autres habits avant de causer. Es-tu seul, mon pauvre enfant ?

Raymond fit signe qu'oui. Débarrassé de sa veste, il s'assit, toujours sans parler, pendant que Louise préparait dans sa chambre des vêtements secs. Raymond était si fatigué que ses membres en devenaient roides ; par moments, ses dents claquaient, comme s'il avait le frisson. Louise dut l'aider à s'habiller, puis elle revint avec lui à la cuisine, le fit asseoir près du fourneau et lui donna une boisson chaude. Un grand bonnet blanc de coton, emprunté à Samuel, couvrit ses cheveux et ses tempes. Ce fut alors que Louise vit combien il était changé.

— Tu as été malade, n'est-ce pas ? lui dit-elle en le frictionnant avec la main sur les bras et les épaules.

— Je ne suis pas bien depuis huit jours ; je n'ai pas d'appétit et souvent de la fièvre, la nuit surtout.

— Et d'où viens-tu aujourd'hui ?

— D'Yverdon, répondit-il en avalant une gorgée de sa boisson.

— D'Yverdon ! fit Samuel ; il y a au moins dix lieues d'Yverdon à Cossy.

— Je marche depuis huit heures du matin.

En ce moment, neuf heures sonnaient à la pendule.

— Mais tu t'es arrêté souvent ?

— Non, une demi-heure seulement à La Sarraz, pour manger une soupe. Les chemins sont si mauvais !

— Ils doivent être affreux par le Gros de Vaud. Et tu n'as pas seulement un parapluie ?

Raymond regarda Louise et sourit tristement.

— J'en ai raccommodé plus d'un depuis trois mois, dit-il, aucun ne s'est ouvert sur ma tête aujourd'hui.

— Que veux-tu manger, mon enfant ? Il y a de la saucisse froide. Veux-tu que je te fasse vite une soupe ?

— Merci, je ne mangerai pas. Cette boisson chaude me suffit. J'irai au lit le plus tôt possible. Demain je vous raconterai tout. Ce soir, je suis trop fatigué.

— Et ton père, où est-il ?

Raymond prit un carnet dans sa poche et en tira un chiffon de papier qu'il donna à Louise. On pouvait y lire ces mots tracés au crayon :

« Puisque nous ne pouvons pas continuer à vivre ensemble, va où tu voudras. Je vais aussi de mon côté. Tu ne me reverras peut-être jamais. Mes amitiés à ta sœur, si tu la vois. Je suis bien malheureux. Adieu, Raymond.

» JEAN CAUCHE. »

— Ce matin, continua Raymond, lorsque je me suis levé à l'auberge où nous avons couché, le garçon d'écurie m'a donné ce papier, en me disant que mon père était parti longtemps avant le jour avec un compagnon dans la charrette, et qu'il paraissait se diriger du côté de Neuchâtel ou de Sainte-Croix. Je n'en sais pas davantage. Mais je ne tardai pas à me mettre en route pour Cossy. Où aurais-je été ailleurs ? Et pourtant, si vous me recevez, c'est uniquement par bonté. Oh ! je veux bien travailler pour vous, et gagner ma vie quand je serai guéri.

Tout frissonnant encore et les nerfs excessivement tendus, le pauvre Raymond fut mis dans un lit chaud et propre, le seul en bon état qu'il eût eu depuis son départ de la maison. Le sac aux chiffons avait été son matelas, et la toile au-dessus sa couverture, quand il faisait beau. Dans les nuits pluvieuses ou trop froides, il entraînait dans l'écurie et se couchait sur la paille près de Cosako.

Avant de le quitter, Louise Perrot pria auprès de lui, tenant sa main dans la sienne. Elle lui donna un baiser sur son front brûlant, puis, lui souhaitant une bonne nuit, elle redescendit à la cuisine.

Ô vous, jeunes gens ! qui, chaque soir, avez la douceur d'embrasser

vos parents et de vous endormir en paix dans vos demeures, pensez donc un peu au sort de milliers d'enfants sans asile peut-être, sans pain, et surtout sans soutiens naturels capables de leur enseigner le chemin de la vertu et du bonheur. Il est bien doux de se retrouver dans un appartement propre, soigné, confortable ; on est heureux de s'asseoir autour du foyer, dans une chaumière où l'on se sent chez soi ; — mais l'enfant abandonné, le mendiant, le vagabond, le petit nègre sans père ni mère, où vont-ils, le soir, quand le jour est fini ? où iront-ils demain, lorsque le soleil sera levé ?

Louise Perrot revint à la cuisine ; elle trouva Samuel occupé à déchiffrer le billet de Cauche apporté par Raymond.

— Ah ! ça, dit-il, qui se serait attendu à une pareille affaire aujourd'hui ? C'est une surprise complète. Parbleu ! qu'il aille seulement où il voudra, lui, sa charrette et son gueux de gros âne ! Plus loin est mieux. Nous garderons assez Raymond. Il faut soigner ce papier, Louise, parce que si le compagnon venait redemander son fils, on lui répondrait de la bonne manière. A-t-on vu jamais un père pareil ! Et puis, je pense qu'il s'est associé avec un brave homme. Ils se valent bien l'un l'autre. On ne sait pas qui diantre il a emmené avec lui. Allons, voilà qui est en règle. Pas moins il faudra que j'aille demain matin à la cure pour avertir M. Vennes. C'est la bonne demoiselle Ameth qui sera contente ! Et Thibaut ! je serais curieux de voir la mine qu'il fera. Enfin, heureusement qu'on a du blé et des pommes de terre. Une fois que Raymond sera en état de manger, il en faudra, du *butin*, pour remplir les creux de ses joues. Son père l'aurait laissé périr de faim !

— Peut-être lui eût-il fait, à la longue, plus de mal à l'âme qu'au corps. Mais tout ceci nous montre que Dieu entend nos prières. N'es-tu pas frappé, Samuel, de voir comme il exauce quand on le prie de tout son cœur ?

— Sans doute : mais vois-tu, Louise, il n'y a pas beaucoup de femmes comme toi. Je suis sûr que plus de la moitié des femmes du village ne prient jamais, ou si elles le font, c'est comme Thibaut quand il récite « Notre Père » le dimanche. On dirait qu'il y en a pour une heure, tant il se dépêche. Et quand il dit « Je crois en Dieu, » c'est bien une autre affaire. On ne sait plus alors ce qu'il va barbotant. Mais je vais aussi me coucher. Ce retour du pauvre enfant m'a tout remué ; je ne suis pas en train de rien faire. D'ailleurs, voilà neuf heures et demie.

Ayant dit cela, Samuel Perrot se versa l'un après l'autre deux verres de piquette froide pour se désaltérer, avant d'aller au lit. Louise resta seule encore un bon moment à la cuisine. Elle avait besoin de se recueillir en elle-même et devant Dieu. Prenant sa Bible, elle chercha

des forces nouvelles dans les enseignements du Sauveur :

- « Heureux les débonnaires, car ils hériteront la terre.*
- » Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.*
- » Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés.*
- » Si donc vous, qui êtes mauvais, savez bien donner à vos enfants de bonnes choses, combien plus votre Père céleste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent. »*

« Ô Seigneur! dit-elle en fermant le livre, puisque dans ta bonté tu nous as rendu cet enfant, donne-nous la sagesse nécessaire pour le bien élever. Mets ton Esprit dans son cœur; deviens toi-même son père et sa mère, comme tu es son Sauveur et son Dieu. Aie pitié de celui qui abandonne le fils de ses entrailles. Tu ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. Ô Dieu! convertis-nous à toi, tous tant que nous sommes, afin que nous ne périssons pas éternellement. »

Pendant que la femme chrétienne assiège ainsi en esprit le trône des miséricordes, les méchants pratiquent leurs œuvres de ténèbres. Les indifférents bâillent sans se soucier de la vie à venir; les gens du monde s'amuse à leur manière; les avarés comptent leur argent; les ivrognes achèvent de perdre la raison dans le vin. Et la vie s'écoule pour tous! Et bien peu réfléchissent à cette parole :

« Prenez garde à vous-mêmes, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par la gourmandise, par les excès du vin et par les soucis de cette vie; et que ce jour-là ne vous surprenne subitement. Car il viendra comme un piège sur tous ceux qui habitent sur la face de toute la terre. Veillez donc, priant en tout temps, afin que vous soyez trouvés dignes d'éviter toutes ces choses qui doivent arriver et de subsister devant le Fils de l'Homme. »

Mais si la plupart de ceux qui entendirent ces avertissements de la bouche même du Seigneur ne les reçurent point dans leurs cœurs, comment serions-nous étonnés de les voir aujourd'hui repoussés par des hommes qui se prétendent plus éclairés que Dieu, et n'ont, au fond, d'intérêt que pour les choses de la terre?... Seulement, il faut répandre la semence de l'Évangile, prier pour tous, espérer en Dieu pour tous, puisque Jésus a donné sa vie pour tous.

CHAPITRE XVI

LES PROPOS DE SAMUEL



t! tu vas de bon matin du côté de Nattavaux, Samuel : il n'y a pourtant personne de malade chez toi, j'espère ? Maintenant que les vignes sont vendangées, tu n'as plus besoin de les garder.

C'était Bénédit Fornaz qui disait cela. Un fouet à la main, il ramenait de la fontaine à son étable, les trois vaches qui revenaient de boire et marchaient fort pesamment. Samuel s'arrêta.

— Non, dit-il, ma femme se porte bien, Dieu merci, et moi de même : mais notre petit homme est arrivé hier au soir dans un triste état ; je vais en prévenir monsieur le pasteur.

— Quel petit homme ? demanda le syndic, chez qui le souvenir de Raymond n'était plus qu'une ombre lointaine : attendiez-vous quelqu'un ces jours-ci ?

— Il paraît que tu es aussi comme les trois quarts du village, syndic : tu perds la mémoire. Ça n'empêche pas qu'il te faudra inscrire aujourd'hui le même nom dans ton registre des habitants, et cette fois pour de bon.

— Quel nom ? je ne te comprends pas. Mais se remettant à l'instant même : Est-ce que le petit Cauche serait bien revenu ? dit-il, vivement intéressé par cette idée subite et pourtant bien naturelle.

— Il n'est pardi pas tant petit, car il est presque plus grand que toi. Seulement la misère l'a tenu de près pendant ces trois mois. Il est aussi maigre que ton manche de fouet. Son misérable père aurait fini, je crois, par le laisser mourir de faim. Figure-toi que ce compagnon est venu à pied, par le temps que tu sais, d'Yverdon ici, sans manger autre chose qu'une assiette de soupe à La Sarraz. Eh ! il n'y a pas beaucoup de marchands de bœufs capables d'en faire autant, lors même que ce sont des hommes et qu'ils ont peut-être deux livres de

viande et trois demi-pots de vin dans l'estomac.

— Ah! comment donc! ton pensionnaire est revenu: et son père?

— *Via*¹⁰! l'âne, la charrette, l'homme, tout est parti. Il paraît même que l'individu s'est accointé d'on ne sait qui pour voyager avec lui.

— Ces sortes de gens n'en font pas d'autre. Alors vous comptez garder le garçon?

— Bien entendu: et, comme je te dis, je vais en parler à M. Vennes pour qu'il arrange les affaires.

— Bien, bien, c'est bel et bon. Te voilà tout rapatrié avec le gros âne.

— Il faut espérer, au contraire, qu'on ne le reverra jamais. Adieu, Bénédit. Tu avais gardé chez toi les papiers de Raymond, n'est-ce pas?

— Oui, c'est en règle.

Samuel continua son chemin. Lorsqu'il eut dépassé le village, il commença une de ces conversations solitaires dont il ne pouvait plus guère se passer:

— Ce Bénédit, pensa-t-il donc tout haut, est encore un drôle d'homme! On dirait que les choses ne lui font rien. Oui, oui, c'est bel et bon! avec lui, tout est bel et bon. Et cependant, quand il s'agit de grappes volées au bord de sa vigne, alors, ce n'est plus tant bel et bon: il faut bien qu'on sache qui les a prises. — On ne sait pas si le garçon aura dormi cette nuit; la Luise aurait dû entrer dans sa chambre ce matin. — Il me semble voir son père, par là-bas on ne sait où. Je pense qu'il se trouvera pourtant une fois quelqu'un pour le prendre, et un tribunal pour lui faire réciter son livre de mots. Dieu sait combien de plantons il a coupés, depuis qu'il fait ce commerce! peut-être plus de cent.

Arrivé à cette partie de son soliloque, Samuel leva machinalement les yeux. Le chemin faisait un contour cent pas plus loin. Là, entre les charmilles, il aperçut un véhicule qui se mouvait lentement dans sa direction, et dont le dessus était recouvert de toile, comme la charrette de Jean Cauche. On ne voyait pas l'animal qui le traînait, parce qu'à cet endroit les haies étaient assez hautes.

— Et! fit Samuel tout émotionné, serait-ce bien ce diable d'homme avec son âne?

L'âne parut, en effet, puis un homme et une femme marchant à côté du baudet et parlant assez haut pour qu'on pût supposer qu'ils se querellaient. Notre brave Samuel en devint tout blême. Pas moyen de les prendre en contravention, puisqu'ils suivaient le chemin, propriété du premier venu. Que faire? — Mais, quel bonheur! au lieu de

10 - Décampé.

Cauche, il reconnut bientôt un marchand de terraille¹¹ qui passait deux fois par an dans la contrée et faisait aussi un commerce de divers objets de ménage. Une vieille bourrique traînait tout cela, tantôt pesamment chargée, et alors le mari et la femme allaient à pied ; tantôt retournant à l'emplette des écuelles, et dans ce dernier cas les propriétaires se tenaient sous la tente mobile, qui les abritait.

— Bonjour ! bonjour ! leur dit Samuel terriblement soulagé. Et, ça va-t-il, le commerce ? Passez-voir à la maison ; ma femme achètera bien quelque chose aujourd'hui. Elle disait l'autre jour qu'elle avait besoin d'assiettes. Vous savez : nous demeurons à droite, un peu plus bas que la fontaine. Demandez seulement la Luise Perrot.

— Bon, bon ! dit la femme.

— Et pourquoi diantre avez-vous un âne au lieu d'un cheval ? demanda notre ami Samuel, bien en train de causer, depuis que sa frayeur était passée.

— C'est justement ce que je dis à mon homme, répondit la marchande. Avec un cheval, nous pourrions mener le double de ce que nous avons, aller plus vite, et avoir au moins une place pour se tenir sur le char ; tandis qu'avec l'âne, il faut marcher du matin au soir lorsqu'il est chargé. Mais mon mari se moque de ça : il dit que l'âne est bel et bon encore pour deux ans. Ils sont aussi têtus l'un que l'autre.

— Peut-être bien ! répondit Samuel. Moi, je ne garderais pas un âne deux jours dans ma maison. Il n'y a pas de bête que je déteste plus que celle-là. Le cri des ânes me donne sur les nerfs plus que le rugissement du lion qu'on entendait à Lausanne en 1819, et c'était pourtant un tout gros. Je suis comme ça fait. Mais, pour en revenir à votre affaire, l'ami, je vous conseille d'acheter un bon vieux cheval. On en rencontre à la foire de Morges, pour cinquante francs, qui ne trottent plus beaucoup, mais tirent bien au collier et sont encore vigoureux. Il vous faut faire ce plaisir à votre femme.

— Oui, oui, allons toujours : la vieille Marguerite est encore meilleure qu'un cheval. Ça vit de rien, un âne. Ça mange au bord des chemins, dans les haies, où que ce soit, tandis qu'au cheval, il faut du bon, et de l'avoine, surtout quand il est vieux.

— Ça vous regarde, reprit Samuel : mais, à propos de l'herbe des chemins, je vous préviens que celle des nôtres se vend chaque année. Ainsi, dans le cas où vous passeriez par-là cet été, il ne faudrait pas y faire pâturer votre âne. Comme garde-champêtre, si je le voyais, je devrais faire un rapport contre vous et cela me serait

11 - [NdÉ] Potier.

désagréable. Achetez un cheval pour faire plaisir à votre femme, ça vaudra mieux. L'âne n'est pas fait pour habiter notre pays. C'est un animal qu'on devait laisser en Orient et en Espagne. Le voyageur qui l'a introduit parmi nous a fait une mauvaise action. Au reste, il n'y en a pas dans notre village, et, si j'y peux quelque chose, il n'y en aura jamais. Votre serviteur.

Monsieur et M^{lle} Vennes déjeunaient, lorsque Samuel vint sonner à la cure. La domestique le fit entrer à la cuisine, en attendant que ses maîtres pussent le recevoir.

— Ce ne sera pas long, dit la brave fille : monsieur ne prend jamais qu'une tasse de café et un morceau de pain ; mademoiselle en boit deux tasses.

— Je n'ai qu'un mot à lui dire : Raymond est revenu hier au soir.

— Il est revenu ! s'écria Marguerite : en ce cas, je vais avertir mademoiselle à l'instant ; elle en parle chaque jour.

Quittant Samuel, elle vint, d'un air mystérieux, entr'ouvrir la porte de la salle à manger. M^{lle} Vennes lui dit d'abord que monsieur n'avait pas fini, ni elle non plus, et qu'on pouvait bien attendre un moment.

— Sans doute, mademoiselle ; mais c'est Samuel Perrot qui vient annoncer à monsieur le retour du jeune Raymond Cauche ; et j'ai pensé que mademoiselle serait bien aise aussi de le savoir.

— Comment ! ce gentil garçon est revenu ! quel bonheur, Georges ! Marguerite, faites entrer ici M. Perrot. Nous pouvons bien le recevoir, pendant que je prendrai ma seconde tasse.

La domestique alla le chercher.

— Bonjour, mademoiselle ; bonjour, monsieur le pasteur.

— Asseyez-vous là, voilà une chaise, dit M^{lle} Vennes.

— Comment va madame Louise ? demanda le pasteur.

— Bien, merci, monsieur. Nous avons eu hier au soir une grande surprise.

— Et bien agréable sans doute, ajouta M^{lle} Vennes. Cet enfant est donc revenu ?

— Oui. Son gueux de père l'a planté là pour s'en aller on ne sait où. Et alors Raymond, tout faible et tout malade qu'il était, n'en a fait ni un ni deux : Crac ! pas plus tôt levé, pas plus tôt en route. Il a eu la pluie tout le jour sur le dos et a marché depuis le matin jusqu'à neuf heures du soir, comme s'il avait eu un cosaque à ses trousses. Quand il est arrivé, mademoiselle, c'est qu'on n'aurait pas sorti un malfaiteur de son cachot pour le mettre à la rue ! Ça faisait pitié de voir en quel état il se trouvait. Moi qui suis dur, je vous assure que j'ai eu la larme à l'œil en le voyant si maigre, avec un bonnet de coton moins pâle que lui. Et puis, il faut voir comme il a grandi pendant ces trois mois

de misère. C'est à n'en pas croire ses yeux.

— Et d'où vient-il ? demanda le pasteur, car vous ne nous l'avez pas encore dit.

— Il a quitté Yverdon, hier, à huit heures du matin.

— Yverdon ! s'écria M^{lle} Vennes : mais c'est très loin, Yverdon. Quelle distance, Georges, y a-t-il entre Yverdon et Morges ?

— Cinq fortes lieues, si je ne me trompe.

Il y en a pardine bien sept, fit Samuel. Mais Raymond est venu par Orbe, La Sarraz, Cossonay et le reste de la route, sans descendre à Morges. En tout, il a bien fait douze lieues. — Maintenant, il faut qu'il se repicole avant de reprendre son instruction. Vous aurez bien la bonté, monsieur, d'avertir M. Cottard et de lui demander s'il veut le recevoir chez lui cet hiver, comme le précédent.

— Oui, avec plaisir. Raymond pourra aussi apporter son dîner à la cure, n'est-ce pas, ma sœur ?

— Sans doute.

— Je vous remercie : on ne peut pas avoir l'idée de le renvoyer à l'école de notre Ragnat.

— Non certainement pas, dit M^{lle} Vennes : après ce qui s'est passé il y a trois ans, non, Raymond ne doit pas rentrer sous la direction d'un tel homme, qui d'ailleurs est peut-être moins instruit que lui. Tu penses bien, Georges, que Nadine Ameth continuera la pension, comme autrefois ?

— Je ne sais pas ; mais je vais lui écrire.

— Écoutez, monsieur le pasteur : ma femme et moi, nous sommes de pauvres gens. Ça n'empêche pas que si M^{lle} Ameth a pris d'autres arrangements qui ne lui permettent plus de payer pour Raymond, nous le garderons quand même, au moins jusqu'à Pâques. Nous avons assez de denrées pour nous trois cet hiver. Et heureusement que ma femme avait gardé ses meilleurs habits. Par hasard, il ne rapporte que ce qu'il a sur le corps, de véritables guenilles. Il lui faudra un chapeau, des souliers, enfin plusieurs choses qu'on se procurera petit-z-à-petit.

— Êtes-vous sans inquiétude au sujet du retour de son père ? Ce serait bien fâcheux si Cauche allait vous le prendre une seconde fois.

— Ah ! c'est que, monsieur le pasteur, nous tenons le couteau par le manche. Lisez *voir* ces quatre lignes de l'estafier. Ça veut dire, ça, je pense, que Raymond est libre d'aller où il voudra ?

M. Vennes lut à haute voix le billet d'adieu de Cauche à son fils. Après quoi Samuel reprit :

— J'ai eu une peur du diantre en venant ici tout à l'heure. Sur le chemin, j'ai rencontré un équipage qui ressemblait à celui de Jean

Cauche comme deux gouttes d'eau. Qui plus est, l'homme et la femme marchaient à côté de l'âne, et j'ai cru vraiment que c'étaient les maîtres de ce damné Cosako. J'en ai eu la chair de poule. Heureusement que c'était le marchand de terraille.

— Est-ce que le père de Raymond s'est remarié ?

— Ah ! ouaih ! pas plus que ma grand'mère. Mais il se remariera peut-être, à présent que le voilà débarrassé de ses enfants.

— Quel monstre d'homme ! fit M^{lle} Vennes en fermant les yeux.

— C'est bien comme vous dites, mademoiselle, un tout laid. — Nous voilà donc en règle au sujet du garçon. Faites pour le mieux avec M^{lle} Ameth, et, pour le reste, à la garde de Dieu ! il y a plus de pain que de vie, et les gens sans cœur sont bien malheureux. Vous ne pourriez vous représenter combien j'ai souffert de l'absence de cet enfant, tout dur que je sois avec les vagabonds et les maraudeurs.

— Oh ! que si, répondit M^{lle} Vennes en lui donnant une cordiale poignée de main, nous vous comprenons très bien. Il faudra que Raymond vienne nous voir le plus tôt possible.

— Mademoiselle, je doute fort qu'il soit en état de marcher avant huit jours. J'ai oublié de vous dire que ma femme lui a trouvé beaucoup de fièvre hier au soir.

— En ce cas, dit M. Vennes, j'irai le voir aujourd'hui. — Adieu Samuel. Maintenant savez-vous ce que nous avons tous à faire dans la situation actuelle ?

Samuel regarda le pasteur d'un air un peu malicieux :

— Oh ! que oui, monsieur : quand même que ma femme n'en aurait pas parlé ce matin en lisant le verset de la Bible, j'y aurais assez réfléchi tout seul en travaillant. — C'est bien sûr que nous ne pouvons rien sans le secours de Celui qui fait germer le blé dans la terre et mûrir le raisin au soleil.

— Rien non plus, mon brave Samuel, sans le Cep dont nous sommes les sarments.

— D'accord, monsieur le pasteur. Il n'y a pas besoin d'autre explication. Il est bien à désirer que ce coquin d'homme fasse aussi quelque jour de bonnes réflexions.

— Le Seigneur en a ramené de plus mauvais que lui. Sa puissance est infinie. Voyez le brigand sur la croix.

— Le brigand : eh bien oui ! c'est vrai. Mais tout brigand qu'il était, peut-être valait-il mieux, au fond, que ce misérable Cauche. Je ne crois pas que le dit brigand se soit jamais conduit avec ses enfants, s'il en a eu, comme notre homme avec les siens. Au reste, c'est là une chose qu'on ne saura jamais, ainsi que beaucoup d'autres. — Mais je m'oublie à causer avec monsieur et mademoiselle : excusez-moi. Ma

femme vous faisait bien des compliments. Votre serviteur.

M. Vennes accompagna Samuel jusqu'à la porte. En le voyant retourner à grands pas du côté de Cossy, le pasteur se disait :

— Cœur droit, âme naïve et, au fond, pieuse. Il y a peut-être aujourd'hui chez cet homme, malgré ses étrangetés de langage, plus de vraie connaissance de Jésus, que chez de beaux parleurs dont la vie est en contradiction avec le grand principe de charité chrétienne qu'ils savent si bien expliquer aux autres. Le modèle donné aux hommes par le Seigneur n'était-il pas Samaritain ?

La fatigue occasionnée par la marche et l'état fiévreux dans lequel Raymond se trouvait depuis une semaine, le retinrent au lit une bonne partie du jour. Il aurait bien voulu se lever dès le matin, mais Louise Perrot lui ordonna, en quelque sorte, de rester couché. Elle voyait à l'éclat de ses yeux et à l'allongement de tous ses traits que le jeune homme avait beaucoup souffert. Lorsqu'elle entra dans sa petite chambre, elle le trouva éveillé, souriant de bonheur et de reconnaissance. Il passa les bras autour du cou de sa mère adoptive, pour l'embrasser plus tendrement.

— Oh ! si vous pouviez comprendre, lui dit-il, ce que c'est pour moi que de me retrouver sous votre toit et de vous voir là, après la vie que j'ai eue depuis que je vous ai quittés. Je ne croyais plus qu'une si grande joie pût m'être accordée. Dieu a été bien bon à mon égard. Mais mon malheureux père ! où est-il et que fait-il en ce moment ? Seigneur ! aie pitié de lui, dit-il en joignant les mains.

— Tu fais bien, mon enfant, de prier pour lui. Dieu t'exaucera quelque jour, si tu persévères dans un tel désir, et si toi-même persistes à obéir à sa Parole. — Pour le moment, je vois que tu as encore de la fièvre, ainsi remets-toi au chaud et tâche de transpirer. Aujourd'hui, tu ne me raconteras rien ; tu resteras tranquille dans ton lit jusqu'à ce que tu sois suffisamment reposé et que tu aies le pouls plus calme. Je vais t'apporter ici ton déjeuner.

En descendant l'escalier, Louise rencontra Samuel qui revenait de la cure. À son tour, il voulut monter un instant chez Raymond.

— Et puis, lui dit-il, comme ça va-t-il ?

— Bien, merci ; et vous ?

De nouveau, Raymond sortit une main de dessous son drap, pour la tendre à Samuel. Celui-ci, qui venait de l'air vif, pressa cette jeune main brûlante et reprit bien vite :

— Recache-moi tout ça au chaud. Je viens de chez M. Vennes. On te fait beaucoup d'amitiés. Mais je m'en suis vu d'une grise en chemin. Figure-toi un peu qu'au contour de la Peneyre, j'ai vu de tout loin une charrette couverte de toile et un âne qui....

Ici Raymond se dressa d'un bond sur son séant, jetant ses couvertures et prêt à sauter hors du lit.

— Ne me dites pas qu'il....

— Veux-tu bien, *mâlin* que tu es, te tenir tranquille, reprit Samuel. De quoi diantre te mêles-tu? Attends voir deux secondes, avant de faire l'emporté. Tu es donc toujours le même!

Puis Samuel, de ses grosses mains, retira la couverture et donna une sorte de façon grotesque à la couche de l'adolescent. Il lui mit la laine sous le nez, pesa aux pieds et sur le devant du lit, amoncela le coussin autour de la tête, si bien que, Louise arrivant avec une tasse de café à la main, elle trouva son mari faisant beaucoup de poussière dans la chambre.

— Et! disait Samuel à Raymond: cette charrette était celle du marchand de ferraille! Il faut avoir un peu de patience, l'ami, quand on prend la peine de te raconter quelque chose. Tu as cru d'abord que ce gremlin de Cosako allait être là! Minute. Mais c'est moi qui en ai eu, de l'émotion! Seulement, je n'étais pas au lit avec la fièvre, comme toi. Allons, fais ce qu'on te dira aujourd'hui, et reste calme. M. Vennes parlera au régent de Nattavaux, et tu pourras aller faire la cuisine, comme autrefois, avec la vieille Marguerite. Adieu. Je vais voir si les garçons ne laissent pas entrer les vaches sur les blés. À présent que les gazons n'ont plus rien, les vaches, quand on les sort, cherchent à se rattraper sur les fortes *semées*.

— Merci d'avoir été à la cure, dit Raymond encore tout haletant de sa récente frayeur.

CHAPITRE XVII

LA DOUBLE CROISSANCE



Lorsque M. Vennes revit Raymond, quelques jours après sa première visite, il le trouva debout, mais si faible qu'il engagea Louise à le garder encore au moins une semaine avant de lui permettre de reprendre ses leçons à Nattavaux. D'ailleurs, le jeune homme n'aurait pu s'y rendre à pied.

Son air affaissé frappait davantage, lorsqu'on le voyait marcher avec peine et presque chanceler. Dans la grande course qu'il fit d'Yverdon à Cossy par la pluie, étant déjà malade, il avait dépassé la mesure de ses forces ; maintenant il faudrait du temps pour les renouveler. Il lui fut impossible de raconter ses aventures à Louise autrement que par petits bouts détachés. Tout, chez Raymond, excepté l'âme et le cœur, avait souffert de cette vie irrégulière et vagabonde. Mais l'âme, au contraire, s'était fortifiée, pendant le dernier mois particulièrement. La lutte morale avec lui-même et avec son père développa son être intérieur pour le moins autant que le corps s'était élancé en si peu de temps. Cette double croissance n'est pas très rare chez les jeunes gens que Dieu appelle à lui de bonne heure, soit qu'il veuille en faire des vases d'élite, soit qu'il ait décidé de les retirer d'un monde pour lequel ils n'étaient pas faits.

Le retour de Raymond à Cossy éveilla en sa faveur une sympathie aimable et prévenante. On plaignait ce pauvre garçon, quand on le voyait s'appuyer sur le bras de sa mère adoptive, pour faire avec elle une promenade jusqu'au bout du village ; on se disait qu'il était sans doute frappé d'une langueur qui ne pardonne pas. Le médecin rassura pourtant Louise sur ce point terrible : il prescrivit une nourriture substantielle et légère, du vin, et donna l'espoir d'une guérison complète.

Une après-midi, par un vent d'automne lourd et froid, M. Vennes entra dans la chambre de Raymond. On y avait placé un petit poêle,

afin qu'il pût y faire du feu à volonté. Le jeune homme lisait sa Bible. M. Vennes lui demanda des nouvelles de sa santé.

— Merci, monsieur : tantôt je suis mieux, comme hier, par exemple, et alors la vie est pour moi le plus grand des bienfaits de Dieu ; tantôt je sens mes forces faiblir : aujourd'hui, elles sont loin d'être vaillantes. Je viens de lire précisément des passages qui nous parlent de la brièveté des jours, et je me disais, lorsque vous êtes entré, qu'il serait sage à moi peut-être, de me tenir à la pensée que je ne vivrai pas longtemps encore. Ne croyez-vous pas, monsieur, que mon devoir est de me préparer sérieusement à la mort ? Vous pouvez me parler sur ce sujet sans crainte de m'effrayer. Si le Sauveur m'appelle, je désire pouvoir lui dire de tout mon cœur : Me voici. Et cependant, je serais heureux de lui consacrer ma vie, s'il me la laisse.

— Mon cher Raymond, répondit le pasteur très ému en lui-même, puisque tu aimes le Seigneur, confie-toi en lui. Nos jours sont en sa main ; lui seul en connaît le terme. Vieux ou jeune, tout homme doit se mettre en règle avec la mort. Le vrai sage est celui qui considère chaque nouveau lever du soleil comme pouvant être le dernier auquel il assiste. Moi, qui suis en bonne santé aujourd'hui, demain peut-être je devrai me présenter devant Dieu. C'est là une pensée très sérieuse sans doute, mais à laquelle tout chrétien sincère doit s'habituer. Le temps, pour nous, se nomme *aujourd'hui* ; *demain* ne nous appartient pas. — Quant à l'état de ta santé, je crois volontiers ce que dit le médecin, savoir que tu es dans une crise d'âge, provoquée aussi par le genre de vie auquel tu as été soumis dernièrement. Sois prudent ; suis les conseils qu'on te donne dans la maison, et, s'il plaît à Dieu, tes forces reviendront tout de bon.

— Si je me rétablis et que je sois capable d'étudier, je voudrais acquérir l'instruction nécessaire pour devenir régent à Cossy, lorsque M. Ragnat prendra sa retraite.

— Eh bien ! c'est une heureuse idée ; je désire vivement qu'elle puisse se réaliser.

— Mais pour cela, monsieur, j'aurai toujours plus besoin de votre appui. Je voudrais ne pas tomber complètement à la charge de M. et de M^{me} Perrot ; d'un autre côté, je n'ai que la misère et ma bonne volonté de travailler. Gagner ma vie par le travail et étudier en même temps, ce n'est guère possible à mon âge.

— D'ici à Pâques, tu n'as, dans tous les cas, pas à t'inquiéter de cela. Dieu pourvoit aux besoins de celui qui travaille et se confie en lui. Après Pâques, c'est-à-dire dans six mois, nous verrons à prendre une décision, si nous vivons. Adieu, Raymond. Ma sœur et Marguerite t'envoient leurs amitiés. Salue M. et M^{me} Perrot de ma part.

On peut juger, par ce qui précède, du changement profond qui s'était fait depuis quelque temps dans les pensées de Raymond. L'adversité l'avait mûri. Chez cet adolescent, l'homme viril se devinait, se montrait déjà. Tandis que la plupart des garçons de seize ans ne soupirent qu'après la liberté hors des écoles, afin de se lancer dans les plaisirs du monde et de pouvoir vivre au gré de leurs passions, Raymond Cauche, atteint par une rude épreuve, se fortifiait pour les prochains combats de la vie ; il se préparait à suivre une carrière ingrate, toute remplie de difficultés, mais où il pouvait glorifier Dieu et se rendre utile au prochain. N'ayant rien, on peut déjà dire de lui qu'il possédait toutes choses, puisqu'il avait serré dans son sein le plus grand de tous les trésors. — Il ne faudrait pas croire pourtant qu'avec ses anciens camarades Charles Fornaz, Jacques Pénuel et les Pascand, il prît des airs graves et sententieux. Bien au contraire, il était gai, jovial, jouissant de leurs bons éclats de rire. Mais il n'eût pas toléré dans leurs discours les gros mots, les termes inconvenants qui sortent si vite de la bouche des jeunes garçons de village. Il cherchait à leur donner l'exemple, en parlant mieux qu'aucun d'eux. — Cette habitude des jurements s'hérite, en général, des parents. Ceux-ci ne se retenant point de les prononcer devant leurs enfants, souvent même de les leur adresser dans des moments de colère, les enfants, à leur tour, s'empressent de s'en servir entre eux. De là, cette plaie grossière de la parole parmi nous. Ensuite, la nécessité de conduire le bétail excite le jeune homme aux jurements : si on ne le reprend pas de bonne heure, le pli devient si profond dans toute la vie, qu'il est presque impossible de l'effacer plus tard, même lorsque de fortes convictions religieuses ont pris racine dans l'âme du cultivateur. Il faut un effort moral constant, une grande attention sur soi-même, pour se débarrasser à fond d'un défaut si grave et si laid.

Les jours succédaient aux jours : peu à peu, Raymond sentit ses jambes devenir meilleures, son front se redresser. Il rendit les visites qu'il avait reçues. Dans les maisons où il alla, on fut tout étonné de voir combien ce grand garçon encore mince s'était développé, sous le double rapport physique et intellectuel. À mesure que la vie rentrait dans son corps, l'esprit reprenait sa vivacité et sa grâce. Plus d'un père de famille le présenta comme un modèle à ses fils, sans cependant se donner la moindre peine pour les engager à suivre le même chemin que lui. Hélas ! ce chemin, les parents voyaient bien qu'il était bon, que c'était le sentier étroit de la foi chrétienne, mais comme ils ne s'en souciaient pas pour eux-mêmes, ils ne pouvaient espérer d'y voir entrer leurs propres enfants. — Voyez Raymond Cauche, disait plus d'une mère à son jeune troupeau : voilà un garçon qui n'était

qu'un mauvais petit démon comme vous, il y a quatre ans, et aujourd'hui il est capable de tenir un discours raisonnable avec de grandes personnes. Jamais vous ne l'entendez prononcer un vilain mot; au contraire, il a toujours quelque chose d'agréable à dire lorsqu'on le rencontre. Pourquoi n'êtes-vous pas comme lui? oui, pourquoi? Vous aimez mieux faire les *bedans*¹² par le village! allez seulement! vous trouverez tout un jour.

Est-ce ainsi, nous le demandons, qu'on doit parler à des enfants pour les amener au bien, pour les engager à abandonner de mauvaises habitudes? Ah! certes, si Louise Perrot s'y était prise de cette manière avec son petit pensionnaire; si elle ne lui eût pas parlé de Dieu, de Jésus, de la Parole; si elle ne lui eût pas enseigné à prier et surtout si elle n'eût pas prié pour lui, on peut bien croire que Raymond n'eût pas demandé mieux que de courir le monde avec son père, pour y vivre à sa guise et s'y abandonner au mal. — L'éducation chrétienne ne peut pas tout, c'est vrai: sans l'efficace du Saint-Esprit, elle ne changera jamais le cœur; mais il y a des promesses attachées à tout effort sincère pour amener les enfants à la foi, et mille exemples nous montrent la bénédiction de Dieu reposant sur les familles chrétiennes. Le devoir, l'obligation formelle d'instruire le jeune enfant dans la voie du Seigneur, existe pour le père et la mère. Pour le remplir, il faut être convaincu soi-même de la nécessité d'un tel enseignement, et se dire que le résultat ne vient ni de celui qui veut ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde. Et puis, l'éducation n'est-elle pas la science difficile entre toutes? Souvent celui qui sait en parler le mieux, avec le plus d'assurance dogmatique, n'a lui-même pas eu d'enfants à élever: il s'est occupé de ceux des autres à une plus grande distance du cœur nécessairement, que s'ils eussent été de sa chair et de son sang. Appelé à conduire à la foi sa propre famille, il eût fait de pénibles expériences, éprouvé de profondes douleurs. Il eût vu, peut-être, ses efforts se briser inutilement contre des natures sans énergie pour le bien, ou contre des cœurs tellement orgueilleux qu'ils en devenaient inabordables. Alors, l'autorité paternelle ne signifie plus rien; les prières semblent sans réponse: l'enfant prodigue veut suivre sa voie. Qu'il aille.... Mais il faut encore prier. Les compassions de Dieu sont infinies. Le Père céleste ira quelque jour chercher parmi les pourceaux immondes, celui pour lequel tant de prières sont montées au ciel depuis si longtemps. La parole du relèvement sera prononcée, quand le cri de la repentance partira du fond du cœur.

12 - Polissons, flâneurs et paresseux.

CHAPITRE XVIII

UNE CORRECTION PATERNELLE



Malgré la longue absence de Raymond et le temps de sa maladie, son instruction fit des progrès remarquables pendant le reste de l'hiver. C'est que, outre ses aptitudes naturelles pour l'étude, il avait maintenant un but auquel il tendait de toutes ses forces. Sa carrière était choisie librement par lui, avec l'approbation de ses directeurs et de ses parents adoptifs. Puis, M. Cottard lui donna des soins tout particuliers. Enfin, M. Vennes le voyant se développer d'une manière heureuse, offrit de lui enseigner les éléments du latin, aussitôt qu'il aurait terminé son instruction religieuse. Pour l'étude même du français, il pensait que des leçons de latin pouvaient être utiles. M. Vennes était un de ces hommes rares qui, par le bon emploi du temps, savent toujours en découvrir une portion pour une œuvre nouvelle.

Pâques venu à la fin d'avril, Raymond fut admis à la sainte cène avec ses anciens camarades de la paroisse. Il avait l'air beaucoup plus formé qu'aucun d'eux, comme il leur était très supérieur pour le fond moral et les connaissances acquises. — Voilà donc ce qu'était devenu le petit sauvage amené quatre ans auparavant chez Louise Perrot. Bien des personnes avaient concouru à ce beau résultat : M^{lle} Ameth d'abord, par sa généreuse initiative ; — M. Vennes ; — ensuite M. Cottard depuis dix-huit mois ; — Samuel Perrot, par l'affection vraie quoique un peu rude qu'il témoignait à l'enfant ; — mais c'était surtout à Louise que la plus grande part de cette œuvre éducative revenait de droit. Elle avait été la mère chrétienne de Raymond. Et puis, au-dessus de tous est toujours le Seigneur, qui, par son Esprit et le sentiment de son amour, travaille au renouvellement des dispositions de l'âme.

À Cossy, bien des personnes disaient que le pasteur, les Perrot et le

régent de Nattavaux étaient des imprudents. Qu'en cherchant à pousser Raymond dans l'instruction, plus loin que cela ne paraît nécessaire pour un domestique de campagne ou pour un simple artisan, ils lui donneraient des goûts fâcheux, des besoins qui le sortiraient du chemin d'un travail ordinaire. Le syndic Fornaz, en particulier, comptait parmi les gens qui tenaient de tels discours.

— Ah bah ! dit-il un jour devant ses enfants, que feront-ils de leur pensionnaire, quand il sera devenu un savant ? Les Perrot s'attireront toutes sortes d'ennuis et de désagréments. Raymond deviendra pour eux une sangsue, bien qu'il soit à présent un très brave et très gentil garçon. Mais ça ne durera pas toujours. Ils auraient mieux fait, après tout, de le laisser à l'école de Thibaut, comme les autres, et de le placer chez un maître, le plus tôt possible. Pour eux et pour lui, c'eût été bel et bon.

Son fils Charles n'était pas de cet avis :

— Si l'on m'avait envoyé avec Raymond chez M. Cottard, dit-il, je ne serais pas un ignorant ; j'aurais au moins appris quelque chose. Mais vous trouvez toujours que tout est assez bien fait, même dans les ouvrages de la campagne. De votre temps, il est possible que M. Ragnat eût été un bon régent ; mais pour notre époque, il n'est propre qu'à être mis au vieux fer. D'ailleurs, c'est un homme qui est loin d'être en bon exemple aux enfants.

— Pour cela, dit Suzanne, Charles a bien raison. Je vous assure que je languis de ne plus aller à son école, et je ne suis pas la seule à Cossy.

— Bah ! bah ! bah ! reprit le père : croyez-vous que tout allât bien avec un nouveau ? peut-être encore plus mal. Il faut se contenter de ce qu'on a, et voir aussi les qualités de Thibaut. Encore trois ans depuis l'hiver prochain, et il aura droit à la retraite. Alors, on le remplacera.

— Pendant ces quatre ans, continua Charles, il aura le temps de boire un bon nombre de demi-pots et de faire assez d'ignorants. Si j'étais municipal, je proposerais qu'on lui paie un remplaçant pour cause de maladie incurable (celle de la bouteille et de la grossièreté) ; la commune ne s'en trouverait pas plus pauvre au bout du compte, et, pendant ces quatre ans, les enfants recevraient au moins une bonne instruction.

— Quand tu seras municipal, tu verras qu'on fait comme on peut et non comme on l'entend. D'ailleurs, si tu veux t'instruire davantage, cela t'est bien facile. Achète du papier, loue des livres, et copie les plus beaux morceaux. Tu peux faire cela le dimanche, quand on ne danse pas au village ou dans les environs. Bien d'autres l'ont fait

avant toi. — Si l'on veut acquérir de l'instruction, c'est quand on a quitté les écoles qu'on profite le plus.

En soi, le conseil du syndic à son fils n'était pas mauvais, et les jeunes campagnards feront bien de le suivre. Mais il faut du courage pour en venir là. Quand on a bien travaillé pendant six jours, on n'est pas très disposé, lorsque vient le septième, à l'employer d'une manière plus fatigante encore pour quiconque en a perdu l'habitude. La vue se trouble vite sur les livres, la main se crispe, la plume tourne entre les doigts enraidis ou malhabiles à la tenir. Chez le jeune paysan, le besoin de cultiver son esprit, d'augmenter sa petite dose d'instruction, suppose déjà un développement moral et une intelligence dont peu d'entre eux sont doués. Ils sont bien plus disposés à valser avec de jeunes filles dans une grange, qu'à écrire ou à lire chez eux ; et pour un qui aime à s'instruire, vous en verrez dix tout prêts à chanter :

*Au plaisir, à l'amour,
Ne soyons pas rebelles :
Le plaisir a des ailes,
Et l'amour
N'a qu'un jour.*

Grâce à son système de conservateur, à la façon des bornes, le syndic Bénédict Fornaz n'avait rien fait avancer dans la commune de Cossy. Lui-même était resté à la même place depuis vingt ans. Ce qu'il avait reçu de son père, il le possédait encore, sans y avoir rien changé. Il payait les mêmes intérêts des mêmes lettres de rente aux mêmes créanciers ; il remplaçait les arbres morts par des arbres de même espèce, et aux mêmes places ; il provignait les ceps de ses vignes les uns sur les autres, tellement que le sol en était rempli et qu'on ne pouvait presque plus le fossoyer. Son grand refrain, sa formule favorite se résumait dans ces quelques mots : *C'est bel et bon comme ça*. C'était un immobiliste renforcé, comme nous dirions aujourd'hui. Cette idée d'écrire pendant l'après-midi du dimanche, il l'avait mise en pratique dans sa jeunesse, comme déjà feu son père. Il était ainsi venu à bout, non sans peine, de copier deux cahiers de douze feuilles chacun : l'un contenait des problèmes d'arithmétique, l'autre des morceaux de sermons, des recettes diverses et des chansons de table. — Son fils Charles ferait mieux que cela, mais surtout il renoncerait complètement à la routine de la maison. Quant à Suzanne, jeune fille douce et d'un caractère très égal, on la destinait à être placée en service comme femme de chambre pendant quelques années, avant qu'elle eût l'occasion de se marier au village

ou ailleurs. Une sœur de Bénédict, la tante Souky, avait fait comme cela ; mais elle mourut jeune encore, du typhus, chez une dame où elle était domestique.

On voit par ce peu de mots que le syndic de Cossy était l'opposé de l'école politique nouvelle, dont le programme réel n'est pas le mot *progrès* qu'elle affiche partout, mais le mot *autrement*. La vérité passe entre ces deux extrêmes, et sans doute plus près du dernier que du premier, puisqu'enfin, tout en conservant ce qui est bon, l'homme est appelé à se renouveler, à se transformer, à se perfectionner incessamment.

Les prévisions peu encourageantes du syndic à l'égard de Raymond ne se réalisèrent point. Cette année-là fut très bien employée par le fils de Jean Cauche, devenu l'élève particulier de M. Vennes et de M. Cottard. Il fit de notables progrès, surtout depuis que les écoles d'hiver étant finies, il travailla seul. Son intelligence vive dépassait bien souvent les enseignements du maître, pour qui tout était plaisir avec un pareil écolier. S'il y avait eu alors à Lausanne une école normale pour les régents, nul doute que Raymond n'y eût été admis un des premiers ; mais on ne parlait pas encore d'établir cette institution dans notre pays ; du moins l'autorité législative ne l'avait point votée.

Raymond continuait à recevoir la nourriture et le logement chez les Perrot. M^{lle} Ameth payait quinze francs par mois, comme autrefois : ce n'était pas suffisant, mais ils se contentaient de cette indemnité et fournissaient encore le jeune homme des vêtements indispensables. De son côté, ce dernier faisait tout ce qu'il pouvait pour témoigner sa reconnaissance à de si excellentes gens, à Louise surtout, pour qui il se sentait une affection pleine de respectueuse tendresse. Il aidait de son mieux Samuel dans ses travaux et le remplaçait aux champs, lorsque le garde-champêtre faisait des tournées de surveillance. L'habitude de parler seul à haute voix n'avait fait que croître et embellir chez le brave homme. Aussi la plupart des personnes du village étaient-elles au courant de ses pensées, sur les sujets qui le préoccupaient le plus souvent. Jean Cauche et sa charrette, mais surtout l'âne Cosako avaient les honneurs de ses monologues. Venaient ensuite le syndic avec ses jugements sur l'éducation donnée à Raymond, puis les maraudeurs de fruits, les déprédations dans les bois, etc.

— Ah ! tout de même, ce Cauche m'en a fait d'une grise quand je l'ai trouvé dans le regain du syndic, et qu'il ne m'a pas dit son nom ! Sans ce fichu coquin d'âne, rien ne serait arrivé : je me serais bien peu inquiété de la charrette ! n'était-elle pas au chemin ? dans le chemin ? tandis que ce gueux de braillard se plantait là, au beau milieu de

l'espercette! et puis, il y avait ces frênes, que le gaillard apportait avec son herbe à écurer, sans plus s'inquiéter de moi que d'une limace grise. On t'en donnera des frênes! oui, attends seulement! Pas de rémission, l'ami! paye l'amende et dis-nous qui tu es. Alors, il se trouve que c'est ce diable de Cauche! Ah! quel soufflet pour moi, qui avais cru prendre la pie au nid! Emmener ce garçon en vrai brutal! ça, c'était une action indigne, une infamie! Que lui avait-il fait? rien que des amitiés! Ah! je t'en ferai des amitiés! Ouaih! quel père pour un! Et encore, à savoir s'il est son père? — Et notre syndic, avec ses idées! En voilà encore un, qui est drôle: oui, vraiment! Pourquoi diantre se met-il de pareilles idées dans l'esprit? oui, pourquoi veux-tu que Raymond se conduise mal, plus tard, quand il pourra gagner sa vie? Tu me ferais sauter en l'air. Mais il ne s'agit pas de ça: il s'agit que ce petit vaurien des Pascand, le cinquième, a dépouillé deux ceps à la vigne de Nidâbau, et, pas de ça! l'ami, tu iras chanter dans la cage aux merles.

— Qu'est-ce que vous parlez de chanter, voisin Samuel?

Cette question faite par le père Pascand, qui travaillait à son plantage et que Samuel n'avait pu voir, le fit revenir à lui-même, à la place où il se trouvait, c'est-à-dire derrière les aunes du fossé.

— Ah! c'est toi qui es là! je suis bien aise de te rencontrer. J'ai pris ton cinquième, André, dans la vigne à Nidâbau: il faut qu'il y passe.

— A-t-il fait bien du dégât?

— Huit grappes, qu'il avait dans sa blouse: le coquin! Je pense qu'il portait sa capture au garçon de Christophe, pour la manger avec lui. Pas moyen de passer cette affaire sous silence!

— Il faut lui pardonner pour cette fois, Samuel. C'est clair que l'autre l'a engagé à mal faire. L'avez-vous battu?

— Non, certes pas! ta femme m'a défendu de battre aucun de ses enfants.

— Il fallait seulement lui donner une bonne *dégelée* avec l'échalas du cep qu'il a dépouillé.

— Toi, bats-le si tu veux: c'est ton fils. Pour moi, je ne me permettrai plus jamais avec les tiens qu'une *flânée* sur le dos avec une gaule. Mais pour les battre véritablement, non.

— Écoutez, Samuel: je vous promets de le corriger d'importance. Pour cette fois, ne faites pas de rapport plus loin qu'ici. Nous sommes pourtant voisins...

— Voisins, voisins... eh bien, oui, voisins: tant que tu voudras! Tâche donc *voir* que tes derniers s'observent mieux à l'avenir. Il faut penser que tous ces rapports ne sont pas pour moi une chose agréable.

— C'est bien sûr. Voici justement André et Chariot qui m'apportent le goûter. Restez là un moment et vous verrez si je saurai arranger André.

Samuel attendit derrière les aunes.

— Vous avez bien de la peine à arriver, dit le père aux deux bambins. Qu'avez-vous fait en route ?

— On n'a rien fait, répondit André.

— Et où as-tu été à la reposée aujourd'hui, toi, qui réponds si vite ?

— À *point d'endroit*.

— À point d'endroit ! menteur que tu es ! tu as été à la vigne de Nidâbau, hein !

— Ce n'est pas vrai : on n'y a pas été. Samuel ne disait toujours mot derrière le taillis.

— Ah ! je t'apprendrai à mentir, gueux que tu es ! Samuel Perrot ne t'a-t-il pas pris, dans la vigne même, avec huit grappes dans ta blouse ?

— Non, ce n'est pas vrai.

À cette réponse, le père, irrité et n'écoutant plus que la colère, se mit à battre l'enfant avec une violence telle que Samuel, en toute hâte, vint pour l'ôter de ses mains.

— Es-tu fou ? dit-il à Pascand. Veux-tu l'estropier, le rendre imbécile ? Tu ne vaux pas mieux que lui, au fond. Ah, c'est comme ça que tu t'y prends avec eux ! mal dommage s'ils te disent des mensonges ! Tu n'as donc point de crainte de Dieu ? Taper sur le dos d'un garçon de huit ans, quand tu as là, tout près, de bonnes *bioules*¹³ ! Je ne te croyais pas si brutal que ça. Une autre fois, puisque tu te laisses aller à une pareille colère, j'irai tout droit chez le syndic. Oh ! alors, je comprends que ta femme ne se soucie pas qu'on les batte. Si j'avais pu me douter de ça, j'aurais passé tout droit sans te donner aucune explication.

— Il s'en souviendra, dit le père, encore tout essoufflé et se mettant à manger son café. Ce *mâtin*-là ne nous fait que du chagrin.

André s'en alla en marmottant des injures à l'auteur de ses jours, et en criant à Samuel :

— Je dirai à ma mère, comme vous m'avez fait battre, et puis, vous verrez !

Tel fut le résultat de cette belle correction. Eh ! oui, cher lecteur, beaucoup d'enfants sont élevés de cette manière, et voilà pourquoi ils *tournent* si bien !

Au bout d'un moment, l'honnête garde-champêtre, de nouveau en

13 - Fines verges.

pleine campagne, reprit son discours solitaire :

— Un vrai brutal ! le voisin a la colère mauvaise, ça, c'est certain. J'aurais mieux fait de ne rien dire ; mais j'ai la sotte habitude de parler seul à haute voix, comme si les gens étaient devant moi. C'est absurde ! d'où cela m'est-il venu ? défunt mon père causait bien déjà un peu, mais il était sourd, et ça le désennuyait. Moi, je ne suis pourtant pas sourd. Ça me sera venu de lui ; et puis à la longue, en passant le long des haies ou dans les prés. — C'est bien étonnant qu'on n'ait plus entendu parler de Jean Cauche depuis un an. Où sera-t-il allé ? On n'en sait rien. Enfin, espérons que l'âne est mort, et que jamais on ne reverra son maître.

CHAPITRE XIX

LE SOUS-MÂTRE



Raymond avait dix-huit ans. M. Cottard et M. Vennes pensaient à lui trouver une petite place de régent dans un village. Il était trop jeune encore pour oser se présenter comme candidat aux examens dans un poste meilleur, bien que, peut-être, il en eût été capable plus que d'autres, au point de vue de l'instruction et du développement moral et religieux. Mais avoir une classe nombreuse à diriger lorsqu'on peut supposer qu'on est encore enfant soi-même, ce n'est guère possible. À succès égal, à succès même inférieur au sien, l'autorité, dans un cas pareil, choisit un homme plus âgé. La raison l'exige et c'est, dit-on, la règle. — Ces messieurs cherchaient donc, mais rien ne se présentait.

Un soir d'été, cependant, le régent de Nattavaux arriva tout empressé chez les Perrot.

— Voici, j'espère, une bonne nouvelle, dit-il ; M. Marignan, de ***, me demande si je connais un jeune homme capable, qui, tout en désirant augmenter son instruction, puisse donner trois ou quatre heures de leçons par jour dans son pensionnat. On lui confiera les plus jeunes élèves, auxquels il enseignera le français et quelques branches élémentaires en cette langue. Il sera nourri, logé, et recevra un petit traitement pour ses dépenses personnelles. Il me semble que cela convient beaucoup à Raymond : qu'en pensez-vous, Madame Perrot ?

— Je le trouve aussi : connaissez-vous M. Marignan ?

— Sans doute : Raymond sera très bien chez lui. C'est un homme juste, aimable, qui comprend la jeunesse tout en restant très ferme avec elle.

— Est-on bien nourri dans cette maison ? demanda Samuel. Car, c'est une grande affaire pour un jeune homme, que la bonne nourri-

ture. J'ai ouï dire à des gens, qu'en Allemagne, par exemple, on faisait manger parfois des souris aux pensionnaires. On m'a parlé d'un jeune monsieur qui en trouva bel et bien une tout entière dans une boulette de pâte. Si c'est vrai, les personnes qui se permettent de telles infractions devraient être sévèrement punies.

— Soyez tranquille à cet égard, M Perrot je me suis trouvé plus d'une fois à la table de M. Marignan ; on y dîne mieux que chez moi.

— Il y a du vin ?

— Certainement ; un verre pour chaque pensionnaire : les maîtres se servent eux-mêmes.

— En ce cas, Raymond peut y aller. À dix-huit ans, un jeune homme qui travaille, a besoin d'un bon verre de vin à son repas de midi.

Jusqu'à ce moment, Raymond ne s'était pas expliqué :

— Pensez-vous, monsieur, dit-il, qu'il faille prendre un engagement pour plusieurs années ?

— Pour deux ans. Vous serez payé un peu plus la seconde année que la première, si l'on est content de vous. Dans tous les cas, cette place vaut mieux que celle de second régent dans un grand village, puisque vous aurez l'entretien complet. Pour mon propre compte, je n'hésiterais pas à accepter.

— J'accepte avec reconnaissance. Mais pourrai-je venir de temps en temps passer le dimanche à Cossy ?

— J'espère qu'oui. Cependant, ce sera déjà beaucoup si l'on vous accorde une permission tous les trois mois. Pendant les vacances, vous ferez un voyage avec les élèves.

— Ça, par exemple, dit Samuel, est une condition agréable : j'ai rencontré plus d'une fois sur la route des pensionnats en voyage : tous ces petits compagnons avaient l'air content comme des bossus, et je n'en ; jamais vu se permettre de cueillir on d'abattre des fruits en passant.

— Vous me conseillez donc tous d'accepter : veuillez avoir la bonté d'écrire à M. Marignan que je suis à sa disposition, si je lui conviens.

Huit jours après, Raymond donnait sa première leçon de grammaire française à douze élèves de dix ans, qui l'écoutèrent avec attention. M. Marignan assistait à la séance ; il fut content de l'exposition claire et simple à la fois du jeune maître, dont la prononciation était nette, et l'accent beaucoup meilleur que celui du peuple de la ville où le pensionnat était établi. Ce n'était, au reste, pas beaucoup dire, car ni Lausanne, ni Vevey, ni Morges, ni aucune autre localité vaudoise, ne brillèrent jamais par la pureté du langage ou l'élégance de l'accent.

De son côté, Raymond se trouvait heureux dans la pension : il sut rester à sa place et profiter pour son propre compte des

secours à sa disposition.

Quand les journées sont bien remplies, bien employées, le temps s'écoule vite. Raymond en fut lui-même tout étonné. Les trois premiers mois lui parurent plus longs que les six qui suivirent, et la fin de l'année se trouva là beaucoup plus tôt qu'il ne l'avait supposé en quittant Cossy. Il eut alors une semaine de congé et vint la passer dans la maison paternelle de Samuel Perrot. Il avait encore grandi et s'était développé physiquement d'une manière heureuse. Ses épaules avaient pris de l'ampleur ; le buste droit, bien proportionné, accusait dans tous ses mouvements la fermeté et la souplesse. Les traits du visage exprimaient bien les qualités et les défauts de l'âme : vivacité d'impressions, intelligence éveillée, cœur sûr et profond, piété sincère. Et aussi cette facilité aux emportements subits, à la sourde colère, à une sorte de tristesse intérieure dont l'homme d'ailleurs le plus gai traîne toujours après soi quelque reste petit ou grand. — Le souvenir de notre origine céleste perdue, la vue du péché autour de nous et surtout dans notre propre cœur, sont déjà plus que suffisants pour affliger profondément notre âme. Et si une disposition naturelle à la tristesse déteint encore sur nos impressions, il est impossible que nous n'éprouvions pas souvent la vérité de cette parole : le plus beau de nos jours n'est que vanité, rongement d'esprit. Mais l'ordre éternel sera rétabli. Dieu l'a promis. Sa parole est immuable. Croyons seulement, et nous verrons sa gloire.

Raymond trouva bien du changement à Cossy, dans les personnes et dans les choses. Parmi ces dernières, il fut charmé de voir une belle fontaine couverte, dont jusqu'alors on s'était passé. Deux jeunes municipaux actifs s'étaient constitués en opposition directe aux idées des anciens et particulièrement à la formule bien connue du syndic Bénédict Fornaz. Lorsque celui-ci concluait comme à l'ordinaire en disant : *c'est bel et bon comme ça*, les deux jeunes collègues répondaient que non, et que certainement ce *bel et bon* ne valait rien. Enfin, déjà sur l'article du couvert de la fontaine, ils avaient eu le dessus, au grand contentement de toutes les femmes du village. — C'est une chose bien singulière et qui montre la rudesse grossière, l'égoïsme des sentiments masculins chez les campagnards ! On dirait vraiment, pour beaucoup d'entre eux, qu'ils pensent que leurs femmes et leurs filles sont d'une espèce très inférieure à la leur, et qu'il n'est pas besoin d'avoir pour elles des attentions et des égards. Nécessairement il faut qu'un village possède un cabaret, des salles bien chauffées, soit pour la municipalité, soit pour les buveurs. Ce serait très fâcheux si les ivrognes venaient à s'enrhumer ! On fera même de la dépense pour embellir extérieurement les auberges, et la chose sera très vite

décidée. Un cabaret qui a bonne façon, cela donne du relief à un village ! On voit qu'on sait au moins vivre, dans cet endroit privilégié, et qu'on n'y est plus sous la férule des vieilles idées encroûtées. — Mais quand il s'agit de faciliter les travaux des ménagères ; quand il est question de leur santé, on met vingt ans, quarante ans à discuter l'opportunité d'une amélioration qui saute aux yeux de tous et que nul n'exécute. Ah ! s'il s'agissait d'une affaire dont les hommes dussent profiter seuls, on les verrait bientôt d'accord.

Raymond put aussi remarquer un autre progrès à Cossy. Les chemins étaient mieux entretenus. Autrefois, le gravier qu'on y mettait chaque année, contenait du sable fin, mélangé de pierres plus grosses que le poing. Cela rendait la voie détestable pour les hommes et pour les animaux. Le sable se mettait en bouillie terreuse, et les pierres, ressortant toujours, roulaient sur le sol, au risque de faire tomber les chevaux. Ah ! bah ! c'est bel et bon comme ça, disait le syndic. Les deux jeunes municipaux se chargèrent du soin des chemins, le gravier fut passé à la claie ; le sable vendu à part ; les pierres mises en réserve, et les routes changèrent de face au bout de fort peu de temps. Le syndic eut beau tourner ses pouces ; il fallut en passer par là.

Parmi les personnes, l'année qui venait de s'écouler avait laissé des traces visibles. Les vieillards avaient déchu ; plusieurs étaient morts ; d'autres avaient passé de l'âge mûr à cet état qui tient de la vieillesse avec une force encore bien active et solide. Les jeunes gens s'étaient développés : comme Raymond, Charles Fornaz, qui avait deux ans de plus que lui, avait pris la tournure d'un homme fait : belle moustache noire et teint bruni au soleil. Jacques Pénuel aussi prenait bonne façon, mais pas au même degré que les deux autres. Il s'enivrait moins souvent ; sans être un travailleur, il s'occupait cependant de son terrain. Trois des Pascand étaient en service et gagnaient de bons salaires. Il n'y avait plus guère que le dernier qui se fit prendre en maraude. Le régent Thibaut Ragnat ayant perdu toutes ses incisives supérieures et gardé celles de dessous, avait une figure encore plus cocace que précédemment. Il comptait les mois au bout desquels viendrait enfin une retraite qui coûtait cher à la commune de Cossy. Raymond alla le saluer et s'informer de ses nouvelles devant le cabaret, où le vieux régent stationnait en ce moment-là. Thibaut fut touché de cette attention qui, au fond, coûta peu de chose au jeune homme, et ne lui prit d'ailleurs qu'une minute ou deux. — Bénédict Fornaz s'approchant du régent, ce dernier lui dit :

— C'est à peine si j'ai reconnu l'ancien petit pensionnaire des Perrot. Ma foi, c'est un beau garçon. Ce que c'est tout de même que d'avoir de la chance ! On n'aurait pas dit qu'un vaurien de douze ans,

qui ne savait alors ni lire ni écrire, deviendrait, sept ans plus tard, sous-maître dans un pensionnat. Mais il faut bien dire que tous les petits *rôleurs* n'ont pas eu les *protections* de celui-ci. — Si on allait prendre un verre, syndic ?

— Si tu veux ; mais un verre d'eau chaude.

— Tu prendras de l'eau chaude, si tu préfères, et moi une quartette de nouveau. Entrons.

À Nattavaux, M. Vennes et sa sœur accueillirent avec une cordiale bienveillance leur ancien protégé. La vieille Marguerite fit force questions à Raymond sur le genre de nourriture qu'on avait chez M. Marignan ; et M. Cottard lui en adressa bon nombre sur la partie intellectuelle de l'établissement. Le régent de Nattavaux put constater ainsi de réels progrès chez son élève Raymond.

— Avez-vous toujours l'intention de remplacer M. Ragnat dans une année ? lui demanda-t-il.

— Mais oui : je n'ai jamais varié dans mon dessein. Je prévois plus ou moins les difficultés d'une place pareille, et je pense qu'avec beaucoup de travail encore, je pourrais obtenir plus tard quelque poste meilleur. Mais si la place de Cossy devient vacante, je n'hésiterai pas à me présenter. Mes véritables parents sont là ; ils vieillissent : je leur dois plus que je ne pourrai jamais leur rendre : mon devoir maintenant est d'être leur soutien.

Avant de passer à la suite de notre récit, il nous reste à mentionner encore le changement qui, durant cette visite de quelques jours, frappa le plus Raymond. J'ai déjà dit en parlant de Suzanne Fornaz, qu'elle deviendrait très jolie. Eh bien ! je ne m'étais pas trompé. Ce moment était arrivé. Une année avait suffi pour accomplir le chef-d'œuvre. À dix-huit ans, Suzanne avait une charmante expression et un visage non moins agréable. Fraîche comme un bouton de rose, les yeux intelligents et doux, quelque chose de paisible et de serein qui faisait non-seulement plaisir à voir, mais du bien à l'âme. Et avec cela très simple, sans coquetterie, soignée et toujours bien mise pour une fille de syndic villageois. Réellement, elle était la perle du village pour l'extérieur, et peut-être l'était-elle aussi pour les sentiments. Elle parlait bien ; on voyait qu'elle pensait et se rendait compte de choses auxquelles une jeune paysanne ordinaire accorde peu ou point d'attention. Cela frappa beaucoup Raymond, qui, depuis longtemps déjà, se sentait attiré vers cette nature humble et soumise. Suzanne était blonde. Comme son teint ferme et doux en même temps, les cheveux avaient la pureté d'une nuance dorée. Oui, Raymond se sentit le cœur saisi bien profondément, après quelques visites chez le syndic. À la dernière, qu'il fit un soir pour prendre congé, il éprouva une angoisse

très vive, une sorte de frémissement douloureux qui l'aurait fait balbutier peut-être ou exprimer on ne sait quoi d'étrange, si Suzanne ne lui eût dit comme il partait :

— Eh bien, au revoir dans un an ! Alors, j'espère que vous deviendrez régent à Cossy et que vous vous y trouverez bien.

Était-ce là une simple parole aimable d'une innocente jeune fille ? Raymond pouvait-il y lire autre chose, un désir personnel de le voir plus souvent ? mystère pour le jeune homme. Mais non, ce n'était bien qu'une bonne parole toute amicale. Raymond, d'ailleurs, qui pouvait garder le secret le plus absolu quand il le voulait, ne laissa rien voir de ce qui bouillonnait déjà dans son âme ardente, et jamais il n'en avait parlé à sa mère adoptive. En regagnant la maison des Perrot, il se disait à lui-même : Non, non ; je ne puis songer à cela : moi, un pauvre enfant abandonné par son père, sans un sou vaillant, penser à Suzanne, c'est une folie !

Il dort peu. Raymond était arrivé à cet âge où le besoin d'aimer prend naissance dans le cœur et se développe rapidement. Élevé par Louise Perrot, dont l'affection maternelle était si profonde et si ferme, le jeune homme se représentait que, dans sa jeunesse, elle avait dû ressembler à Suzanne par les qualités intérieures. Pour lui la fille du syndic était un idéal accompli. Se donner à Suzanne dans quelques années, lui consacrer sa vie, l'entourer d'amour et s'occuper avec elle, avoir une famille à soi, vivre de peu, — mais, pour lui, c'était le bonheur ! Où donc est le jeune homme de dix-neuf ans, s'il est resté pur dans sa conduite, qui n'ait fait aussi quelque jour un plan pareil ? C'est un roman très impossible, dira-t-on peut-être. — Et pourquoi impossible ? Si le siècle entier ne se plongeait pas dans la corruption, si l'égoïsme personnel et l'amour de l'argent n'étaient pas les grands mobiles de la génération actuelle, on verrait beaucoup d'unions pareilles se réaliser. Peu à peu la famille humaine reviendrait à l'ordre établi au commencement. Amour, travail, sobriété, culture de l'esprit et de l'âme, dévouement pour le prochain, voilà ce qu'on trouverait dans mille milliers de ménages où régner de tout autres dispositions. Mais à quoi sert-il de dire cela ? Nous marchons vers un avenir terrestre où l'humanité ne trouvera pas le bonheur. Prêcher l'amour et la sainteté à des âmes qui veulent se nourrir d'ambition mondaine ou de la matière, oui, en vérité, à quoi cela sert-il ? Laissons-les à leurs tristes utopies, se dit parfois le penseur chrétien en considérant le train de ce monde, et nous, mes amis, tâchons de saisir le bonheur, dans les conditions de la loi de Dieu.

Louise accompagna Raymond le lendemain matin à quelque distance du village. C'était un beau et touchant spectacle que celui de

cette mère sans enfant, appuyée au bras du fils qu'elle avait élevé. Les femmes de Cossy ne pouvaient s'empêcher de la trouver heureuse, et Samuel dit tout haut en voyant partir Raymond :

— C'est pourtant dommage que Thibaut ne puisse battre en retraite avant une année : notre garçon est parfaitement en état de le remplacer, et ce serait bien agréable de l'avoir avec nous.

Lorsque Raymond dit adieu à sa mère adoptive, il ajouta en baissant les yeux et sans lâcher sa main :

— J'ai un secret à vous confier, je ne puis ni ne veux l'emporter. C'est une folie ! elle passera, ou deviendra pour moi le sujet d'un grand tourment. Je laisse mon cœur ici, ma mère. Je n'ai pu revoir Suzanne Fornaz sans m'avouer que je l'aimais depuis longtemps, et maintenant de toute mon âme. N'est-ce pas, dans ma position chétive, c'est une folie d'avoir laissé germer et croître ce sentiment dans mon cœur ?

— Une folie, non, mon cher enfant : une imprudence, oui. Du reste, position pour position, la tienne ne sera pas inférieure à celle de Suzanne, si tu es nommé régent à Cossy. Les Fornaz, quoique à leur aise, ne sont pas riches. Toi, tu pourras offrir une vie facile à une femme au village. Je comprends que Suzanne te plaise et qu'on puisse s'attacher à elle fortement. Mais tu es trop jeune, Raymond, pour penser à te marier : il ne faut pas t'en occuper pour le moment, ni t'avancer en aucune manière.

— C'est bien mon intention. Mais croyez-vous réellement que je puisse conserver quelque espoir ?

— Je crois, mon cher ami, qu'il faut demander à Dieu de te diriger lui-même, et de te montrer sa volonté. Il te recommande la prudence, la sagesse. Laisse-toi guider par lui. — Dans une année, nous verrons, et si j'apprends quelque chose en ton absence, je t'en écrirai.

CHAPITRE XX

L'INSTALLATION



n mois après son retour au pensionnat, Raymond reçut de Louise Perrot la lettre suivante ;

« Cossy, 1^{er} février 182...

» Mon cher Raymond,

» Puisque j'ai promis de te donner les nouvelles, voici ce que je viens d'apprendre. Suzanne Fornaz a quitté le village, hier matin, pour entrer au service d'une dame Clive-Des Ridus à Genève, comme femme de chambre. Cela s'est fait sans que personne en ait su un mot d'avance. Quand il s'agit de leurs affaires, les Fornaz sont des gens cachés. Si j'avais été avertie du départ de Suzanne, j'aurais été lui dire adieu et la saluer de ta part. Espérons qu'elle rencontre bien pour la famille dans laquelle elle va servir. — À part cet événement, rien de nouveau ici. Tout marche comme à l'ordinaire. Il fait froid ; nous avons de la neige. Mon mari est assez enrhumé, ce qui ne l'empêche pas d'aller souvent aux bois, voir ce qui s'y passe. Il te fait ses amitiés. Habitue-toi à la pensée de ne revoir S. que dans un an, peut-être même plus tard. Si elle vient en visite chez ses parents, je tâcherai de lui dire au moins quelques mots. Adieu, mon cher enfant.

» Ta mère adoptive,

» LOUISE PERROT. »

Ainsi donc Bénédict Fornaz avait trouvé convenable que sa fille sortît de la maison. Dans beaucoup de familles de paysans, c'est assez l'usage, même lorsqu'il y a une grande abondance de biens sous le toit paternel. Une fille qui sert chez des étrangers pendant quelques années, gagne l'argent nécessaire à l'achat d'un trousseau quand elle se marie, ou ce qu'elle a placé à la caisse d'épargne constitue une

petite dot. Si elle demeure dans le célibat, il est probable qu'elle ne reviendra dans son lieu de naissance qu'après de longues années, lorsque le soir de la vie lui dira que le moment du repos est arrivé. Alors, la vieille fille loue un petit appartement. Elle le veut propre et l'arrange à sa guise. La voilà casée pour le reste de ses jours. Ses rentes viennent à échéances fixes ; elle n'en dépense guère que la moitié : le surplus s'ajoute au capital pour les mauvais moments à passer, les pertes imprévues, les maladies, une cure de bains, même pour un petit voyage avec deux amies, retirées comme elle du service. Puis, il y a toujours quelque neveu ou nièce à protéger. Elle travaille encore beaucoup dans la matinée. Après son dîner, elle va faire des visites, et vers le soir une promenade solitaire sur des chemins bien unis. Existence paisible et tranquille, sans joies vives, sans grandes inquiétudes : mais, après tout, vie rétrécie, horizon terne, ciel sans azur. Les caractères forts, les natures énergiques y déploient de nobles et puissantes facultés : le dévouement, pris au sérieux comme on le voit dans l'Évangile, devient la règle de chaque jour : on sait se donner, se multiplier au service du prochain. Mais les ordinaires et les tièdes y deviennent facilement égoïstes ; ils s'y dessèchent le cœur et finissent par s'enfermer dans la plus froide solitude.

Lorsque Raymond vint passer un dimanche à Cossy dans le mois de mai, la campagne était magnifique. Il en jouit peu, car, pour lui, la plus belle de toutes les fleurs était absente. Avec Suzanne, il aurait bien trouvé moyen de tout admirer. Mais comme si Bénédict Fornaz eût voulu lui faire doublement sentir le côté triste de sa position, il lui demanda pour la première fois de sa vie des nouvelles de son père.

— Nous n'en avons aucune, répondit-il. Ma sœur et moi nous ignorons ce qu'il est devenu. — C'est bien étonnant, poursuivit le syndic ; car enfin, un homme de ce métier ne disparaît pas sans qu'on sache comment. Et votre sœur, où est-elle ?

— Domestique à l'autre bout du canton.

— Est-elle bien placée ?

— Oui, heureusement. Ses maîtres sont bons pour elle ; mais nous ne nous sommes vus que deux fois depuis quatre ans. — Votre fille viendra-t-elle à Cossy dans le courant de l'été ?

— Non, je ne pense pas. Ordinairement M. et M^{me} Clive font un voyage dans cette saison, et ils emmènent avec eux la femme de chambre. Suzanne se trouve bien chez M^{me} Clive ; vous savez qu'elle n'a jamais été forte pour le travail de la campagne.

— Je vous prie de la saluer de ma part lorsque vous la verrez.

L'été venu, Raymond parcourut les montagnes avec M. Marignan et les élèves de la pension. En arrivant d'une course dans le Jura, ils

passèrent au village où Jeannette Cauche et son frère s'étaient rencontrés. Raymond quitta un moment sa bande pour aller saluer M^{me} Jovet. Celle-ci ne put d'abord comprendre qui lui parlait ; mais elle eut bien de la joie lorsqu'elle reconnut dans cet aimable jeune homme poli, aux bonnes manières presque distinguées, l'ancien tape-seillon qui lui raccommoda ses vieux paniers.

En automne, il eut une douce surprise. Arrivant à l'improviste un samedi au soir à Cossy, il trouva Suzanne chez les Perrot. Venue le jour même et repartant le lendemain matin, elle n'avait pas voulu s'en retourner sans avoir fait une visite à Louise. On se représente le bonheur de Raymond. Suzanne avait encore gagné pour la tenue et le langage, sans avoir rien pris d'affecté dans les manières ou dans le ton. Toujours très simple, encore mieux de figure si possible, c'était vraiment une très belle jeune fille. Louise lui demanda si elle avait l'intention de rester longtemps où elle était.

— Je ne le sais pas, répondit Suzanne. Ce sont mes parents qui décideront. J'étais heureuse à la maison, sans doute ; mais je me trouve très bien aussi chez M^{me} Clive. L'essentiel est de remplir son devoir. Le travail à l'aiguille me convient mieux que celui des champs. Quand on le voudra, je reviendrai. Grâce à Dieu, ma mère se porte bien ; elle n'a pas besoin de moi pour la soigner.

Suzanne donna deux bons baisers à Louise, tendit la main à Samuel, dit un bonjour amical à Raymond, et reprit seule le chemin de la maison. Raymond aurait bien voulu lui servir d'escorte, au moins jusque chez son père ; mais venant lui-même d'arriver, il comprit que cela ne se pouvait pas sans qu'on le remarquât au village.

— C'est bien la plus jolie fille de tout Cossy, dit Samuel. Elle n'a pas l'ombre de malice, et avec ça, je crois qu'elle voit encore assez clair.

— Que veux-tu dire, Samuel ? lui demanda sa femme.

— Je veux dire qu'avec le « C'est bel et bon » de son père, la Suzanne a vu qu'elle ne gagnait rien ici, tandis que chez cette dame Clive-*Deridodu*, elle a probablement de gros gages.

— Pourquoi dis-tu *Deridodu* ? tu sais bien que c'est *Des Ridus*.

— Qu'est-ce que ça me fait ? je ne la connais pas. À présent Raymond, à quand les examens ?

— Quand ils seront fixés par la municipalité. Vers la fin de l'année, je pense.

— Tu es donc bien décidé ?

— Certainement, à moins qu'on ne veuille pas de moi.

— Oh ! je crois qu'ils seront très contents, même assez flattés de la chose. Le syndic a dit qu'il t'écrirait dès que la vacance serait déclarée. Il paraît qu'ils ont l'intention d'augmenter le traitement,

afin d'avoir un bon régent. Les deux jeunes municipaux commencent à mener un peu les affaires, et certes ils font bien. Oui, je crois qu'au lieu de vingt louis, ils en donneront vingt-cinq, plus cinquante francs pour régler l'horloge et sonner midi à onze heures. Le régent aura aussi un grand plantage, deux moules de bois et deux cents fagots, outre ce qu'il faut pour chauffer la salle d'école. Ça fera venir des candidats.

— Tant mieux, dit Raymond : mais s'il en vient qui me soient supérieurs ?

— En ce cas, mon pauvre ami, il faudra bien que nous en prenions tous notre parti. Ça me chagrinerait pourtant beaucoup. Mais je sais que la jeunesse tient pour toi, dans tout le village, filles et garçons. Dis-moi un peu : tu n'as toujours pas de nouvelles ?

— Hélas, non !

— Pas un mot, ni de la charrette, ni de l'âne ?

— Rien.

— Au reste, il y a longtemps que *le* bourrique ne chante plus. Il était déjà vieux il y a cinq ans.

— Les ânes vivent longtemps, et Cosako est d'une forte race.

— Ah ! pardine, je le vois bien qu'ils vivent longtemps. Celui du meunier de l'Oster, qui est poussif et a l'échine cintrée comme une douve de tonneau, porte encore ses trois quintaux de farine. Je ne peux pas voir cela. Si l'âne était à moi, il y a longtemps que je l'aurais fait expédier.

— Son maître a bien peu de cœur, puisqu'il le charge ainsi.

— C'est clair : mais ce n'est pas le tout que de causer. Les enfants sont sortis de l'école ; le raisin est mûr ; il s'agit d'aller faire un tour.

— Vous prenez votre fusil ?

— Bien entendu ! et garni de sel. Ça pique les jambes de ces vauriens, et au moins, avec du sel, on ne risque pas de les blesser grièvement comme avec de la grenaille ou seulement des pois.

L'examen pour la place de régent à Cossy fut annoncé dans la *Feuille des avis officiels*. Il eut lieu le 20 décembre. Trois candidats se présentèrent. Un vieux garçon de quarante ans au moins, au teint bourgeonné, les yeux rouges ; ensuite, un régent très estimable, bien doué, marié et père de cinq enfants en bas âge ; enfin Raymond. La séance, présidée par le pasteur, était publique. Quelques pères de famille et plusieurs jeunes gens de Cossy assistaient aux épreuves. La municipalité en corps s'y trouvait aussi, et les deux experts appelés d'office. L'un de ceux-ci était M. Cottard.

Au milieu des examens, le vieux garçon se retira de la lutte. Le père de famille et Raymond restèrent seuls en présence et tinrent ferme

jusqu'au bout. Tous deux furent jugés très capables ; mais les succès étant additionnés, Raymond en avait un certain nombre de plus que son compétiteur. — Samuel allait et venait dans une grande anxiété. Il prenait à part un municipal, chaque fois que l'occasion se présentait, et le sondait pour avoir son opinion, mais il le trouvait d'ordinaire fermé sur le point décisif.

— Il faut voir jusqu'à la fin, Samuel. Je comprends que tu tiennes à Raymond, mais, diastre ! l'autre sait bien son affaire aussi.

— D'accord, qu'il la sache ; mais as-tu réfléchi à toute la marmaille qu'il amènerait ici avec lui ? N'avons-nous pas déjà assez d'enfants dans la commune ? Il en a cinq : probablement sa femme est enceinte du sixième, et peut-être qu'ils en auront une douzaine. Ça, c'est une chose à considérer.

— C'est vrai ; je n'y avais pas pensé.

— Tu vois ! parles-en aux autres.

Peu avant la nomination, l'huissier municipal vint dire au syndic qu'on le priait de sortir une minute : c'était encore Samuel Perrot.

— Écoute, Bénédict, lui dit-il, fais attention à une chose. Si malheureusement vous alliez amener ici tous les enfants de ce maître d'école, tu peux compter que tel et tel ne seraient pas contents. On vient d'en parler devant moi, et des gens... suffit. Je tenais à t'avertir.

— Oui, oui, c'est bel et bon : va toujours. — Souviens-toi de ce que je dis.

— Oui, va toujours.

Raymond fut nommé. L'autorité supérieure confirma le vote municipal, et l'installation définitive fut fixée au 2 janvier.

Une dernière fois, Raymond retourna chez M. Marignan. Il le remercia de ses bontés, fit ses adieux aux élèves et revint à Cossy pour ne le plus quitter. On décida qu'il vivrait avec les Perrot jusqu'à ce que la saison permît de faire quelques réparations indispensables à l'appartement du régent. Raymond en demandait aussi pour la salle d'école, qui se trouvait dans un état déplorable.

Beaucoup de personnes du village assistèrent à l'installation du nouveau régent. Tout heureuse d'avoir maintenant son fils avec elle dans une position honorable, Louise Perrot engagea les mères de famille à venir entendre ce que dirait M. Vennes à l'occasion de ce grand changement. La salle était comble. Depuis quarante ans, pareille cérémonie n'avait eu lieu à Cossy.

Le pasteur invoqua d'abord la bénédiction de Dieu sur toute l'assemblée, puis il indiqua sommairement le résultat de l'examen, fit lecture de l'acte de nomination de Raymond Cauche comme régent à Cossy, et remit à ce dernier son brevet, en le félicitant, soit en son

propre nom, soit au nom de toutes les personnes présentes.

— J'ai cette bonne confiance en Dieu, lui dit-il en terminant, et je l'ai aussi en vous, mon jeune et cher ami, que votre carrière comme instituteur de la jeunesse de ce village, portera de bons fruits. Vous avez l'instruction suffisante, un sincère désir d'être utile, et vous voulez enseigner aux enfants le chemin du salut. Donnez le premier l'exemple, le Seigneur bénira vos efforts.

— Monsieur le pasteur, répondit Raymond avec beaucoup d'émotion, ce jour est pour moi une grande faveur de Dieu. Je n'oublie point que c'est vous qui m'avez conduit dans ce village pour la première fois, il y a huit ans. Je me souviendrai toujours de ce que je dois de reconnaissance aux personnes qui m'ont tenu lieu de parents. Mon ardent désir est de me dévouer à l'instruction de la jeunesse de Cossy ; je voudrais aussi, pour ma part, contribuer la bonne éducation morale et religieuse de vos enfants, pères et mères, qui avez bien voulu m'honorer de votre présence dans cette occasion. Nous nous aiderons mutuellement, et, avec le secours de Dieu, nous obtiendrons quelque bon résultat. Mais pour l'obtenir, ce bon résultat, nous devons tendre au même but, vous dans vos maisons et partout avec vos enfants, comme moi dans mon école. Entendons-nous donc bien : avant toute chose, enseignons à l'enfant l'amour de la vérité. Parlons-lui du Créateur des cieux et de la terre, de Celui qui se nomme lui-même le Dieu de vérité. Exigeons de l'enfant une obéissance absolue. Donnons-lui le goût et l'exemple de la propreté ; que, de bonne heure, il apprenne à estimer le temps comme un trésor qu'il ne faut point dissiper. Je vous demande d'être autorisé par vous à surveiller vos enfants et à les reprendre s'ils font mal, où que je les rencontre. Donnez-moi votre confiance ; aidez-moi. Sans vous, je puis peu de chose : à quoi sert-il d'être instruit, si l'on ne devient meilleur ? Il y a tout à craindre qu'on ne devienne pire. Ainsi donc, pères et mères, appuyez-moi de votre autorité morale, et croyez que je me dévouerai de tout mon cœur à instruire vos enfants et à leur montrer le bon chemin, dans lequel je désire marcher moi-même, sous le regard de Dieu.

M. Vennes, se tournant vers la municipalité, demanda si ces messieurs avaient quelque chose à ajouter.

— Je ne pense pas, monsieur le pasteur, répondit le syndic.

Après quoi, la séance fut levée, et chacun se retira.

— Parle bien ! parle bien ! disait l'ex-régent Ragnat à Jacques Pénuel, qui marchait avec lui : parle, ma foi, très bien ! Tout de même, Jacques, ce que c'est que d'avoir la chance, n'est-ce pas ?

— Oui, mais Raymond a travaillé depuis le jour où vous lui mîtes le

pied sur la gorge.

— Allons ! ce qui est passé est passé ; ne rappelle pas les vieilles affaires. Payes-tu une bouteille, par hasard ?

— Je veux bien, puisque vous ne me *croquerez* plus la tête contre celle de Charles Fornaz.

— Mais tu es intraitable, Jacques ! À quoi bon revenir au temps passé ? Voyons, va le premier, puisque c'est toi qui tiens la bourse.

L'ancien maître et son élève entrèrent ainsi au cabaret. — Le pasteur et le nouveau régent restèrent seuls un moment dans la salle d'école. Que firent-ils ? que se dirent-ils ? Nous n'avons pas écouté : mais Celui qui se présenta tout à coup aux disciples lorsque les portes étaient fermées, entendit certainement la prière et l'action de grâces de ses deux fidèles serviteurs.

En un beau jour d'été, lorsque toute la terre chante et que le ciel est si bleu, il suffit parfois d'un nuage noir pour obscurcir le soleil. Bientôt l'ombre se fait sur tout ce qui respire, sur tout ce qui brillait d'un vif éclat peu d'instant auparavant. Et si l'air devient lourd, si le feuillage d'un arbre isolé s'agite sans souffle apparent, on peut s'attendre à quelque coup de tonnerre qui vient ébranler les cieux et dont les roulements retentissent dans la montagne, comme s'ils sortaient du fond de la terre. Alors, toutes les créatures se taisent. L'homme se souvient qu'il n'est que poudre, un vermisseau devant le Dieu souverain qui fait vivre, qui fait mourir, qui donne le bonheur ou le retire, comme il lui plaît.

TRÓISIÈME PARTIE

CHAPITRE XXI

ÉCRASEMENT



Le lecteur est prié de faire avec nous un petit retour en arrière.

Lorsque Suzanne vint à Cossy en automne et que Raymond la rencontra chez les Perrot, elle avait été mandée par son père, pour une affaire très importante qui

la concernait directement.

Peu de jours auparavant, le vieux cousin David Pénuel, oncle à la mode de Bretagne de Jacques Pénuel, était venu proposer à Bénédict Fornaz une promenade aux environs du village. C'était un dimanche.

— Allons voir, lui dit-il, si les châtaignes du Martailon sont mûres ; je te conterai quelque chose, tout en cheminant.

Bénédict ôta son chapeau, le regarda, fit semblant d'en vouloir prendre un meilleur, puis, remettant le premier sur sa tête, il finit par dire :

— Bah ! celui-ci est bel et bon : allons voir les châtaignes.

Or, voici ce que David Pénuel, après divers propos sur le temps et la saison favorable, ne tarda pas à introduire comme sujet de conversation.

— Mon petit neveu Jacques, soit mon cousin, a fait de bonnes réflexions depuis quelques semaines ; cela m'est bien agréable, comme tu le comprends. Il voit qu'il suivait un mauvais chemin en prenant le goût de la boisson, et il paraît décidé à se corriger de ce défaut. Naturellement je l'ai beaucoup approuvé et encouragé, car enfin c'est le seul parent un peu rapproché qui me reste. Entre nous, Bénédict, je te dirai que je le considère comme devant être mon héritier. Je voudrais qu'il se mariât. Le mariage le rendra tout à fait raisonnable, il en convient lui-même. Quand je lui en ai parlé, il m'a dit : « Oncle, si vous voulez que je me marie, demandez pour moi la

Suzanne au syndic ; c'est la seule fille qui me plaise : pour l'avoir, je ferai tout ce qu'on voudra. Je m'engagerai à ne plus boire et à bien travailler. Cette vie de garçon m'ennuie. J'ai 23 ans passés. Si vous pouvez obtenir Suzanne pour moi, je deviendrai un autre homme. » — Voilà, Bénédict, ce que Jacques m'a chargé de te communiquer. Tu sais qu'il a joliment de bien, et sa mère aussi ; ta fille vivant avec eux, tout serait en commun dans la maison. Un jour, ils auront aussi ce que je pourrai laisser, sauf quelques legs. Mon testament est fait de cette manière ; tu pourras en prendre connaissance, et même je te prierai de le garder en dépôt. — Dans ces conditions-là, je te demande ta fille pour mon neveu. En écoutant ce discours auquel il ne s'attendait pas, Bénédict tourna ses pouces tantôt dans un sens tantôt dans l'autre, puis il répondit au vieux Pénuel :

— Si ma fille consent, je n'ai pas d'opposition. Elle est pourtant bien jeune : dix-neuf ans à peine.

— C'est le bel âge, ami Bénédict, pour se marier. Ta fille est bien formée et a bonne façon. Ce serait pourtant fâcheux si mon petit cousin retombait dans son mauvais penchant, et qu'ainsi ne se mariant pas, le nom s'éteignît dans la commune. Jacques est bon enfant, assez joli garçon : sauf l'article du vin, sa mère ne s'en est jamais plainte. Je t'en parle comme à un ami, et tu peux croire que je désire aussi bien le bonheur de ta fille que celui de mon neveu.

— Eh bien, on la fera venir samedi ; mais, jusqu'à ce que la chose soit décidée, je mets pour condition absolue qu'on n'en parlera à personne. Je préviendrai ma femme et mon fils ; j'expliquerai à Suzanne la position, et je l'engagerai à accepter. Jacques pourra aller la voir une ou deux fois à Genève ; mais si j'apprends qu'il en parle, s'il se remet à boire une seule fois, je romps à l'instant la négociation.

— Bénédict, c'est entendu : l'on te tiendra parole. Donne la main ; nous sommes d'accord.

Les deux hommes se serrèrent la main sous les châtaigniers du Martailon, et le lecteur sait maintenant pourquoi Suzanne vint à Cossy le samedi en question.

On peut déjà voir, par ce léger aperçu, que si le syndic était coulant lorsqu'il s'agissait des affaires de la commune, il savait au besoin mettre les points sur les *i* quand il était question des siennes propres. La proposition de David Pénuel lui parut une excellente occasion d'établir sa fille, et il fit entendre raison à sa femme sur le côté un peu sombre de la situation. C'était une mère affectueuse, bonne pour ses enfants, mais sans grande énergie morale et, comme son mari, sans principes religieux solides. Charles Fornaz dit qu'on ne pouvait empêcher sa sœur d'épouser Jacques, mais que pourtant il ne fallait pas la

presser dans ce sens et que, dans tous les cas, il fallait voir si Jacques était capable de ne pas se griser de quelques mois. Suzanne fut mise au fait de tout ce qui la concernait. Son père lui donna à entendre qu'il ne s'agirait pas de faire la difficile ou la revêche, puisque tous étaient d'accord ; mais qu'elle n'avait qu'à poser de bonnes conditions à Jacques et prendre le temps nécessaire. Suzanne, en fille soumise, dit qu'elle n'avait rien contre Jacques, mais rien de plus en sa faveur qu'une simple amitié, comme pour les autres garçons du village. Si elle pouvait penser que Jacques ne se corrigeât pas complètement de son penchant pour le vin, elle le refuserait tout de suite : sur ce point, elle voulait une promesse solennelle et, de plus, le voir à l'épreuve pendant trois mois ; qu'enfin, il fallait qu'elle pût s'entretenir avec lui, soit de vive voix, soit par correspondance. On en resta là. Suzanne fit une visite à Louise Perrot. Pauvre enfant ! que ne comprit-elle alors ce qui se passait dans le cœur de Raymond ! et pourquoi ni Louise Perrot ni le jeune homme ne lui en laissèrent-ils voir davantage ? Mais reprenons le fil de notre histoire. — De part et d'autre on garda le secret, aussi bien chez les Pénuel que chez les Fornaz. Jacques alla à Genève quelque temps après. C'était un jeune homme insinuant, qui ne manquait pas d'un certain esprit, et plutôt doux de caractère que violent. Il convint de ses défauts, promit solennellement de renoncer à tout écart, à tout excès ; il montra un amour passionné à Suzanne, lui dit qu'il pensait à elle depuis des années ; qu'il ne pouvait vivre sans elle ; que sa mère l'aimait beaucoup ; qu'elle serait heureuse plus qu'aucune femme du village, et cent autres propos de ce genre. — Suzanne fut, jusqu'à un certain point, touchée de l'affection qu'il sut lui témoigner : elle lui dit pourtant qu'il fallait se mieux connaître ; qu'elle était disposée à avoir de l'amitié pour lui, mais n'éprouvait pas d'autre sentiment à son égard.

— Je vous aimerai tant, Suzanne, que vous finirez aussi par m'aimer.

— Tant mieux si cela vient, Jacques. Je veux pouvoir prier Dieu avec celui que j'épouserai ; il faut qu'il aime Dieu et veuille lui obéir.

— Et moi aussi je veux pouvoir prier avec ma femme. Croyez-vous, Suzanne, que j'épouserais une fille qui ne prierait pas Dieu avec moi ? Oh ! non. — C'est justement là une des choses qui m'attirent très fortement de votre côté.

Jacques Pénuel écrivait avec facilité : il sut témoigner à Suzanne, dans ses lettres, une si vive tendresse, que la pauvre jeune fille, conduite par d'aveugles parents et ne pouvant prendre conseil de personne en dehors de sa famille, prononça le *oui* fatal, le jour même où Raymond était installé à Cossy. Alors, il renonçait pour elle à une position qui serait devenue meilleure dans la suite, et il lui gardait au

fond du cœur le plus pur amour! Quand le vieux Ragnat proposait à Jacques de payer une bouteille et lui parlait de la chance heureuse de Raymond, il ne se doutait guère que son compagnon ruinait, en ce moment même, les plus chères espérances du jeune instituteur. Destinée fatale! dira quelqu'un: destinée? non; mais épreuve bénie dans la souffrance; leçon morale donnée à tous.

Rien ne transpirait encore. Raymond avait tenu ses deux premières écoles avec beaucoup d'entrain, et une gravité sereine au moyen de laquelle il sut dominer et contenir l'indocile troupeau. M. Ragnat se fâchait, criait, jurait même en présence de ses écoliers; ensuite, il plaisantait avec eux, riait et les faisait rire. Comme il s'était encore plus relâché de ses devoirs pendant les derniers temps de ses fonctions, il est aisé de comprendre qu'il laissait l'école à son successeur dans un état déplorable d'insubordination et d'habitudes mauvaises. — À la fin de ce premier jour du trois janvier, les enfants revinrent chez eux avec force récits sur la nouvelle manière de donner les leçons, et combien c'était plus agréable d'avoir monsieur Raymond pour maître d'école que le vieux Thibaut. Mais en arrivant chez Louise, Raymond la trouva tout en pleurs. Elle venait d'apprendre la nouvelle du prochain mariage de Suzanne, et dut la transmettre sans hésiter.

Avez-vous connu la souffrance, lecteur? l'avez-vous connue terrible, déchirante, torturant l'âme et le cœur? C'est une épée ardente, empoisonnée, qui frappe sans merci, qui brûle le sang dès qu'elle le touche et fait plus que tuer le corps. — Hier, ce jeune homme plein de courage moral, heureux de vivre, aspirant l'avenir avec confiance, le voilà aujourd'hui courbé sous le poids de la plus amère des vicissitudes, en proie à la plus vive de toutes les douleurs humaines. On lui prend son trésor du cœur, ce vase de parfum inestimable, on lui ravit son bonheur. Et Dieu est au-dessus de ce grand mystère! Dieu qu'il aime et dont il veut faire la volonté!... Enfant des hommes, me comprendras-tu? Écoute; il est une chose bien plus navrante que ce qui t'arrive; c'est la certitude de notre révolte contre l'Éternel; c'est notre état de péché; c'est la juste condamnation de notre âme. Si tu veux vivre d'amour, donne dans ton cœur la première place à celui qui est amour. Jésus ne te trompera jamais, ni dans le temps présent ni dans l'éternité. Et si tu aimes une de ses créatures, fût-ce même la plus belle, la meilleure et la plus aimable de toutes, tu fais bien de lui donner tout ce qui lui appartient: mais réserve la première place au Dieu qui l'a créée: encore ici, mon frère, garde ton cœur de tout ce dont il faut le garder.

Raymond et Louise passèrent la plus triste soirée de leur vie. Fatigué de sa journée, Samuel alla de bonne heure se reposer. Les deux autres

veillèrent ensemble jusqu'après minuit, Louise essayant de fortifier Raymond quand elle le voyait brisé à fond, ramenant sa pensée en présence de Dieu et l'entourant de la plus maternelle tendresse. Elle ne lui dit pas : « Tu l'oublieras peu à peu ; puisqu'elle ne t'a pas compris, elle n'était pas digne de toi ; nous aurions dû lui parler, nous avancer... » non, elle lui dit : « Je souffrirai avec toi, Raymond, nous pleurerons ensemble, nous essayerons de prier ensemble. »

Oh ! si une mère adoptive peut dire cela, que ne saura pas trouver dans son cœur une véritable mère !

Raymond employa le reste de la nuit dans la plus austère méditation. En partant le matin pour son école, il dit à Louise :

— J'ai vécu toute une vie depuis hier. Dieu l'a voulu, c'est bien. Pour moi, c'est comme si je n'existais plus. Pour vous, ma mère, je consentirai à vivre, et aussi pour ces enfants dont j'ai pris la charge devant Dieu et devant leurs parents.

Quelques instants plus tard, la cloche frémissante appelait la jeunesse à ses devoirs du matin, et le maître faisait ses dictées d'une voix cassée, mais qui peu à peu se raffermir et retrouva son timbre habituel. La semaine lui parut d'une longueur sans terme, il n'alla chez personne et ne vit personne. Samuel se demandait si cet air extraordinaire de Raymond tenait donc au métier de régent, et il pensait que s'il était déjà fatigué à ce point-là au bout de peu de jours, jamais il n'irait à la fin de l'année sans tomber malade. Louise dit à son mari que Raymond souffrait de la tête, et c'était vrai ; elle ne crut pas devoir l'initier à rien de plus, craignant les a-parté solitaires de Samuel, quoiqu'on pût, d'ailleurs, être parfaitement sûr de sa discrétion. Mais avec une telle habitude, il fallait user de beaucoup de prudence.

Le dimanche, enfin, arriva. Ce fut un sceau de malédiction apposé à la triste nouvelle. Comme régent dans la paroisse, Raymond fut appelé dans le temple à lire les dix commandements de la loi de Dieu. Arrivé à celui-ci : « Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, » il se l'appliqua à lui-même, dans toute la force du trait divin. Le pasteur fit ensuite la publication de diverses promesses de mariage, au nombre desquelles figurait celle de Jacques Pénuel avec Suzanne Fornaz. Puis, Raymond dut conduire le chant du psaume, et comme si M. Vennes avait eu connaissance de ce que le jeune homme éprouvait en ce moment, il indiqua le verset :

*Mais pourquoi, mon âme, encore
T'abattre avec tant d'effroi !
Espère au Dieu que j'adore,
Il sera loué de moi.*

*Un regard en sa faveur,
Me dit qu'il est mon Sauveur.
Et c'est aussi lui, mon âme,
Qu'en tous mes maux je réclame.*

M. Cottard était absent. Raymond ne s'arrêta pas à la cure, mais revint à Cossy avec quelques-uns de ses élèves. Le dimanche suivant, il y eut fête au village. Suzanne offrit son *gôûter d'annonces*; dès à présent elle restait chez ses parents pour activer son trousseau, le mariage devant avoir lieu peu de jours après la publication des derniers bans. Dans l'après-midi, elle vint avec son fiancé faire une visite à Louise Perrot. Jacques voulait aussi voir Raymond. Ce dernier, heureusement, était dans sa chambre lorsqu'ils entrèrent, et Louise prit sur elle de dire qu'il souffrait beaucoup de la tête depuis quelques jours, que peut-être il dormait, et qu'en tout cas il avait grand besoin de repos. Suzanne chargea Louise de le saluer bien amicalement de sa part. Jacques ajouta qu'il était venu pour le prier d'assister à ses noces, avec quelques anciens camarades d'école. Le cas probable ayant été discuté d'avance entre Raymond et Louise, celle-ci remercia, mais dit que Raymond s'était imposé la règle de n'accepter aucune invitation, ni de mariage, ni de baptême, ni d'aucun repas quelconque dans le village. Comme instituteur, il voulait se réserver l'indépendance la plus complète, en sorte qu'elle pouvait assurer Jacques de la décision bien arrêtée de Raymond.

— Est-il content de sa position ? demanda Suzanne, est-il heureux ?

— Vous n'ignorez pas, ma chère Suzanne, répondit Louise, que mon pauvre enfant a eu de grandes épreuves. Il en a encore dans ce moment, et il est devenu si sérieux depuis quelque temps, si dévoué à ses devoirs, que la vie ne peut être pour lui ce qu'elle serait pour tout autre jeune homme. C'est un cœur d'or, mais souvent on n'est pas compris.

— C'est vrai, dit Suzanne. Enfin, j'espère qu'il continuera à être bien avec Jacques et viendra nous voir de temps en temps.

Les fiancés retournèrent chez le syndic. « Elle ne se doute de rien, pensa Louise, ni Jacques non plus : c'est bien heureux. Hélas ! si peut-être j'avais parlé il y a quatre mois ! »

De sa petite fenêtre, Raymond les vit dans la rue se donnant le bras, et Jacques passant un des siens autour de la taille de Suzanne. Il se rejeta en arrière, comme si un éclair l'eût foudroyé, mais il revint à la fenêtre, et se dit au moment où ils prenaient le contour du chemin : « Ils en ont le droit ; ils s'appartiennent. Que suis-je, moi, pour me jeter en travers de leur bonheur ? Et pourtant, je ne puis

croire qu'elle l'aime ! — Raymond, souviens-toi du commandement : Souviens-toi que tu n'existes plus pour toi-même. C'est fini. Ta vie a passé. Ce qu'il en reste ne t'appartient pas. Tu la dois à Dieu ton Sauveur, et à ta mère. — Et mon pauvre père, où est-il donc ? Seigneur ! aie pitié de nous. »

CHAPITRE XXII

LE COMMENCEMENT DE LA FIN



Le mariage de Jacques et de Suzanne eut lieu comme il avait été décidé. À cette occasion, on donna de grands repas chez la mère Pénuel et chez le syndic. David Pénuel tint à ce que l'établissement de son petit cousin se fit avec largeur, comme il convient pour une fille de bonne maison, et pour un garçon qui non seulement possède un bien en propre, mais a, en outre, ce qu'on appelle des *prétentions*. Raymond fut invité une seconde fois par Jacques, soit à faire partie de la noce, soit à venir au moins s'asseoir à la table du festin, le jour de la bénédiction nuptiale. Il dit qu'on avait arrangé de lui donner pour chevalière une jeune Reymond, de***, une fort jolie fille.

— Il faut pourtant s'amuser un peu, lui dit Jacques, se distraire. Toutes ces écoles doivent te fatiguer terriblement et t'ennuyer. Chacun trouve que tu les prends trop à cœur, au moins pour ton âge. À notre noce, tu peux faire une agréable connaissance ; tu vois que je te parle en ami, ainsi, fais-nous le plaisir de venir. Suzanne disait ce matin encore que si tu ne viens pas, cela lui manquera beaucoup. Tu lui as toujours montré de l'amitié, ainsi qu'à Charles, qui sera de retour (ce dernier était à l'école militaire). Si tu refuses, nous ne savons vraiment pas où trouver un compagnon pour M^{lle} Reymond. Vous iriez si bien ensemble !

— Excuse-moi, Jacques, répondit Raymond d'un ton froid et bref, je ne peux ni ne veux être le chevalier de personne. Un homme placé comme je le suis n'aurait point de cœur s'il acceptait une invitation quelconque. Un jour peut-être, tu me comprendras. Allez seulement votre chemin sans vous inquiéter de moi. Si cela m'était possible, j'accepterais. Il faut que je te quitte, adieu.

Jacques se rendait en ce moment chez sa fiancée.

— Avez-vous vu Monsieur Raymond, lui demanda-t-elle tout d'abord, et viendra-t-il ?

Depuis qu'il était régent, chacun au village l'appelait Monsieur Raymond.

— Oui, répondit l'heureux fiancé, je viens de le rencontrer. Il vous remercie, mais refuse obstinément l'invitation. Entre nous, je crois qu'il a un grand chagrin dont il ne peut parler, et c'est ce qui lui donne un air si sombre. En l'écoutant, il m'est venu une horrible pensée, mais j'espère bien que je me suis trompé.

— Quelle pensée ? demanda Suzanne avec un vif intérêt, mais conservant son teint inaltérable et sa parfaite innocence.

— Je ne voudrais pas, Dieu me pardonne, qu'on le répêât, mais je ne serais pas étonné d'apprendre que son père ait péri sur l'échafaud. Il avait trop l'air d'un brigand pour être autre chose. Et s'il en est ainsi, mettez-vous à la place du pauvre Raymond. Il est impossible d'être plus à plaindre !

— Haulah ! dit la mère Fornaz, il n'y a rien d'impossible à la chose.

— En ce cas, reprit Suzanne, je le plains de toute mon âme ; il faut bien se garder d'insister davantage auprès de lui, et de lui adresser aucune question sur son chagrin. Seulement, je ne sais pas trop qui nous donnerons à Élise Raymond.

— Eh bien, prenons Étienne Pascand ; il sera moins bien habillé que les autres, peut-être, mais c'est un bon garçon.

Étienne Pascand remplaça donc Raymond à la noce, et la jeune fille en question était précisément celle que sa mère appela, cinq ans auparavant, pour lui faire remarquer la ressemblance existant entre le tape-seillon et son propre fils.

Trois mois se passèrent. L'école était en pleine prospérité. Cet air grave du maître, sa bonté et sa douceur triste attiraient les enfants, tout en les tenant à distance dans un sentiment de respect affectueux. Raymond avait un don remarquable pour l'enseignement. Ayant fait son compte que le bonheur domestique ne serait jamais son partage, il pensait à intéresser, à cultiver ces jeunes intelligences, plus qu'il ne l'eût fait peut-être avec des aspirations de vie propre, perdues à tout jamais. Bien qu'il eût encore de soudaines colères intérieures, des frémissements que le temps seul calmerait ou détruirait, on pouvait dire de lui que, tout entier à ses devoirs et cherchant dès le matin la force auprès de Dieu, il faisait de véritables progrès dans la vie chrétienne. Se donner et n'avoir rien, n'est-ce pas ce que Jésus a fait ? Le Seigneur lui avait dit, en quelque sorte, comme au jeune homme riche : vends tout ce que tu as et le donne aux pauvres, puis, viens et me suis. Dépouillé à fond de ses richesses, Raymond

était allé. On dira peut-être qu'il ne pouvait faire autrement ; ici que chacun s'examine à fond. Que de bouillonnements, que de malédictions ! quelles jalousies, quel désir de vengeance, peut-être, n'auraient pas entraîné quelque autre à de coupables pensées, à de monstrueux excès ! Sans son affection pour sa mère adoptive, et surtout sans la présence de celle qui le protégeait par la prière et par le cœur, jamais notre ami ne fût resté debout, ferme à son poste, à ce point-là. Du reste, comme instituteur, il gagna promptement l'estime des parents et la confiance des élèves ; il sut être juste et avoir du tact. Peu à peu, il obtint plus de propreté chez les enfants, il engagea ceux-ci à soigner leurs vêtements, à ne jamais se présenter à l'école sans s'être lavé le visage et les mains. Donnant lui-même l'exemple, il les habitua tous à être polis. Les mères de famille, stimulées par l'action incessante et générale qu'il sut exercer dans le village, se sentaient encouragées à surveiller leurs enfants et à les tenir en meilleur état que précédemment. C'était déjà là un progrès incontestable, dont chacun se réjouissait.

Thibaut Ragnat était forcé d'en convenir, mais cela ne l'empêchait pas de manger, de boire nous voulons dire, la grosse moitié de sa retraite au cabaret.

Durant les premières semaines de son mariage, Jacques Pénuel s'observa encore assez bien sur le chapitre de la boisson. Suzanne paraissait heureuse. Elle allait souvent chez ses parents, et son caractère souple, son ton gracieux et aimable, lui avaient acquis l'approbation de sa belle-mère. Toutefois, il est triste de le dire, l'amour, le véritable amour, ne venait pas pour son mari. Elle se sentait de l'amitié, une tendresse affectueuse, mais de l'amour, non ; Jacques avait été averti par elle à cet égard, il se contentait de cela. Ainsi, tout marcha d'abord paisiblement et sans contrainte.

Dès le mois de mars, la situation changea. À cette époque du transvasage des vins, Jacques fut invité plusieurs jours de suite à passer d'une cave à l'autre, le verre à la main, pour goûter le vin de ses amis, de ses connaissances. Après deux mois de mariage, sa passion pour Suzanne céda le pas à la seule passion véritable qu'il eût jamais eue, à la passion du vin. Peut-être aussi quelque vice héréditaire dans le sang le ramenait-il au péché de l'ivrognerie beaucoup plus vite qu'un autre homme, né d'un père sobre et moral. Cela se voit bien souvent dans les familles, sans qu'on s'en doute. Quoi qu'il en soit, Jacques Pénuel rentra chez lui, deux jours de suite, dans un état d'ivresse complète. Le premier soir, il riait de ce rire bête et stupide qu'ont les ivrognes quand ils veulent faire les gentils, alors qu'ils sont à souffleter. Suzanne en versa des larmes amères, dont le malheureux ne fut

point touché ; les pleurs de sa femme ne firent que l'aigrir. Le lendemain, lorsqu'il fut de sang-froid, Suzanne lui parla sérieusement, avec douceur et fermeté, sur ce qui s'était passé la veille. Jacques essaya de se défendre, mais elle lui rappela sa promesse solennelle, à quoi il répondit que puisqu'elle prenait les choses sur ce ton, pour une affaire de si peu d'importance, pour quelques misérables verres de vin nouveau, il retournerait où on le recevrait mieux que chez lui. Le soir, il revint dans le même état que le jour précédent, mais hargneux, presque méchant, criant, commandant en maître, demandant du café à l'eau, et menaçant déjà de faire du tapage. Évidemment ses amis de cave l'avaient excité dans ce sens. — « Un homme qui se laisse mener par sa femme, qui endure un sermon pour avoir bu un verre de vin, cet homme-là est un lâche ! Il n'est pas maître chez lui. Oui, si tu nous invites un jour chez toi, il faudra, n'est-ce pas, que ta femme vienne te faire la leçon devant nous ! Ce serait quelque chose de beau ! Un homme est un homme ! La femme doit obéir. Elle cuit la soupe et lave ses enfants. Allons, ami Jacques Pénuel, à notre santé à tous, et vive un bon verre de vin ! goûte un peu celui-ci ; rien qu'en le mettant sous le nez, on sent qu'il est d'une force du diable. »

Tels sont, mes chers lecteurs, — je vous l'affirme, — quelques-uns des propos au moyen desquels on détruit le respect que l'homme doit à sa femme, et l'on ruine à fond le bonheur conjugal dans un grand nombre de ménages.

À dater de ce moment, la jeune femme comprit que tout était perdu. Elle vit, clair comme le jour, que Jacques ne l'avait jamais aimée d'une affection pure. Sa passion charnelle assouvie, l'autre passion deviendrait plus forte que jamais. Elle ne dit rien, fit tout ce que le malheureux esclave du vin lui demanda, mais comme elle souffrit dans cette première heure de silence ! C'était déjà là un commencement d'expiation. Et pourtant Suzanne avait obéi. Dans un sentiment de respect filial étayé de solennelles promesses, elle avait cru pouvoir et devoir donner sa main à l'être vil auquel son sort était maintenant lié pour toujours. Oh ! quel réveil pour une âme tendre et délicate ! Mais aussi, jeune fille pieuse, pourquoi ne s'assura-t-elle pas mieux des convictions religieuses de Jacques Pénuel avant de l'épouser ? Ici, évidemment, elle avait failli comme chrétienne, et aujourd'hui le jugement de Dieu tombait sur elle de tout son poids. Elle en parla à son père ; celui-ci la reçut assez mal.

— Ne viens pas, lui dit-il, me casser la tête d'affaires pareilles, j'ai déjà bien assez aux miennes et à celles de la commune. De tout temps les jeunes hommes ont bu quelques verres en transvasant. Que veux-tu que j'y fasse ? Si ton mari ne sait pas se retenir, ce n'est pas

moi qui pourrai l'empêcher ni d'aller boire à sa cave, ni d'accepter des invitations. Tâche de le corriger toi-même, sinon prends-en ton parti.

— Mais parlez-lui donc aussi, vous êtes son père. Il vous écouterait mieux que moi.

— Eh bien, nous verrons, laissons cela pour le moment.

Avec la belle-mère Pénuel, ce fut bien autre chose encore. Lorsque Suzanne la pria d'avertir Jacques, elle répondit :

— Oh ! si vous croyez que je vais me mettre entre vous et lui, vous vous trompez, ma chère. J'ai souffert à votre âge du même défaut chez son père. Quand j'ai vu que rien n'y faisait, je l'ai laissé aller. Chaque homme a son défaut ; s'il n'a pas le vin mauvais, je préfère un homme qui boit, à celui qui cautionne en cachette ou qui fait de plus mauvaises choses. Estimez-vous heureuse, si Jacques se conduit toujours comme il l'a fait depuis que vous êtes mariés. Au milieu du village, ce serait bien plus difficile à cacher qu'ici, où personne n'entend les disputes : nous sommes trop à l'écart. Je vous avertis seulement d'une chose, c'est que jamais cela ne m'a réussi de contrarier le père de Jacques, je le laissais quand il avait bu ; ça lui passait beaucoup plus vite.

Et c'était au fils d'un tel homme, qu'on avait donné la meilleure, la plus charmante fille de Cossy ! Il serait trop cruel de raconter en détail la triste vie de Suzanne, dès ce moment-là. Comme elle n'avait pas d'espérance de famille, Jacques ne se gêna plus guère devant elle. Au bout de six mois, il était redevenu le même qu'auparavant. Un jour, vers la fin de l'année, dans la fièvre de l'excitation, dans une sorte de délire auquel les ivrognes sont sujets à cet âge et qui ne s'était pas encore produit chez Jacques, il cassa, brisa tout ce qui se trouva à sa portée dans la cuisine ; il jeta même par la fenêtre une grosse marmite de fer, dont les pièces restèrent plusieurs semaines sur le pavé, à la place où elles étaient tombées. La mère Pénuel s'enfermait de son côté, Suzanne tournait la clef de la porte de sa chambre, et si, pendant ce temps-là, celle de la cave était cachée, Jacques dévalisait tout.

Quelle vie d'enfer ! et quand cela finirait-il ?

Un jour, Raymond se promenait seul et pensif dans le chemin situé plus haut que la maison des Pénuel. Quand il rencontrait Suzanne à la rue, il ôtait son chapeau, faisait une inclination de tête et continuait à marcher. Jamais il n'était entré chez elle. Excepté chez les malades et chez les parents de ses élèves, il ne faisait pas de visites. Ce jour-là donc, il rencontra Jacques à moitié vin. Les lèvres enflammées, les joues maigres et les yeux saillants, il avait beaucoup changé depuis qu'il ne gardait plus de ménagements avec personne.

— Bonjour, citoyen *gravité normale*, lui dit-il en plaisantant. Es-tu

toujours aussi triste ?

— Pourquoi ? répondit Raymond en le regardant au blanc des yeux.

— Parce que je t'indiquerai un remède pour dissiper tes chagrins.

— Quel remède ?

— Viens avec moi ; nous irons boire un bon coup, et tu verras si ça ne t'ôte pas les idées noires.

— Je ne tiens pas à les perdre de cette manière.

— Chacun son goût : ah ! ça, est-ce donc vrai, ce qu'on dit de ton père ?

— Qu'est-ce qu'on dit ?

— Il y en a qui prétendent... ou plutôt qui supposent...

— Quoi ? fit Raymond, dont les yeux lançaient des éclairs.

— Oh ! comme tu y vas ! Ne te fâche pas si vite : nous sommes de vieux amis. On ne m'a rien dit et je ne sais rien ; mais tu comprends qu'en te voyant toujours si triste on ne peut s'empêcher de faire des suppositions. Or, il y a des gens qui pensent que ton père a péri, peut-être sur l'échafaud.

— Personne, dit Raymond, pour qui la supposition était affreuse, personne ne sait rien de mon père, et je suis sans nouvelles de lui depuis qu'il m'a quitté, il y a six ans.

— Alors, ma foi, tant mieux que ce ne soit pas vrai ! Ça fera plaisir à ma femme.

— Puisque tu parles de ta femme, je te dirai que tous les gens de Cossy savent que tu te conduis indignement avec elle. Écoute-moi, Jacques : ton père est mort jeune, à 35 ans, des suites de son ivrognerie ; veux-tu suivre le même chemin que lui jusqu'au bout ? veux-tu perdre ton âme et faire mourir de chagrin ta femme ? Nous ne sommes que nous deux ici, et Dieu qui nous entend : Jacques, va-t'en chez toi ; ne bois plus aujourd'hui, ne bois pas demain ; corrige-toi. Que Dieu te ramène à une vie honorable ! Voyons, tu vas retourner : fais-moi ce plaisir.

— Eh bien, viens avec moi ; tu ne m'as jamais fait de visite ; c'est pourtant bien peu amical de ta part.

Raymond hésitait ; il allait refuser, lorsque, réfléchissant qu'il devait tâcher de ramener Jacques dans sa maison plutôt que de lui laisser prendre le chemin du cabaret, il se décida à l'accompagner. Ah ! le cœur lui saignait en entrant ; il saignait pour deux à la fois.

Tout glorieux d'amener Raymond chez lui, Jacques appela sa femme, qui s'empressa de descendre.

— Regarde un peu qui revient avec moi, dit-il à Suzanne, et note que c'est pour ne pas me laisser aller au cabaret qu'il a consenti à m'accompagner. Aussi, nous voulons boire un bon verre nous deux, tran-

quillement à cette table. Assieds-toi là, pendant que je vais à la cave. Ça fera plaisir à Suzanne de causer un moment avec toi.

— Merci, répondit Raymond ; je ne bois pas de vin depuis quelque temps ; et puisque je suis là, je te supplie, au nom de Dieu et pour l'amour de ta femme, de renoncer à cette affreuse habitude. Jacques, aie pitié de toi-même et des tiens. C'est un ami qui te dit cela. Bonjour, madame. Excusez-moi si je ne reste pas davantage.

— Monsieur Raymond, je vous remercie de toute mon âme. Dieu vous bénisse pour le conseil que vous donnez à mon mari. Oh ! s'il voulait vous écouter !

Raymond regardait Suzanne, dont les yeux gonflés de larmes et l'air angoissé montraient une partie de ses souffrances. Il ne vit pas, en sortant, qu'elle lui tendait la main avec reconnaissance, ou bien ne voulait-il pas même la toucher ?

CHAPITRE XXIII

L'ÉTRANGER



urons le rideau sur cette maison, sur cette vie. L'esclave abruti ne racheta jamais par lui-même sa liberté. L'ivrogne qui ne se reconnaît pas coupable tout premièrement devant Dieu, ne renonce pas à une habitude qui le maîtrise, et qui finit par devenir un besoin physique auquel il est impossible de résister. La mort seule se charge de mettre fin à l'insatiable désir de boire. Au moins, si tout alors était fini ! Mais il est écrit : les ivrognes n'hériteront point le royaume des cieus.

Une seconde année a passé, puis une troisième. Suzanne a bu la coupe de l'amertume jusqu'à la lie. Elle n'a pas d'enfant. Est-ce un bonheur ? est-ce un malheur ? « Quand Dieu donne des enfants, il bénit ; quand il n'en donne pas, il épargne ; » parole profonde, parole vraie, qu'un chrétien de longue expérience prononçait un jour devant moi.

Raymond a passé les vacances de deux étés à Lausanne. L'école normale est constituée. Il en est revenu avec un brevet de capacité qui le classe au premier rang des instituteurs primaires de son âge. Thibaut Ragnat, grâce à ses abus de vin, est menacé d'une hydroisie¹⁴ de poitrine, qui l'emmènera certainement avant qu'il soit longtemps. Bénédit Fornaz continue à tourner ses pouces et à boire un verre d'eau chaude quand l'occasion se présente. Ce qu'il a dit à son gendre a été inutile comme tout le reste, et d'ailleurs Bénédit l'a fait si mal, qu'en vérité l'autre aurait presque mieux valu que lui s'il en avait profité. M. Vennes continue ses prédications et ses soins pastoraux. Lui aussi, sans plus avancer, a essayé de parler à Jacques Pénuel. — Du terrible Jean Cauche, toujours rien. Sa fille est restée dans la

14 - [NdÉ] Accumulation de sérosité dans une cavité quelconque du corps ou dans le tissu cellulaire.

même place, chez M^{me} Guével, qui l'aime beaucoup. Raymond continue à vivre chez les Perrot; il partage avec eux son traitement. Louise lui place le reste, enfin tout ce qu'elle peut.

C'était l'automne, on peut dire presque l'hiver, car les grandes écoles avaient recommencé depuis huit jours. Un soir, par une belle lune de novembre, Samuel resta plus tard que de coutume au bas des forêts. Là, il surveillait les affûteurs de lièvres, et surtout les gens qui en voulaient à ses jeunes plants de n'importe quel bois. Il se promenait donc furtivement à la lisière inférieure de la montagne, lorsqu'arrivant au chemin dans lequel il trouva autrefois la charrette de Jean Cauche, il entendit marcher dans sa direction. C'était un homme qui descendait à la plaine. Quand il fut près de lui, Samuel vit que ce personnage était bien vêtu et portait en bandoulière un petit sac de voyage, dont la plaque de laiton miroitait à la clarté de la lune.

— Bonsoir! lui dit le garde-champêtre.

— Bonsoir! répondit le passant en ôtant son chapeau. C'est bien ici, à gauche, n'est-ce pas? qu'on prend le chemin de Cossy.

— Oui. Est-ce que monsieur se rend à Cossy?

— Oui.

— Eh bien, je vais retourner avec vous; je suis de ce village.

— Très bien.

Samuel se mit au pas de l'étranger, dont la tournure et l'accent lui plaisaient. Cet homme était poli, puisqu'il s'était découvert, malgré la nuit, pour le saluer, tandis que lui, Samuel, avait gardé bel et bien sa casquette sur la tête. Il se tenait droit. À son gilet brillait une chaîne de montre. Enfin, sans autre examen, le digne Perrot accorda sa confiance au compagnon que le ciel lui donnait.

— Voici là, lui dit-il, tenez, monsieur, à cette place même, où je fis, il y a huit ans, une bien triste rencontre.

— Ah! tant pis; et qu'était-ce donc?

— C'était un âne, monsieur. Une affreuse bourrique, dont personne n'a plus jamais entendu parler.

— Et que faisait-il là?

— Il pataugeait dans un superbe regain d'esparcette. Son maître était dans le bois, occupé à mal faire, et la charrette, que le diable confonde seulement, était ici, vers ce *blessonnier*. L'homme revint dès que sa canaille d'âne se fut mise à l'appeler, et cela m'amena sur les bras, — ça nous amena, faut-il dire, — une terrible affaire. Heureusement, ce temps est loin de nous. — D'où est-ce que vous venez ainsi tout seul à ces heures, si on peut le savoir?

— Je viens d'assez loin. Pour le moment, j'ai traversé la montagne, et je me rends en Suisse pour mes affaires. Je suis citoyen américain.

C'était la première fois de sa vie que Samuel se trouvait face à face, ou plutôt côte à côte d'un Américain. En ce temps-là, l'Amérique était encore censée dessous ou dessus nous autres, selon qu'il faisait jour ou nuit. Et c'était si loin! L'océan n'avait pas de limites. Aller en Amérique, c'était beaucoup plus que descendre aux enfers, comme Orphée et Télémaque le firent avec tant de courage!

— C'est terriblement loin, ce pays-là? demanda Samuel.

— On met trente, trente-cinq jours de traversée à voiles, de New-York au Havre. C'est le plus court, à moins qu'on ne débarque à Liverpool en Angleterre, répondit le citoyen des États-Unis.

— Quel langage a-t-on, par là-bas?

— On y parle plusieurs langues: l'anglais, le français, l'allemand sont le plus en usage.

Ce monsieur avait, en effet, un peu l'accent anglais.

— Hnn! fit tout à coup Samuel en patois du pays, oubliant qu'il n'était pas seul: « *Quoui sâ s'é n'apporté rin des novallés dé ce diable d'homme*¹⁵?

— Comment dites-vous? fit l'étranger.

— Oh! je pensais là, tout seul, à quelque chose. En ce moment, ils arrivaient à l'entrée du village. L'inconnu reprit:

— Il y a ici, n'est-ce pas? un jeune homme d'environ vingt-trois ans, qui se nomme Raymond Cauche?

— Oui, m'sieu, parfaitement.

— Savez-vous ce qu'il fait et chez qui il demeure?

— Parbleu! vous me la chantez belle! Raymond est régent depuis trois ans, et, sauf le respect, il est presque notre fils. Ma femme et moi, nous l'aimons comme si le bon Dieu nous l'avait donné en propre. Il demeure avec nous. Je me chargerai volontiers de votre commission pour lui.

— Je vous remercie: il faut que je le voie moi-même.

— Vous avez peut-être des nouvelles de son père? l'avez-vous connu?

— Oui.

— Voici la porte, dit Samuel, tremblant d'émotion: j'entre le premier.

La mère et le fils adoptif passaient la soirée ensemble. Raymond lisait à haute voix. Quoiqu'il fût établi chez lui, dans un appartement remis en bon état, il prenait ses repas chez les Perrot et y restait le soir, à moins qu'il n'eût à travailler.

— Bonsoir, dit Samuel: voici un monsieur que j'ai rencontré au bas des bois; il vient d'Amérique et apporte des nouvelles du.... de....

15 - Qui sait s'il n'apporte pas des nouvelles de ce diable d'homme.

Il s'arrêta, ne sachant s'il devait aller plus loin.

— De mon père ? demanda Raymond en se levant d'un bond : ses mouvements de promptitude ne l'avaient pas abandonné lorsqu'une émotion vive le saisissait. — Avez-vous vu mon père, monsieur ? dit-il en regardant dans l'ombre du soir celui qui entrait.

— Oui, Raymond, et toi aussi, tu le revois en ce moment.

À cette réponse de l'étranger, Louise laissa tomber ses lunettes. Samuel fit un demi-tour en rond pour se trouver en face de l'Américain ; et celui-ci, se découvrant et tendant la main au jeune homme, dit d'une voix lente et basse :

— Raymond, puisque Dieu pardonne, il ne faut pas me repousser. C'est bien ton père qui revient. On peut être un enfant prodigue à tout âge, et je sais que je l'ai été bien tard.

— On eût pu voir alors Raymond sauter au cou de son père, le serrer sur son cœur, l'embrasser en pleurant : Louise essayait ses larmes, et Samuel, pétrifié, n'en croyait pas ses yeux. Comment donc ! cet homme qui n'avait pas un poil de barbe au visage, mais de bons vêtements, cet homme-là était Jean Cauche, l'ancien maître de Cosako ! Samuel regardait, muet comme une souche. À la fin pourtant, il ne put s'empêcher de se dire à lui-même, sans regarder personne : « Pour celle-ci, elle les surpasse toutes ! mais Dieu veuille au moins que ce soit vrai ! »

— Oui, c'est vrai, M. Perrot, dit Cauche : vous pouvez être sûr que je ne vous trompe pas. Vous voyez en moi l'ancien mauvais père, le maître de l'âne et de la charrette, celui à qui vous fites payer l'amende pour avoir coupé des frênes tout près de l'endroit où nous nous sommes rencontrés ce soir.

— Alors, c'est vous : il n'y a plus à en douter. Dès que vous vous souvenez des plantons de frênes, tout est dit.

— Et voulez-vous aussi me pardonner le chagrin que je vous ai causé autrefois ?

— Pourquoi pas ? de bon cœur, mon pauvre monsieur Cauche. Du moment que c'est bien vous et que vous me paraissez un tout autre homme, je veux bien vous serrer la main. Pourtant, je pense qu'il n'est pas question de venir reprendre notre garçon.

— Soyez sans crainte à ce sujet. Raymond est devenu un homme. Il est son maître, et je sens, madame Perrot, rien qu'au bonheur dont je jouis en ce moment, je sens tout ce que je vous dois. Vous, qui êtes une femme chrétienne, vous me pardonnerez aussi, quelque méchant que j'aie été autrefois à votre égard.

— Vous nous raconterez ce qui vous est arrivé, dit Louise, afin que je puisse me rendre compte du changement dont je rends grâce à

Dieu, si ce changement est véritable, comme je l'espère. Pour le moment, je pense que vous avez besoin de nourriture. Samuel, rapproche le coquemar du feu, ou suspends-le à la crémaillère. Raymond, fais asseoir ton père. Il pourra occuper ton ancienne chambre en haut.

— Je vous remercie, madame Perrot, mais je puis très bien aller à l'hôtel : je ne veux pas vous causer d'embarras.

— Non, vous accepterez un logement chez nous ; c'est comme si vous étiez chez votre fils.

En arrangeant son coquemar, et tout baissé sous la cheminée, Samuel dit sans se douter qu'il parlait à demi-voix :

— C'est singulier que je ne l'aie pas reconnu : à présent, je me souviens très bien que c'est le même, sauf l'accent qui est différent. On pourrait croire qu'on est revenu aux temps des miracles ! Enfin, il nous expliquera tout ça demain. Ah ! ceux qui disaient qu'il avait péri misérablement sur l'échafaud, seront-ils attrapés ! Je me rejouis de voir la mine de Thibaut : va-t-il ouvrir sa grande bouche ! Et Jacques Pénuel ! en voilà deux qui devraient bien suivre son exemple.

— Samuel, reprit Louise, pour faire cesser le monologue où le garde-champêtre se complaisait, va chercher du vin à la cave.

— Pas pour moi, dit Cauche : je n'ai pas bu de vin depuis huit ans, et je n'ai point l'intention de reprendre mes anciennes habitudes.

— Vous avez renoncé à la boisson ! Père Cauche, alors, si c'est vrai, vous êtes le premier qui puisse se vanter d'une pareille action, dit Samuel en riant. Ici, personne ne se corrige de cet horrible défaut.

— Je n'ai à me vanter de rien ; mais j'ai pu, en effet, renoncer au vin et à l'eau-de-vie. Quand je serai un peu reposé, je vous dirai en quelques mots ce qui m'est arrivé. Vous verrez que c'est une histoire bien simple. — Raymond, viens t'asseoir vers moi, et parle-moi de ta sœur.

Pendant que Louise battait les œufs pour une omelette et la faisait cuire dans la poêle, Raymond raconta ce qu'il savait de Jeannette. Cauche écoutait avec recueillement tout ce que lui disait son fils. De temps en temps il soupirait, poussait un gémissement involontaire et joignait ses larges mains qui, certes, n'accusaient pas une vie de paresseux ou d'ivrogne, car elles étaient fermes et calleuses, comme les mains de tout homme de la campagne, sobre et travailleur.

— Et te voilà donc devenu régent, mon pauvre enfant : parle-moi aussi un peu de ce qui te concerne.

— Oui, oui, dit Samuel qui revenait de la cave, portant une livre de fromage dans lequel était planté un grand couteau à saigner les porcs, oui, le voilà régent depuis trois ans : et encore qu'il est *braveté* ; il a été

reconnu à Lausanne pour un des plus capables.

— S'il vous plaît, laissons tout cela, poursuit Raymond. Oui, mon père, je suis maître d'école.

— Et qu'il fait marcher tout ça autrement mieux que l'ancien Thibaut, reprit Samuel: c'est tout ce qu'il y a de plus rare que je prenne ses élèves en faute.

— Es-tu content, heureux? ta paye te permet-elle de faire quelques épargnes? Si tu venais aux États-Unis, tu gagnerais facilement de l'argent. Là, on fait grand cas de l'instruction, jointe à la pratique. Quand je pense que je sais à peine lire et écrire, cela m'humilie beaucoup.

— Pour aller avec vous dans l'autre monde, père Cauche, reprit immédiatement Samuel, vous me ferez bien le plaisir de n'en plus parler du tout. Ça, voyez-vous, c'est une affaire impossible, à laquelle ni ma femme ni moi nous ne consentirons jamais. Ainsi, ne vous avisez pas de la remettre sur le tapis. — Si vous êtes un brave homme, comme je l'espère, vous n'aurez qu'à vous établir à Cossy: mais pour aller se noyer dans la mer, votre serviteur! — Tenez, voilà du fromage comme on n'en fait pas chez les sauvages d'où vous venez: ça, c'est du fromage suisse: seulement, pour le trouver tout à fait bon, il faudrait boire un verre de vin nouveau. Bac! laissez-moi en aller tirer une bouteille.

— Vous êtes le maître chez vous, mais je ne boirai pas de vin. Votre fromage est excellent. On en trouve de tout pareil à New-York: seulement, il est cher. — On en fait, du reste, dans les États du Nord, et je vous assure qu'il n'est pas mauvais. Comment se porte le digne pasteur que j'ai si mal récompensé de sa bonté pour mon fils?

— Toujours le même, père Cauche: bon prédicateur: un homme qui visite tous les malades et même les bien portants. Sa sœur, en revanche, ne sort plus guère. Ma fion! elle se fait vieille, la bonne demoiselle Vennes. Raymond est toujours son favori: je me suis dit plus d'une fois qu'elle aurait fini par l'épouser, si elle n'avait pas eu quarante ans de plus que lui.

— Et tu ne t'es pas marié, Raymond? fit Cauche d'une manière, hélas! bien intempestive.

— Non, mon père, répondit le jeune homme avec sérieux.

— En Amérique, on se marie jeune. La vie commence de bonne heure là-bas, et n'en va pas plus mal pour tout cela.

— Rien ne presse pour notre fils, ajouta Louise. Cette parole coupa court à la conversation. Cauche ayant soupé, la table fut levée, après quoi il fit à ses hôtes et à son fils le récit suivant.

CHAPITRE XXIV

UN FAIT VRAI, MAIS RARE



Lorsque j'abandonnai clandestinement Raymond à Yverdon, le lendemain de la foire, je me dirigeai du côté de Grandson et de là sur Concise. J'étais malheureux, malheureux avec moi-même, malheureux à la pensée de la vie que je menais et de celle que j'avais faite à mon fils depuis trois mois. Et cependant je venais de lui écrire comme un insensé. — Quand la raison me fut revenue, je me ressouvins d'avoir lancé une bouteille à la tête du brave garçon qui travaillait, pendant que son père était pire qu'une brute au cabaret. Un tel souvenir, tant mauvais soit-on, est parfois comme un coup de poignard. — Je m'en allais donc, sans savoir où : je sentais seulement qu'il fallait, ou devenir plus méchant encore, ou changer décidément de vie.

À Concise, je m'arrêtai vers le soir. Là, je trouvai des maquignons qui me plaisantèrent sur mon équipage. L'un d'eux, examinant l'âne de près, reconnut bientôt ce que valait Cosako : il me demanda si je voulais le vendre. Une idée subite me traversa l'esprit : sans doute, elle m'était envoyée du ciel. — Je répondis que je ne vendrais pas l'âne sans la charrette et tout ce qu'elle contenait. Il y avait passablement de chiffons, tu te le rappelles peut-être, Raymond. — Les autres marchands de bétail crurent que leur compagnon badinait, mais au bout d'un moment de nouvel examen, il me dit d'un air assez résolu :

— Eh bien, voyons : vous dites qu'il y a pour 50 fr. de chiffons, pour dix francs de paniers et pour autant d'osiers : combien voulez-vous du tout, la charrette comprise.

— Trois cents francs, répondis-je, payables comptant.

— Je vous en donne 280, fit-il sans sourciller, et j'ajoutai à l'instant :

— C'est conclu, en présence de ces messieurs : payez ; l'affaire est faite.

Le maquignon me paya. Je l'aidai à vendre les chiffons ; il emmena l'âne et la charrette, après quoi j'allai me coucher en me disant pour la première fois de ma vie : « Si tu rentres au cabaret, tu es perdu. »

J'ai pensé depuis que l'acheteur de l'âne avait une place toute prête pour Cosako, et qu'il faisait un bon marché avec moi.

Le lendemain matin, je fis mon compte : en tout, j'avais 400 et quelques francs. Il me semblait que, sans m'en douter d'abord, je venais de prendre une grande résolution : celle de ne plus boire. Au lieu de mon verre habituel d'eau-de-vie, je déjeunai d'une tasse de café au lait. J'achetai une blouse neuve et, muni d'un bâton, je revins en arrière du côté de Sainte-Croix, puis, de là, sur Pontarlier. Dans cette dernière ville, je m'habillai décentement ; j'achetai un petit sac de voyage, deux chemises, enfin le nécessaire. Dix jours plus tard, partie en char, partie à pied, en diligence, en bateau, j'arrivais au Havre avec la détermination arrêtée de me rendre en Amérique. Mon passeport pour la France me fut alors bien utile. Jusqu'à ce moment-là, j'avais fait un peu tous les métiers, mais je puis dire que, si je voulais une chose, je savais en venir à bout. Eh bien, je voulais vivre autrement et aller en Amérique. Comme c'était en novembre, saison pendant laquelle il y a peu de passagers, je trouvai à me caser facilement, pour cent francs, sur un vaisseau marchand qui se rendait à New-York. J'achetai des provisions pour le voyage, et j'eus l'heureuse idée d'emporter aussi quelques paquets d'osier que je trouvai à bon marché dans un magasin. Nous partîmes. J'éprouvai d'abord du soulagement en voyant disparaître la terre derrière nous. J'allais bien dans un autre monde, car je vivais déjà d'une autre manière. Mais bientôt je fus saisi d'une grande angoisse morale. Mes enfants, je ne les reverrais peut-être jamais ! Et bien que je me fusse indignement conduit comme père, je sentais au fond du cœur quelque chose qui me torturait. Si j'avais eu alors du vin ou de l'eau-de-vie à ma disposition et que j'eusse recommencé à boire, j'étais perdu encore une fois. Mais je n'en avais pas, et heureusement on ne m'en donna pas sur le vaisseau. Comme le temps était beau, je m'établis sur le pont entre des caisses, et là je commençai un panier. Ce travail me procura la connaissance d'un homme auquel j'ai les plus grandes obligations. Parmi les voyageurs, se trouvait un monsieur d'environ quarante ans, à l'air affable, doux, mais sérieux en même temps. Il était en deuil de sa femme. Voyant que je travaillais, il vint s'asseoir en face de moi et me dit que je faisais très bien de m'occuper ; que le travail était le meilleur préservatif contre l'ennui, la tristesse, et peut-être aussi, ajouta-t-il, contre les mauvaises pensées. Il me questionna sur mon pays, sur ma famille, sur mes projets, avec un intérêt qui ne me

choqua point. Au contraire, j'éprouvais une sorte d'attrait pour ce que me dit cet homme excellent. Je crus pouvoir lui confier mes chagrins et lui faire le récit de ma vie. Il m'écouta avec bonté, approuva, jusqu'à un certain point, ma récente décision, et me donna le conseil de m'éloigner des grandes villes américaines.

— Si vous voulez renoncer tout de bon à vos anciens penchants, me dit-il, il faut fuir les tentations. Dans une ville, vous en rencontrerez à tout instant. Je vous donnerai une lettre pour un ami qui possède une grande ferme à sept ou huit journées de New-York ; sur ma recommandation, il vous procurera du travail chez lui ou ailleurs. L'ouvrier américain gagne cinq ou six francs par jour et se nourrit pour peu de chose, s'il est sobre et bien portant. Dans quelques années, vous pourrez revenir en Europe et ramener peut-être vos enfants avec vous dans le vaste pays où nous allons. Mais pour cela, il faut renoncer complètement à boire des liqueurs. En Amérique, vous seriez perdu encore plus vite qu'en Europe, si vous repreniez l'habitude de l'eau-de-vie.

Voilà ce que me dit M. Cawley. Au bout d'une semaine, il avait gagné toute ma confiance. Je sentais qu'il me faisait du bien. Dès lors, il vint chaque jour me lire dans la Bible, ou dans quelque autre livre, pendant que je travaillais à mes petits paniers ou à d'autres objets. Je le priai d'en accepter quelques-uns pour ses enfants, et je distribuai les autres à l'équipage du vaisseau. M. Cawley me remit la lettre pour son ami en me quittant à New-York, après m'avoir donné toutes les indications nécessaires. J'appris qu'il était pasteur d'une église nombreuse et prédicateur de talent. S'il était resté froid devant moi, s'il avait attendu que je le saluasse le premier, comme il en avait le droit dans sa position, jamais il n'eût été mon bienfaiteur ainsi qu'il le devint en s'intéressant à mon sort. J'ai pensé aussi que je l'aurais envoyé promener bien loin, s'il avait commencé par me dire que j'étais un misérable pécheur et une canaille. Non, il s'y prit avec moi comme il le fallait : il me dit la vérité, sans doute, sur le fond de ma vie devant Dieu ; mais il me témoigna de l'intérêt, de l'affection, il gagna mon cœur.

J'arrivai chez son ami. Celui-ci m'accueillit aussi avec bonté et une grande franchise.

— M. Cawley me raconte votre histoire, me dit-il ; ainsi, je sais qui vous êtes et de quoi vous êtes capable, en bien et en mal. Je vais essayer de vous occuper chez moi : nous verrons si nous pouvons marcher ensemble.

C'est singulier ! il me semblait que j'avais grandi d'un bon pouce pendant le voyage, et cependant vous voyez que je suis toujours le

même pour la taille.

À la ferme, je travaillais de bon cœur. Il me restait quelque argent : je le remis à mon nouveau protecteur, qui ne manqua pas d'y ajouter chaque mois celui que je gagnais. Nous étions à dix lieues d'une ville, en sorte que les occasions de boire des liqueurs fortes ne se présentaient pas. Du reste, nous avons une bonne nourriture, qui me convenait. Mes forces augmentèrent, car je ne faisais plus d'excès ; et comme j'avais un but positif en même temps qu'un ferme appui moral pour m'aider à l'atteindre, je ne retombai pas dans mes anciens goûts du changement.

À Owébo (c'est le nom de la propriété) mon ancien métier fut très utile. Comme il y a d'immenses forêts dans le voisinage et un fleuve tout près, je trouvai là des osiers magnifiques, des bois de toutes espèces, des lianes, des écorces, des joncs, avec lesquels je fis pour l'usage de la maison ou les besoins de la ferme tout ce qu'on me demanda. En ai-je coupé, M. Perrot, de frênes, de jeunes noyers sauvages ! C'est là que vous auriez pu dresser des procès-verbaux contre Jean Cauche ! Mais il n'y a pas un seul garde pour ces bois, qui du reste appartiennent en grande partie au propriétaire d'Owébo. Et dans les vergers ! Vous pouvez ramasser des pêches et en manger à discrétion, sans que personne vous dise un mot.

Enfin, il est inutile d'allonger mon récit. Je suis resté sept ans et demi à Owébo, et je compte bien y retourner. J'ai quatre mille francs, soit 800 dollars, avec lesquels il est facile d'entreprendre une exploitation pour mon propre compte, si Raymond veut m'accompagner. Si je retourne seul, je reprendrai mes occupations à Owébo. Il me fallait une autre vie, d'autres gens, un autre pays, sans quoi je serais demeuré le même. Ici, je ne serais pas placé de manière à vivre comme nous en avons l'habitude là-bas. Mon intention est donc de passer l'hiver dans le voisinage de Raymond ; j'irai voir ma fille de temps en temps, et, le printemps venu, je me remettrai en route pour l'Ouest. Si Raymond veut voir l'Amérique et s'y établir, nous achèterons une petite ferme et nous ferons de bonnes affaires. Mais je ne veux ni le presser de venir, ni l'influencer en quoi que ce soit. Je n'ai pas été capable de l'élever ; j'ai fait même tout le contraire. Aussi est-il juste qu'il vous rende en soins et en affection ce qu'il a reçu de vous.

Vous me demanderez pourquoi je n'ai pas écrit durant si longtemps. Je n'en sais rien moi-même. On écrit peu, là-bas. Et puis, je voulais revenir un jour et pouvoir dire : j'ai mieux travaillé ; je me suis rangé ; j'ose mieux me présenter en personne aujourd'hui à mes enfants, que si je leur avais écrit une lettre du contenu de laquelle ils auraient eu le droit de douter. Encore un mot, M. Perrot : je vous ai parfaitement

reconnu ce soir, dès que vous m'avez salué. Mais j'ai pensé qu'il valait mieux ne pas me nommer tout de suite, puisque le souvenir pénible de notre ancienne rencontre était toujours si vivant à votre esprit. Vous direz que je vous rendais ainsi la monnaie de votre pièce ; excusez-moi : cette fois-ci je l'ai fait à bonne intention. — Enfin, il y a six semaines, je me suis décidé tout à coup à partir pour l'Europe. J'avais un ardent désir de revoir mes enfants. Chaque jour, je lis une page de la Bible, et pour tout ce qui me concerne, je tâche de me confier en Dieu. Ce que je ne comprends pas dans les Écritures, je le laisse, mais je conserve dans mon cœur ce qui fait du bien. C'est ainsi que je crois fermement au pardon de Dieu pour quiconque se reconnaît pécheur devant lui. Je crois à la vérité de ce qui nous est rapporté de Jésus-Christ. Si je puis rendre service à mon prochain, j'en suis tout heureux moi-même. Vous avez probablement les mêmes idées, madame Perrot, car je me souviens de votre charité chrétienne à mon égard, lorsque je me conduisis comme un ingrat et un mauvais père, il y a huit ans. Puisque mon fils est devenu par goût instituteur de la jeunesse, je puis penser qu'il est aussi un vrai chrétien. C'est donc un jour heureux pour nous que celui-ci. Si seulement ma pauvre femme avait pu le voir et y assister avec nous ! Mais Dieu lui a donné une meilleure existence que la nôtre.

Tel fut le récit de Jean Cauche. Chacun de ses trois auditeurs en fut vivement intéressé et d'une manière différente de celle des deux autres. Raymond admirait l'énergie de son père et sa fermeté rare dans le renoncement aux boissons spiritueuses. Son cœur de fils jouissait énormément. Un père retrouvé, c'est, dans un sens, presque plus qu'un enfant revenu à la bonne conduite. Il y a un grand bonheur à pouvoir honorer de tout son cœur père et mère. — M^{me} Perrot s'attachait davantage à la fidélité du pasteur américain pendant les premiers jours de la traversée ; ensuite, elle bénissait Dieu d'avoir donné à ce père, autrefois si dur dans ses crises, un cœur affectueux, ouvert aux sentiments si doux de la tendresse filiale. — Samuel n'en revenait pas d'un tel changement :

— Père Cauche, lui dit-il, il faut se donner une poignée de main dont on se souvienne toute la vie. Si vous restiez ici, nous finirions par nous convenir assez bien. J'aurais du plaisir à vous entendre raconter ce qu'on fait par là-bas, et j'irais aussi causer avec vous, de temps en temps. À Cossy, je ne sais vraiment pas chez qui aller. Quand ma femme et Raymond lisent le soir, ça m'endort tout de suite, et alors je me lève de trop grand matin. Où veiller ici ? chez Pascand, c'est un taudis abominable ; — chez le syndic, il tourne ses pouces ou ne vous parle que de la municipalité ; — chez son gendre Pénuel ? un ivrogne,

qui rend sa gentille femme très malheureuse : c'est un spectacle qui me fend le cœur ; — chez le vieux régent ? passe encore, si on le trouvait chez lui : je pourrais au moins lui rappeler ses mauvais quarts d'heure d'école, pour le faire réfléchir. Mais il est plus souvent au cabaret que vers son fourneau. Non, je vous assure, père Cauche, qu'on ne sait pas, dans tout Cossy, chez qui aller causer un peu le soir. — Parbleu ! à présent que je vous regarde, je vous reconnais très bien. Mais vous aviez alors une barbe tout ébouriffée et un vieux chapeau cornu qui vous donnaient l'air d'un brigand. Vous comprenez que, cette première idée m'étant restée dans l'esprit, je vous aie pris pour un monsieur étranger. — Cette chaîne de montre que vous portez à votre gilet, en quoi est-elle, s'il est permis de vous le demander ?

— Elle est en acier américain, et coûte dix sous à New-York. Les anneaux sont très solides.

— Vous attendiez-vous à trouver Raymond ce qu'il est ?

— Je me faisais toutes sortes d'idées à son sujet. D'abord, je pensais bien qu'il était revenu tout droit chez vous, et qu'une fois ici, vous en auriez soin. Mais je croyais plutôt qu'il serait devenu campagnard comme vous. Tout à l'heure, vous avez parlé d'un homme ivrogne, est-ce qu'on ne lui dit rien ? est-il abruti à fond ? Si vous voulez me conduire chez lui demain, j'irai volontiers lui parler. Raymond, tu viendras avec moi, n'est-ce pas ?

— Non, mon père, il vaut mieux y aller avec M. Perrot. Vous avez une très bonne pensée. Jacques Pénuel ne m'écoute pas. D'ailleurs, j'ai mes deux écoles, et suis peu disposé à le voir chez lui.

— Pour conserver toute son indépendance, dit Louise, Raymond s'est mis sur le pied de ne visiter que les familles dont les enfants lui sont confiés. Or Jacques Pénuel n'en a pas.

— Et sa femme n'a-t-elle donc aucune influence sur lui ? Une femme peut beaucoup ; la mienne m'a souvent retenu ; que ne l'ai-je toujours écoutée !

— Ah bah ! celui-ci n'écoute personne, reprit Samuel, il avait déjà l'habitude de boire avant de se marier.

— Alors, pourquoi sa femme l'a-t-elle épousé ?

— Pourquoi ? parce que cet animal de David Pénuel, Dieu me pardonne, a dit qu'il donnerait son bien au petit cousin, si Suzanne l'épousait. Et alors le père de la fille a tant fait, tant viré et tant tourné, le jeune homme a donné de si belles promesses, que la pauvre enfant a dit oui, bien malheureusement pour elle. Nous irons leur faire une visite demain au soir, nous deux, quand je serai de retour à la maison. Si l'on allait dormir, pour le moment ? Il me semble, père Cauche, que nous pourrions faire plus mal. Tant que vous êtes à Cossy, vous

demeurez avec nous ; c'est entendu.

— Je vous remercie ; eh bien, bonne nuit à tous. Je me sens, en effet, un peu fatigué, surtout d'avoir causé.

— Alors, lui dit Samuel en l'accompagnant jusqu'à sa chambre, vous n'avez plus rien appris de l'âne ?

— Non.

— C'est dommage, je voudrais savoir ce qu'il est devenu. Il m'a fait souffrir plus qu'il ne pourra jamais se le représenter.

CHAPITRE XXV

L'HERCULE ET L'IVROGNE



Le récit de Jean Cauche nous laisse l'impression que son changement de vie fut d'abord le résultat de sa propre volonté, plus que celui d'une profonde conviction de péché devant Dieu. La condamnation prononcée sur tout homme en qualité de créature coupable, rebelle aux lois divines, n'avait pas encore pesé d'un grand poids sur l'âme du père de Raymond ; mais il faut reconnaître, cependant, que sa conversion est digne de respect et de confiance. En un sens, elle fut peut-être plus réelle que bien d'autres. Jean Cauche avait agi sous l'impulsion d'un besoin nouveau, peut-être inconscient. Ce premier retour au bien fut le point de départ, le commencement d'une vie nouvelle qui, se développant par la pratique et sous l'action de l'esprit de Dieu, l'amena peu à peu au degré de connaissance chrétienne où nous le voyons aujourd'hui.

Le lendemain, Samuel Perrot était depuis longtemps aux champs et Raymond à l'école, lorsque le voyageur descendit de sa chambre haute pour déjeuner. Contre son habitude, il avait dormi tard. Le voyage en diligence et la marche lui procurèrent un doux sommeil dont il éprouvait le besoin. À cinquante-cinq ans, les forces du corps n'ont plus, quelque vigoureux qu'on soit d'ailleurs, cette élasticité, ce ressort dont jouit l'homme au milieu de la vie. Le déclin s'est déjà fait sentir, et quand la mesure est dépassée, il faut du temps pour qu'elle se remplisse de nouveau.

Depuis deux heures, Louise Perrot avait pris son café. Elle en prépara du frais pour son hôte, qui passa une partie de la matinée avec elle, à lui raconter diverses choses et à la questionner sur son fils. Sans entrer dans aucun détail sur le grand chagrin de Raymond, elle pensa pourtant qu'il était convenable d'avertir le père, afin qu'il

ne ramenât pas la conversation sur un sujet aussi pénible. Elle lui dit donc que Raymond avait souffert dans ses sentiments de cœur, et que cette souffrance, encore très vive, était la cause de l'air sérieux, doux et triste à la fois, qu'on pouvait remarquer dans tout ce qu'il disait et faisait.

Samuel était en tournée de garde avant midi, afin d'avoir tout le reste du jour à donner au père de Raymond, soit pour le conduire à Nattavaux, chez le pasteur, soit pour faire une visite à Jacques Pénuel.

Cauche, en attendant, alla se promener dans le village; tout Américain qu'il était devenu, il ne fumait plus et n'avait pas pris l'habitude dégoûtante de mâcher du tabac. Le renoncement aux liqueurs alcooliques lui rendit la privation du tabac à fumer beaucoup plus facile; il n'en souffrit pas plus d'une semaine, après quoi la pipe fut oubliée, comme s'il ne s'en était jamais servi.

La vue du nouveau venu ne laissa pas de faire une certaine impression sur les braves gens de Cossy, mais aucun ne le reconnut. Le souvenir du père de Raymond était inséparable d'une barbe, d'un âne et d'une charrette. Arrivé de nuit la veille, nul ne savait d'où il sortait. Il alla ainsi jusqu'à l'extrémité opposée du village, marchant tête baissée et répondant par un coup de chapeau silencieux aux nombreux bonjours qui lui furent prodigués. Thibaut Ragnat, n'ayant rien à faire, fumait un cigarre au soleil, le dos appuyé contre le mur du cabaret. Il adressa la parole à Cauche, comme ce dernier passait devant lui.

— Monsieur cherche peut-être quelqu'un? dit-il d'un ton interrogatif.

— Non, répondit le promeneur, je cherche le bon air qu'on respire dans cette contrée.

— Monsieur est sans doute étranger?

On se souvient que Ragnat ne vit pas Cauche, lors de son premier passage à Cossy, et nous avons oublié de dire qu'il porte un chapeau noir à larges bords, et une sorte de paletot brun foncé, assez ample, mais taillé de manière à ne pas gêner la marche.

— Comme vous le dites, je ne suis pas de ce pays.

— Il n'y a pas longtemps que monsieur est dans notre commune?

— Depuis hier au soir seulement.

D'après ce que Samuel avait dit la veille du vieux régent, Cauche jugea que le personnage devait être M. Thibaut Ragnat. Celui-ci continua ses questions:

— Et que dit-on de bon par le monde?

Ici le fumeur eut un accès de toux assez violent. Cauche attendit qu'il eût passé, avant de répondre:

— On dit, monsieur, beaucoup de choses ; une, entre autres, que j'ai remarquée et dont j'ai moi-même fait l'expérience, c'est qu'il est malsain de fumer lorsqu'on a une grosse toux et assez d'irritation dans les bronches.

— Monsieur est peut-être médecin ?

— Peu importe ce que je suis, mais je vous donne un conseil d'ami : renoncez au cigare et aussi au vin, du moins pour quelque temps. Vous serez plus vite guéri. Votre serviteur.

Ragnat ne mit pas en doute que l'étranger ne fût un docteur en médecine, mais il n'en continua pas moins à fumer. Il attendait l'occasion de boire bouteille. Bientôt les enfants sortirent de la maison d'école, et Raymond, apercevant son père à la rue, vint le saluer et lui serrer la main. Thibaut les vit se diriger ensemble du côté de la maison Perrot. Cela lui fit faire bien des suppositions, dont aucune n'était la véritable.

Dans l'après-midi, Samuel et Cauche se rendirent à la cure. On se représente l'étonnement de M. Vennes, celui de sa sœur et de la vieille Marguerite. Là, comme chez les Perrot, l'ouvrier américain fut simple et digne, s'exprimant avec facilité, entremêlant même sa narration d'aphorismes anglais qui ne manquaient ni de couleur ni d'à-propos. Il offrit à M^{lle} Vennes des graines de fleurs, et au pasteur une canne en chêne noir, fabriquée par lui-même. Ces souvenirs d'un cœur touché par la grâce de Dieu firent grand plaisir aux habitants du presbytère. De là, ils allèrent chez M. Cottard.

D'un caractère prudent et réfléchi, le régent de Nattavaux se tint sur la réserve pendant le premier quart d'heure ; il écoutait Samuel d'un air qui semblait dire : — Êtes-vous bien sur que cet homme ne vous trompe pas ? — Cependant, il finit par admettre la possibilité du fait et causa ensuite avec son hôte étranger d'une manière intéressante.

Ces devoirs accomplis, nos deux hommes reprirent le chemin de Cossy.

— Père Cauche, dit tout à coup Samuel, voici un endroit où j'eus une fameuse frayeur, le lendemain du jour où Raymond revint d'Yverdon.

Il raconta l'histoire de la charrette du marchand d'écuelles, puis il reprit :

— Alors, vous étiez sur la route de Concise à Sainte-Croix ; et puisque nous ne sommes ici que nous deux à la face du ciel, dites-moi franchement qui se trouvait dans la charrette avec vous le jour précédent. Vous comprenez qu'il nous faut être au clair sur cette personne, dont vous n'avez dit mot dans tout votre récit.

— Eh bien, c'était un homme de Corcelette, avec qui j'avais bu et

joué pendant la nuit. Comme il était incapable de marcher et que d'ailleurs il pleuvait, je le fis coucher sous la toile, où il dormit jusque devant sa maison.

— À la bonne heure ; ce que vous dites là est bien vrai ?

— Écoutez, monsieur Perrot, reprit Cauche avec un sentiment de dignité grave mais non pas offensée, je comprends vos doutes à mon sujet, surtout après ceux de M. Cottard ; mais quand un homme reconnaît franchement les torts de sa vie, et qu'un tel homme sait que Dieu l'entend, vous pouvez croire qu'il dit la vérité.

— Oui, cela suffit ; je vous crois : mais il me fallait une explication. M^{lle} Vennes a eu l'idée que peut-être vous vous étiez remarié.

— Elle s'est trompée. Je n'y ai jamais pensé.

— Vous avez bien fait. Voici donc, à droite, la maison de Jacques Pénuel. Êtes-vous toujours décidé à lui parler ?

— Si l'occasion se présente, oui ; mais je ne veux pas vous demander de me conduire chez lui, si cela vous déplaît.

— Au contraire, j'irai avec plaisir, et d'autant plus que j'ai un mot à lui dire sur son blé ; allons seulement tout droit.

Ils ne trouvèrent que Suzanne. Sa belle-mère était au village, et Jacques absent. La jeune femme travaillait à l'aiguille dans une chambre bien tenue. De la fenêtre, on voyait un peu du lac et une assez vaste étendue de campagnes maintenant dépouillées. Comme il avait beaucoup plu, les terrains enfoncés étaient couverts ça et là de nappes d'eau brillant aux derniers rayons du soleil. Suzanne engagea Perrot et son compagnon à s'asseoir. Sa voix était douce, un peu brisée.

— Suzanne, lui dit Samuel, regarde bien ce monsieur ; tu ne le connais pas ?

— Non ; au moins je n'ai pas le souvenir de l'avoir vu.

— Eh bien, c'est le père de Raymond.

— Est-il possible ! dit-elle en s'animant subitement. Que je vous félicite, monsieur, d'avoir un tel fils ! je lui ai plus d'une obligation, et j'ai toujours conservé de l'amitié pour lui, depuis que nous allions à l'école ensemble.

— Ah ! je crois, ma chère Suzanne, que lui aussi a beaucoup d'amitié pour toi.

— Pourquoi ne vient-il pas causer de temps en temps avec Jacques ? il pourrait lui être si utile.

— Tu sais bien, ma chère, que Raymond ne va que chez les malades et chez les gens qui ont des enfants à l'école. Où est ton mari ? Le père Cauche lui dirait volontiers quelques mots.

— Où il est ? je l'ignore ; mais vous pouvez le supposer, Samuel.

— Oui ; eh bien, nous verrons en passant. Adieu, ma pauvre fille ; prends patience jusqu'au bout. Il est impossible que cela dure encore longtemps.

— Jacques a souvent du noir ; il est bien à plaindre.

— Dites-lui, madame, reprit Cauche, que j'ai été aussi, pendant bien des années, un pilier de cabaret. Mais dès que j'ai pris la résolution de ne plus toucher au vin et à l'eau-de-vie, j'ai été heureux. Je suis tout disposé à expliquer à votre mari ce qui m'est arrivé, si j'en trouve l'occasion.

— Merci, monsieur, dit Suzanne en lui tendant la main. Bonjour, Samuel ; merci d'avoir pensé à nous. Mes amitiés à votre femme et à M. Raymond.

Comme ils passaient devant l'auberge, ils entendirent assez de bruit dans la chambre à boire, située au rez-de-chaussée et ouvrant sur la rue. On reconnaissait la voix de Jacques parmi celles de buveurs qui sans doute le contrariaient. Il vit passer Samuel et lui cria :

— Eh ! citoyen garde-champêtre ! venez m'aider à finir une bouteille. Je suis là avec un compagnon qui dort sur la table ; *il n'y a pas du plaisir à boire avec un souillon*¹⁶.

— Que faut-il faire ? demanda Samuel à Cauche. — Entrez, si vous voulez.

— Eh bien, dit Jacques en les voyant entrer dans la salle, voilà une chose qui me fait plaisir. Jeannaut ! un pot de nouveau et deux verres propres.

Jeannaut, l'aubergiste, s'empressa d'exécuter l'ordre de son client, qui, ne connaissant point le père de Raymond, le salua comme un étranger avec lequel il était charmé de faire connaissance. Le dormeur attablé n'était autre que Thibaut. — Samuel s'empressa d'expliquer à Jacques qu'il n'était pas entré pour boire, mais pour lui dire qu'il y avait une flaque d'eau sur un de ses champs de blé. Il ajouta que ce monsieur désirait lui parler, et qu'en passant ils étaient entrés chez lui. — En ce moment Thibaut s'éveilla, se frotta les yeux et dit :

— Où est mon verre ?

— Là, tenez, père Morphéus, et voici un monsieur qui veut trinquer avec vous.

— Ah ! dit l'ancien maître d'école, c'est monsieur le docteur de ce matin ; à votre santé !

— Je vous remercie, reprit Cauche, je me porte fort bien. Mais ne prenez pas pour une offense mon refus de trinquer avec vous ; je n'ai pas bu de vin depuis huit ans.

16 - Textuel.

— En ce cas, dit Jacques, vous êtes le médecin des drogues à l'eau claire : *aqua fontana* ! Vous n'y entendez rien. Monsieur le docteur, puisque Thibaut dit que vous êtes docteur, voici le remède aux maux de l'âme et ce qui fait vivre le corps.

Jacques éleva son verre aussi haut que son bras put atteindre, puis il en avala le contenu d'un seul trait.

— Le vin, poursuivit Cauche, est utile pour fortifier les faibles, dans certaines maladies. Pris avec modération, il convient aux personnes fatiguées, aux gens énervés, à ceux qui travaillent beaucoup de tête. Mais un homme qui vit en plein air et qui se porte bien, peut très facilement se passer de vin.

— S'en passer ! dit Jacques, j'aimerais mieux mourir.

— Ça ne vous empêchera pas de mourir d'en boire comme vous faites, mon pauvre garçon ; et même l'ivrognerie vous emmènera beaucoup plus vite que vous ne pensez. Loin d'être un remède aux maux de l'âme, l'usage immodéré du vin la tue promptement. C'est une chose très sérieuse que je vous dis là, jeune homme, et c'est d'expérience que je vous parle. Croyez-vous peut-être que le vin donne des forces ?

— Certainement qu'il en donne.

— Eh bien, voyons ; vous avez vingt-cinq ou vingt-six ans, je suppose, bien que vos traits soient déjà vieillis par les excès auxquels vous vous livrez. Moi, j'ai cinquante-cinq ans, et je ne bois que de l'eau. Voulez-vous mesurer la force de votre bras avec celle du mien ? Vous êtes plus grand que moi, bien proportionné ; passez vos doigts de la main droite dans ceux de la mienne, et essayez de me renverser.

Jacques, piqué au vif, poussa de toute sa force ; mais Jean Cauche ne bougea point de sa place.

— À mon tour, maintenant, dit ce dernier.

En un clin d'œil, Jacques Pénuel fut jeté en arrière et serait tombé à la renverse sur la table, si Cauche, le retenant, ne l'eût remis lui-même sur son séant.

— Bravo à monsieur le docteur ! s'écria Thibaut Ragnat.

Et toute l'assistance de rire aux éclats. Le vaincu reprit, tout essoufflé :

— Vous êtes un hercule déguisé en médecin, votre poignet est de fer. Mais vous ne sortirez pas d'ici sans nous avoir dit votre nom.

— Parbleu, c'est bien facile, ajouta vite Samuel qui riait encore. C'est le père de Raymond notre régent, le père Cauche, si vous préférez.

— Comment ? comment ? comment ? dit-on de divers côtés. Comment ! c'est le père du régent ?

— Eh oui, messieurs, répondit Cauche. Je suis le même homme qui passai ici, un dimanche, il y a huit ans, avec une charrette attelée d'un âne. Alors, je valais moins que personne. Aujourd'hui, grâce à Dieu, j'espère avoir quelque droit d'encourager les autres à faire comme moi. Monsieur Pénuel, nous nous reverrons, j'espère, et croyez que je vous donne un bon conseil.

Ayant parlé de la sorte, Cauche se retira, laissant Samuel expliquer à Jacques l'affaire du blé inondé. Les autres s'entretenirent immédiatement de celui qui venait de leur donner une belle leçon pratique, mais ils n'en continuèrent pas moins à remplir leurs verres et à les vider.

— Ça fait pourtant plaisir, dit l'un deux, de savoir que le père du régent n'a pas péri sur l'échafaud comme Jacques le croyait; si c'avait été vrai et qu'on l'eût appris par ici, la commune de Cossy en aurait éprouvé du déshonneur. On n'eût pas manqué de dire: «Voyez ceux de Cossy, avec leur régent dont le père était un brigand!» — Ça, c'est une chose qui mérite réflexion. À présent, nous savons ce qui en est, et chacun sera en mesure de répondre.

— Je *m'étonne*, dit un autre, si ce Cauche a su gagner de l'argent? il est bien habillé et parle comme un ministre. Dis voir, Samuel laisse voir un moment la semée à Jacques: sais-tu si le père à ton garçon a gagné de l'argent? et d'où diantre sort-il?

— Il vient d'Amérique, et je sais qu'il a bien quelques mille francs à lui.

— Encore à savoir si c'est vrai, reprit un troisième: ces sortes d'aventuriers sont capables de tout: moi, je crois bel et bien qu'il a été hercule dans les foires: je ris encore en pensant à la grimace qu'il a fait faire à Jacques: — Tu t'es cru perdu, n'est-ce pas? s'il ne t'avait pas ramené à lui, tu risquais de faire la grenouille sur la table. — Voyons, à la tienne! et verse à la ronde, puisque tu as un pot pour toi tout seul.

Thibaut Ragnat s'était de nouveau endormi.

Et c'est ainsi que les *hommes de cabaret* profitent des leçons qu'ils reçoivent! C'est là une bonne vie pour des êtres doués de conscience et de raison! Un noble emploi du temps pour des êtres doués de conscience et de raison! Un noble emploi du temps pour des citoyens d'un pays libre! des électeurs qui, au jour de la lutte du scrutin, feront acte d'indépendance politique et sauront choisir de bons députés! des pères de famille capables de bien élever leurs enfants!

Ô race humaine! que tu es laide, repoussante, déchue et misérable, quand les passions ignobles te gouvernent! Se faire un dieu de son ventre, est-ce donc à cela que vous êtes appelés?

CHAPITRE XXVI

CINQ HOMMES TRÈS DIFFÉRENTS



Raymond avait eu soin de prévenir sa sœur du retour inespéré de leur père et de ses dispositions nouvelles. Aussitôt qu'on eut la réponse de Jeannette, Cauche partit pour aller la voir. Il trouva sa fille une aimable jeune personne de 21 ans, brune et très vive, qui lui témoigna une tendresse véritable, malgré l'abandon dans lequel il l'avait laissée autrefois. La bonne éducation reçue à l'Asile de * * * avait développé les heureuses qualités de Jeannette. Elle possédait une instruction suffisante et remplissait fidèlement ses devoirs chez M^{me} Guével, dont elle était la seule domestique. Plus d'une fois, on lui proposa des places mieux payées, soit dans le pays, soit à l'étranger : elle eut le bon sens de refuser. M^{me} Guével l'aimait et le lui témoignait. Jeannette préféra l'affection à l'argent, la vie dans une famille pieuse à celle plus rétribuée, mais peut-être mauvaise d'une maison de grande ville.

Au bout de huit jours passés à Cossy, Cauche, très heureux d'ailleurs de voir son fils chaque soir et de s'entretenir avec ses hôtes, commençait à trouver le temps long. L'inactivité était son plus grand ennemi naturel, et, à Cossy, que faire ? Il remit bien, si l'on veut, les paniers de Louise en bon état ; il se procura de l'osier et fit deux corbeilles neuves ; puis, avec des tiges de noisetiers que Samuel apporta des bois et dont il enleva l'aubier en lanières flexibles, il eut bientôt fabriqué de charmants paniers d'un genre tout nouveau. — Ce fut l'affaire d'une semaine d'hiver, au coin du feu. Mais à moins de s'établir à Cossy (et il ne le voulait pas), cela ne pouvait durer. Quinze jours se passèrent encore, pendant lesquels il eut l'occasion de s'entretenir plusieurs fois avec Jacques Pénuel, Ragnat et quelques autres buveurs incorrigibles. Il eut de longues conversations avec le syndic et avec la plupart des hommes du village ; tous l'assurèrent qu'il

n'était pas possible d'avoir un meilleur régent que son fils ; et cependant ils n'en continuaient pas moins à contrecarrer Raymond par l'éducation souvent absurde et mauvaise que beaucoup d'entre eux donnaient à leurs enfants.

Un soir, Cauche revint chez les Perrot avec une certaine irritation dans l'esprit contre tout ce monde.

— Ma pauvre dame Louise, dit-il en mangeant sa soupe, je vous plains beaucoup de vivre au milieu de vos gens de Cossy. Moi, j'en ai assez, et, sauf votre maison, sauf l'infortunée et charmante jeune femme de cet ignoble Pénuel, je ne regretterai personne ici. Mais oui, pourtant : il y a encore le fils du syndic, Charles Fornaz, qui mènerait bien les affaires, s'il était libre d'agir. Mais vraiment les autres ne me retiendront pas longtemps ici. — Raymond, je ne veux pas attendre au printemps pour repartir. Tout de suite après les fêtes de Noël et du nouvel-an, je vous dis adieu. Il y a un navire qui met à la voile du Havre le 12 janvier ; je vais écrire pour arrêter mon passage, ou tu écriras pour moi. Comme il fera froid sur mer, je veux prendre une meilleure place qu'en venant. Réfléchis bien à ce que tu comptes faire, et décide pour le mieux. Je comprends que ta famille est plutôt ici qu'avec moi. M. et M^{me} Perrot sont aussi ton père et ta mère ; tu dois faire pour eux tout ce que tu peux. Mais j'ai la conviction que dix ans bien employés là où nous pourrions nous établir en Amérique, donneraient un résultat positif très supérieur à toute une carrière de régent dans ce pays. Pour toi, c'est une grande question. Tu te consumes pour instruire et éduquer les enfants du village, et je vois que la plupart des parents tirent une corde en sens inverse de la tienne. Ils sont d'une faiblesse impardonnable avec eux, ou les brutalisent comme ne feraient pas des Indiens sauvages, et les habituent à ne pas dire la vérité. Je vois très bien qu'ils font une distinction entre mensonge et mensonge, comme si la vérité pouvait se partager. En politique, beaucoup sont des pleutres, des indifférents, des moutons, ou se croient des génies capables de mener le monde. Un grand nombre sont imbus du préjugé que rien sous le soleil n'est comparable à leur village ; et plusieurs sont d'une ignorance crasse, d'une bêtise amère. En religion, ils sont encore plus bornés ou plus indifférents. « Hors de l'Église, point de salut, » disent les catholiques ; ici l'on pense volontiers que, hors les murs du temple, aucune église n'est bonne. Sans cesse ils vous mettent en avant la religion de leurs pères, oubliant qu'ils n'ont conservé de cette religion que l'habitude d'aller au sermon de temps en temps, sans se plus soucier de la vraie piété de leurs ancêtres. Quand je leur parle de notre liberté religieuse absolue aux États-Unis, ils me disent avec

un aplomb risible que sans doute il n'y a point d'églises et point de religion là-bas. Mes chers amis, je ne puis vous exprimer à quel point je trouve le monde vieux et encroûté, de ce côté-ci de l'océan. J'en suis bien fâché pour lui, mais s'il tient tant au passé pour se figer dans le présent matériel, l'avenir ne lui appartiendra pas. Jean Cauche n'est qu'un travailleur américain ; il a été autrefois une brute en plus d'une occasion pendant bien des années, mais aujourd'hui, convaincu de la vérité de ce qu'il vous dit, il vous en montrerait bien davantage, s'il vidait le fond du sac.

Raymond sentait qu'en principe son père voyait juste et avait raison ; mais appartenant de cœur à la jeunesse intelligente de cette époque, et généreux par caractère, il prit la défense de son pays contre les arguments pourtant si forts qui venaient de lui être présentés. Il parla de l'instruction générale, obligatoire pour tout Vaudois ; de la douceur des mœurs, des tendances élevées du gouvernement, de l'amour de la patrie. À son tour, il sut être éloquent, dans tout ce qui sortait de l'âme et du cœur.

— Oui, oui, c'est bon : va seulement, mon cher ami ; ta générosité et toutes ces belles choses, tu verras le cas qu'on en fera, si jamais le pays passe par une crise difficile. Par exemple, toi, comme régent, tu as une des bonnes places, m'a-t-on dit : eh bien, si tu te maries et que tu aies sept ou huit enfants, te voilà dans la misère pour le reste de tes jours. Tes vingt-cinq louis donneront du pain et des pommes de terre à ta famille, et ce sera tout. Encore, Dieu veuille que tu ne perdes ni la vue, ni la santé au bout de dix ans de tes durs travaux. Non, vois-tu, vous n'êtes pas dans le vrai. Nous autres citoyens des États-Unis, nous avons les défauts contraires : nous courons au lieu de marcher au pas, et nous risquons de nous casser le nez ; mais encore vaut-il mieux courir dans ces conditions-là, que de s'empêtrer dans le borbier de la routine : ici, on s'engourdit, on s'atrophie ; là-bas on avance au moins de quelque côté. — Enfin, ce que j'en dis, c'est uniquement pour vous expliquer ce que je pense et ce que je compte faire. Si tu pars avec moi, nous nous entendrons bien ; si tu restes, je reviendrai, s'il plaît à Dieu, finir mes jours avec vous trois, quand je ne pourrai plus travailler.

Raymond était parfaitement décidé à ne pas quitter sa mère adoptive, ni même son école : ce soir-là, il le dit franchement. Mais voilà que, peu de jours après, il se sentit ébranlé. Parfois il se faisait un crime de garder au fond du cœur son amour pour Suzanne ; car, quoi qu'il eût fait pour le tuer, ce sentiment était demeuré dans sa retraite, comme au temps où il avait l'espoir d'oser un jour l'avouer. C'était, si l'on veut, une pensée toujours tenue en bride et surveillée par le devoir

le plus rigoureux ; mais, pour enchaînée, elle n'en était pas moins vivante, capable de le faire beaucoup souffrir. Peut-être se dit-il donc : « Je guérirai complètement si je m'éloigne. » Et puis bientôt il reprit : « Mais laisser ma mère ! mais faillir à l'œuvre que j'ai ici ! — Mais aussi toujours souffrir et me sentir inquiet dans ma conscience. »

Il s'en ouvrit à Louise, sans plus tarder. Heureux le fils qui peut tout dire à sa mère ! Malheureux celui qui n'ose ou ne peut lui rien confier !

— Mon cher enfant, lui dit-elle, il faut bien examiner tout cela ; mais surtout il faut prier. Je veux y réfléchir. Pour le moment, je te conseille d'en parler à M. Vennes ; il t'aime et te dira franchement son impression.

Raymond alla donc chez le pasteur et causa longuement avec lui des idées de son père, de l'Amérique, des institutions civiles et religieuses de ce grand pays. Bien que préférant l'église nationale à toute autre, M. Vennes admettait le principe de la liberté des cultes dans la plénitude de ses acceptions. Il considérait cette liberté comme tellement inhérente aux droits de tout homme, que vouloir la restreindre ou l'entraver, lui paraissait une grande erreur, bien plus, une profonde iniquité. L'idée de forcer n'importe qui à faire partie d'une association religieuse, c'était, à ses yeux, une des plus hideuses inventions des gouvernements despotiques. Mais il aimait son église et sa paroisse : il y annonçait l'Évangile en toute liberté et cherchait à y faire le bien qui dépendait de lui. Les théories ecclésiastiques le touchaient peu ; il lui semblait que l'important était bien plutôt de retenir ferme le fondement de l'Évangile, et d'en poser la base chaque dimanche devant le peuple assemblé. Comme homme privé, M. Vennes était ouvert, cordial, affectueux ; il ne redoutait pas les nouvelles connaissances, et n'avait rien de cet abord froid qui fait tant de mal aux jeunes gens. Le pasteur, plus encore que le simple chrétien, doit être aimable, accueillant, chercheur des âmes. Qui nous dira combien de jeunes hommes, entraînés par les idées nouvelles dans les égarements du doute et de l'incrédulité, auraient pu être préservés de ce malheur par la charité bienveillante et sympathique de leurs conducteurs spirituels ? La jeunesse a besoin d'être encouragée à la confiance, car elle-même ne se rend pas très bien compte de ce qu'il lui faut. Si la science, si les raisonnements sont nécessaires pour éclairer les esprits, l'amour seul est capable de gagner les cœurs. « Pour devenir un chrétien, soyez d'abord un homme, » a dit un penseur profond. Qu'il nous soit permis de dire humblement après lui : Puisque vous êtes un *homme*, soyez un chrétien avant d'être un théologien. Le don des langues a cessé¹⁷, la

17 - Les Écritures disent plutôt : « La charité ne périt jamais. Les prophéties prendront fin, les langues cesseront, la connaissance disparaîtra. Car nous

connaissance sera abolie, la charité est immortelle.

M. Vennes reçut donc Raymond comme un jeune frère avec lequel il se sentait toute liberté de discussion. Puis, comme avait dit Louise, il l'aimait. Raymond n'était-il pas sa joie et sa gloire ? Le jeune régent lui exposa la situation, sans lui parler de ce qui en était au fond le pivot et l'axe ; le courage lui manqua pour ouvrir l'écluse de ce grand courant. Et peut-être fit-il mieux : il est des choses qu'on ne peut dire qu'à une mère, et celle-là lui parut être du nombre. Mais il eut beau faire, M. Vennes le devina. Quand ils eurent bien causé et tout mis en avant, le pour et le contre, le pasteur conclut en disant que, pour lui-même, il sentait qu'il n'abandonnerait ni le poste honorable de Raymond, ni la place de ce dernier auprès de Louise ; que cependant il comprenait très bien les motifs pressants en faveur d'une décision différente, et que, s'il partait pour les États-Unis, ses vœux et ses prières le suivraient partout.

— Vous pensez peut-être, mon cher ami, dit-il comme Raymond se levait pour sortir, que la vie a été pour moi facile et que je n'ai pas beaucoup souffert : vous vous tromperiez si vous croyiez cela. J'ai été jeune aussi, les sentiments du cœur ont agité le mien et l'ont brisé, au moment où je croyais toucher au plus grand bonheur de ce monde. Voyez, ajouta-t-il en tirant de son sein un petit médaillon retenu par un ruban noir, je porte ici les cheveux de ma fiancée depuis trente-cinq ans, depuis le jour où la tombe se ferma sur elle. Et je suis resté seul. La grande vie, la seule digne du nom de vie, quand on a été frappé dans la partie la plus intime de notre être, c'est de se consacrer à Dieu. Tout le reste est peu de chose, et la fortune en particulier, est une pauvre compensation à la perte du bonheur. Je dirai même plus : employer sa vie à gagner de l'argent sans but noble, grand, élevé, ne sera jamais que l'effort des âmes communes. Celui qui se fait le disciple fervent du dieu de ce monde, uniquement pour soi et les siens, n'a rien compris ni à l'Évangile, ni même à la véritable grandeur humaine. Gagnée dans un tel esprit, toute richesse est inique. Au lieu de rapprocher son possesseur du vrai Dieu, elle l'en éloigne, l'enlace dans mille pièges qu'il ne voit pas, et finit par causer le tourment de son existence, en le possédant lui-même tout entier. Voyez combien peu de riches savent user de la fortune, de manière à se faire des amis ici-bas et dans le ciel ! Et quand je dis user, ce n'est pas pour parler d'un misérable superflu, mais bien de ce qui pourrait, de ce qui devrait être employé au soulagement des malheureux, à l'amélioration de la culture morale et religieuse des hommes. Si quelques-uns ont fait connaissans en partie, et nous prophétisons en partie, mais quand ce qui est parfait sera venu, ce qui est partiel disparaîtra. » (1Cor 13 : 8-10)

valoir de cette manière le talent que Dieu leur a confié, il est affligeant de voir combien l'enfouissent dans un linge ou le jettent en pure perte aux quatre vents des cieux. Vous me dites aussi que vous obtenez peu de résultats dans l'éducation des enfants de votre école, mais qu'en savez-vous d'une manière certaine ? Parce que vous ne les voyez pas aujourd'hui, cela ne veut pas dire qu'ils ne se montreront jamais. Que vous dépensez en vain votre jeunesse et vos forces ? Au point de vue de l'instruction, des manières, de la conduite extérieure des enfants, vous avez pourtant fait faire de grands progrès. Qui vous dira que Dieu ne bénira pas vos efforts toujours davantage ? Le bon grain que vous semez ne tombe pas tout sur les chemins. Un jour, il lèvera, si vous le répandez avec foi. Comme régent, vous avez plus de sujets de joie que moi comme pasteur. Si je me laissais aller à la funeste tentation de compter les âmes pieuses de ma paroisse, combien en trouverais-je ? Et cependant, j'ai la conviction que je n'annonce pas en vain le conseil de Dieu. Pour l'instituteur pieux, pour le pasteur, pour quiconque prêche l'Évangile et travaille au bien moral et religieux du prochain, le résultat vient de Dieu. Au revoir, mon cher ami. Mes amitiés à toute la maison, y compris votre père.

En arrivant à Cossy, Raymond dit à Louise, d'une voix calme et avec l'accent de la conviction :

— Je suis décidé à rester avec vous et à mon poste. À la garde de Dieu ! Quel excellent ami nous avons en M. Vennes.

— L'as-tu mis au fait de tout ?

— Non ; il a été plus confiant pour lui-même à mon égard, mais il est aussi plus libre que moi.

Jean Cauche fit ses préparatifs de départ. Une petite valise de cuir, son sac de voyage, c'était tout ce qu'il emportait. Une dernière fois, il alla voir Jacques Pénuel et l'avertit sérieusement. Mais ce dernier lui dit de ne pas s'inquiéter de lui davantage.

— Chacun prend son plaisir où il le trouve, ajouta-t-il. Je n'ai pas d'enfants, je n'en aurai jamais. Ma femme n'a plus le moindre petit brin d'amitié pour moi. Pourvu qu'elle travaille dans sa chambre, elle est contente. Si je prends un verre de vin de trop, il semble que le tonnerre tombe sur la maison ; ma mère me fait une mine de vinaigre, tout ça m'ennuie à périr. Mal dommage si je vais trop souvent à la cave et au cabaret. Vous me dites que j'ai une âme à sauver : tout le monde dit cela, et jamais personne n'a pu voir une seule âme. Moi, je crois fermement qu'il n'y en a point ; bien d'autres aussi le croient : même il y a de grands savants qui ne craignent pas de l'affirmer. Quand un homme meurt, on ne voit rien partir. On met son corps dans la terre, et tout est fini. Je me suis marié parce que cela me

plaisait et que je trouvais Suzanne à mon goût ; mais j'ai bientôt vu qu'elle ne comprenait pas mon caractère. Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis notre mariage, qu'elle me faisait déjà des observations. Ce n'est pas ainsi qu'on ramène un homme. Si elle avait voulu rire un moment avec moi et m'excuser, je me serais peut-être corrigé. À présent, c'est trop tard. Ça ira tant que ça pourra : au bout du fossé la culbute !

— Je ne crois, pas, monsieur Pénuel, répondit Cauche, que cela puisse aller bien loin. Quand un homme en vient au point où vous êtes, quand il a tout repoussé, quand il a flétri l'existence d'une charmante femme comme est la vôtre, quand il méprise son âme jusqu'à nier qu'elle existe et alors Dieu se charge de lui montrer sa folie, son infernal et volontaire aveuglement. Puissé-je vous retrouver un autre homme, un chrétien, quand je reviendrai, si toutefois je reviens ! car je ne vous parle pas de la mort sans savoir qu'elle plane aussi sur ma tête. Mais, grâce à Dieu, je sais, je sens que j'ai une âme et que Jésus est le Sauveur.

Raymond accompagna son père jusqu'à la ville où passait la diligence. Samuel vint aussi avec eux. En retournant à Cossy, le garde-champêtre entra seul dans les prés, pendant que Raymond suivait la grande route, le cœur attaché au souvenir de ce père maintenant si honorable, et les yeux tournés vers les montagnes d'où nous vient le secours.

Samuel ne tarda pas à entrer en conversation avec lui-même :

— Il est donc parti ! je crois qu'il a bien fait, après tout. Il voit trop le mauvais côté de nos affaires : son caractère aurait peut-être fini par s'aigrir. C'est pourtant un digne homme. Ne pas boire une goutte de vin par conviction, ça, c'est très beau. Et cependant un verre, deux verres par jour ne lui feraient pas de mal. Au moins je ne le crois pas. — Ce que Dieu peut faire d'un homme, quand il rentre au bon chemin ! — Voilà donc le cerisier du vieux Pénuel, le même où je donnai une gifle à Raymond sur les épaules. Et ici la place où ce brutal de Pascand risqua d'assommer son fils André. Que de choses j'ai déjà vues en ma vie ! Ça devrait faire réfléchir. Mais quand il faut regarder ce qui se passe à droite et à gauche dans la campagne, on n'a guère le temps de penser.

CHAPITRE XXVII

LA MOUCHE NOIRE



Suzanne eut aussi des tentations à endurer, de rudes combats à soutenir contre elle-même. Sans autre appui moral extérieur que celui de son frère, qu'elle voyait du reste assez peu, la jeune femme était parfois en proie aux plus sombres pensées. Elle maudissait le jour où, par déférence aux ordres paternels, et croyant que Jacques l'aimait d'un amour solide, elle avait lié sa vie à la sienne. L'anniversaire de leur mariage était pour Suzanne une date funeste, qu'elle aurait voulu pouvoir à jamais oublier. Pauvre enfant trop confiante, elle se voyait sacrifiée aux instincts matériels d'une famille qu'elle abhorrait, et aux tendances platement intéressées d'un père qui n'avait rien compris au bonheur véritable de sa fille. Des doutes sur la bonté de Dieu vinrent aussi la tourmenter. Ah ! si elle avait connu l'ancien amour toujours vivant de Raymond, la vie eût été alors pour elle ou un martyre continuel, ou peut-être, hélas ! le chemin de terribles tentations. Il fallut les ménagements extrêmes dont Dieu permit qu'elle fût entourée de ce côté-là, et la situation même des choses, pour la garder.

Un jour cependant (quelque temps après le départ de Jean Cauche), Jacques lui fit une scène telle que Suzanne se demanda si elle ne devait pas quitter cette odieuse demeure et rompre définitivement un lien déjà brisé tant de fois.

— Écoute, Jacques, dit-elle à son mari, fais mieux encore. Au lieu de toutes ces grossières injures, dis-moi de m'en aller : oui, chasse-moi de chez toi. Plus tard, tu en viendras à lever la main sur ta femme, puisque tu la menaces déjà.

— Moi, te renvoyer ! Ah ! je m'en garderai bien. Je vois assez que c'est là tout ce que tu demandes. Non, puisque tu trouves tant de plaisir à m'abreuver d'observations et de mots piquants, continue, ma

mie, et grand bien t'en fasse !

Nous avons vu déjà qu'il devenait méchant quand il n'était ivre qu'aux trois quarts. — Peut-être est-il vrai de dire que Suzanne s'y prenait mal avec lui dans ces cas-là. Mais comment la meilleure des femmes supportera-t-elle un tel homme ? être avec lui toujours aimable, ce n'est pas possible ; d'ailleurs serait-ce même un bien ?

Peu après cette scène, dans le secret de laquelle nous n'avons pas voulu initier le lecteur, Suzanne vint chez son père où se trouvaient précisément le grand cousin David Pénuel et Charles Fornaz. Les trois hommes parlaient de Jacques et de ce qui se passait chez lui à tout moment.

— Vois-tu, Bénédit, il y a longtemps que mon idée est arrêtée sur tout cela, disait le vieux Pénuel : c'est un malheur que ta fille n'ait pas d'enfants. Si j'avais pu supposer que Jacques se verrait sans postérité, jamais je n'aurais demandé Suzanne pour sa femme. Notre famille s'éteint ; Jacques se dérouté de plus en plus à cause de cela, et tout va de mal en pis dans son ménage. Si seulement il avait un garçon, je crois qu'il se corrigerait.

— Vous pensez ! répondit Charles avec une grande vivacité de ton et de langage, pendant que le père Bénédit regardait du côté de la fenêtre où il n'y avait rien à voir, — vous pensez que Jacques se corrigerait ! Eh bien, moi je dis que non ! Et je serai bien aise pour ma sœur qu'il ne reste rien d'une race pareille. Le père est mort jeune, des suites de l'ivrognerie, et votre neveu en fera autant un de ces quatre matins. Il faut dire les choses comme elles sont : vous et mon père avez fait une mauvaise action quand vous avez combiné ce mariage et forcé ma sœur à l'accepter. Et nous, nous sommes justement punis pour ne pas nous y être opposés. Mais cela finira. Plus vite et mieux. Si j'étais à la place de ma sœur, je ne resterais pas un jour de plus avec cette bête brute, dussé-je aller mendier mon pain.

— Charles, Charles, dit son père, fais attention à tes paroles : une femme ne peut quitter son mari, s'il n'y a des voies de fait, si...

— Comment ! des voies de fait ! reprit le garçon d'une voix terrible. Ce ne sont pas des voies de fait quand on brise les écuelles et qu'on jette une marmite par les fenêtres ! Ce n'est pas une voie de fait que d'empoisonner la vie d'une femme, que de la forcer à servir une canaille, à travailler pendant qu'il se soûle au cabaret ou dans sa cave, à.... Le tonnerre brûle seulement les lois sur cette matière, si ce ne sont pas là des voies de fait ! Il faudra donc que Jacques casse un bras à ma sœur ou lui crève un œil, pour qu'il y ait des voies de fait ! Vous attendrez, n'est-ce pas, qu'il la chasse de chez lui quand il sera devenu fou tout de bon ! À votre place, mon père, je ferais venir

Suzanne ici, dès aujourd'hui, et je demanderais une séparation légale. Aucun tribunal suffisamment renseigné ne refusera de la prononcer.

— Oui, oui, tu crois que les affaires se mènent ainsi: c'est assez parlé sur ce sujet, d'autant plus que voici ta sœur elle-même.

La porte s'ouvrit, Suzanne entra. Charles se levant l'embrassa avec vivacité, prit son chapeau et sortit.

— Où vas-tu ? lui dit-elle.

— Je n'en sais rien. Pas chez toi, dans tous les cas ; car si je rencontrais Jacques dans ce moment, je serais capable de l'assommer. Si tu m'en crois, tu ne remettras pas les pieds dans ta maison dès aujourd'hui. Adieu.

À l'ouïe de ces paroles, à l'air rentré de l'oncle Pénuel, Suzanne comprit qu'il venait d'être question entre eux de Jacques. Elle prit une chaise, causa un moment de la pluie et du beau temps, puis monta dans la chambre de sa mère. Un quart d'heure après elle retournait seule du côté de la maison Pénuel, sans avoir ouvert la bouche, ni sur elle-même, ni sur ce qui venait de se passer avec son mari. Et pourtant elle était venue dans le but de provoquer une demande en divorce: l'occasion était belle, le terrain tout préparé par la sortie de Charles et la scène dont elle avait souffert ; mais la conscience fidèle fut plus forte que tout le reste, et l'Esprit de Dieu lui rappela plus d'une fois cette parole des Écritures: « Que sais-tu, femme, si tu ne sauveras pas ton mari ? »

Le mois d'avril ramena les fleurs dans les campagnes, et les travaux agricoles reprirent leur cours à Cossy. Les pêcheurs de vigne montraient de loin leurs bouquets roses, d'une incomparable fraîcheur en ce moment-là. Le merle noir sifflait dans tous les bosquets de la contrée ; la grive de vigne jouait ses airs les plus doux après le coucher du soleil, et le rossignol prolongeait durant la nuit ses vives cadences, ses chants d'amour. Autour de l'homme des champs la nature se renouvelle ; lui-même, malgré les années, rajeunit au souffle embaumé du printemps. Son âme toujours jeune, parce qu'elle est immortelle, se réjouit de ce grand accord des œuvres de Dieu. L'incrédule ne voit ici qu'une simple loi naturelle, inerte, une poussée de la matière : le chrétien sait y reconnaître la volonté créatrice et toujours bienfaisante du roi de l'univers.

À Cossy, à Nattavaux, la culture de la vigne appelait les ouvriers sur les coteaux plantés de ceps. Les champs réclamaient la charrue, les bœufs puissants, conduits par le père de famille, pendant que les enfants déposent dans le sillon, une aune, la pomme de terre qui doit servir de mère à la plante future. À quelques pieds de hauteur, l'alouette des buissons chante sa turlurette joyeuse, tandis que sa

cousine, l'alouette des champs, fait entendre au plus haut des airs une tirelire sans fin. Le bruant jaune se promène le long des haies, et, blotti sur des feuilles sèches, le lézard allonge son cou d'émeraude au soleil.

Comme les autres jeunes hommes de Cossy, Jacques Pénuel fossoyait sa vigne, depuis quelques jours. Le travail et le vin réchauffaient beaucoup ; et quand le baril était fini, si l'ouvrage devenait pénible, la terre lourde ou dure, le cœur défaillait parfois au vigneron. Une transpiration peu naturelle baignait son visage et ruisselait de ses membres énervés par les excès, beaucoup plus que par le travail. Dans ces moments-là, il se couchait sur la terre ou, plus souvent encore, il venait boire au cabaret, dont sa vigne n'était qu'à une faible distance.

Un samedi, vers les deux heures, il laissa son fossoir debout au pied d'un cep, et se rendit à l'auberge, sans avoir même l'idée de remettre un habit. Il ne comptait pas s'arrêter plus de cinq minutes. Là il trouva Thibaut, qui faisait encore la sieste sur la table, après avoir bu sa chopine ; Jacques se versa quelques rasades pour se remonter de son accablement. Alors, il se mit à plaisanter l'ancien régent sur ses habitudes de sommeil. Puis, de temps en temps, il chassait une grosse mouche qui, se mettant en travers de sa vue, revenait l'inquiéter sans bruit, sans bourdonnement ; elle ne se posait pas sur son visage, mais passait et repassait fort souvent. Quand la chopine fut bue, il en demanda une seconde, qui disparut promptement. Mais toujours cette mouche insupportable venait le troubler. Ragnat s'étant éveillé, Jacques lui dit de regarder cette coquine de bête ailée qui lui passait continuellement devant les yeux.

— Je ne vois pas de mouche, dit Thibaut ; tu as la berlue. Il n'y a pas trace de mouche ici près de nous : elles sont aux fenêtres.

— C'est bien le diantre ! répondit Pénuel, cherchant à saisir au passage l'insecte noir : mais le mouvement du bras étant violent et la tête déjà lourde, celle-ci vint frapper rudement contre le mur voisin. À l'instant, la vue de Jacques se troubla ; il se leva, chercha à tâtons la porte, puis une fois au chemin, il se dirigea du côté de sa maison, les bras ouverts, comme quelqu'un qui redoute de rencontrer devant lui des obstacles dangereux. Les gens qui le virent passer ainsi tout débraillé, tête nue, sans gilet ni cravate, se dirent comme déjà tant de fois, que sans doute il en avait pris plus qu'il ne pouvait porter. Mais ce n'était pas cela. Arrivé chez lui avec assez de peine, il demanda à Suzanne de regarder ce qu'il avait dans les yeux, car il n'y voyait presque plus ; et du côté gauche de la tête, vers la tempe, une place noire accusait le coup violent reçu en cet endroit. Suzanne ne remarqua rien d'extraordinaire aux yeux ; ils étaient comme d'habi-

tude gonflés et les vaisseaux injectés de sang.

Jacques s'étendit sur son lit et s'endormit d'un sommeil agité. La fièvre se déclarait. Pendant la nuit, il jeta sa couverture et se mit à courir dans la chambre. Sa femme n'occupant plus depuis longtemps la même pièce de l'appartement vint voir ce qu'il faisait. Elle le trouva rouge, les yeux hagards. À grand'peine obtint-elle qu'il se remit au lit. Dès lors elle resta pour le veiller. Sur le matin, il s'endormit de nouveau comme la veille, disant des choses incohérentes ou riant parfois aux éclats. En le voyant dans cet état, la mère Pénuel branla la tête et fit demander un médecin. Charles Fornaz se chargea d'aller le chercher et lui expliqua en chemin le cas de son beau-frère. Le docteur n'entra pas dans les détails sur la nature probable de la maladie. Il prescrivit le repos le plus complet, beaucoup de calme autour de lui, pas de visites, excepté, dit-il, celle du pasteur si on la désire. De l'eau fraîche pour boisson quand le malade aurait soif.

Dans la journée, Suzanne essaya de parler à Jacques avec affection. Elle ne lui fit pas de reproches, mais le supplia de penser à son âme et de prier Dieu. Il ne répondit pas.

— Veux-tu, lui dit-elle, que je fasse demander M. Vennes ? il t'a toujours témoigné de l'amitié.

— Oui ; fais-le venir.

M. Vennes était au fond de son lit, retenu par une forte grippe. Il écrivit à Suzanne et lui conseilla d'appeler Raymond, en attendant qu'il pût arriver lui-même. Le lendemain, voyant le mal s'aggraver presque d'heure en heure, Suzanne fit prier Raymond de venir auprès de son mari. Il ne s'empessa pas d'accourir, mais voulut d'abord se recueillir devant Dieu et lui demander la force morale nécessaire. Il vint ensuite, grave et sérieux, franchissant pour la seconde fois seulement le seuil de cette maison. Suzanne lui tendit une main qu'il ne put refuser de serrer dans la sienne, mais il l'abandonna aussitôt pour s'approcher du malade. Jacques avait le front rouge, les pommettes violacées, les yeux déjà ternes, un peu vitreux, comme les ont ceux que la maladie frappe de mort dès son invasion. Raymond l'appela par son nom.

— Ah ! c'est toi, dit Jacques : comme il a *croqué* ma tête contre celle de Charles, ce vieux misérable ! Est-ce qu'il ne t'a pas mis aussi le pied sur la gorge ?

— C'est Raymond qui vient prier avec toi, Jacques. Écoute ce qu'a dit le Sauveur : « Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. Celui qui croit au Fils a la vie éternelle ; celui qui ne croit pas au fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur

lui.» As-tu entendu ?

Pas de réponse. Raymond continua : « Je suis la résurrection et la vie, a dit Jésus ; celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort. »

Jacques, par un mouvement instinctif ou réfléchi, joignit les mains sur son lit.

« Créateur et sauveur des hommes, dit Raymond, viens chercher au dernier moment la brebis égarée : montre-toi victorieux, plein de compassion et d'amour. Un soupir vers toi, c'est tout ce que tu demandes. Que ce soupir ne reste pas sur la terre, mais qu'il monte au trône de ta grâce, Seigneur Éternel ! »

— Adieu, Jacques. Reviendrai-je demain prier avec toi ?

Pas de réponse.

Raymond était là, les mains jointes, le regard attaché sur ce compagnon de misère, que le péché tuait si jeune encore après l'avoir blessé à mort depuis longtemps. Des larmes de sympathie s'échappaient de ses yeux : il ne voyait pas Suzanne, qui pleurait aussi de l'autre côté du lit ; il ne voyait pas la mère qui, morne et accablée sous le poids de si cruelles épreuves, ne disait rien ; il ne voyait que le mourant, il ne pensait qu'à cette âme partant pour l'éternité, sauvée ou perdue, selon qu'elle saisissait le salut ou l'aurait repoussé.

— Soif ! dit l'infortuné après une crise.

On lui mit une cuillerée d'eau fraîche sur la langue. Il l'avalait péniblement, puis le front se contractant de plus en plus, les yeux devinrent fixes, livides.... Une heure après, tout était fini.

À vingt-sept ans, mourir ainsi ! descendre au sépulcre à l'âge où la vie est dans toute sa gloire ! — Que les compagnons de débauche de Jacques Pénuel viennent maintenant d'un air de componction l'accompagner au cimetière ! ils pourront se dire qu'eux aussi ont contribué à ouvrir la tombe sous ses pas, et qu'ils en sont responsables devant Dieu.

Mais il nous faut achever cette triste histoire.

Par une singulière contradiction d'esprit, ou peut-être, au fond, par un sentiment de justice innée dont tout homme subit plus ou moins l'influence, Jacques laissait à sa femme la jouissance complète de tout son bien. Après elle et sa belle-mère, la propriété passait à des cousins éloignés. Mais si la veuve se remariait, l'usufruit cessait de plein droit, du jour où Suzanne changerait de nom.

Elle continua de vivre avec sa belle-mère. Les deux femmes prirent un domestique de confiance, marié, pour diriger les travaux. Celui-ci trouva dans la vigne, debout encore à la même place, le fossoir que Jacques y avait laissé huit jours auparavant. Peu à peu les choses

reprirent leur cours habituel à Cossy, c'est-à-dire que Raymond était à son école ou au travail du jardin, M. Ragnat au cabaret, Samuel à ses monologues et Louise Perrot à ses pensées. Les autres gens n'accordèrent pas une bien grande attention à l'apoplexie¹⁸ lente dont Jacques Pénuel avait été frappé à la fleur de son âge. — « Cela se voit si souvent chez les ivrognes, disaient-ils, et il est bien rare qu'un seul d'entre eux se corrige ! »

18 - [NdÉ] Arrêt brusque, plus ou moins complet, des fonctions cérébrales, accompagné de la perte entière ou partielle de la connaissance et du mouvement.

CHAPITRE XXVIII

NOUVEAU PRINTEMPS



n avait de bonnes nouvelles de Jean Cauche. Son voyage fut heureux, la traversée pas trop longue, malgré l'hiver. De retour à Owébo, il reprit les travaux dont le propriétaire aimait à le charger, et que l'homme fort et adroit exécutait avec tant d'intelligence. Raymond lui écrivit pour lui annoncer la mort si prompte de Jacques Pénuel.

Cette mort fit une impression très vive sur Charles Fornaz. Depuis longtemps il s'y attendait ; mais lorsqu'il la vit certaine, accomplie, il en reçut lui-même un sérieux avertissement ! Elle le rapprocha de Raymond, dont la vie austère et les convictions religieuses bien connues le tenaient éloigné depuis le mariage de sa sœur. Il lui fit part de ce qu'il éprouvait. Raymond l'encouragea dans son dessein de s'approprier de plus en plus la vérité chrétienne, et se sentit attiré vers cette nature franche, emportée si l'on veut, mais bien supérieure par le cœur à celle du vieux syndic.

De son côté, Suzanne éprouva le besoin d'un appui moral et religieux qu'elle ne trouvait pas dans sa famille, encore moins dans celle des Pénuel dont elle portait le nom. Louise Perrot fut la première personne qui vint lui témoigner de la sympathie ; seule entre toutes peut-être, elle sut lui parler avec le tact nécessaire dans une position aussi délicate que celle de la jeune veuve. L'évangile compris par le cœur fut le terrain où elles se rencontrèrent et se sentirent fermement unies. Aussi Suzanne pria-t-elle Louise Perrot de la guider dans sa nouvelle vie, et de venir la voir le plus souvent qu'elle pourrait. Lorsqu'elle put se décider à quitter un peu sa demeure, elle vint à son tour chez son amie maternelle.

Moins profondément triste, sans doute, Raymond était pourtant loin d'avoir retrouvé son ancienne gaîté. Par principe, il ne l'eût point

affichée si elle était revenue habiter ce cœur sérieux, dévoué à ses devoirs, malgré tout ce qu'il avait souffert. Il est même probable que, fût-il quelque jour très heureux, son bonheur n'aurait rien d'exubérant, mais seulement l'expression naturelle de la reconnaissance. Il n'en était, du reste, pas encore là. De temps en temps, il voyait Suzanne chez les Perrot. Fidèle à sa règle de conduite, il ne retourna pas chez elle, après la visite de deuil qu'il lui fit avec Louise, le lendemain de la mort de Jacques Pénuel. Les langues du village n'auraient pas manqué d'en tirer les inférences ordinaires. — Chez Louise, Suzanne arrivait de préférence lorsqu'elle la savait seule, c'est-à-dire pendant que Raymond était à ses écoles, et Samuel à travers champs. Raymond put cependant se convaincre bientôt des progrès réels que faisait Suzanne, soit en piété vraie, soit sur d'autres points. Pendant si longtemps, son être moral et intellectuel avait été comprimé, étouffé dans l'atmosphère empoisonnée qu'elle respirait. Peu à peu, son charmant caractère se reforma, reprit de l'élasticité et sa vie propre. Bien qu'elle se fût fait beaucoup de reproches durant les premiers mois qui suivirent la mort de Jacques, elle ne pouvait regretter un tel homme. La liberté retrouvée après une si grande épreuve, lui dilatait le cœur. Ah! certes, elle ne s'enchaînerait de nouveau qu'à bon escient, si jamais elle s'enchaînait. Chose ignoble, six semaines étaient à peine écoulées depuis la catastrophe, que déjà plus d'un personnage cherchait à lui plaire et à lui faire la cour. Elle reçut ces poursuivants comme ils le méritaient, c'est-à-dire en les priant de la laisser tranquille. Au fond, la mère Pénuel n'eût pas demandé mieux que devoir sa belle-fille se remarier le plus tôt possible, puisqu'elle retrouvait ainsi la jouissance du bien de son fils défunt, et la liberté de se livrer à certaines habitudes qui ressemblaient beaucoup à celles dont elle avait pu constater les funestes résultats dans sa famille. On aurait dit qu'une sorte de contagion suintait des murs de cette demeure.

L'année du deuil de Suzanne s'écoula dans ces diverses dispositions de nos amis. Le printemps revint comme à l'ordinaire, avec ses fleurs, sa tendre feuille, son doux soleil et ses chants d'oiseaux. Dans ce grand concert de la nature, le cœur de Raymond n'était guère disposé à chanter; encore moins, peut-être, à s'expliquer. Devenu libre d'aimer, il se retranchait derrière une délicatesse exagérée; et Suzanne, qui pourtant avait surpris maints regards tenant lieu de bien des paroles, Suzanne en était à s'interroger encore sur la cause du profond chagrin de l'instituteur. Elle craignait qu'il n'y eût là un de ces terribles mystères, un de ces secrets dont la révélation brise à tout jamais la vie de celui qui le possède, et elle n'osait demander à Louise

une explication qui eût rempli son âme de joie et de bonheur.

Un jour, cependant, comme elle faisait quelques pas avec sa maternelle amie dans la direction du village, après avoir passé une bonne heure chez elle, Suzanne lui dit :

— Vous savez combien je vous aime et quel prix j'attache à votre affection : je ne puis donc rester plus longtemps sans vous prier de m'expliquer, s'il n'y a aucune indiscretion à le savoir, ce qui rend M. Raymond si profondément triste. Il est si bon ! pourquoi donc n'est-il pas heureux ?

— Ma chère Suzanne, répondit très simplement Louise avec un sourire vainement retenu, j'attendais cette question depuis quelque temps, et je suis bien réjouie de pouvoir satisfaire votre curiosité. Raymond vous aime depuis cinq ans, de l'amour le plus fort, le plus pur et le plus dévoué. Il n'attendait alors que le moment d'être installé comme régent et d'avoir une position à vous offrir, pour me charger de vous déclarer ses sentiments. C'est pendant la semaine où il fut absent que votre mariage se décida : et voilà, ma chère enfant, la cause unique des tortures qu'il a souffertes depuis cette époque. Seriez-vous disposée, pourriez-vous consentir à y mettre fin ?

— Mon Dieu ! est-ce possible ? s'écria Suzanne en poussant un cri qu'heureusement personne ne pouvait entendre. Mais alors, pourquoi ne pas ?... — Non, non, ah ! quelle miséricorde de Dieu envers moi que je n'aie rien su, rien vu, rien appris !

— Oui, Suzanne, sa vie a peut-être été plus misérable que la vôtre, mais Dieu l'a soutenu dans ce grand combat et l'a mûri par l'épreuve, plus que n'aurait pu le faire le bonheur.

Suzanne baissait les yeux. Son visage était de la couleur des fleurs rosées du pommier sauvage : elle prit la main de Louise et la posa sur son cœur.

— Dites-moi encore, dites-moi tout : pourquoi ne vous a-t-il pas chargée de parler depuis quelque temps ?

— Pourquoi, mon enfant ? parce que Raymond sait que vous perdez votre fortune, si vous consentez à l'épouser, et qu'il vous aime assez pour ne pas même vous demander ce sacrifice.

— Dites-lui.... Non, ne lui dites rien : il ne me connaît pas encore.

Là-dessus, elles s'embrassèrent tendrement. Suzanne rentra chez elle le cœur bondissant, et Louise Perrot, les mains jointes, rendait grâce à Dieu tout en marchant.

Le lendemain, aussitôt après le dîner, pendant lequel Suzanne fut très silencieuse et ne mangea pas, elle demanda à sa belle-mère s'il ne serait pas convenable de semer le chanvre, puisque le terrain était préparé. La mère Pénuel dit qu'oui, ajoutant qu'elle irait voir de quelle

manière le domestique l'arrangeait. Comme elle avait l'habitude de donner les ordres, Suzanne la laissa faire. C'était, au reste, ce qu'elle désirait afin d'être seule ; il n'est pas besoin d'explication à ce sujet.

Quand la vieille femme fut partie, Suzanne entendit un pas ferme et rapide à peu de distance de la maison. Elle tressaillit. Il restait encore une demi-heure avant le moment de sonner la cloche de l'école. Comme elle se levait pour ouvrir la porte, elle se vit dans la glace : cette vue la rappela à elle-même. Raymond était là. Elle le fit entrer et l'engagea à s'asseoir. Sa voix, en ce moment, était bien plus timide et plus tremblante qu'à l'ordinaire.

— J'ai appris hier, continua-t-elle immédiatement, que vous avez beaucoup de choses à me dire.

— Une seule, madame ; puis la regardant avec une tendre et ferme assurance : une seule, Suzanne. Je vous aime. Je vous ai toujours aimée, et Dieu seul sait ce que j'ai souffert pendant cinq ans ; mais si vous pouvez aujourd'hui me donner de l'espoir, je lui rendrai grâce de m'avoir fait traverser cette fournaise.

— De l'espoir, Raymond, je me demande si je dois vous en donner : vous avez une si mauvaise opinion de moi ! vous pensez que j'estime l'affection du cœur moins que le revenu d'un champ ou d'une prairie. Je crains que vous ne me connaissiez pas encore, tant j'ai changé depuis cinq ans. Mais vous avez beaucoup souffert, je le sais maintenant, et vous pouvez vous représenter ce qu'a été ma vie. Dieu nous a fait passer l'un et l'autre par le creuset de l'affliction. À présent, je le connais peut-être un peu mieux, et sa volonté me sera plus clairement démontrée...

Elle s'était levée et tenait les yeux baissés. Raymond se leva aussi ; Suzanne continua :

— Avec vous, Raymond, avec vous qui m'aimez véritablement, je sais que je puis être heureuse. Vous me demandez de l'espoir ? ce n'est pas assez. Je vais vous étonner bien davantage encore, dit-elle en lui prenant les mains : puisque je suis à vous dès aujourd'hui, emmenez-moi d'ici le plus tôt possible. Cette maison m'écraserait si j'y restais encore longtemps. Vous voyez si je suis franche et si je fais cas de votre affection. Avec vous, j'irais au bout du monde, dans quelque condition qu'il plaise à Dieu de nous placer.

...

Va, Raymond, retourne au village, fais ton école comme tu pourras. Cette journée-là, ces douces paroles valent bien des années de tourment.

Huit jours après on publiait les bans de mariage, et Jeannette Cauche venait s'installer pour trois semaines chez sa future belle-

sœur. M^{me} Guével étant aux bains de Schinznach, l'avait envoyée à Cossy pendant son absence.

Une très aimable fille, la sœur unique de Raymond ! Et je ne suis pas seul à le dire, ne le croyez pas. Demandez plutôt à Charles Fornaz. Voici de quelle manière il en parla un soir à son père et à sa mère, pendant la durée de ce même séjour :

— Vous m'avez engagé plus d'une fois à me marier, eh bien, je me marie. C'est une affaire arrangée depuis les quatre heures de l'après-midi. Je vous donnerai pour belle-fille une charmante personne de vingt-deux ans (peut-être vingt-trois, je ne suis pas sur) qui a quelques petits sous à elle, mais peu de gros louis d'or. En revanche, elle est bonne, pieuse, active, une santé de fer, en un mot, c'est la sœur de Raymond. Comme vous approuvez la décision de ma sœur, je pense que vous en ferez de même pour ce qui me concerne avec celle de mon futur beau-frère. Et ainsi nous serons tous heureux, s'il plaît à Dieu.

Syndic, tourne tes pouces à droite, à gauche, et finis par dire à ton fils :

— Eh bien ! c'est bel et bon, mais crois-tu réellement que le père Cauche ait gagné quelques mille francs, comme le prétend Samuel Perrot ?

— Je n'en sais rien et ne m'en inquiète guère. Jeannette et moi nous voulons travailler de notre côté comme Raymond et Suzanne du leur. Ainsi, pourvu que Dieu nous donne la santé et que nous ayons une conduite chrétienne, tout ira bien. Je vous amènerai Jeannette demain, pour que vous la voyiez un peu de près.

— Eh bien, amène-la, dit à son tour la mère.

La veille des deux mariages (car on décida qu'ils auraient lieu en même temps), Samuel Perrot revenait chez lui, assez fatigué d'une grande tournée faite dans le but de s'accorder toute liberté pour le lendemain. En passant devant le cabaret, il y vit du monde assemblé, à une heure inaccoutumée. Il y avait des femmes, des enfants, des hommes, et tous paraissaient dans la stupéfaction.

— Qu'est-il arrivé ? demanda-t-il assez inquiet.

— Vous ne savez pas ? lui répondit une femme. Thibaut est resté mort sur la table du cabaret. On le croyait seulement endormi, mais quand Jeanneaut l'a secoué pour l'éveiller, il l'a trouvé aussi raide et aussi froid qu'une barre de fer. Voulez-vous le voir ?

— Non, je m'en vais, au contraire, tout de suite. Heureusement que sa pauvre femme est morte aussi depuis longtemps.

Telle vie, telle fin ! bel exemple donné à la jeunesse !

Arrivé chez lui, une surprise étonnante attendait encore Samuel.

Comme il se disposait à commencer une conversation particulière à demi-voix, il entendit braire un âne. Il en tressaillit jusqu'à la pointe des pieds, car ce bruit, même prévu, lui causait toujours un saisissement involontaire. Mais ce qu'il y avait de plus fâcheux dans la conjoncture actuelle, c'est que l'âne était attaché à la porte de sa propre grange, à lui Samuel. Et ce baudet, un fort bel âne, portait une selle neuve, en cuir brun-clair comme la bride et les guides. Un fouet élégant, planté dans un support creux, adapté au harnais de l'animal, se tenait droit en l'air avec sa mèche blanche.

— Et! et! dit Samuel, qui diantre peut l'avoir attaché là? Ils sont encore bien singuliers, ceux qui agissent avec aussi peu de façon.

Comme il faisait cette réflexion à haute voix, l'âne se mit à frapper d'un pied de derrière sur le sol durci de la cour. La tête basse et pesante, il flairait sans doute le bon regain du garde-champêtre, dont personne ne lui donnait le moindre *torchon*. Samuel entra.

— Je voudrais bien savoir, fit-il d'un ton presque fâché mais il retint sa phrase, car il vit là une dame à peu près de son âge, en lunettes brunes, qui se leva et lui tendit amicalement la main.

— Je n'ai pas voulu, Monsieur Perrot, lui dit-elle, laisser venir le jour du mariage de votre fils adoptif, sans vous serrer à tous la main. J'ai aussi beaucoup de remerciements à vous faire, au souvenir de toutes vos bontés pour le petit Raymond. Sans vous et votre femme, le pauvre enfant ne serait pas devenu ce qu'il est aujourd'hui. Recevez donc l'expression de ma reconnaissance et tous mes vœux.

— C'est M^{lle} Ameth, dit Louise, qui était seule avec l'ancienne protectrice des enfants Cauche.

— Ma foi, mademoiselle, reprit Samuel, je suis tout heureux de vous voir. En nous envoyant Raymond il y a treize ans, vous nous avez fait, à nous aussi, un beau présent. Que Dieu vous bénisse!

— Je vous remercie de tout mon cœur de votre souhait, mon digne homme, mais j'ai pris la liberté d'attacher mon âne à votre porte; j'espère que vous voulez bien le permettre?

— Oh! parfaitement. Cet âne est donc à vous: Vous ne préférez pas avoir un cheval?

— Non; le cheval irait trop vite pour moi. Je ne fais d'ailleurs que de petites promenades. En ce moment, je suis en pension chez M^{me} Kosnabruck, à Presselit. Il n'y a guère plus d'une bonne demi-heure, de Presselit à Cossy.

— Parfaitement. Il faut donner un peu de foin à votre âne.

— Merci; il n'est pas habitué à manger quand il est en promenade. Il faudrait d'ailleurs lui ôter la bride, et je ne veux pas vous donner cette peine. Tout vieux qu'il est, Cosako est encore bien robuste.

— Cosako ! Que le.... ! Votre âne s'appelle Cosako ?

— Eh oui ! C'est celui qui traîna autrefois la charrette de Jean Cauche.

— Ma foi, dit Samuel, je lui en fais compliment : l'individu a gagné ses galons, depuis ce temps-là.

Et son ancien maître aussi.

— Le maître, oui : tant que vous voudrez. Mais si l'âne ne s'est pas repenti de tout le mal qu'il m'a causé, il ne vaut pas mieux aujourd'hui que lorsque je le surpris dévastant le regain de la Melette à Bénédict.

— Vous voulez pourtant lui pardonner, monsieur Samuel ; il ne faut garder de rancune à personne, pas même à un animal.

— Nous verrons tout ça, mademoiselle. En attendant, je vais lui porter un *crochon* de pain de votre part. Je n'aime pas à voir souffrir les bêtes, même celles pour lesquelles je ne me sens aucune amitié dans le cœur.

Samuel coupa une tranche d'un pied de long dans un gros pain de cuisine, puis il vint à Kosako, le débrida, et lui dit un peu vivement à mesure qu'il lui tendait sa croûte :

— Tiens, mange, vieux coquin : il faut te rendre le bien pour le mal. Mais, souviens-toi que je suis le garde-champêtre de Cossy !

CHAPITRE XXIX

L'AVENIR



« Ici, j'entends le lecteur me demander :

— Et la suite ?

— Eh bien ! lui répondrai-je, la suite, c'est la vie, avec ce qu'elle apporte de bon et de mauvais chaque jour, de bonheur et de peines, de tristesse et de joie.

La vie, c'est le présent, et c'est l'avenir.

C'est aussi le passé avec tout ce qu'il nous rappelle.

Jetons, si vous voulez, un regard dans l'avenir.

L'horizon est sans limites.

C'est un dimanche. Je vois une jeune femme et son mari. Ils se promènent à la lisière des bois, d'où la plaine leur apparaît brillante et fleurie. La terre est embaumée, le lac bleu, les montagnes découpent leurs dentelures dans un ciel radieux. Les époux se donnent la main ; heureux dans le présent, ils comptent sur Dieu pour l'avenir.

Dans la chambre d'une maisonnette paisible, je vois briller les rayons du soleil. Louise Perrot lit sa Bible, éclairée aussi par la lumière du Saint-Esprit. Elle cherche cet avenir mystérieux, dont Jésus ouvrira la porte à quiconque aura cru en lui et donné un verre d'eau froide à l'un de ses disciples.

Les années s'écoulent.

De l'autre côté des mers, je vois le cercueil d'un homme qui vient de remettre son âme au Sauveur. Le choléra a frappé de son aile glacée le vaillant ouvrier Jean Cauche, au moment où il se disposait à revenir en Europe auprès de ses enfants et petits enfants. Des centaines, des milliers d'hommes, forts et vigoureux comme lui, ont vu s'éteindre en peu d'instant le flambeau de la vie. Grande voix qui nous crie : Vous donc aussi soyez prêts !

Une portion des épargnes du vieux père de famille est destinée à faciliter les études d'un jeune garçon. Il sera médecin. Toutes ses aptitudes le poussent du côté de cette honorable profession. Fera-t-il partie de ceux qui croient à l'existence de l'âme, ou bien appartiendra-t-il aux rangs des docteurs matérialistes ? Avenir, tu le diras. Peut-être le nom d'Albert Cauche parviendra-t-il aux siècles futurs, comme ayant été celui d'un bienfaiteur de l'humanité.

Je vois des révolutions sur la terre. Des guerres sanglantes. Des ambitions surgir de tous côtés : et plus bas est placé le point de départ, plus orgueilleuse est la portée. Tout cela est prédit.

De grandes questions s'agitent parmi les hommes. Les uns remuent incessamment la terre, percent les montagnes, traversent les mers ; les autres se nourrissent de spéculations.

L'argent, comme aux jours du Christ, est encore le dieu de ce monde.

Mais aussi la foi demeure toujours la perle de grand prix.

En ne regardant ni si haut, ni si loin, que voyons-nous encore ?

À Cossy, le village entier accompagne Bénédict Fornaz au champ du sommeil. Samuel Perrot se fait raconter par son successeur des histoires de garde-champêtre. Mais notre vieil ami ne fait pas que cela : il se confie à la garde éternelle du Dieu vivant. M. Vennes dort à Nattavaux, pas bien loin du régent Cottard, en attendant le grand réveil. Ils se reposent de leurs travaux, et leurs œuvres les suivent. Depuis longtemps on ne parle plus des Pénuel. La mère finit presque aussi tristement que son mari et son fils. La maison appartient à Charles Fornaz, qui n'a pas succédé à son père comme syndic. Jeannette élève chrétiennement ses huit enfants, deux garçons et six filles.

Que dit encore l'avenir ? s'occupe-t-il des bêtes ? pourquoi pas ? Le sort des animaux s'améliore, à mesure que l'on comprend mieux la relation existant entre le Créateur et les créatures données à l'homme. Cosako n'est plus : mort de vieillesse au service de M^{lle} Ameth, qui continue à s'occuper des enfants pauvres, mal élevés, ou des orphelins. Elle travaille pour le Seigneur ; au grand jour de la rétribution, il ne lui sera pas reproché d'avoir gardé pour elle, ou enfoui dans la terre, le talent qui lui fut confié.

Raymond, toujours à son humble poste de régent, touche à l'arrière automne de la vie. Il a fait du bien, beaucoup de bien, très peu de bruit. Lorsqu'il entend crier de toutes parts à ses oreilles le grand mot de l'époque : le progrès ! le progrès ! il répond :

— « Oui, mes amis, mais le progrès véritable, celui qui rend l'enfant obéissant, le jeune homme pur dans sa conduite, modéré dans

ses désirs, le père de famille fidèle à ses devoirs, l'électeur intelligent et incorruptible, le magistrat loyal et intègre ; le négociant honnête, le banquier probe, le monde chrétien par conviction et non par coutume, par ostentation, par politique ou par forme seulement. Le progrès, c'est le changement du mal en bien, mais ce n'est pas le changement perpétuel. Le progrès, c'est l'accomplissement de cette parole éternelle :

« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton » cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée. Et ton prochain comme toi-même. »

» Il n'y a pas de plus grand commandement à observer, pas de plus grands progrès à faire ici-bas. Tout le reste est vanité. »

Telle est la vie. Beaucoup, hélas ! ne la veulent pas accepter ainsi. Il leur faut une vie courte, agitée, haletante à la poursuite de faux biens. Après la mort du corps, le néant. Aucune aspiration vers l'infini, aucune croyance au Dieu qui a fait les âmes, aucun amour pour le Sauveur.

Cent ans de matière, disent-ils, et c'est assez !

Heureux l'homme qui s'appuie sur les promesses du Père céleste ! oui, heureux déjà ici-bas, malgré les misères, malgré la souffrance. Heureux, enfin, pour l'éternité !

15 mars 1866.

FIN

